Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13498 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — MERCREDI 22 JUIN 1988

La fin du sommet à Toronto des sept pays les plus industrialisés

La dette des pays pauvres sera traitée par un programme « à la carte »

Le sommet des sept principales démocraties industrielles devait se terminer, le mardi 21 juin, à Toronto, par l'adoption d'une déclaration sur la situation économique, ainsi que d'un texte offrant une gamme d'options « à la carte » pour le traitement du problème de la dette des pays les plus pauvres. Lundi, une déclaration politique avait été adoptée, relevant notamment les progrès de la détente entre l'Est et l'Ouest. Cependant l'annonce d'un relèvement du taux directeur de la Bundesbank ne change en rien la volonté de la France de baisser ses propres taux, a indiqué le ministre français de l'économie.

TORONTO
de nos envoyés spéciaux

Pas de sommet sans nuit blanche. Celui de Toronto ne manque pas à la tradition : les conseillers des chefs d'Etat et de gouvernement ont passé la nuit de lundi à mardi à mettre au point la déclaration économique, dont la publication devrait clore les travaux des Sept. Ce texte devrait évoquer le problème de la dette des pays les plus défavorisés, mais il préconiserait tout un éventail de possibilités d'action pour ne déplaire à aucun participant. On ignorait, lundi soir, en quels termes il traiterait du sujet le plus épineux, celui des subventions agricoles. Ce thème a été longuement abordé au cours de la deuxième journée du sommet. Les Etats-Unis et le Canada, sans déclencher une offensive en règle, cherchent apparemment à grignoter la position de la Communauté, à faire accepter par ses quatre Etats membres représentés à Toronto (la France, la RFA, le Royaume-Uni et l'Italie) que des « *décisions* » doivent être prises lors de la session ministérielle, à mi-parcours de l'Uruguay Round (le cycle actuel de négociations dans le cadre du GATT), qui se tiendra en décembre à Montréal, ou bien encore que ces négociations multilatérales devront aboutir un jour ou l'autre à l'« *élimination* » des subventions agricoles.

M. James Baker, le secrétaire américain au Trésor, confirmait lundi son espoir de voir les pays de la CEE s'engager « *un peu au-delà* » de ce qui avait été annoncé voici quelques semaines, lors de la session ministérielle de l'OCDE. Le texte approuvé alors était peu clair, mais au total plutôt favorable aux thèses de la CEE.

JACQUES AMALRIC
et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 2.)

Est-Ouest : « Atténuer la méfiance »

Premier sommet tenu par les Sept depuis la signature et l'entrée en vigueur du traité de Washington sur les euromissiles, la rencontre de Toronto se devait de dresser un bilan de la plus importante amélioration des relations Est-Ouest jamais constatée en un si court délai.

Les grandes démocraties industrielles s'en félicitent, mais elles affirment aussi que M. Gorbatchev a encore beaucoup à faire s'il veut « atténuer la méfiance ». Le secrétaire général sera jugé sur trois fronts, non seulement sur celui du contrôle des armements, mais également sur ceux des droits de l'homme et des conflits régionaux. Il faut encore que les progrès constatés à Moscou soient « consacrés par le droit et la pratique », bref que l'URSS devienne un Etat de droit. S'agit-il de ce même « Etat socialiste de droit » que M. Gorbatchev appelle de ses voeux et dont va débattre, à partir du 28 juin, la conférence du parti soviétique ? On peut en douter.

Le dirigeant du Kremlin n'en reçoit pas moins quelques bons points, peut-être empoisonnés. C'est ainsi qu'il est félicité pour l'évacuation de l'Afghanistan, mais sommé d'effectuer un retrait « total » et de « laisser le peuple afghan choisir son gouvernement en toute liberté ». On note aussi la mention spéciale faite par les Sept quant à la situation dans les pays d'Europe de l'Est : ces derniers sont invités à « ouvrir leurs économies et leurs sociétés ».

De même, à propos du désarmement, l'accord sur les missiles intermédiaires est porté au crédit de M. Gorbatchev, mais ce n'est pas suffisant. Même un éventuel traité de réduction des armements stratégiques laissera intact le problème posé par « l'énorme concentration de forces conventionnelles soviétiques ». Il convient donc d'éliminer les « déséquilibres ».

En fait, les dernières propositions de l'Est admettent cette approche, puisqu'une des premières étapes du plan de réduction des forces classiques soumis par M. Gorbatchev à M. Reagan prévoit, après l'échange de données et un contrôle de l'« état des lieux », la réduction de ces déséquilibres, mais dans les deux sens : moins de chars pour les armées du pacte de Varsovie, moins d'avions et d'hélicoptères d'attaque pour l'OTAN.

M. Reagan, qui avait refusé de discuter ce plan à Moscou avant d'avoir consulté ses alliés, a-t-il utilisé à cette fin le sommet de Toronto ? Ce n'était visiblement pas le lieu, et la définition d'une position commune demandera de longs efforts à tous les niveaux.

Le temps presse cependant, puisque les négociations sur le désarmement conventionnel vont très probablement s'imposer à l'ordre du jour dès la rentrée. Et l'on peut craindre que l'alliance occidentale, ses membres européens notamment, n'abordent en ordre dispersé ce dossier encore plus vital pour leur sécurité que ne l'avait été celui des euromissiles.

M 0147 - 0622 0 - 4,50 F
3790147004500 06220

Les présidences de groupes parlementaires et les débats à droite

• Au RPR, M. Pons l'emporte sur M. Séguin
• M. Giscard d'Estaing propose l'union nationale

M. Louis Mermaz a été élu, le mardi 21 juin, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale par acclamations. Au RPR, un second tour a été nécessaire pour départager MM. Philippe Séguin et Bernard Pons. Ce dernier l'a emporté au second tour avec soixante-quatre voix contre soixante-trois à M. Séguin, et deux bulletins nuls.

La veille, à « L'heure de vérité » d'Antenne 2, M. Giscard d'Estaing avait souhaité que le président de la République forme un gouvernement composé pour moitié de socialistes, pour moitié d'élus de l'URC.

Lire nos informations pages 6 à 8 et 32.

La révision de l'histoire en URSS
Le rôle militaire de Staline remis en cause
PAGE 3

Un fermier assassiné en Israël
Les autorités incriminent les Palestiniens
PAGE 32

Accord sur la Générale de Belgique
Le groupe Suez accepte que M. De Benedetti entre au conseil d'administration
PAGE 29

Le sommaire complet se trouve en page 32

La célébration en RFA de l'anniversaire de la monnaie

Le deutschemark, un quadragénaire fringant...

L'Allemagne fédérale célèbre le quarantième anniversaire de la création de sa monnaie, le deutschemark, le 21 juin 1948.

BONN
de notre correspondant

Les autorités religieuses restent silencieuses. Et pourtant, elles auraient quelques raisons de s'inquiéter de l'adoration qui s'est manifestée ces derniers jours dans le pays pour le dieu caché de la République fédérale d'Allemagne : le deutschemark.

A l'occasion du quarantième anniversaire de la création de la monnaie ouest-allemande, le 21 juin 1948, la nation tout entière et ses plus éminents représentants, le chancelier Kohl, le ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, et, bien sûr, le grand prêtre de Francfort, M. Karl Otto Pöhl, président de la Bundesbank, ont chanté les louanges de ce quadragénaire en pleine forme et évoqué la mémoire de son père, Ludwig Erhard, le ministre des finances du chancelier Adenauer.

Lundi 20 juin, le vice-président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, a dévoilé une plaque commémorative devant la caserne Fritz-Erler de Kassel, en Hesse, où s'était tenu le conclave réunissant le gouvernement fédéral et les commandants des forces alliées d'occupation pour discuter de la réforme économique.

A sa naissance, la nouvelle monnaie était un peu chétive : la richesse sur laquelle elle s'appuyait se composait essentiellement de ruines à peine relevées et de la volonté des Allemands de prendre un nouveau départ.

LUC ROSENZWEIG.

(Lire la suite page 43.)

Les peuples du Pacifique à Paris

Musiques, le fossile et le vivant

De très nombreuses manifestations, organisées par des professionnels ou des amateurs, devaient marquer, mardi 21 juin, la Fête de la musique. Depuis cinq ans, la Maison des cultures du monde, à Paris, a consacré des dizaines de concerts aux musiques venues d'ailleurs. Ces jours-ci s'achève un cycle de musiques et danses du Pacifique qui témoigne de cultures pratiquement inconnues en Occident.

par François-Bernard Mâche
compositeur

Dès le premier concert, qui présentait, début juin, les polyphonies de trois tribus aborigènes de Taiwan, il était évident quelles merveilles du monde musical n'ont pas encore été toutes répertoriées ; constatation réjouissante que vient aussitôt assombrir la conscience de leur imminente disparition. En l'an 2000, très bientôt donc, il n'y aura plus que quelques enregistrements pour témoigner de la stupéfiante beauté de certaines polyphonies comme le *pasi-but-but*, chant des Bunun, pour faire germer le millet. Une lente montée chromatique, développée à travers les trois voix, symbolise apparemment le travail secret de la terre, qu'elle va aider. Musique sans références, sinon parmi nos compositeurs contemporains. Musique que je voudrais avoir faite, ou peut-être que j'ai faite dans quelque vie antérieure, car elle a l'étrangeté familière de ces souvenirs qu'on n'arrive pas à préciser. Il est vrai que mes ancêtres aussi ont été de rudes coupeurs de têtes, il y a de cela deux millénaires !

La présentation des séances à la Maison des cultures du monde est un modèle de sobriété et de précision. Aucun tapage sur l'extrême difficulté qu'il y a eue à trouver les fonds et les arguments nécessaires pour convaincre ces gens simples de traverser la terre entière pour se montrer sur des scènes européennes. Le sentiment complexe de fascination n'en est que plus fort. On est témoin d'un chant du cygne, et on sait en même temps que l'on n'est pas tout à fait innocent de cette mort.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

Les facteurs biologiques de l'autisme

Danger, piqûres d'insectes

Les secrets du bambou

A la recherche de l'*Alabama*, le bateau des Confédérés coulé devant Cherbourg

La météorologie impossible

Pages 21 à 23

RICHARD BOHRINGER
C'est beau une ville la nuit
PHL - photo Vincent Rossell
« C'est beau une ville la nuit devrait donner des envies de lecture à tous ceux qu'on a persuadés, depuis l'enfance, que lire ne "servait" à rien et qui, aujourd'hui, se retrouvent manchots de leur imagination. Il paraît qu'ils sont tous en train de lire Bohringer. Quelle bonne nouvelle ! » Josyane Savigneau / *Le Monde*
156 pages, 55 F
denoël

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Etranger

Le sommet des sept pays les plus industrialisés à Toronto

Un programme « à la carte » pour la dette des pays pauvres

(Suite de la première page.)

Les Européens s'efforcent de ne pas se laisser manœuvrer : « *Nous avons consenti un effort important ; nous ne pouvons pas aller plus vite, mais nous savons que nous aurons à faire davantage plus tard pour maîtriser notre production. En attendant, c'est aux autres qui n'ont encore rien fait de se discipliner* », a commenté M. Delors. Selon M. Willy De Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, le débat entre les Etats-Unis, qui veulent supprimer les subventions à l'agriculture en dix ou quinze ans, et la Communauté, qui demande au préalable l'adoption de mesures d'urgence pour redresser les cours et réconforter les marchés, est vide de sens. « *Quelle signification cela a-t-il de rêver d'une maison superbe si vous refusez d'éteindre le feu qui embrase celle où vous vivez ?* » a-t-il demandé.

Le fait que la discussion se développe simultanément à des niveaux divers – chefs d'Etat et de gouvernement, ministres des finances, « sherpas » (les conseillers des premiers) – contribue à une certaine confusion, que les Etats-Unis et le Canada – c'est sans doute de bonne guerre, – avec peut-être la complicité tacite de certains acteurs du camp européen, cherchent à exploiter.

Mis à part ce suspense agricole, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont félicités, comme prévu, des bonnes performances de l'économie internationale. Ils les ont attribuées pour partie aux résultats des efforts collectifs mis en œuvre depuis le sommet de Tokyo en 1986. « *La coopération monétaire qui s'est développée est pour beaucoup dans la capacité des pays industrialisés de faire face à la crise... Le marché est utile, mais son organisation est indispensable* », a commenté M. Pierre Bérégovoy. M. James Baker a lui aussi estimé que la concertation établie au sein des sommets économiques, ainsi que du « G-7 », (le groupe des sept principaux pays financiers), avaient atteint un niveau tout à fait opérationnel. « *Nous disposons désormais d'un mécanisme politique* », a-t-il indiqué.

Les marchés ont été rendus nerveux par l'annonce, lundi, d'une légère augmentation (un quart de point) du taux d'intervention de la Bundesbank. A tort, ont répondu d'une même voix MM. Baker et Bérégovoy : « *Je ne crois pas que ce soit un signal précurseur d'une hausse générale des taux. Les Allemands, afin d'empêcher un renchérissement des importations, cherchent à éviter une hausse du dollar. Leur décision ne change en rien la volonté de la France de baisser les taux d'intérêt* », a commenté le ministre français. Du côté de la Commission, on préférerait cependant que la Bundesbank intervienne sur le marché en vendant des dollars – ce qu'elle a fait ces dernières semaines, – plutôt que de toucher aux taux d'intérêt. Le marché est si sensible !

Les ministres semblent tous d'accord pour estimer que l'actuelle hausse du dollar n'est qu'un épiphénomène provisoire, que le plus grand risque est en fait la baisse de la monnaie américaine.

Les Sept vont probablement se mettre d'accord pour réduire, chacun à sa manière, la dette des pays les d'Afrique plus pauvres. Ils auront le choix entre une série d'options : annulation pure et simple d'une partie de leur dette, comme l'a décidé la France à hauteur d'un tiers du total ; réduction des taux d'intérêt ; allongement des délais de remboursement. « *C'est là l'amplification d'une formule que le Club de Paris a évoqué depuis un an* », a commenté M. Delors. L'opération ne sera pas immédiate, et son bénéfice réel pour les pays les plus démunis est difficile à évaluer à ce stade.

La partie proprement politique du sommet s'est terminée lundi après-midi avec la publication de la déclaration approuvée par les Sept, après moult palabres. Sa partie essentielle est consacrée aux relations Est-Ouest et ne comporte pas de surprise. Malgré tous les progrès accomplis et souhaités en matière de désarmement, les Sept réaffirment que dans un avenir prévisible, « *la dissuasion nucléaire et l'existence de forces conventionnelles sont garantes de la paix dans la liberté* », ce qui ne peut que satisfaire Paris et Londres.

Feu orange au commerce Est-Ouest

Au chapitre des échanges commerciaux, on en arrive au feu orange, puisqu'il est dit que leur développement peut servir les intérêts communs, « *dès lors qu'ils sont conformes aux principes internationaux et qu'ils ne menacent pas la sécurité* » des pays occidentaux. Ces restrictions, imposées par les Etats-Unis, visent à rappeler l'existence du COCOM, l'organisme de contrôle des échanges technologiques avec l'Est, celle de l'amendement Jackson sur l'émigration des juifs et à dissuader certains pays, comme l'Allemagne de l'Ouest et le Japon, d'avoir recours à certaines pratiques, notamment en matière de crédit, qui ont le don d'irriter le Congrès.

Le passage consacré à la lutte contre la piraterie aérienne est un classique du genre. A la demande de la France, qui veille jalousement à ce que les sommets ne deviennent pas une instance de décision, il est de nouveau précisé que l'appel à ne pas laisser décoller un appareil en cours de détournement a déjà été lancé par l'autorité internationale compétente, l'Organisation de l'aviation civile internationale. Cet appel risque d'ailleurs de ne guère impressionner les pirates, puisqu'il prévoit une exception notable, lorsque des vies sont en danger.

Paris n'a pas été entendu de la même manière en ce qui concerne la lutte contre le trafic de la drogue et le « blanchissage » des bénéfices qui en sont retirés. Pour des raisons de politique intérieure (le vice-président Bush a fait de la lutte contre la drogue un cheval de bataille électorale), les Etats-Unis ont imposé la création d'un « groupe spécial », chargé d'améliorer la coopération internationale dans ce domaine. A l'origine, il s'agissait de limiter la participation à ce groupe aux sept pays présents au Sommet. Devant les protestations de la France, toujours inspirée de la formule « *un sommet n'est pas un directoire* », le nombre des pays qui participeront au groupe n'a pas été précisé, ce qui n'a pas empêché M. Mitterrand de s'abstenir sur ce point.

Trois autres sujets internationaux ont été abordés par le biais des déclarations de la présidence (canadiennes en l'occurrence), ce qui leur donne moins de solennité, selon la théologie en cours dans ce genre de réunion. Peu de surprises en ce qui concerne le Moyen-Orient, sinon la réaffirmation, neuve pour certains participants au sommet, que « *le statu quo dans les territoires occupés ne saurait être maintenu* ». La façon fort alambiquée dont est évoquée une conférence internationale consacrée au conflit israélo-arabe donnera peut-être satisfaction à beaucoup mais ne signifie pas grand-chose. Au chapitre de l'Afrique du Sud, il faut retenir l'appel en faveur des six de Sharpeville ; quant aux quelques lignes consacrées au Cambodge, elles auraient été plus convaincantes si les Sept avaient eu le courage d'évoquer le péril khmer rouge.

JACQUES AMALRIC
et PHILIPPE LEMAITRE.

La Communauté en état de grâce

TORONTO
de notre envoyé spécial

« *Jamais l'Europe n'a présenté un visage aussi engageant* », s'est exclamé M. Jacques Delors en commentant la situation économique internationale. Ce sentiment est largement partagé. Forte de ses accords agricoles et budgétaires de février 1988, des récents succès de la présidence allemande, qui assoient de manière irréversible la crédibilité du projet de marché unique, la Communauté est apparue à Toronto sans complexes, sûre d'elle-même, débarrassée de ses habits de parent pauvre de la concertation internationale.

« *Les Européens ont mis en place la plus gigantesque politique d'offre et d'encouragement à la croissance. Le grand marché signifie un point de croissance en plus en 1993* », a annoncé le président de la Commission européenne.

Ce projet, qui a le vent en poupe, a redonné un étonnant tonus aux dirigeants européens. « *Nous ne nous contentons pas de promettre le paradis pour dans dix ou quinze ans* (allusion au projet américain d'élimination complète des subventions agricoles), *nous agissons pour maîtriser notre production agricole* », déclare M. Schmidhuber, le commissaire chargé des affaires économiques. Demande-t-on à M. Delors s'il ne ressent pas quelque amertume de voir la Commission toujours écartée des travaux du G 7, le groupe des sept principales puissances financières ? « *La Communauté a fait tellement de progrès depuis Tokyo*, répond-il sans hésiter, *que le problème de sa participation au G 7 est devenu secondaire.* »

Cette confiance renouvelée atteint les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté présents à Toronto, MM. François Mitterrand, Helmut Kohl, accordent une place importante dans leurs interventions au marché unique, pièce maîtresse de leur stratégie de développement. Mme Margaret Thatcher elle-même tempête contre les subventions agricoles ; mais, respectueuse de la ligne communautaire, elle critique les écarts américains et met en relief les efforts de la Communauté. Toronto soigne favorablement du prochain sommet européen de Hanovre.

Ph. L.

La déclaration politique

« Nous exhortons l'Union soviétique à progresser dans le respect de la dignité humaine et des libertés »

Voici les principaux passages de la déclaration politique adoptée, le lundi 20 juin, par les sept participants au sommet de Toronto :

« *Plusieurs aspects importants des relations entre les pays occidentaux et l'Union soviétique ont changé depuis notre dernière rencontre. Nous estimons, pour notre part, que ces changements sont survenus parce que les démocraties industrialisées se sont montrées solides et unies. Une plus grande liberté et une plus grande ouverture en Union soviétiques offriront la possibilité d'atténuer la méfiance et d'instaurer un climat de confiance. Chacun de nous adoptera une attitude positive face à une telle évolution.*

« *Nous constatons avec satisfaction que les forces d'occupation soviétique ont commencé leur retrait d'Afghanistan. Ce retrait doit être total et s'appliquer à l'ensemble du pays. Il faut que le peuple afghan puisse choisir son gouvernement en toute liberté. Chacun de nous confirme sa volonté de participer pleinement aux efforts que déploie la communauté internationale afin d'assurer le retour des réfugiés dans leur foyer, de faciliter leur réinstallation et de les aider à reconstruire leur pays. Nous escomptons désormais que l'Union soviétique apportera également une contribution constructive au règlement d'autres conflits régionaux.*

« *Conséquence directe de la fermeté et de l'unité manifestées par l'Ouest, le traité FNI (sur les missiles intermédiaires) est le premier accord de l'histoire qui réduise effectivement les armes nucléaires. En consacrant le principe des réductions asymétriques et des mesures de vérification indiscrètes* (intrusive), *il crée un précédent d'une portée capitale pour les futurs accords de limitation des armements. Nous attendons maintenant des Etats-Unis et de l'Union soviétique qu'ils effectuent d'importantes réductions au niveau des armes stratégiques offensives. Nous félicitons le président Reagan pour ce qu'il a déjà accompli en ce sens, de concert avec le secrétaire général Gorbatchev.*

Désarmement : « Eliminer les déséquilibres »

« *Néanmoins, l'énorme concentration de forces conventionnelles soviétiques en Europe de l'Est, la supériorité conventionnelle du pacte de Varsovie qui en découle et la capacité de lancer des attaques-surprises et des opérations offensives de grande envergure sont au cœur du problème de la sécurité en Europe. L'accroissement de la puissance militaire soviétique en Extrême-Orient constitue, par ailleurs, une importante source d'instabilité en Asie. Ces menaces doivent être réduites. Notre objectif est de renforcer la sécurité et la stabilité à des niveaux d'armement plus bas, après avoir éliminé les déséquilibres actuels. Nous cherchons à parvenir rapidement à une interdiction des armes chimiques qui soit complète, effectivement vérifiable et réellement globale.*

« *La paix véritable ne saurait reposer seulement sur le contrôle des armements. Elle doit être ancrée dans le respect des droits fondamentaux de l'homme. Nous exhortons l'Union soviétique à progresser dans le respect de la dignité humaine et des libertés, à appliquer intégralement et à renforcer substantiellement les engagements auxquels elle a souscrit dans le cadre du processus d'Helsinki. Il faut que les progrès récents soient consacrés par le droit et la pratique, que soient abattues les cruelles barrières qui séparent les hommes et que soient levés les obstacles à l'émigration.*

Europe de l'Est : « Ouvrir les économies et les sociétés »

« *Nous portons une attention particulière aux pays d'Europe de l'Est. Nous les engageons à ouvrir leurs économies et leurs sociétés et à respecter davantage les droits de l'homme. Dans ce contexte, nous sommes en faveur du maintien et du renforcement du processus d'Helsinki.*

« *Nous notons avec satisfaction que les pays de l'Est désirent de plus en plus mettre fin à leur isolement économique, par exemple en nouant et en développant des relations avec la Communauté européenne. Les relations économiques entre l'Est et l'Ouest peuvent prendre de l'expansion et servir nos intérêts communs dès lors qu'elles reposent sur une base commerciale saine, qu'elles sont menées selon les règles et les principes fondamentaux du système d'échanges et de paiements internationaux et qu'elles sont compatibles avec les intérêts de chacun de nos pays en matière de sécurité.* »

Terrorisme : « Les avions détournés ne doivent pas décoller »

La déclaration politique se poursuit par un chapitre consacré à la lutte contre le terrorisme aérien, dont les auteurs « *ne doivent pas rester impunis* ». Ce texte poursuit : « *Nous soutenons les travaux en cours à l'Organisation de l'aviation civile internationale* (OACI), qui tendent au renforcement de la protection internationale contre les détournements d'avions. Nous nous félicitons de la dernière déclaration adoptée par le conseil de l'OACI, qui consacre le principe selon lequel les avions détournés ne doivent pas être autorisés à décoller une fois qu'ils ont atterri, sauf dans les circonstances énoncées dans la déclaration de l'OACI » (1).

Le dernier thème abordé par la déclaration concerne le renforcement de la coopération internationale « *dans tous les forums appropriés, en ce qui concerne les programmes de lutte contre le problème des drogues illicites sous tous ses aspects, en particulier la production, le trafic et le financement* ». Le but de cette coopération est de « *repérer, geler et confisquer le produit du trafic illicite ainsi que d'empêcher le blanchissage de l'argent* ».

Ce texte poursuit : « *Nous escomptons que les négociations qui se tiendront à Vienne en novembre aboutiront à l'adoption d'une convention des Nations unies contre le trafic illicite des stupéfiants. Nous appuyons l'initiative du gouvernement des Etats-Unis visant la convocation d'un groupe spécial qui serait chargé de proposer des méthodes permettant d'améliorer la coopération dans tous les domaines, notamment les efforts nationaux, bilatéraux et multilatéraux de lutte contre les stupéfiants* » (2).

(1) Cette déclaration, adoptée par l'OACI le 17 juin 1988, demande l'interdiction de décollage pour les avions détournés, à moins que cela soit nécessaire pour sauver des vies humaines.

(2) La France s'est abstenue sur ce dernier paragraphe concernant la convocation d'un groupe spécial anti-drogue, dont la composition n'est pas précisée.

Les déclarations de la présidence

Pour une conférence internationale « adéquatement structurée » sur le Proche-Orient

Trois conflits, régionaux qui ne sont pas mentionnés dans la déclaration politique, ont fait l'objet de « déclarations de la présidence » canadienne, supposées résumer les discussions tenues à ce sujet.

● **Proche et Moyen-Orient.** – Après avoir fait état de « *l'instabilité croissante au Proche-Orient* » et de « *la violence que connaissent les territoires occupés* », les Sept estiment qu'il est « *essentiel de parvenir rapidement à un règlement négocié du conflit arabo-israélien* ». A cette fin, ils se déclarent favorables « *à la convocation d'une conférence internationale adéquatement structurée, qui offre le cadre approprié pour la tenue des négociations nécessaires entre les parties directement concernées. Dans cette perspective, nous saluons les efforts en cours pour parvenir à un règlement, particulièrement l'initiative menée par M. Shultz depuis le mois de février* ».

A propos du conflit Iran-Irak, les Sept réaffirment leur soutien à la résolution 598 du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu immédiat. Ils s'affirment déterminés à « *assurer la mise en œuvre de cette résolution obligatoire en adoptant une résolution complémentaire* ». Ils ajoutent : « *Nous condamnons l'emploi d'armes chimiques par l'une ou l'autre partie, déplorons la prolifération des missiles balistiques dans la région et renouvelons notre engagement à faire respecter le principe de la liberté de navigation dans le Golfe.* »

● **Afrique du Sud.** – Après avoir proclamé leur « *aversion pour l'apartheid, qui doit faire place* (...) *à une démocratie non raciale* », les Sept demandent que « *tous les recours judiciaires possibles en Afrique du Sud soient utilisés pour empêcher l'exécution des « six de Sharpeville* ».

Ils mettent en garde Pretoria contre « *l'adoption d'une législation conçue à priver de l'aide étrangère les organisations anti-apartheid* (...) *Une telle législation pèserait lourdement sur les relations que chacun de nos pays entretient avec l'Afrique du Sud* ».

A propos de l'Afrique australe, les Sept soutiennent les négociations menées en vue d'une réconciliation nationale en Angola et du règlement du conflit entre l'Angola et la Namibie. Ils reprennent à leur compte la résolution 435 du Conseil de sécurité, qui prévoit l'indépendance de la Namibie.

● **Cambodge :** les Sept réclament « *le retrait prochain de toutes les troupes vietnamiennes* » et demandent « *un règlement politique du problème cambodgien, qui sera le gage de l'autodétermination pour les Cambodgiens et permettra la restauration d'un Cambodge libre et indépendant* ».

La négociation sur le Cambodge

M. Chevardnadze estime qu'il existe de « bonnes perspectives pour un règlement »

Une situation « *nouvelle* » se met en place actuellement sur la question du Cambodge, qui « *ouvre de bonnes perspectives pour un règlement* », a déclaré, le lundi 20 juin à Moscou, M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des affaires étrangères, en recevant la délégation chinoise à la 12e session des pourparlers sino-soviétiques, qui s'est tenue du 13 au 20 juin dans la capitale soviétique. L'agence *Tass*, qui rapporte ces propos, a également indiqué que les deux parties « *ont exposé en détail leurs position* », sur le Cambodge et que la 13e session se réunira en avril-mai 1989 à Pékin.

De son côté, le prince Sihanouk a confirmé, à Pékin où il séjourne brièvement avant de se rendre en Thaïlande, que lui-même et les Khmers rouges participeraient, fin juillet à Djakarta, à une conférence sur le Cambodge avec les deux autres factions cambodgiennes, notamment celle de Phnom-Penh, le Vietnam et d'autres pays concernés de la région. Toutefois, l'ancien monarque a subordonné sa participation à un gouvernement à Phnom-Penh à la présence au Cambodge d'une « *puissante* » force internationale de paix « *pour une durée d'au moins cinq ans* ».

Cependant, des combats opposent depuis quelques jours des Khmers rouges aux troupes de Phnom-Penh, à proximité de la frontière thaïlandaise. Bangkok estime que la plupart des troupes vietnamiennes se sont repliées à 30 kilomètres de la frontière thaïlandaise, en prévision d'un retrait partiel qui doit s'amorcer le 30 juin. – (*AFP, UPI.*)

Le congrès de l'association Espace culturel européen lance un appel à la mobilisation des intellectuels

LUDWIGSBURG
de notre envoyé spécial

L'Europe parviendra-t-elle à un « métissage » de ses cultures, pour reprendre la belle expression de la jeune chorégraphe française Brigitte Farges, le samedi 18 juin, lors de la cérémonie de clôture du troisième congrès de l'association Espace culturel européen, qui s'est déroulé la semaine dernière à Ludwigsburg, près de Stuttgart ?

Malgré quelques initiatives encourageantes, comme la création du programme européen Erasmus, la culture reste le parent pauvre de l'action communautaire, qui lui consacre à peine 1 % de son budget. Les gouvernements commencent tout juste à se rendre compte de la nécessité de défricher le terrain pour tenter d'harmoniser les systèmes scolaires ou les règles qui régiront demain le nouveau paysage audiovisuel européen.

« *Sans une conscience commune de son identité culturelle, l'Europe ne pourra résoudre ni ses devoirs économiques ni ses devoirs politiques* », affirmait samedi à Stuttgart l'historien allemand Rudolf von Thadden. Alors que l'on prépare sur le plan économique l'Europe sans frontières de 1993, cette conscience d'un espace culturel commun propre à l'Europe reste pourtant extrêmement confuse. Trente-cinq ans après la création du Marché commun, il est anachronique de constater que rarement dans l'histoire de la culture européenne les idées n'auront eu autant de mal à franchir les frontières de notre continent qu'à l'époque actuelle. D'où l'appel du secrétaire d'Etat français à la coopération culturelle, M. Thierry de Beaucé, et de l'écrivain italien Maria-Antonietta Macchiochi, à la mobilisation des intellectuels pour l'Europe.

Quelques-uns des thèmes abordés lors de cette conférence expliquent en partie cette difficulté : la perpétuation de la division de l'Europe entre l'Est et l'Ouest, qui contribue à couper les Européens des deux bords d'une part de leur héritage, mais aussi la revendication accrue de l'identité régionale, qui pose le problème des cultures minoritaires.

La présence à Ludwisburg d'une trentaine de jeunes créateurs, venus de la plupart des pays de la Communauté à l'invitation de l'Agence française des initiatives de la jeunesse en Europe, Eurocréation, montre pourtant qu'une chance s'ouvre à ceux qui savent profiter du nouveau champ d'action qui s'offre à eux.

H. de B.

Europe

ITALIE : la succession de M. Natta

M. Achille Occhetto nouveau secrétaire général du PCI

Dans la ligne d'Enrico Berlinguer

M. Achille Occhetto devait être élu le mardi 21 juin à Rome secrétaire général du Parti communiste italien, dont il était le numéro deux depuis déjà un an. Il succède à M. Alessandro Natta, qui avait démissionné de ses fonctions pour *« raisons de santé »* le 13 juin, un mois après le revers essuyé par le PCI aux élections administratives.

ROME
de notre correspondant

Sa moustache est désormais grisonnante, il a la cinquantaine bien sonnée et deux enfants déjà grands. Rien n'y fait pourtant. Aux yeux d'une bonne partie de l'opinion, communiste ou non, Achille Occhetto, cinquante-deux ans, le nouveau secrétaire général du PCI, demeure l'éternel jeune espoir prometteur du communisme italien.

Il prend maintenant en main les rênes du parti, seul candidat en lice adopté aussi bien par les *« sociaux-démocrates »* de Giorgio Napolitano ou de Luciano Lama que par les *« révolutionnaires »* de Pietro Ingrao, sans parler, bien sûr, du *« centre »* de cet appareil et de ses fédérations, avec leurs jeunes cadres quadragénaires formés sous la férule d'Enrico Berlinguer, le très charismatique leader dont il est, à bien des égards, l'héritier légitime.

Ce large consensus est certes plus factice que réel et les conflits entre les différentes *« âmes »* du parti ne sont pas près de s'apaiser. Achille Occhetto a néanmoins cette chance d'être le seul dirigeant ni trop jeune ni trop vieux pour exprimer le changement dans la continuité d'un PCI qui doit *rapidement évoluer* s'il veut éviter le déclin que laisse pressentir une longue série de revers électoraux.

Successeur désigné, Achille Occhetto l'est officiellement depuis tout juste un an quand, sous le coup de la défaite aux dernières législatives (une perte de plus de 3 %, et le PCI, à 26,6 %), il devint, en juin 1987, vice-secrétaire général, au côté d'Alessandro Natta. En fait, ce rôle de futur numéro un, il l'occupe déjà en prologue depuis une bonne décennie. Son nom fut déjà avancé en juin 1984 pour succéder à Enrico Berlinguer même si, à l'époque, la majorité des dirigeants du parti préférèrent un candidat de compromis et de transition comme Alessandro Natta.

Les « jeunes colonels »

Né à Turin mais élevé à Milan dans une famille cultivée travaillant dans l'édition, le jeune *« Akel »*, comme l'appellent ses proches, adhère aux Jeunesses communiste, en 1953, à dix-sept ans. Il y reste, malgré son trouble face aux événements de Hongrie et, remarqué pour ses capacités par Palmiro Togliatti, il devient, en 1962, le secrétaire général des J. C. italiennes.

C'est à cette époque qu'il connut Mikhaïl Gorbatchev alors dirigeant des Komsomols et, au fil des ans, ce lien d'amitié ne s'interrompit jamais complètement. Le jeune Occhetto était déjà alors un étrange mélange de communisme radical révolutionnaire *« mouvementiste »* et de grand pragmatisme, sinon même, comme disent ses ennemis, d'opportunisme.

Il « couvre » les nombreux trotskistes ou autres jeunes communistes incommodes qui se regroupent dans la presse des Jeunesses communistes. Mais il n'hésite pas, en 1966, lors du onzième congrès, à abandonner à leur sort ses amis de la *« gauche »* du PCI. Une volte-face qui facilite sa carrière. En 1968, pourtant, il est repris par ses passions de jeunesse. Il clame haut et fort que *« la révolution socialiste est de nouveau à l'ordre du jour en Occident »*. Une position par trop radicale dans le PCI. Un an plus tard, le jeune dirigeant prometteur est envoyé *« en périphérie »* pour prendre en main la fédération de Palerme, où il restera sept ans, menant avec pragmatisme une politique d'ouverture vis-à-vis des secteurs non corrompus de la démocratie chrétienne, véritable anticipation locale de ce que sera peu après le *« compromis historique »* d'Enrico Berlinguer.

Il regagne Rome en 1977, mais n'occupe guère de postes de tout premier plan. C'est seulement trois ans plus tard, quand le PCI retourne à l'opposition, après les années de l'union nationale, qu'Enrico Berlinguer met en avant de jeunes cadres plus radicaux, de jeunes dirigeants prompts à souligner la *« diversité »* du parti, et volontiers virulents contre les socialistes, dont Achille Occhetto est le plus évident archétype.

Cette image de *« berlinguérien de gauche »* lui restera longtemps accolée, et quand, en juin 1987, le comité central du PCI vote pour sa nomination au vice-secrétariat, quarante et un dirigeants contre cent quatre-vingt-quatorze, pour la plupart des représentants de la *« droite »* du parti, s'opposent à un tel choix, *inquiets de cette irruption sur le* devant de la scène d'un homme trop marqué dans une politique intransigeante qui avait totalement isolé le parti.

Mais, quelques mois plus tard, Achille Occhetto, avec un grand *pragmatisme, s'alliera avec ses* adversaires d'hier, les *« réformistes »*, pour une politique de *« jeu tous azimuts »* à même de remettre le PCI dans le jeu politique. Achille Occhetto a en effet le sens de la formule. Dans le privé, il a aussi le sens

de l'humour, et il s'est acquis une solide réputation d'imitateur désopilant, singeant ses amis et adversaires politiques.

Le changement de style et de génération est réel maintenant, avec son arrivée à la tête du parti. Dans le sillage du nouveau numéro un, une génération de cadres de quarante ans, les *« jeunes colonels »*, comme Massimo d'Alema, Fabio Mussi ou Pietro Fassino, sont bien décidés à prendre en main les principaux leviers de commande. Mais cela suffira-t-il à doter le PCI d'une nouvelle identité et à conjurer cette crise dont il souffre depuis maintenant cinq ans ?

Ils sont nombreux à penser, au sein et à l'extérieur du parti, qu'il serait plus urgent de déterminer d'abord une stratégie, une politique, plutôt que de changer le numéro un. Et, sur ce point, Achille Occhetto reste étonnamment discret. Il parle volontiers de *« nécessaire homogénéité de la direction, d'indispensables choix clairs et symboliques »*, de nécessité de mieux coller aux réalités. Mais il n'entre guère dans le contenu concret de ce que pourrait être la stratégie du PC pour les années 90. Il veut garder toute sa marge de manœuvre, car il sait que, *dans ce parti, les batailles se* gagnent au centre. Tout comme d'ailleurs dans la politique italienne en général.

(Intérim.)

URSS : à une semaine de la conférence du PC

Remise en cause officielle du rôle militaire de Staline lors de la dernière guerre

MOSCOU
de notre correspondant

Les mythes historiques ne se détruisent pas en un jour, mais la *Pravda* a solidement contribué, le lundi 20 juin, à démonter l'un des *plus ancrés en URSS, celui du rôle* décisif qu'aurait joué Staline dans la victoire sur l'Allemagne nazie.

Bien au-delà des intérêts de l'histoire et de la vérité, cette réfutation a une fonction politique cruciale, car, dans la bataille opposant aujourd'hui conservateurs et modernistes, les premiers s'accrochent toujours, en dernier ressort, à ce mérite fondamental qui reviendrait au Petit Père des peuples.

Mis à part de rares enragés, personne ne se hasarde plus en effet à justifier la terreur de masse. Même lorsqu'ils tentent de rallier leurs troupes par un article ou l'autre, les conservateurs prennent même au contraire soin de condamner les *« déformations »* introduites, comme on dit, par le « culte de la personnalité ». Mais c'est pour ajouter aussitôt que Staline n'en a pas moins conduit l'URSS à la victoire, qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, et que tout n'est donc pas à rejeter dans le système politique qu'il a mis en place et dont les modernistes ne cessent, eux, de déplorer que le pays ne soit toujours sorti.

S'attaquer au plus persistant des mythes staliniens, c'est ainsi s'attaquer aux conservateurs. Or, à une semaine de l'ouverture de la conférence du parti, cet assaut est d'autant plus notable qu'est parallèlement publié, cette semaine, un recueil de textes du gotha intellectuel du camp réformateur. Diffusé par les très officielles Editions du Progrès sous le titre de *Il n'y a pas d'autre voie*, ce recueil est une véritable défense et illustration de la nécessité de changements structurels, signée notamment par MM. Sakharov, Afanassiev, le recteur de l'Institut des archives, Zalyguine, rédacteur en chef de *Novy Mir*, et par Mme Zaslavskaïa, le célèbre sociologue qui fut une pionnière du gorbatchévisme avant l'heure.

Jusqu'au dernier moment, ces personnalités croisaient les doigts sans savoir si leur livre allait ou non finir par sortir. Or, non seulement il sort, mais l'un des grands quotidiens centraux, *Sovietskaïa Koultoura*, a annoncé l'événement mardi 21 juin en en publiant un extrait. Un recueil signé par d'anciens contestataires et proscrits devient ainsi, de fait, un document de la conférence qui va sans aucun doute, dès sa mise en vente, s'arracher en quelques heures.

Aux puissantes résistances que les conservateurs ont manifestées en empêchant toute réelle démocratie de jouer dans les élections de délégués vient en conséquence répondre une montée de la pression réformatrice dont M. Gorbatchev avait sans aucun doute besoin pour se placer au centre et garder le contrôle de la conférence.

« Le Triomphe et la Tragédie »

Balbutiante, mais déjà riche et complexe, une vie politique avec jeux d'alliances et messages codés se développe en URSS, et le coup porté aux conservateurs par la *Pravda* de lundi est par exemple d'une savoureuse subtilité. Car le texte publié par l'organe du comité central n'est rien d'autre qu'un extrait de la biographie de Staline commandée à un historien militaire, le général Volkogonov. Ce livre, qui a pour titre *le Triomphe et la Tragédie*, n'a pas été publié, mais on dit beaucoup dans Moscou qu'il ménagerait la chèvre et le chou en prenant soin de trouver des mérites au dictateur pour éviter une condamnation totale.

Or de deux choses l'une, ou la rumeur est fausse ou le général Volkogonov n'a pu, sur le point précis de l'impréparation à l'offensive nazie, trouver aucune circonstance atténuante à Staline. *« Il est difficile de trouver dans l'histoire mondiale un précédent où l'on ait vu l'un des deux adversaires s'affaiblir lui-même autant à la veille d'un combat mortel »*, écrit-il en particulier, avec toute l'autorité de son grade, après avoir longuement décrit la décimation de l'état-major de l'armée rouge à laquelle Staline avait procédé juste à la veille de la guerre.

Fin 1939, après ce massacre des officiers, indique le général Volkogonov, 85 % des effectifs de l'encadrement avaient moins de trente-cinq ans. Quarante mille officiers avaient été *« déblayés »*, dit-il encore en citant Vorochilov, alors commissaire du peuple à la défense et chantre servile de Staline.

Et cette autorité est également prêtée à une longue description de l'absolu refus de la vérité que Staline a opposé, jusqu'aux premiers bombardements allemands, aux rapports lui décrivant dans le détail la *préparation de l'offensive*. En somme, écrit le général Volkogonov, *« du moment qu'il n'était pas prêt à la guerre, on ne pouvait pas la lui imposer »*, et moyennant quoi il refusait de la préparer pour ne pas provoquer Hitler, dont il croira toujours plus les messages personnels que ceux des services soviétiques.

Le problème fondamental qui se pose là, estime le général Volkogonov, est celui du pouvoir personnel absolu car, dès lors que chacun avait en tête les grands procès et que le *« chef »* était par définition *« sage et irréprochable »*, personne ne pouvait plus oser proposer d'autres analyses et sonner l'alarme.

La dictature — ce qu'il fallait démontrer — ne mène pas au salut de la nation mais à sa perte.

BERNARD GUETTA.

Seize blessés dans des affrontements entre Arméniens et Azéris

Seize personnes ont été blessées, le vendredi 17 juin, lors d'affrontements entre Arméniens et Azéris dans le village de Sayat-Nova, dans la région de Massis (sud de l'Arménie soviétique), a-t-on indiqué de source officielle à Erevan, la capitale arménienne.

Un responsable du parquet a précisé à l'AFP que huit Arméniens avaient été blessés par des coups de feu et autant d'Azéris blessés par des jets de pierres ou des coups de bâton. Les vitres de nombreuses maisons ont été brisées, et la situation était encore *« assez tendue »* lundi dans la région.

Radio-Erevan a diffusé dimanche un appel au calme du président arménien, M. Grant Voskanian. *« Un groupe de jeunes irresponsables venus d'Erevan ont réussi à inciter certains habitants arméniens de la région de Massis à se livrer à des actes de violence. Il n'y a pas eu de morts »*, a-t-il affirmé, sans doute pour démentir des rumeurs qui font état de douze morts.

Ces heurts se sont produits le jour où le Soviet suprême d'Azerbaïdjan rejetait une demande de rattachement de la région azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh à la République d'Arménie. Les députés du Soviet suprême d'Arménie avaient voté mercredi à l'unanimité pour ce rattachement.

Par ailleurs, au moins une vingtaine de représentants des Tatars de Crimée ont été interpellés depuis le samedi 18 juin à Moscou, où ils avaient prévu de manifester lundi, près d'un an après leurs grandes manifestations sur la place Rouge. Celle-ci a été exceptionnellement fermée au public par la police lundi. Les autorités soviétiques avaient annoncé, le 9 juin, qu'elles ne céderaient pas à la principale revendication des Tatars, celle de la restauration d'une république autonome en Crimée. — *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

La guerre du Golfe

L'Iran n'a toujours pas reconnu officiellement la perte de Mehran

L'Iran n'avait toujours pas reconnu officiellement, le mardi 21 juin en fin de matinée, la perte de Mehran, sur le front central. L'occupation de cette bourgade, qui a changé de mains cinq fois depuis le début de la guerre et qui n'est plus habitée depuis 1986, a cependant été confirmée par des témoignages de journalistes qui se sont rendus sur les lieux de l'offensive, à l'invitation des Moudjahidines. Ils ont déclaré à l'AFP n'avoir pas remarqué de véritables traces de combat dans une ville qu'*« on leur a affirmé être Mehran »*.

Cette agglomération, complètement en ruine, était quasi déserte et seulement quelques Iraniens étaient en train de crier des slogans appelant à la *« chute de Khomeiny et à l'arrêt de la guerre »*, selon les journalistes.

Le commandant de l'armée des Moudjahidines a d'ailleurs affirmé que ses troupes ne comptaient pas demeurer longtemps dans la ville qui est située dans une cuvette pratiquement indéfendable. Selon Associated Press, l'offensive aurait permis aux Moudjahidines de prendre le contrôle des collines situées au nord et au sud de Mehran, mais ils auraient en revanche échoué devant les hauteurs stratégiques des montagnes Pochtkouk, situées à l'est de la ville.

L'Irak, qui affirme toujours n'avoir pas pris part aux combats terrestres, a annoncé avoir lancé dimanche cent vingt missions au sol et quatre cent trente-trois attaques menées par des hélicoptères de combat. — *(AFP, AP.)*

Pologne

L'épiscopat réclame le rétablissement du pluralisme syndical

Les évêques polonais et Solidarité ont appelé, le lundi 20 juin, à des réformes profondes dans le pays, au lendemain d'élections locales marquées par une faiblesse record du taux de participation (56 %).

A l'issue d'une réunion plénière tenue pendant le week-end à Bialystok (nord-est de la Pologne), les évêques catholiques ont, dans un communiqué, réclamé la liberté d'association pour tous, le rétablissement du pluralisme syndical et l'application de réformes suffisamment profondes pour surmonter la crise politique et économique. La déclaration de l'épiscopat reproche au pouvoir son manque d'audace dans le choix des réformes, qualifiées de *« timorées »* et d' *« inefficaces »*, et regrette que la population, en particulier la jeunesse, soit exclue de la gestion des affaires du pays.

« Les réformes devraient aboutir à des changements profonds et courageux dans les domaines économique, social et politique », affirment les évêques, estimant que celles qui ont été lancées jusqu'ici ne visent qu'à *« améliorer le fonctionnement de l'appareil d'Etat et du parti »*.

M. Lech Walesa, président de Solidarité, a jugé pour sa part que les résultats des élections constituaient *« le dernier signal d'alarme pour les autorités »*. Les Polonais sont *« de plus en plus convaincus de l'incapacité du pouvoir à sortir le pays de la ruine et à appliquer les réformes »*, a ajouté l'un de ses conseillers, Jacek Kuron. — *(AFP, UPI.)*

Le « samogon » qui tue...

Tout a commencé par une banale livraison de meubles. Un événement sans doute attendu de longue date, que l'instituteur du village ukrainien de Zabolotye a décidé de fêter avec l'ami ouvrier agricole qui l'avait aidé à emménager. Pour le remercier, l'instituteur a sorti une bouteille d'alcool maison, ce redoutable « samogon », comme l'appellent les Russes, qui inonde les foyers soviétiques depuis que la « loi sèche » de M. Gorbatchev a fait de la vodka une denrée rare. La pratique du « samogon » a pris une telle ampleur que le sucre est, à son tour, devenu introuvable et que le secrétaire général, Mickhaïl Gorbatchev, a été baptisé « secrétaire minéral ».

Mais l'alcool maison du maître d'école était frelaté, et l'ouvrier agricole en est mort le lendemain. L'instituteur lui-même ne se sentait pas très bien, mais, soucieux de sa réputation, a préféré se taire. Il est mort en silence un peu plus tard.

Tout ce que le village compte comme notable, est venu veiller les défunts. Pour se remonter le moral, on a sorti quelques bouteilles. Encore du « samogon », malheureusement, et sans doute de la même facture que celui qui avait empoisonné l'instituteur et son ami. Sur la centaine de convives, plus de quatre-vingts furent transportés à l'hôpital. En l'espace de trois jours, il y avait huit cadavres de plus.

Parmi les invités figuraient le président du conseil municipal, le directeur du sovkhoze local et un responsable régional de l'éducation. Moralité, tirée par l'agence Tass : *« Cet incident montre à quel point la lutte contre l'alcoolisme n'existe que sur le papier. »*

PHILIPPE DJIAN

ECHINE bouleversera encore... Cette manière unique de transmettre au plus près, au plus vif, les douleurs et les bonheurs de l'âme, les angoisses, les colères, les folies de ceux qui essaient de vivre la vie plutôt que de la subir.
PIERRE LEPAPE "LE MONDE"

Un état de disponibilité bienheureuse, d'attention à des riens, un courant d'air, une intonation, un slip de femme aperçu, une bouteille qu'on ouvre, moments vides et pleins, suspendus. Etats de grâce du négatif, si l'on peut dire, placés sur le même plan que les scènes érotiques les plus torrides (les plus aériennes aussi parce que les plus drôles).
Le narrateur est l'homme des préliminaires sexuels et du souffle coupé. Un guetteur plutôt contemplatif. Un tigre zen.
MARIANNE ALPHANT "LIBERATION"

ECHINE
roman

Ecriture méthodique, patiente et offensive, dont l'agression est tempérée et même parfois annihilée par la tendresse profonde que l'auteur porte à ses personnages.
Car Djian a compris que si un romancier n'aime pas ses personnages, personne d'autre ne les aimera ! Et quelle cruauté malicieuse de dépeindre un écrivain raté quand on est soi-même un écrivain qui a si bien réussi.
PATRICK BESSON "LE FIGARO"

L'art de Djian consiste à vous faire croire qu'il court *le monde et qu'il doit tenter personnellement d'échapper* toutes les cinq minutes à des catastrophes planétaires — ou pis psychologiques — d'amplitude huit ou neuf sur l'échelle de Richter... Tout en vous laissant percevoir que la vie est un roman d'aventures, mi-vécu, mi-rêvé, et que vous êtes en train de vous promener en tapis volant dans votre propre vie.
JACQUES ALBERTRAND "GLAMOUR"

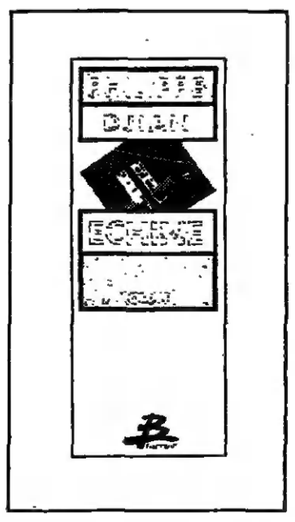

Europe

TURQUIE : chef du parti d'extrême droite

L'ex-colonel Turkhes rejette toute implication dans l'attentat contre M. Ozal

L'enquête sur la tentative d'assassinat du premier ministre turc, M. Turgut Ozal, s'orientait, le mardi 21 juin, vers la thèse d'un acte de déséquilibré. L'auteur des coups de feu, Kartal Demirag, a affirmé au cours de son audition qu'il avait agi seul. Plusieurs anciens partisans de l'ex-colonel Turkhes ont cependant, selon la presse turque, été arrêtés à Istanbul et transférés à Ankara. De passage à Paris, l'ex-colonel, qui dirige aujourd'hui le Parti du travail national turc, d'extrême droite, a catégoriquement démenti, lundi 20 juin, toute implication dans cette tentative d'assassinat.

C'est dans un appartement de type HLM de la banlieue est de Paris, à Clichy-sous-Bois, que l'ex-colonel Turkhes a répondu à la mise en cause de son parti dans la tentative d'assassinat dont a été victime M. Turgut Ozal. Le bruit avait immédiatement couru en Turquie que Demirag, avait eu un passé de militant dans l'ancien parti ultra-nationaliste et fascisant du colonel, interdit en 1980. L'attentat intervenant quelques semaines seulement après l'assassinat dans un grand hôtel d'Ankara du président de la chambre de commerce d'Istanbul et de deux de ses amis par un homme d'affaire avec lequel les victimes partageaient eux aussi un passé ultra-nationaliste, il n'en avait pas fallu davantage pour que l'on s'interroge sur une possible réactivation des milieux d'extrême droite turque.

Habillé de gris des pieds à la tête, le chef des loups gris soigne apparemment sa légende. A soixante et onze ans, l'ex-colonel, qui effectue une tournée des capitales de l'immigration turque en Europe, n'a plus aujourd'hui l'influence qu'il avait à la fin des années 70 lors de son association avec l'ancien premier ministre conservateur Suleyman Demirel, lorsque ses Loups gris semaient la terreur dans les rangs de la gauche. Incarcéré lors du coup d'Etat de 1980, puis condamné l'année dernière à une peine de prison – couverte par la détention préventive – pour incitation à la violence, l'ex-colonel Turkhes s'en est mieux tiré que certains de ses anciens partisans, condamnés à mort. Il a pu participer, avec son nouveau parti, aux élections législatives de novembre 1987, où il a obtenu 2 % des voix environ.

Le sourcil épais, tassé dans un fauteuil, l'ex-colonel répond aux questions avec le calme de ces parrains sur le retour qu'aucune impertinence ne saurait troubler. Il condamne absolument la tentative d'attentat dont a été victime le premier ministre. Il affirme qu'il est contre toute sorte d'acte de violence, qu'il est pour la démocratie. Si, dans le passé, des gens se reclamant de lui se sont livrés à des actes terroristes, c'est qu'ils ont été « *provoqués* ». « *En tant que parti*, affirme-t-il, *nous avons toujours essayé de les freiner, mais nous ne pouvions rien faire d'autre que de les exclure.* »

M. Turkhes a nié que l'auteur des coups de feu contre M. Ozal ait eu, même dans le passé, un quelconque lien avec son parti ou avec les organisations sœurs. Il impute les bruits qui ont couru sur ce point à une nouvelle tentative de le discréditer.

L'ex-colonel reconnaît qu'il conteste aujourd'hui, comme les autres partis d'opposition, la légitimité du premier ministre, dont le parti a acquis la majorité des sièges au Parlement, avec 36 % seulement des suffrages. Il l'accuse de faire trop de concessions unilatérales à M. Papandréou pour forcer un rapprochement avec la Grèce. Mais il conteste que la situation soit propice à un retour à des actions violentes. « *La démocratie devient plus mûre. Il y a plus de stabilité. Il ne peut y avoir de retour à la situation antérieure* », souligne-t-il.

H. de B.

● *TURQUIE : quatorze Kurdes* encourent la peine capitale. – Le procureur du tribunal militaire de Diyarbakir (sud-est de la Turquie) a requis, le lundi 20 juin, la peine de mort contre quatorze militants kurdes, accusés d'avoir participé à des actes terroristes dans le but de fonder un Etat kurde en Turquie. Quarante-huit personnes au total comparaissent actuellement devant le tribunal. Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), est une organisation armée kurde fondée par M. Abdullah Ocalan en 1973 à Ankara, de tendance marxiste-léniniste, active dans les provinces de l'Anatolie orientale depuis août 1984. – *(AFP.)*

Asie

CHINE : les dernières propositions du dalaï-lama

Il faut « trouver un moyen pour sortir de l'impasse »

nous déclare le chef spirituel tibétain

GENÈVE
de notre envoyé spécial

« *A mon avis, la majorité des Tibétains souhaitent se séparer de la Chine, mais il n'en est pas question pour les Chinois, et personne ne viendra au secours du Tibet. Si la situation actuelle se perpétue, cela signifiera encore davantage de souffrances et de destructions pour le peuple tibétain. La solution logique est d'essayer de trouver un moyen pour les Tibétains de sortir de l'impasse. Nous disons donc à Pékin : si nous obtenons quelque chose, une satisfaction quelconque, pourquoi ne pas rester avec vous ? Les modalités d'application restent à définir.* » Inlassablement le dalaï-lama persévère dans sa détermination de parvenir à un *modus vivendi* entre son pays et la Chine.

De passage en Suisse, le chef spirituel et temporel tibétain en exil nous a précisé, dimanche 19 juin, les propositions qu'il a présentées lors d'une visite privée au Parlement européen, à Strasbourg (*le Monde* du 17 juin). Auparavant, il en avait informé le pape au cours d'un entretien au Vatican.

La nouveauté de cette initiative est de préconiser un système d'association avec la Chine, laissant temporairement à Pékin la responsabilité de la politique étrangère et de la défense. « *Nous nous sommes un peu inspirés de la loi fondamentale prévue pour Hongkong ainsi que des offres chinoises faites à Taiwan.* »

Il admet que certains Tibétains lui reprocheront sa modération. Dans son esprit, il s'agit plutôt d'un « *accommodement* », une manière de tendre la perche à un interlocuteur qui n'aime pas perdre la face.

« *L'un des facteurs-clés de notre drame*, poursuit le dalaï-lama, *c'est l'ignorance : les Chinois ne savent rien du Tibet. Jamais depuis la fondation de notre nation, en 127 avant l'ère chrétienne, les Tibétains n'ont concédé leur souveraineté à une puissance étrangère. Ce qui s'est passé après ce que les Chinois appellent la « libération », en 1949, est l'époque la plus sombre de notre histoire. Il serait temps que les dirigeants chinois réalisent que la manière coloniale de gouverner les territoires occupés est devenue anachronique.* »

En parlant d'association, le dalaï-lama a-t-il renoncé à la pleine indépendance du Tibet ? « *Renoncer n'est pas le mot*, répond-il. *Pour nous, le Tibet a toujours été quelque chose d'autre et n'a jamais été la Chine. Mais sous certaines conditions, deux communautés différentes et séparées peuvent se joindre l'une à l'autre, d'autres peuvent se séparer pour des raisons diverses, car telle est la nature humaine ou l'histoire des hommes.* »

Tout en réaffirmant qu'il ne brigue aucun poste dans un éventuel gouvernement démocratique, il ne transige pas sur certains principes, continuant de réclamer la « *démilitarisation et la dénucléarisation du haut pays des neiges* » afin de créer « *une zone de paix et un authentique sanctuaire qui serait la plus grande réserve naturelle de la planète* ».

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE BUHRER

SRI-LANKA : un document d'Amnesty International

Des violations des droits de l'homme seraient le fait des forces indiennes

Près d'un an après la signature de l'accord de paix entre l'Inde et Sri-Lanka, « *des violations des droits de l'homme se poursuivent* » à Sri-Lanka, y compris des « *disparitions de dizaines de Cinghalais dans le sud du pays* », affirme Amnesty International dans un document publié mardi 21 juin à Londres. L'organisation humanitaire signale que des membres des Forces indiennes de maintien de la paix (IPKF) basées dans le nord et l'est du pays « *se sont rendus coupables de viols et d'autres actes de violence, ainsi que de meurtres de civils désarmés* ».

Amnesty indique qu'un rapport remis à Colombo le 1er mars 1988 rend, par ailleurs, les forces de sécurité du pays responsables de la « *disparition* » de 685 Tamouls entre 1983 et juillet 1987. « *De très nombreux prisonniers relâchés après l'amnistie de 1987 ont déclaré sous serment avoir été torturés par les forces de sécurité* », indique Amnesty. L'organisation fait également état du « *maintien en détention sans jugement de près de 650 Tamouls arrêtés en application de la loi sur la prévention du terrorisme* ».

Le gouvernement sri-lankais a aussitôt rejeté ses accusations en les qualifiant d'« *injustes* » et de « *fabriquées* ». « *L'armée indienne est une institution hautement professionnelle et agit en conformité avec un code professionnel* », a notamment déclaré, mardi, un porte-parole à Colombo. Il a toutefois ajouté qu'un certain nombre de plaintes avaient été l'objet d'enquêtes. Selon lui, la plupart se sont révélées infondées. « *Dans les cas où des accusations ont pu être prouvées, des sanctions ont été prises contre les coupables* », a-t-il affirmé.

Lundi, un homme a été tué et quatre autres blessés lundi par des soldats qui ont tiré sur des étudiants manifestant près d'une école à Dikwella, dans le sud de l'île. La manifestation était, semble-t-il, soutenue par le parti Janatha Vimukti Peramuna (JVP, Front de libération du peuple), une organisation extrémiste cinghalaise. – *(AFP.)*

Afrique

AFRIQUE DU SUD : sans leur offrir le droit de vote

Le président Botha cherche à associer des Noirs au pouvoir

Le président Pieter Botha a présenté, lundi 20 juin, au Parlement ses propositions pour la création d'une structure constitutionnelle multiraciale qui sera chargée d'étudier une formule de « *partage du pouvoir* », sans donner à la majorité noire un droit de vote égal à celui des Blancs dans un Etat unitaire. Le chef de l'Etat sud-africain a d'autre part lancé en direction de l'ANC un appel conditionnel au dialogue et dénoncé la concentration de troupes cubaines dans le sud de l'Angola.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Au cours d'un discours de politique générale prononcé, lundi 20 juin, devant le Parlement, le président Botha a évoqué la possibilité d'un conflit en Namibie avec les troupes cubaines et lancé un avertissement aux nations occidentales.

« *Si le monde persiste à ignorer la présence cubaine en Angola et à accuser l'Afrique du Sud de rester illégalement en Namibie, les résultats pourraient bien être désastreux*, a-t-il déclaré. *La Namibie pourrait devenir le champ de bataille entre nous* [Sud-Africains] *et les envahisseurs étrangers.* »

Faisant référence à la concentration de soldats de Fidel Castro à la frontière namibienne, estimés à douze mille par Pretoria, le président l'a qualifiée de « *provocatrice et inutile* » et susceptible de « *menacer la sécurité du sous-continent tout entier* ». « *Une menace sur le flanc de l'Afrique du sud* », a-t-il précisé, se demandant si l'Angola avait « *un quelconque contrôle sur les 50 000 soldats étrangers se trouvant sur son sol* ». Pour M. Botha, ce déploiement « *est en contradiction directe avec la recherche de solutions pacifiques aux problèmes du Sud-Ouest de l'Afrique.* »

Appel à l'ANC

Il a annoncé que « *les précautions nécessaires avaient été prises* » et a demandé « *de façon urgente aux pays africains et aux nations occidentales de se joindre à l'Afrique du Sud dans un effort commun pour se débarrasser de toutes les troupes étrangères d'Afrique australe* ». « *Quand elles seront parties, la situation globale dans la région s'améliorera* », a-t-il conclu. Le chef de l'Etat s'est néanmoins déclaré prêt à poursuivre les négociations avec l'Angola. Après Londres les 3 et 4 mai et Brazzaville le 13 mai, des pourparlers préliminaires prévus pour trois jours auraient lieu à partir de vendredi 24 juin au Caire. Nul doute que la question de l'avancée cubaine au sud-ouest de l'Angola sera au centre des débats. Le ministre de la défense, le général Magnus Malan, et le chef d'état-major de l'armée, le général Jannie Gerdenhyus, feront partie de la délégation sud-africaine.

Au cours de la même intervention, le chef de l'Etat a de nouveau offert aux membres de l'ANC (Congrès national africain) de revenir au pays et de participer « *à la recherche pacifique de solutions* ». « *Si l'ANC désire nous parler*, a ajouté M. Botha, *il doit rendre les armes, cesser ses actes de terrorisme, ne plus faire exploser de bombes..., arrêter le meurtre brutal et la mutilation du peuple des townships noirs et couper ses liens avec le communisme international.* » « *Si vous prouvez votre sincérité*, a-t-il lancé, *vous verrez que l'attitude du gouvernement est raisonnable.* »

L'appel s'adresse autant à ceux qui sont en prison qu'à ceux qui ont quitté le pays « *pour quelque raison que ce soit* ». L'invitation conditionnelle au dialogue est proposée alors que le Parlement doit examiner à partir de ce mardi 21 juin un projet de loi visant à établir un conseil national, une structure dont le principal objectif est de rechercher une formule constitutionnelle permettant d'associer les Noirs au « *pouvoir central* ».

L'idée avait été lancée par M. Botha en janvier 1986. Il s'agira d'un conseil de réflexion qui devra comporter au minimum 46 membres et au maximum 59, parmi lesquels 30 représentants de la communauté noire. Outre les six chefs des homelands (bantoustans) autonomes, y figureraient, pour la première fois, neuf élus issus de 1 810 conseillers noirs qui doivent être désignés lors du scrutin municipal du 26 octobre prochain, ainsi qu'un certain nombre d'autres « leaders » nommés par le chef de l'Etat.

Enfin, M. Botha a réaffirmé qu'il était en faveur de la désignation de ministres noirs qui seraient chargés de gérer les « *affaires de leur propre communauté* ». Une idée qu'il avait déjà émise au mois d'avril dernier et qui fait partie du « *partage du pouvoir* » prôné par le gouvernement.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Amériques

Le coup d'Etat en Haïti

Le général Namphy dissout le Parlement et forme un gouvernement militaire

Port-au-Prince. – Le général Henri Namphy, qui s'est autoproclamé président d'Haïti, a dissous, le lundi 20 juin, le Parlement haïtien (Sénat et Chambre des députés), moins de vingt-quatre heures après le coup d'Etat contre le président Leslie Manigat. Il a formé un gouvernement composé exclusivement de militaires. Le général a une nouvelle fois justifié son action en accusant M. Manigat d'avoir « *trahi la Constitution* » et de s'être engagé « *dans la voie conduisant à la dictature* ». Le président déchu a été conduit à l'aéroport militaire de Port-au-Prince pour un exil dans la République dominicaine voisine.

Ces événements ont été accueillis dans l'île dans une atmosphère d'indifférence générale. Aucune manifestation populaire n'a été signalée, et seule l'armée a acclamé, lundi matin, au Palais national le général Namphy entouré de sa *femme et de sa fille*. Des télégrammes de soutien émanant de civils ou de militaires sont régulièrement lus à la télévision. La classe politique haïtienne, de la droite aux communistes, s'est, pour l'instant, abstenue de tout commentaire.

Les communications avec l'extérieur ont, par ailleurs, été pratiquement interrompues toute la journée de lundi. Aucune liaison téléphonique internationale n'était possible, et l'aéroport de Port-au-Prince a été fermé. Les principales compagnies aériennes américaines ont, pour l'instant, annulé leurs vols à destination d'Haïti. Dans la capitale, les transports en commun recommencent pourtant à fonctionner, mais la plupart des magasins restent fermés. Devant le Palais national, deux blindés légers de la garde présidentielle et deux canons antiaériens sont toujours en place sur la pelouse.

Le siège du parti de M. Manigat, le Rassemblement des démocrates-sociaux progressistes (RDNP), situé à l'est de la ville, a été totalement saccagé et est actuellement sous surveillance militaire. L'armée garde un total contrôle de la situation et semble avoir préservé son unité. Le colonel Jean-Claude Paul, qui passait pour un des fidèles du président déchu, et le colonel Gousse, désigné par M. Manigat pour remplacer le général Namphy, sont ainsi apparus aux côtés de ce dernier – comme la plupart des militaires haut gradés – lors de l'annonce de la formation du gouvernement militaire. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Condamnations unanimes parfois embarrassées

Le retour au pouvoir du général Namphy à la suite d'un coup d'Etat fait l'objet d'une réprobation unanime dans les principales capitales.

A Paris le ministère des affaires étrangères a condamné, dans un communiqué rendu public, lundi 20 juin, « *l'action de force qui vient d'avoir lieu en Haïti* » estimant qu'il s'agit d'un « *nouveau coup porté à la démocratie* ». « *La France*, souligne le communiqué, *soutient les aspirations du peuple haïtien à la paix civile et à une démocratie véritable.* »

Les événements d'Haïti, qui se sont déroulés au moment même où les sept chefs d'Etat des grandes puissances occidentales étaient réunis à Toronto, ont bien évidemment fait l'objet de discussions en marge du sommet. Des hauts fonctionnaires canadiens ont déclaré que le gouvernement d'Ottawa « *déplorait* » le renversement du « *gouvernement civil* ». « *Le Canada, qui a toujours eu de sérieuses réserves sur le processus ayant porté au pouvoir M. Leslie Manigat* », soutient l'établissement d'une « *véritable démocratie* » dans ce pays, ont ajouté les hauts fonctionnaires.

A Washington la porte-parole du département d'Etat, Mme Phyllis Oakley, a déclaré que le gouvernement américain « *condamnait fermement ce grave coup porté aux espoirs de démocratie* », en ajoutant que les Etats-Unis continueraient à rechercher « *la mise en route d'une transition crédible vers un gouvernement démocratique dirigé par des civils* ». Mais les déclarations américaines ne sont pas exemptes d'ambiguïté. Washington n'avait en effet pas rétabli l'aide gouvernementale à Port-au-Prince, suspendue après l'échec des élections de novembre, et n'accordait qu'une aide humanitaire, au travers d'organisations non gouvernementales. Cette union reste inchangée, a indiqué Mme Oakley.

Les déclarations successives des responsables de la politique américaine depuis le coup de force montrent en effet qu'ils n'étaient pas particulièrement satisfaits que le président Manigat ait engagé une épreuve de force avec l'armée en s'appuyant sur un officier supérieur, le colonel Jean-Claude Paul, inculpé à Miami pour trafic de drogue. Le secrétaire d'Etat Georges Shultz avait par exemple déclaré : « *Il est possible que le colonel Paul ait connu une sorte de revers. Si cela est le cas, c'est probablement une bonne chose.* »

Selon un responsable de la Maison Blanche, les Etats-Unis devraient consulter prochainement leurs alliés canadiens et français à propos de la nouvelle situation en Haïti. L'ancien président vénézuélien Carlos Andres Perez a, pour sa part, demandé lundi « *une action urgente de l'Organisation des Etats américains* » (OEA) afin d'empêcher la destitution du président Manigat. A Moscou, la *Pravda* écrit que le putsch brise les espoirs des Haïtiens de connaître des jours meilleurs après la période Duvallier – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Le président déchu exilé en République dominicaine

SAINT-DOMINGUE
correspondance

Le président haïtien Leslie Manigat est arrivé, le lundi 20 juin, en début d'après-midi à Saint-Domingue à bord d'un avion des forces aériennes d'Haïti. L'air fatigué, l'ex-président n'était accompagné que de son épouse et de sa fille cadette. Déjouant l'attente des journalistes dominicains rassemblés à l'aéroport international de Saint-Domingue, l'appareil s'est posé sur la base militaire de San Isidro, à une vingtaine de kilomètres à l'est de la capitale. La famille Manigat a immédiatement gagné un des grands hôtels de Saint-Domingue à bord d'une limousine noire.

Etroitement protégé par le service de sécurité dominicain, le président haïtien s'est accordé plusieurs heures de repos avant de recevoir dans la soirée plusieurs personnalités politiques dominicaines, dont José Francisco Pena Gomez, président du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, membre de l'Internationale socialiste).

« *Même si nous n'étions pas d'accord avec la manière dont il a été élu, nous devons à présent appuyer Manigat pour rétablir la démocratie en Haïti* », a déclaré M. Pena Gomez à l'issue de son entretien. Selon plusieurs visiteurs, Leslie Manigat avait « *bon moral* » mais son épouse, Mirlande, semblait davantage affectée par les dramatiques événements des dernières vingt-quatre heures. Le président déchu, qui devait donner une conférence de presse mardi matin, a confié au directeur de l'hôtel que le sort de ses parents restés en Haïti le préoccupait.

La République dominicaine ne devrait être qu'une étape de courte durée dans le nouvel exil de Leslie Manigat. Selon des informations non confirmées, l'ancien président s'envolerait prochainement pour le Venezuela, où il a vécu plusieurs années en exil. Le gouvernement dominicain n'a, jusqu'à présent, pas réagi officiellement au coup d'Etat militaire organisé par le général Henri Namphy.

JEAN-MICHEL CAROIT.

TUNISIE

Deux statues de M. Bourguiba déboulonnées à Kairouan

Tunis. – Deux statues de l'ex-président Bourguiba ont été déboulonnées à Kairouan dans la nuit du 11 au 12 juin par décision des autorités municipales, et l'avenue Bourguiba a été rebaptisée avenue du 7-Novembre, jour de la destitution du « Combattant suprême ».

C'est la première fois depuis que M. Bourguiba a été écarté du pouvoir pour sénilité le 7 novembre 1987 par le président Zine Ben Ali que de telles initiatives sont signalées.

Interrogé au téléphone, un habitant de Kairouan a déclaré que la statue équestre géante de l'ex-président, place de l'Indépendance, ainsi que le buste qui trônait au milieu du square Bourguiba, avaient été remplacés par des bouquets de fleurs.

L'ex-président Bourguiba, quatre-vingt-quatre ans, vit aujourd'hui en résidence surveillée au Mornag, à une vingtaine de kilomètres de Tunis, où ses proches sont autorisés à lui rendre visite. – *(Reuter.)*

[Notre correspondant à Tunis, Michel Deuré, nous indique que, dans son édition du mardi 21 juin, le quotidien indépendant *As Sabah* fait état de la disparition des statues de M. Bourguiba non seulement à Kairouan, mais aussi à Gabès. Selon ce journal, qui fait état de déclarations des autorités, d'autres statues vont être enlevées dans d'autres villes.]

4°7 D'ALCOOL. AYEZ SOIF DE MODERATION.

L'ultimatum

INVITÉ de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le lundi 20 juin, M. Valéry Giscard d'Estaing a poussé jusqu'à l'extrême son discours unitaire. L'homme qui, président de la République, voulait rassembler *« deux Français sur trois »* aspire maintenant à former un gouvernement d'union nationale qui réunirait une moitié de socialistes et une moitié de ministres de droite.

En formulant pareille proposition, M. Giscard d'Estaing ne prenait pas grand risque de déplaire aux Français, qui, traditionnellement, les affrontements électoraux passés, rêvent d'unité. En revanche, il ne pouvait que provoquer la stupéfaction dans les milieux politiques.

A gauche, M. Claude Estier, sénateur socialiste, juge que cette idée n'est *« pas très sérieuse »*. Il n'est pas question, remarque-t-il, *« de faire cohabiter dans un même gouvernement ceux qui ont gagné les élections et ceux qui les ont perdues »*. M. Jack Lang partage l'état d'esprit unitaire de M. Giscard d'Estaing, mais remarque que le rassemblement des Français autour de quelques objectifs prioritaires peut être réalisé par un gouvernement... minoritaire. A droite, M. Bruno Durieux, député barriste du Nord, estime que le schéma de l'ancien président est *« très sympathique »*. Mais il ajoute aussitôt qu'il s'agit là d'une *« idée de conte de fée »*.

Avant de rassembler la France, M. Giscard d'Estaing songe à rassembler d'abord l'UDF en évitant de jeter l'anathème sur les centristes, puis l'opposition tout entière en profitant du retrait momentané des vaincus de l'élection présidentielle, MM. Chirac et Barre.

L'attitude de l'ancien président à l'égard du centre permet en fait de mieux cerner sa démarche. Il s'efforce en effet de disqualifier le discours d'union des centristes — M. Méhaignerie, quelques heures avant M. Giscard d'Estaing, a plaidé pour une large coalition gouvernementale, lui aussi pour un temps limité et sur un objectif précis, l'Europe — pour imposer le sien. Mais derrière les mots, qui en bonne logique devraient lui valoir l'adhésion de l'opinion, M. Giscard d'Estaing s'adresse en fait au seul président de la République et lui tient un langage brutal : soit vous me choisissez comme partenaire de l'ouverture, soit vous serez contraint à de nouvelles élections législatives par le chef de l'opposition que je suis.

A « L'heure de vérité » d'Antenne 2

M. Valéry Giscard d'Estaing prône un gouvernement PS-URC

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui était, le lundi 20 juin, l'invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, a estimé que, à travers les votes des mois d'avril, mai et juin, les Français ont voulu délivrer un seul et même message : *« Comment réaliser la vraie ouverture ? Comment peut-on obliger le milieu politique, qui ne veut pas la faire, à la faire ? »* A ses yeux, la réélection de M. Mitterrand s'explique par la volonté de rassemblement affichée par le président sortant, mais celui-ci a commis l'erreur, selon M. Giscard d'Estaing, de prononcer une dissolution *« trop rapide »*, si bien, assure-t-il, que *« les Français ont mis à égalité les deux partis du gouvernement en France, c'est-à-dire le PS et l'URC »*, l'URC étant, selon lui, une *« structure de gouvernement »*. *« Nous ne voulons pas vous donner tous les pouvoirs et nous voulons que les deux moitiés de la France soient à égalité pour travailler ensemble »*, telle est, selon l'ancien président, la volonté des Français.

M. Giscard d'Estaing a d'autre part *« regretté »* la constitution du groupe de l'Union du centre et a reproché à ses promoteurs de *« diviser »* l'UDF. Sans aller, comme l'avait fait M. Léotard, jusqu'à demander l'exclusion du CDS de l'UDF, il a indiqué : *« Le CDS continue à participer au mouvement, mais il lui pose un problème. Les députés CDS vont avoir un choix à faire. Vont-ils faire le même choix que nous ? Dans ce cas-là, leur positionnement devient quelque chose de technique... S'ils font un autre choix politique, cela sera un vrai problème sur lequel l'UDF se prononcera... Je crois que dans notre électorat, il y a un attachement très profond à l'union. Puisqu'il y a une prime à l'union, il faut maintenir l'union. »*

L'éloge de l'accord de Marseille

M. Giscard d'Estaing a d'autre part affirmé qu'il accepte d'être élu, le 30 juin prochain, président de l'UDF par le conseil national de la confédération, et qu'il se donnera à cette occasion une triple mission : *« Maintenir l'unité de l'UDF, maintenir sa diversité, affirmer le positionnement de l'UDF au centre. »*

S'exprimant ensuite longuement sur l'ouverture, M. Giscard d'Estaing a une nouvelle fois distingué la *« petite ouverture »*, celle de M. Mitterrand, qu'il condamne car elle est en fait une demande de ralliement, de la *« grande »*, celle qu'il propose et qu'il définit ainsi : *« L'ouverture, selon les Français, ce qu'ils ont voulu, au travers de l'élection de François Mitterrand, au travers du succès de l'URC du premier tour, au travers de l'égalité des deux partis, c'est quoi ?... C'est la constitution d'un gouvernement composé moitié de socialistes et moitié de membres de l'URC pour préparer l'entrée de la France en Europe... Voilà ce qu'ils appellent l'ouverture... Pour eux, c'est tout à fait simple : un gouvernement moitié-moitié, socialiste et URC, pour une durée déterminée, d'ici à 1992, avec un objectif précis : préparer l'entrée de la France en Europe. »*

Si ce schéma ne voyait pas le jour, M. Giscard d'Estaing estime que de nouvelles élections devraient être organisées. Il a expliqué : *« L'année prochaine — on ne peut dissoudre que dans un an, à partir du milieu de 1989 — vous aurez la commémoration du bicentenaire de la Révolution, et toute la presse mondiale regardera la France ; vous aurez le sommet des pays industrialisés à Paris et la présidence de la Communauté par la France du 1er juillet au 31 décembre 1989. Va-t-on avoir en plus une crise politique et des élections ? »*

M. Giscard d'Estaing est donc convaincu que, si l'union qu'il propose est refusée par M. Mitterrand, la France aura *« un gouvernement de minorité socialiste fragile »*, cette fragilité conduisant à brève échéance à de nouvelles élections. Il a rappelé à l'intention des députés centristes qui seraient tentés de soutenir M. Rocard qu'ils ont été élus sur le thème *« Ne donnons pas une majorité au PS »*, et qu'ils seraient donc sanctionnés par leurs électeurs.

Enfin, invité à choisir entre un candidat socialiste et un candidat du Front national lors d'une élection législative, M. Giscard d'Estaing a refusé de répondre, avant de faire l'éloge de l'accord de Marseille, qui a eu pour effet, selon lui, d'éviter l'élection de députés du Front national dans cette ville.

Reprendre la direction de la droite

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING est un adepte du trampoline. Il a appris depuis longtemps à rebondir. Rejeté dans les cordes de la droite par la volonté des responsables du CDS d'occuper les terres de la transhumance du centre, délaissé depuis le second tour des élections législatives par l'Elysée qui lui préfère comme partenaire privilégié de l'ouverture M. Raymond Barre, l'ancien président de la République a profité de son passage, le lundi 20 juin, à « L'heure de vérité » pour mener de front une double et spectaculaire contre-offensive.

Ainsi est-il prouvé, s'il en était besoin, que M. Giscard d'Estaing, pour reprendre une formule qui lui est chère, n'a nullement l'intention d'assister impuissant à la victoire de ses idées.

Première idée : l'union obligatoire de l'opposition. Inventeur de l'URC, il tient à la pérennité de ce sigle. Il est favorable à la création d'une structure de liaison permanente entre l'UDF et le RPR, et ne rejette pas *a priori* le principe de base édicté par M. Edouard Balladur de candidatures uniques pour toutes les prochaines échéances électorales. *« Si l'URC arrive à s'organiser sans se caporaliser, je pense*, a-t-il souligné, *que notre courant devra normalement gagner les prochaines élections. »*

En acceptant de succéder, la semaine prochaine, à M. Jean Lecanuet à la présidence de l'UDF, il confirme que son intention est bien de s'assurer la direction de l'opposition nouvelle. Mais, sur ce terrain, l'ancien président peut avoir la tache moins aisée qu'il ne l'escompte. S'il peut vouloir tirer parti des turbulences qui secouent le RPR, il n'est pas du tout certain que les anciens comme les modernes de ce mouvement l'acceptent comme chef de file.

Deuxième idée : la prééminence du centre. *« Si on veut être au centre, il faut s'y tenir »*, disait-il le soir de l'élection présidentielle. M. Giscard d'Estaing donne plutôt le sentiment de s'y accrocher. Le « libéralisme » ne semble plus être de mise. Tout le monde est, a été ou sera centriste, professe-t-il. Il a tenté une nouvelle fois de s'attirer les bonnes grâces du CDS en refusant, au contraire de ce qu'avaient fait les léotardiens et les radicaux de l'UDF, de clouer ses dirigeants au pilori. Toutes les colères de ces derniers jours ne sont, à ses yeux, qu'« irritations » que son élection à la présidence de l'UDF, pense-t-il, aura tôt fait d'éclipser.

Il n'est pas sûr, toutefois, que les centristes de M. Méhaignerie acceptent cette conception unanimiste de l'UDF. La présence aux Heptaèdes de MM. Léotard, Madelin, d'Ornano et... du patron du Figaro-Magazine, M. Louis Pauwels — le seul centriste invité étant le député du Bas-Rhin, M. Jean-Marie Caro, en désaccord avec la direction du CDS — montrait à tout le moins un décalage entre la pratique et le discours.

Court-circuiter M. Barre

Troisième idée enfin : faire travailler ensemble les deux moitiés de la France. C'est sur ce point que l'intervention de M. Giscard d'Estaing s'est révélée la plus spectaculaire, car la plus inattendue. Quelques heures après M. Méhaignerie, M. Giscard d'Estaing a ainsi à son tour avancé l'idée d'un gouvernement d'union nationale que M. Lecanuet avait été pratiquement le seul à souhaiter publiquement, dès le soir du second tour des élections législatives.

M. Giscard d'Estaing propose un gouvernement composé pour moitié de socialistes, pour moitié d'hommes de l'URC. Gouvernant, pour une durée de trois ans, sur des objectifs précis fixés *« au grand jour »*. Dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, on fait valoir que ce projet est une *« vieille idée »* dont il avait à plusieurs reprises entretenu M. Mitterrand avant l'élection présidentielle. A partir du moment, explique-t-on encore, où M. Mitterrand est revenu sur sa promesse secrète de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale, M. Giscard d'Estaing a considéré que cet accord tacite a été rompu. Depuis, il s'était contenté de naviguer adroitement entre les deux concepts de l'*« opposition constructive »* et du *« soutien sans participation »*.

En passant subitement de l'opposition constructive au gouvernement constructif M. Giscard d'Estaing a, de toute évidence, le désir de couper l'herbe sous le pied de M. Méhaignerie et de court-circuiter dans les meilleurs délais M. Barre. Cette prise de position va également secouer toute l'UDF et provoquer une nouvelle répartition des rôles. Un gouvernement de coalition ? Les centristes sont pour Mme Simone Veil également, mais que vont penser à présent les léotardiens qui, hier encore, dénonçaient l'*« esperanto social-démocrate »* que les socialistes rêvent d'imposer selon eux au pays. Mais surtout alors que la proposition de M. Méhaignerie relève d'une politique de « main tendue », l'initiative de M. Giscard d'Estaing s'apparente, elle, plutôt à un ultimatum en direction de l'Elysée, pour qu'il soit clair que M. Mitterrand ne pourra impunément agir en ignorant son prédécesseur.

C'est très précisément le message que M. Giscard d'Estaing a transmis à l'Elysée dès vendredi, via M. Jacques Delors. Mine de rien, M. Giscard d'Estaing a donc choisi en réalité de tendre la corde entre l'Elysée et l'Assemblée nationale. Il n'est pas sûr que M. Mitterrand soit homme à accepter ce genre de menace...

DANIEL CARTON.

M. Méhaignerie n'exclut pas « un gouvernement de large union »

Invité, le lundi 21 juin, de l'émission « Face au public », sur France-Inter, M. Pierre Méhaignerie n'a pas exclu, *« en se plaçant dans une perspective d'avenir »*, l'hypothèse *« d'un gouvernement de large union »* qui rassemble *« une grande partie des hommes politiques sur un contrat de trois ans »*. Soulignant à maintes reprises que le CDS n'avait pas *« vocation à devenir la roue de secours du Parti socialiste »* mais qu'il avait plutôt *« vocation à déporter l'axe de la vie politique au centre et pas à l'intérieur du PS »*, l'ancien ministre centriste a fourni les explications suivantes : *« Si M. Mitterrand décidait, dans un an ou dans huit mois, de proposer une très large union sur un contrat, sur un contenu, avec des attitudes qui changent par rapport à aujourd'hui, parce que les attitudes, c'est le respect d'autrui, de ses convictions, de sa personnalité, à ce moment-là, nous aurions à voir* [...].

» Les chances d'un gouvernement d'union existent, sur un contrat de trois ans, mais il y a aussi des risques.

» Ces deux risques sont le risque de l'immobilisme et le risque de la remontée des extrêmes.

» Le débat est ouvert, ne fermons pas, aujourd'hui, le débat, ne soyons pas dans l'opposition comme dans la majorité des staliniens, des gens qui refusent toute évolution, toute adaptation. » M. Méhaignerie a nié que le CDS ait l'intention de passer, seul une alliance avec les socialistes : *« Non, je ne reconnais pas les inquiétudes de mes partenaires du Parti républicain, parce que je leur ai toujours dit, et ils le savent, que cette démarche, le CDS seul ne la fera pas car, à ce moment-là, il serait une roue de secours ; ce n'est ni mon intérêt ni notre vocation. »*

Le président du CDS a estimé que toutes les menaces proférées par ses partenaires de l'UDF n'étaient que *« une tempête dans un verre d'eau »*, soulignant que, pour sa part, il appartenait à *« une double communauté »*, celle de l'UDF et celle de l'URC, et qu'il en acceptait par conséquent la *« la discipline »*. Enfin, M. Méhaignerie n'a pas formellement rejeté l'hypothèse de l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de l'UDF. Il attend pour l'instant la décision de M. Jean Lecanuet, tout en prévenant le risque de repartir prématurément dans une compétition présidentielle :

« J'ai apprécié les propos de M. Giscard d'Estaing depuis quelques mois. J'ai dit aussi que j'avais regretté qu'il n'ait pas soutenu Raymond Barre [...]. *Ce que je ressens aujourd'hui, c'est que MM. Barre, Giscard d'Estaing ou Chirac ont un rôle important à jouer, mais en même temps je ne voudrais pas aujourd'hui que des responsabilités confiées aux uns et aux autres aient quelque relations avec la future présidentielle, parce que, sortant de plusieurs élections, les Français en ont marre et veulent qu'on aborde les problèmes, non pas en fonction des hommes, mais en fonction des solutions à apporter à leurs problèmes. »*

"LES FUSTERIES"
OU L'ART
DE TIRER LES FICELLES !

Emilie Valantin et l'équipe du Théâtre du Fust à Montélimar imaginent et réalisent des spectacles de marionnettes, "en réel" ou filmés : personnages, décors, éclairages, etc.
Avec un tout petit budget global de 900 000 F pour 1987, le Théâtre du Fust a réussi à séduire FR3 pour le tournage de "Gayant", un film de 58 minutes !
Sans compter 4 autres séquences de 50 mn, les "Fusteries", et des projets plein la tête pour un 21e siècle sans frontières.
EMILIE VALANTIN

LA DRÔME VOUS REUSSIT

PROPOS ET DÉBATS

M. Stasi

Conditions

Dans un entretien publié, le mardi 21 juin, par *le Quotidien de Paris*, M. Bernard Stasi déclare notamment, à propos des critiques suscitées, au sein de l'UDF, par la constitution du groupe parlementaire de l'Union du centre : *« Le comportement frénétique de certains de ceux qui vocifèrent aujourd'hui contre nous nous confirme dans le bien-fondé de notre décision de prendre un peu de distance.* (...) *Je suis seulement tenté de dire à ceux qui paraissent si catastrophés de notre départ que s'ils tenaient tellement à nous il fallait qu'ils nous écoutent davantage auparavant et tiennent davantage compte de notre sensibilité. »*

Evoquant les relations des centristes et des socialistes, M. Stasi ajoute : *« Je n'irai pas dans un gouvernement socialiste. Mais je ne dis pas qu'un jour je ne participerai pas à un gouvernement de large union, où les centristes ne seront pas seulement une force d'appoint. Je ne gouvernerai jamais avec les communistes et le Front national, ça c'est sûr ! Mais avec des socialistes, cela dépend des conditions, dans quel rapport de force et pour quoi faire. En revanche, s'il s'agissait de préparer l'échéance de 1992 dans un gouvernement de large union comprenant des socialistes et des centristes, je ne dirai pas à l'avance que le CDS n'y participera pas. »*

Mme Bouchardeau

Langue de bois

Mme Huguette Bouchardeau, réélue député (apparentée PS) du Doubs, le 12 juin, nous a déclaré, au sujet de l'article de M. Lionel Jospin dans *le Monde* du 21 juin : *« Nous sommes un certain nombre de personnalités qui avons cru pouvoir soutenir la majorité présidentielle sans, forcément, accepter d'entrer dans le parti grand frère. Nous continuerons à chercher les voies d'une indépendance, qui nous paraît être le gage de l'ouverture. Quand les seuls partis dictent la doctrine, la langue de bois n'est pas loin. La méthode de dialogue que le premier ministre a employée jusqu'ici — à propos de la Nouvelle-Calédonie en particulier — nous paraît plus conforme au « gouverner mieux » que le seul souci de faire grandir l'appareil, si indispensable soit-il, que représente le PS. »*

M. Joxe

Droite minoritaire

« Lorsque Laurent Fabius prendra ses fonctions de président de l'Assemblée nationale, tout le monde comprendra que la droite est minoritaire à l'Assemblée », a déclaré M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, le mardi 20 juin, sur France-Inter. Pour M. Joxe, lorsque les députés examineront le projet de revenu minimum social garanti, *« en dehors des socialistes, des communistes et d'autres députés, qui se réclament du centrisme »*, voteront ce texte. *« On s'apercevra, alors*, a-t-il dit, *que la majorité parlementaire est plus large. »*

Interrogé sur l'hypothèse d'un contrat de gouvernement entre socialistes et centristes, M. Joxe a affirmé que *« ce serait un contrat léonin entre le groupe socialiste, qui représente presque la majorité absolue, et un groupe centriste, dont on ne connaît pas encore le nombre de membres »*. *« Avant de passer contrat, il faut, d'abord, exister »*, a souligné le ministre de l'intérieur.

M. Queyranne

Au pied du mur

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a déclaré, le lundi 20 juin, que les centristes se sont *« émancipés de la droite dure »* sur un plan *« formel »*, en constituant un groupe, mais qu'*« il reste, maintenant, à savoir comment ils se comporteront sur le fond, c'est-à-dire sur les sujets concrets que le Parlement sera appelé à examiner »*. Selon M. Queyranne, *« les centristes seront au pied du mur : on verra s'ils souhaitent voter des dispositions qui vont dans le sens de la reprise du dialogue en Nouvelle-Calédonie, de la solidarité et du refus des exclusions.*

M. Durafour

Dérive droitière

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a commenté, le lundi 20 juin, son exclusion du Parti radical valoisien. Au cours d'une conférence de presse, M. Durafour a souligné le côté *« remarquablement clandestin de l'opération... le principal intéressé n'a été ni invité, ni entendu »*, et a dénoncé *« la dérive droitière, l'alignement de la direction actuelle du Parti radical sur le RPR et le PR »*. Après avoir rappelé *« les hésitations et les retournements de M. Rossinot qui a été successivement barriste, chiraquien, puis de nouveau barriste et un temps anti-Front national pour cautionner enfin les accords de Marseille »*, M. Durafour a expliqué que son exclusion coïncide avec la condamnation très sévère de M. Rossinot de l'attitude du CDS créant un groupe autonome à l'Assemblée.

M. Millon

Un rêve

M. Charles Millon, député (UDF-PR) de l'Ain, proche de M. Raymond Barre, a affirmé, le mardi 21 juin sur RMC, que la proposition de M. Valéry Giscard d'Estaing sur la composition d'un gouvernement composé par moitiés de membres de l'URC et de socialistes *« se fait l'écho d'un vieux rêve français »*. Mais cette suggestion faite, la veille sur Antenne 2, par l'ancien président de la République, *« n'est encore*, selon lui, *qu'un rêve, les conditions ne lui paraissant pas encore réunies »* pour le réaliser.

M. Henry Berger (RPR) élu président du conseil général de la Côte-d'Or

M. Henry Berger (RPR), maire et conseiller général de Fontaine-Française (Côte-d'Or), a été élu, le lundi 20 juin, président de l'assemblée départementale de la Côte-d'Or, en remplacement de M. Robert Poujade (RPR).

Réélu député dans la 1re circonscription, M. Poujade, également maire de Dijon, a choisi de se démettre de son mandat de conseiller général afin de se plier à la loi du 30 décembre 1985. Souhaitant éviter une vacance de son siège qui aurait différé l'élection de son successeur, M. Poujade avait dans un premier temps abandonné sa fonction de président de l'assemblée départementale, qu'il occupait depuis 1982.

Après l'élection de M. Berger, il s'est démis de son mandat de conseiller général de Dijon VI.

[Né le 21 avril 1920 à Rivière-les-Fossés (Haute-Marne), M. Henry Berger a participé à la résistance dans les maquis du Vercors et de Sologne. Médecin, il est conseiller municipal (depuis 1956), puis maire (depuis 1959) de Fontaine-Française (Côte-d'Or). Il représente également ce canton depuis 1958 au conseil général, dont il est le premier vice-président depuis 1982. Elu, en 1962, député UNR de la 2e circonscription de la Côte-d'Or (Dijon nord et est), il siège sans interruption à l'Assemblée nationale jusqu'en juin 1981, où il est battu par M. Hervé Vouillot (PS). Vice-président de la commission des affaires sociales du Palais-Bourbon depuis 1967, il en occupe la présidence de 1972 à 1981. En mars 1986, il est élu conseiller régional de Bourgogne.]

هكذا من الاصل

Politique

Irrégularités dans la onzième circonscription du Val-de-Marne

Les adversaires de M. Marchais envisagent de saisir le Conseil constitutionnel

« Je savais que c'était folklorique, mais je ne me doutais pas de l'ampleur du folklore. » Cette formule d'un observateur privilégié des dernières élections législatives dans le Val-de-Marne résume, à sa manière, le climat et les anomalies qui semblent avoir prévalu à l'occasion des deux tours de scrutin dans ce département de la banlieue parisienne. Les sujets d'étonnement, pour ne pas dire les soupçons, concernent la onzième circonscription. M. Georges Marchais y a été réélu, au second tour, face à M. Serge Dubreuil (RPR). Le secrétaire général du PCF avait *devancé*, au premier tour, son concurrent socialiste, M. Pierre Zemor, de 4 344 voix.

On prête l'intention aux deux adversaires malheureux du dirigeant communiste de déposer des recours devant le Conseil constitutionnel pour obtenir l'annulation du résultat. Dès après le premier tour, M. Zemor, rocardien, avait déclaré qu'il se retirait, non devant M. Marchais, mais *« devant la fraude »*. Selon son entourage, celle-ci pourrait avoir porté, le 5 juin, sur un nombre de voix supérieur à trois mille. Un ensemble de témoignages, ainsi que des observations directes des cahiers d'émargement et des feuilles de dépouillement font apparaître des anomalies dans le déroulement du scrutin.

La commune de Villejuif paraît occuper une place tout à fait particulière. Alors que, dans la très grande majorité des cas, les cahiers d'émargement, permettant de vérifier l'identité des électeurs au moment du vote, s'ouvrent de droite à gauche, les registres à couverture épaisse rouge de Villejuif s'ouvrent de bas en haut. *« J'ai constaté*, indique un membre de la commission locale de contrôle électoral, *qu'au lieu d'ouvrir largement le cahier chaque fois que se présentait un électeur, l'assesseur le tenait fermé aux trois quarts. Je lui en fait la remarque*, pourquit-il, *il m'a traité de provocateur et a persisté à opérer de cette façon. »*

Cette manière de procéder suscite les soupçons des représentants des partis concurrents. Ils laissent entendre que cet émargement, fait en catimini, autorise des opérations frauduleuses comme, par exemple, l'émargement d'électeurs n'ayant pas voté. L'observation n'est pas dénuée de fondement, puisque dans le dixième bureau de Villejuif, le nom d'un électeur, officiellement radié des listes est suivi d'un paraphe indiquant qu'il aurait voté au second tour. Dans un autre bureau, à plusieurs endroits du cahier, des noms d'électeurs semblent avoir été émargés à la hâte et en série par le même assesseur. Nous avons interrogé un certain nombre d'entre eux, qui nous ont déclaré avoir voté. L'un d'eux, toutefois, était ravi d'apprendre qu'il était censé avoir déposé une enveloppe dans l'urne, alors que, précisément, il ne l'avait pas fait. Ni au premier ni au second tour. Pour faire bonne mesure, il était supposé avoir émargé aux deux !

Ailleurs, le délégué d'un des candidats en lice a constaté que, au moment du vote d'un électeur, l'assesseur pratiquait deux émargements. Cette anomalie, notifiée au président du bureau, a valu à l'auteur de la remarque d'être accusé de fomenter des troubles et d'être menacé d'expulsion. Dans un autre bureau de vote du même quartier, un assesseur et un délégué affirment avoir vu l'adjoint du président du bureau de vote laisser tomber de sa veste un paquet d'enveloppes dans l'urne encore ouverte, avant le début du scrutin.

Double émargement

Ce climat de suspicion revient fréquemment dans les témoignages, qui évoquent, également, une pression psychologique et même physique constante. Ils soulignent la configuration de certains bureaux, ainsi que les règles particulières édictées par des présidents de bureau qui paraissent uniquement avoir pour objet de favoriser les anomalies, ou, du moins, d'empêcher leur détection.

A l'opposé, une jeune dirigeante du PCF, Mme Josiane Voyant, qui occupait la fonction de déléguée du candidat communiste de Villejuif, a noté dans le procès-verbal de son bureau : *« Le déroulement du scrutin s'est déroulé de très bonne façon toute la journée* [...]. *Cependant, des incidents graves ont eu lieu. »* Mis au compte des socialistes, ces incidents ont consisté, selon la déléguée communiste, en l'introduction *« frauduleuse »* de bulletins de vote dans le bureau, un émargement parallèle des électeurs par les « représentants » socialistes et le non-respect, pour eux, des *« limites réglementaires de déplacement autour du bureau »*. Ces accusations étaient contredites par les socialistes sur un avenant joint au procès-verbal, ainsi qu'il est mentionné sur le PV. Malheureusement, entre le bureau de vote et la préfecture, où sont centralisées toutes les pièces électorales, cet avenant a disparu...

A Arcueil, commune qui dispose de cahiers d'émargement du même type que ceux de Villejuif, un témoin a relevé que, comme aussi à Villejuif, des électeurs n'ayant pas retiré leur carte, dont disposait leur bureau de vote, avaient, néanmoins, été émargés. A Arcueil encore, un assesseur et un délégué ont surpris l'époux d'une personnalité locale tentant de glisser trois enveloppes dans l'urne. Stoppé dans sa manœuvre, ce militant zélé a pris ses jambes à son cou, en oubliant sa carte d'électeur dans le bureau de vote. Cette tentative de mini-« bourrage » d'urne est consignée au procès-verbal, mais les délégués communistes ont prétendu ne pas avoir reconnu l'auteur du forfait avorté.

Les étrangetés portent, également, sur le dépouillement lui-même. Après avoir été extraites de l'urne, les enveloppes sont comptées par paquets de cent, qui sont introduits dans des enveloppes kraft de grand format, dirigées ensuite vers les tables de dépouillement. Certains observateurs locaux soulignent la confusion qui entoure l'ensemble de ces opérations. Elles se soldent, selon eux, au bout du compte, par une inexplicable distorsion de la répartition des voix dans certains paquets de cent bulletins. Pour eux, l'explication réside dans la substilisation pure et simple de ces enveloppes kraft et leur remplacement par d'autres, préalablement préparées.

Cette distorsion est frappante dans certains bureaux de Villejuif. Dans l'un, par exemple, M. Marchais obtient 30 à 36 voix dans quatre centaines (moyenne : 34) et M. Zemor de 24 à 39 (moyenne : 29), mais la cinquième centaine donne 71 suffrages à M. Marchais et 11 à M. Zemor. Dans un autre, M. Marchais fait 42 voix, en moyenne, sur sept centaines ; M. Zemor, 22 voix ; sur les deux derniers cents, le premier obtient trente suffrages de plus, le second, dix de moins.

Le dernier aspect original du déroulement de ce scrutin est la suspension de ses fonctions d'un membre de la commission de contrôle électoral de Villejuif, M. Gabriel Plisson, par le président de ladite commission, M. René Suel. Commis dans cinq bureaux de vote – pas moins ! – afin de surveiller les opérations électorales au premier tour, ce citoyen s'est vu retirer sa commission, pour le second, *« dans un souci d'apaisement »*, lui a écrit M. Suel, vice-président du tribunal de grande instance de Créteil. Ce délégué avait relevé certains détails troublants dans les bureaux dont *il avait la charge et* s'en était ouvert au président de la commission de contrôle, qui, selon lui, en a fait peu de cas. Empêché de *« procéder à tous contrôles et vérifications »*, comme le précisait son ordre de mission, il a été soumis à des menaces physiques et s'est fait traité, entre autres, de *« vendu aux socialos »*.

Parmi ses observations, ce délégué avait relevé la présence d'une liasse d'enveloppes, trop bien disposée pour être honnête à ses yeux, reposant au fond d'une urne. Il devait constater qu'elles contenaient toutes un bulletin au nom du même candidat, M. Marchais.

OLIVIER BIFFAUD
et FRANCIS GOUGE.

A la Réunion

Un maire socialiste condamné pour ingérence

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

La Cour de cassation a rejeté, le mercredi 15 juin, un pourvoi de M. Wilfried Bertille, ancien député socialiste, maire de la petite commune de Saint-Philippe, contre un jugement de la cour d'appel de la Réunion le condamnant le 24 juin 1987 à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et à l'interdiction d'exercer à vie toute fonction publique.

M. Bertile avait été inculpé en 1985 d'ingérence dans l'exercice de son mandat de maire. Il lui était reproché d'avoir détaché à son profit une parcelle de 2 hectares d'un terrain de 26 hectares acheté par la municipalité. M. Bertile a toujours protesté de sa bonne foi dans cette affaire politico-juridique.

Pour l'ancien député socialiste, sa condamnation est un véritable *« assassinat politique »* dans la mesure où, souligne-t-il, la plainte émane de son principal rival politique, et que le président de la cour d'appel, M. Fourcade, qui a aggravé la peine prononcée par le tribunal correctionnel de Saint-Denis, était, au moment du jugement, un représentant du Front national à la Réunion. M. Fourcade fut contraint de se mettre en retraite anticipée peu avant l'élection présidentielle. Il avait déclaré, en effet, que cette fonction lui laissait quelques heures creuses pour défendre les idées du Front national dans l'île.

L'arrêt de la Cour de cassation risque de priver M. Bertile, non seulement de ses fonctions électives (maire, conseiller général), mais également de son poste de maître de conférence en géographie à l'université de la Réunion. M. Bertile devrait solliciter, dans les prochains jours, la grâce présidentielle.

ALIX DIJOUX.

(Publicité)

L'ESPAGNE EN TRAIN

Voyagez sans limitation de kilomètres pendant 8, 15 ou 22 jours dans tous les trains intérieurs du réseau espagnol RENFE

A PARTIR DE 490 F

Renseignements :
RENFE
1, av. Marceau, 75116 PARIS
Tél. 47-23-52-01

SES CROQUETTES VOUS FONT CRAQUER !

Sur la route d'Hannibal, au cœur des Préalpes Drômoises, Jean-Louis Arnaud (les croquettes du père Craquant) fabrique à Saillans des biscuits aux amandes qui craquent sous la dent et fondent sous la langue.

Il a convaincu Casino pour une distribution nationale. Il prépare l'export et participe à plusieurs salons spécialisés internationaux. Un montagnard qui avance à pas de géant.

JEAN-LOUIS ARNAUD

LA DRÔME VOUS REUSSIT

CE WEEK-END, UN GRAND BIJOUTIER ITALIEN VOUS INVITE.

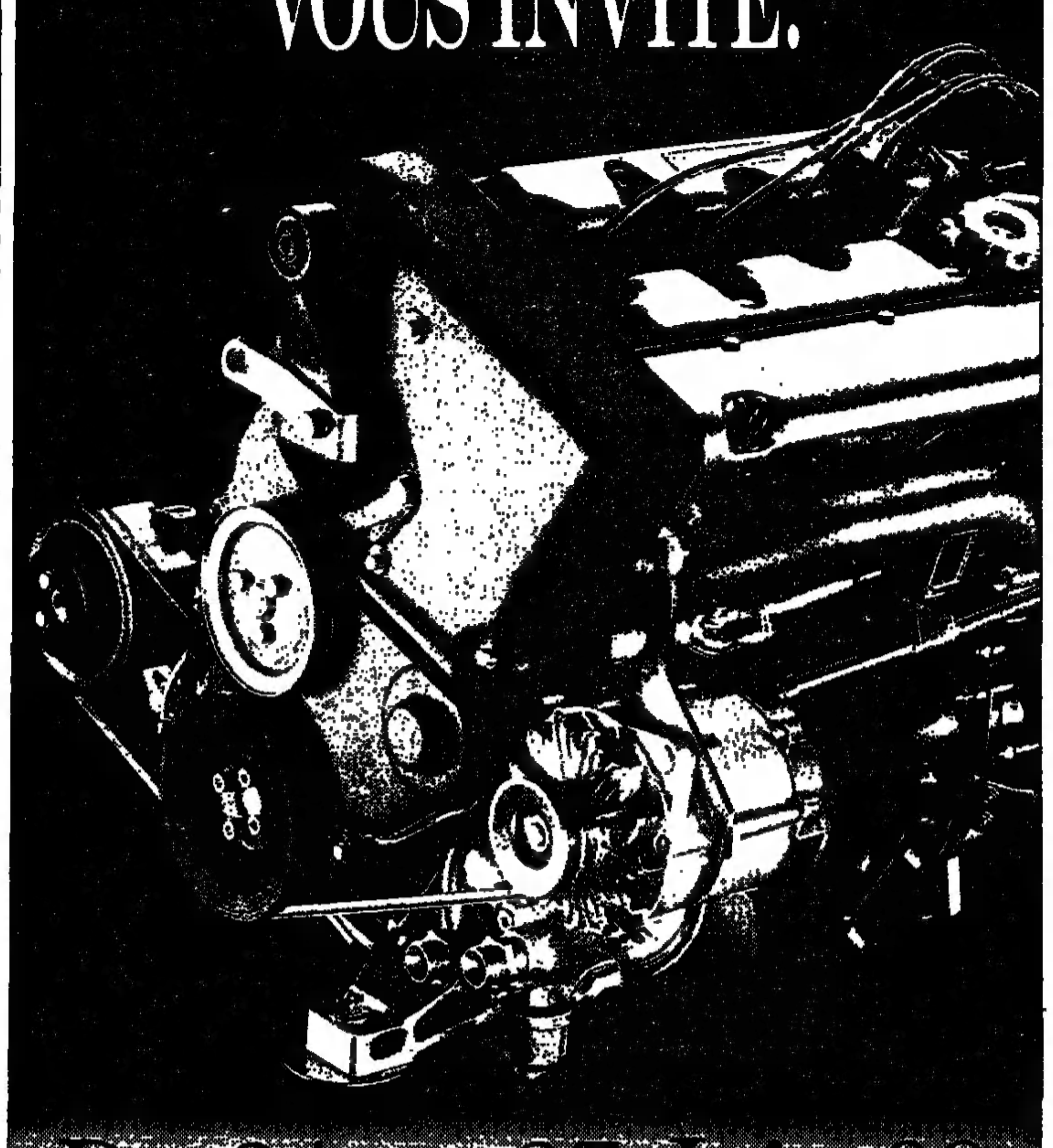

Du 24 au 27 Juin 88

VOTRE CONCESSIONNAIRE LANCIA MET A VOTRE DISPOSITION LES 28 MODELES DE SA COLLECTION : 28 MODELES QU'IL SE PROPOSE DE VOUS FAIRE DECOUVRIR ET ESSAYER. AUJOURD'HUI, LES "THEMA", "PRISMA", "DELTA", ET "Y10" SYMBOLISENT A LA PERFECTION TOUT LE TRAVAIL ACCOMPLI PAR UN GRAND ARTISTE ITALIEN. AINSI, EN REPONDANT A L'INVITATION EXCEPTIONNELLE DE 200 CONCESSIONNAIRES, VOUS TROUVEREZ FORCEMENT LA LANCIA QUI VOUS VA. ENFIN, POUR L'ACHAT D'UN DE CES 28 MODELES, UN MAGNIFIQUE OUVRAGE SUR L'ART EN ITALIE VOUS SERA OFFERT PAR VOTRE CONCESSIONNAIRE. RESERVEZ VOTRE WEEK-END DU 24 AU 27 JUIN 1988, UN GRAND BIJOUTIER ITALIEN VOUS INVITE !

LANCIA

• **75 PARIS 11,** Garage de LA ROQUETTE, 43 79 88 16 • **75 PARIS 13,** T.P.L.V., 45 84 15 39 • **75 PARIS 14,** *CHATILLON BRUNE AUTO, 45 39 57 33* • **75 PARIS 15,** *Garage GUTENBERG, 45 58 19 21* • **75 PARIS 16,** EXELMANS AUTO, 45 24 50 30 • **75 PARIS 17,** PONT CARDINET AUTO, 46 22 14 40 • **75 PARIS 19,** FIAT AUTO FRANCE, 46 07 37 88 • **77 AVON FONTAINEBLEAU,** Garage de l'EUROPE, 64 33 38 71 • **77 DAMMARIE-LES-LYS,** NOFICOM, 64 39 04 18 • **77 SERVON BRIE-COMTE-ROBERT,** SADES, 64 05 84 84 • **77 MAREUIL-LES-MEAUX,** Garage de LA RESIDENCE, 64 34 10 25 • **78 TRAPPES,** Garage 78 AUTOMOBILES, 30 51 48 36 • **78 VERSAILLES,** Garage de VERSAILLES, 30 21 14 04 • **78 MANTES-LA-VILLE,** MANTES PRESTIGE AUTO, 30 92 78 94 • **91 ATHIS MONS,** AUTO HALL 91, 60 48 39 65 • **91 MASSY,** Garage du CENTRE, 69 20 08 03 • **91 DOURDAN,** Garage HUBERTY, 64 59 66 65 • **91 VIRY CHATILLON,** Garage LE GALLOU, 69 05 35 71 • **91 VIGNEUX,** SODIAM 91, 69 03 33 14 • **91 SAVIGNY-SUR-ORGE,** SAVILLAC, 69 96 13 18 • **92 NANTERRE,** AUTO SERVICE, 47 24 12 13 • **92 BOULOGNE,** Garage FIGONI, 46 05 09 69 • **92 LEVALLOIS PERRET,** Garage de LORRAINE, 47 37 16 84 • **92 LEVALLOIS PERRET,** FIAT AUTO FRANCE, 47 30 50 00 • **92 CLAMART,** Garage MAGNIER LIVET, 46 45 93 00 • **92 BOULOGNE,** FIAT AUTO FRANCE, 46 04 91 19 • **92 ANTONY,** Garage PHILIPPE, 46 66 05 89 • **93 LE BOURGET,** Garage ACTIS BARONE, 48 37 91 30 • **93 AULNAY-SOUS-BOIS,** AULNAY CENTRE AUTOS, 48 66 28 31 • **93 SAINT-DENIS,** Garage GABRIEL PERI, 42 43 44 18 • **93 LA COURNEUVE,** Garage SEAC, 48 36 41 82 • **93 VILLEMOMBLE,** Villemomble AUTOS SPORT, 48 55 18 42 • **93 NEUILLY PLAISANCE,** Garage du Centre Commercial, 43 08 95 73 • **94 VINCENNES,** Garage DEMARIA, 43 28 16 33 • **94 VILLEJUIF,** FRANCE AUTOMOBILES, 47 26 17 06 • **94 SAINT-MAUR,** Garage LEGLISE, 48 83 06 83 • **94 NOGENT-SUR-MARNE,** STATION AUTO NOGENT, 48 75 49 38 • **94 CHAMPIGNY-SUR-MARNE,** Garage du TREMBLAY, 47 06 07 70 • **94 IVRY S/SEINE,** AUTO DYNAMIC SERVICE, 46 70 15 96 • **95 ENGHIEN-LES-BAINS,** Garage ANDREOLI, 39 64 70 32 • **95 ERMONT,** SEVRA, 34 15 97 85 • **95 SAINT-OUEN-L'AUMONE,** VAL D'OISE MOTORS, 30 37 20 78 • **60 COMPIEGNE,** ST-LAZARE AUTOS, 44 40 10 10 • **60 CHANTILLY,** Garage CHANTILLY, 44 57 13 83 • **60 BEAUVAIS,** Garage MAUPETIT, 44 48 29 35.

BORDILLAIS LEHEUHIER/LEO BURNETT

Politique

La préparation de la rentrée parlementaire

M. Rocard fera une déclaration de politique générale non suivie d'un vote

Les groupes PS et RPR de l'Assemblée nationale devaient se réunir, le mardi 21 juin, pour désigner leur président respectif. M. Michel Rocard devait intervenir en fin de matinée devant les député socialistes. Le président de la République devait accepter, mercredi, la démission du premier gouvernement Rocard, afin que les bancs du PS soient au complet pour l'élection, jeudi, du président de l'Assemblée nationale (les députés nommés ministres, en effet, ne peuvent pas voter). Toutefois, on précise, au cabinet du premier ministre, que cette démission pourrait ne pas suivre immédiatement le conseil des ministres, notamment parce que M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, doit être entendu par le Sénat mercredi après-midi.

Le cabinet du premier ministre indique également que M. Rocard, à l'occasion de la rentrée parlementaire de juin, devrait prononcer une déclaratation de politique générale sans engagement de responsabilité du gouvernement, car les suppléants à l'Assemblée nationale des nouveaux ministres ne seront pas encore devenus députés. Une telle procédure (sans vote) a déjà été employée à six reprises dans le passé (1).

Enfin, les élections cantonales de septembre-octobre, dont le recul, associé, éventuellement, à un changement du mode de scrutin, avait été envisagé devraient, finalement, avoir lieu à la date prévue.

(1) 8 janvier 1966 (troisième gouvernement de Georges Pompidou) ; 6 avril 1967 (quatrième gouvernement de Georges Pompidou) ; 10 juillet 1968 (gouvernement de M. Maurice Couve de Murville) ; 5 juillet 1972 (premier gouvernement de M. Pierre Messmer) ; 27 février 1974 (troisième gouvernement de M. Pierre Messmer) ; 25 août 1976 (premier gouvernement de M. Raymond Barre).

Le Parti socialiste a besoin du PC pour l'élection des instances de l'Assemblée nationale

C'est le jeudi 23 juin, jour de la rentrée parlementaire, que l'on connaîtra avec exactitude la composition de tous les groupes de l'Assemblée nationale : PS, UDF, RPR, UDC (Union du centre). Les *vingt-sept députés communistes se* retrouveront avec les non-inscrits, puisque la barre des trente députés nécessaires pour former un groupe n'a pas encore été abaissée et ne pourra éventuellement l'être que durant la session d'automne. Le lendemain aura lieu la répartition des sièges au sein du bureau de l'Assemblée nationale. Ce bureau comprend, selon le règlement : le président (il aura été élu le 23 juin), six vice-présidents, trois questeurs et douze secrétaires.

Les vice-présidents assurent à tour de rôle au « perchoir » la présidence des séances et veillent au bon déroulement des débats. C'est un poste-clé, qui met généralement en valeur des parlementaires de qualité. Les questeurs jouent également un rôle important, mais plus administratif : ce sont en quelque sorte les grands économes du Palais-Bourbon. Ils jouissent en outre d'avantages matériels importants qui concentrent sur ce poste beaucoup de convoitises. Enfin, les secrétaires du bureau ont notamment un rôle d'observateur lors des scrutins publics.

Le règlement de l'Assemblée nationale (article 10) précise que « *l'élection des vice-présidents, des questeurs et des secrétaires a lieu en s'efforçant de reproduire au sein du bureau la configuration politique de l'Assemblée* ». Depuis 1969, la coutume parlementaire veut que les présidents de groupe en sorte de construire une liste des candidats susceptibles de créer un consensus. Un système de points est affecté à chacune des fonctions (un président « vaut » quatre points, une questure 2,5 etc.). Chaque groupe, en fonction de sa taille, a donc droit à un certain nombre de points et à un certain nombre de sièges au sein du bureau.

Une majorité relative

L'arrivée du Front national dans l'hémicycle en avril 1986 avait perturbé l'atmosphère consensuelle. Le RPR et l'UDF, majoritaires de seulement quelques voix, souhaitaient en outre s'assurer la majorité absolue au sein du bureau. C'est donc au vote des députés (scrutin plurinominal majoritaire) que fut soumise, à l'époque, l'élection du bureau. Le retour au consensus ouvre-t-il cette nouvelle législature ?

En toute hypothèse, le groupe socialiste ne disposera pas de la majorité absolue au sein du bureau, puisqu'il ne bénéficie que d'une majorité relative dans l'hémicycle. Il devrait toutefois s'appuyer sur l'article 10 du règlement pour que les députés communistes soient représentés au bureau par un vice-président. C'est M. Georges Hage PCF (Nord) qui devrait occuper ce poste. Les communistes ne détiendraient en revanche aucune présidence de commission.

Pas plus qu'au sein du bureau, le groupe PS n'aura la majorité absolue dans les six commissions permanentes qui siègent au Palais-Bourbon : les affaires familiales, culturelles et sociales, la production et les échanges, les affaires étrangères, la défense nationale, les finances, les lois. L'UDF et le RPR, tout juste majoritaires sous la précédente législature, avaient déjà rencontré cette difficulté. Ils ne détenaient la majorité absolue que dans trois commissions et devaient se contenter de la majorité relative dans les trois autres.

Cette situation précaire devait valoir pendant deux ans à la majorité de l'époque un certain nombre de déboires, compte tenu de l'abstentionnisme chronique des députés UDF-RPR : nombre de textes furent repoussés en commission par une opposition devenue momentanément majoritaire. Ce fut également le cas dans l'hémicycle lors du vote de textes ou d'amendements. Ce risque existera également pour le groupe PS.

Les commissions de l'Assemblée nationale n'ont pas toutes le même nombre de députés. Les deux plus importantes en nombre (affaires sociales, production et échanges) comptent, selon le règlement, deux huitièmes de l'effectif total de l'Assemblée (soit cent quarante-quatre ou cent quarante-cinq élus). Les quatre autres ont chacune un huitième des députés (soixante-douze ou soixante-treize élus). Un député ne peut être membre que d'une *seule* commission. Et la répartition des sièges revenant aux groupes est faite selon un système proportionnel au plus fort reste, sur la base du nombre d'élus de chaque groupe. Quand cette répartition entre les groupes constitués est faite, les non-inscrits choisissent les places restantes, les plus âgés choisissant les premiers. Quand on se livre à un petit calcul à partir des chiffres établis aujourd'hui (1), on s'aperçoit que le groupe PS ne disposera de la majorité absolue dans aucune commission.

La répartition proportionnelle ouvre aux députés socialistes (sur une base de deux cent soixante-dix-sept élus) soixante-neuf sièges dans chacune des deux « grosses » commissions et trente-quatre dans les quatre autres. La majorité absolue *se situe respectivement à soixante-treize* et trente-sept commissaires. Il y a bien sûr les restes. Les calculs, en effet, ne tombent pas juste et les groupes ont droit à des portions de siège dans les commissions. Les députés ne pouvant être découpés en tranches, les restes se cumulent pour ouvrir droit à quelques sièges supplémentaires. En partant de deux cent soixante-dix-sept sièges, les socialistes ont donc encore droit à trois sièges supplémentaires. En les groupant *tous les trois sur une des* « petites » commissions ils auraient pu atteindre la majorité absolue des trente-sept.

Mais ce serait compter sans une disposition malicieuse du règlement qui prévoit que l'on ne peut occuper qu'un seul siège par commission parmi ceux répartis au reste.

En revanche, les non-inscrits se répartissent comme ils veulent dans les places restantes. C'est dire que l'appoint des députés communistes sera *déterminant dans plusieurs* commissions pour permettre aux socialistes de décrocher la majorité absolue.

Des offres à l'opposition ?

Le groupe PS maîtrisera toutefois l'élection des présidents de commission qui aura lieu le mardi 28 juin. La majorité relative suffit, en effet, au troisième tour. Il n'est pas impossible d'imaginer que la fleur faite au PCF d'une vice-présidence et d'un abaissement prochain de la barre des trente députés permette aux candidats socialistes d'être élus dès le deuxième tour dans les commissions où les voix communistes assureront la majorité absolue.

Pour l'heure, après l'élection à suspense, mardi matin, du président du groupe socialiste, les négociations entre courants se poursuivaient pour *la désignation des postes de prési*dents de commission. Le schéma de travail actuel donnerait les résultats suivants : commission des lois : M. Jean-Pierre Michel, proche de M. Chevènement (PS, Haute-Saône) ; commission des finances : M. Dominique Strauss-Kahn, proche de M. Jospin (PS, Haute-Savoie) ; commission de la défense : M. Jean-Michel Boucheron, mitterrandiste (PS, Ille-et-Vilaine) ; commission de la production et des échanges : M. André Billardon, proche de M. Fabius (PS, Saône-et-Loire), dans l'hypothèse de son échec à la présidence du groupe. La commission des affaires étrangères et celle des affaires sociales pourraient être offertes à l'opposition : en l'occurrence à MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Barrot, qui les détenaient avant la dissolution. Les deux hommes n'y sont pas hostiles. Le premier l'a dit, lundi soir, à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le second, dimanche, au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Enfin, le poste de rapporteur général du budget pourrait revenir au rocardien Alain Richard (PS, Val-d'Oise). Quant à M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), autre figure parlementaire du rocardisme, il pourrait se voir offrir une vice-présidence qui, contrairement à la tradition du groupe socialiste, pourrait être prolongée au-delà de son renouvellement traditionnel de la prochaine session de printemps 1989.

PIERRE SERVENT.

(1) Les chiffres peuvent bien sûr varier d'ici au 28 juin. Ils ne devraient pas modifier sensiblement l'équilibre général des groupes – sauf si le gouvernement Rocard II est composé avant ces votes. En effet, les députés devenus membres du gouvernement ne peuvent participer à un scrutin dans l'hémicycle. Et leurs suppléants ne deviennent titulaires du siège qu'au bout d'un délai d'un mois.

Nouveaux venus, nouveaux élus

M. Jean-Marie Cambacérès

Ce n'est pas Indiana Jones, mais presque. A dix-neuf ans, il découvre l'histoire universelle du haut d'une barricade de la rue Sainte-Catherine, à Bordeaux. Il songe à « s'établir » en usine, mais, trois ans plus tard, ingénieur agricole, il arpente les mers du Sud et apprend aux indigènes et aux Chinois d'une île de Polynésie à cultiver les ananas. A Papeete, le quartier asiatique où il étudie le chinois au cours du soir n'a pas de secret pour lui.

Changement de décor : à Grenoble, enfermé avec des grimoires entre quatre murs, il tente de percer le mystère de la « grande pyramide ». Un sorcier maori, sans doute, lui a révélé que le Koh-i-Noor est caché à l'Ecole nationale d'administration. Il force l'énigme du temple, mais c'est pour filer aussitôt, muni d'un diplôme de Langues O, à Pékin. Stagiaire à l'ambassade de France, il parcourt la Chine en tous sens et ne s'avoue vaincu que devant l'interdit qui frappe le Tibet.

A ce point du trajet initiatique, Jean-Marie Cambacérès sait qu'il sera député, – au moins – du Gard, qui l'a vu naître, le 5 juin 1949, fils d'un petit viticulteur (10 hectares) et d'une institutrice catholiques. On le connaît à Sommières, trois mille habitants, parce que son frère, c'est le facteur. Sorti de l'ENA, il choisit modestement le tribunal administratif de Nice et passe ses fins de semaine à faire campagne chez lui.

On le connaît moins à Paris, mais, responsable des affaires asiatiques au PS, sous la direction de Lionel Jospin, il guide en Chine, avec son patron, en février 1981, François Mitterrand et Gaston Defferre. L'alcade de Marseille distingue derrière ce visage entrevu chez Goya et sous ce nom hérité d'un lointain cousinage avec le deuxième conseil l'homme dont il fera, au ministère de l'intérieur, son conseiller politique pour les affaires réservées.

Trois plus deux cinquièmes

Le Gard regimbe. La mairie de Sommières, d'accord, mais le canton, non. Gilbert Baumet, le président du conseil général, dans sa guerre contre Paris, fait passer Cambacérès pour la hideuse incarnation du pouvoir central et sectaire, qui se mêle de ce qui ne le regarde pas. Auprès de Lionel Jospin, le maire de Sommières a appris à prendre son temps. En mars 1988, il se contente du conseil régional. Directeur du cabinet du premier secrétaire, il n'est pas malheureux. En juin 1988, il se laisse imposer, mine de rien, la circonscription peu engageante de Nîmes-Vauvert, espoir du Front national. Le PC se radresse : c'est jouable, c'est joué, tandis que Georgina Dufoix est battue à Nîmes.

La ligne politique de Jean-Marie Cambacérès passe au point de jonction des trois cinquièmes d'électeurs socialistes et des deux cinquièmes de communistes qui l'ont fait député.

PATRICK JARREAU.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Chevènement

A la suite de l'article d'Alain Rollat rapportant le récit d'un vieux Mélanésien, Djubelly Wéa, qui citait lui-même des propos attribués au général Vidal, commandant supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie (le Monde *du 21 juin), nous avons reçu une lettre de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense :*

Ce n'est pas servir la cause de l'apaisement que de rapporter, sans qu'on puisse les contrôler, les assertions d'un homme qui ne fait pas mystère de ses options politiques, à l'encontre d'un officier qui, par définition, ne peut répondre autrement que par la voie de sa hiérarchie.

De même qu'il est irresponsable de vouloir couvrir du sacrifice de nos soldats des actes qui méritent d'être sanctionnés, il n'est pas admissible d'attiser les passions par un parti pris systématique, en dehors de toute possibilité de vérification effective et sans que la partie en cause puisse même répondre.

[Depuis le début des événements d'Ouvéa, *le Monde* s'est efforcé, sans parti pris, d'apporter des informations permettant à ses lecteurs de se faire une opinion sur les conditions dans lesquelles les otages ont été libérés. Les faits que nous avons rapportés ont été bien souvent admis *a posteriori* par les autorités, y compris militaires. Il nous a semblé que le récit de Djubelly Wea devait être versé au dossier.]

● **Des professeurs du Collège de France à Matignon.** — M. Michel Rocard a déjeuné, le lundi 20 juin à l'hôtel Matignon, avec plusieurs professeurs du Collège de France. M. Lionel Jospin, ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, et M. Hubert Curien, ministre de la recherche, participaient à ce déjeuner.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
au Palais de Justice de BOBIGNY
le MARDI 28 JUIN 1988, à 13 h 30
D'UNE MAISON
A USAGE D'HABITATION ET DE COMMERCE, SISE A
NOISY-LE-GRAND
(Seine-St-Denis) – 42, RUE ROGER-SALENGRO. Comprt sur r.-de-ch. à us. professionnel (divisé en 3 locaux), un 1er ét. (bureau, cuis., s. de séj.), un 2e ét. (3 chamb. s. de bns, w.-c.).
Cour dans laquelle sont édifiés 3 garages.
Cad. sect. AW, n° 550 pour 816 m².
MISE A PRIX : 150 000 F
Pour tous renseign., s'ad. Me GUIBOUT, avocat, 2, av. de la Résistance, 93340 LE RAINCY. Tél. : 43-81-38-57.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY, le Mardi 28 juin 1988, à 16 h 30
UN STUDIO
au 3e étage du bât. B
dans un immeuble
à MONTREUIL S/BOIS
(93) 56-58, rue Rochebrune
Mise à Prix : 15 000 F
S'adresser pour renseignement à Me J. PIETRUSZYNSKI, avocat à PANTIN, 28, rue Scandicci, SCP COURTEAULT, LECOCQ, RIBADEAU DUMAS, 17, avenue de Lamballe, PARIS 16e. Tél. : 45-24-46-40.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de CRÉTEIL
le jeudi 30 juin 1988, à 9 h 30 – En un LOT
UN APPARTEMENT à CRÉTEIL
(Val-de-Marne)
LE GRAND PAVOIS du nouveau Créteil
Cage n° 15, 3e ét. compr. 4 pièces, entrée, cuisine, séchoir, salle de bains, salle de douche, w.-c., loggia, cave et parking
Mise à Prix : 650 000 F
S'adresser pour renseignements à Me Martine GUILBERT, avocat à VITRY-SUR-SEINE, 117, av. Paul-Vaillant-Couturier, tél. : 46-80-66-00 – Me Jeanine DEVOS-CAMPY, avocat à PARIS-7e, 57, av. de Suffren, tél. : 45-67-98-84. – Au Greffe des Criées du trib. de Gde Inst. de CRÉTEIL. – Et sur les lieux pour visite, avec permis délivré par l'avocat poursuivant.

Vte s/saisie. Pal. Just. Paris. Jeudi 30 juin 1988 à 14 h 30 en 2 LOTS
à PARIS 6e
UN APPARTEMENT, 61, r. des Sts-PÈRES
4 Pces ppales au 3e étage avec deux caves
APPARTEMENT, 1 rue des Sts-PÈRES
et 23, QUAI MALAQUAIS, 3 pces ppales au 6e étage avec cave et CH. SERVICE
MISES A PRIX : 400 000 F (chaque lot)
S'adresser Me G. JOHANET, avocat associé de la SCP NEVEU et AUTRES 43, avenue Hoche à Paris 8e. T. 47-66-03-40, poste 416 (de 10 h 30 à 11 h 30).

IL VOUS MET
LE PIED A L'ETRIER
DES QUE VOUS METTEZ
PIED A TERRE !
Les fous de randonnées équestres, Maurice Morfin ("Le Rio Bravo" à Chanos Curson) les attend avec ses chevaux dès leur descente d'avion sur l'aéroport de Valence Chabeuil !
Et c'est parti pour 5 à 8 jours de plaisir à cheval dans la Drôme. Avec retour Chabeuil-Orly dès qu'ils ont mis pied à terre.
Pour les enfants ? Son poney-club.
MAURICE MORFIN
Lauréat des "20" de la réussite
LA DRÔME VOUS REUSSIT

C'EST LUI
QUI VOUS FAIT LE PLUS
CHAUD AU CŒUR !
Sa chaudière domestique "Topitherm" étudiée et produite à Portes-lès-Valence avec 65 salariés est la plus performante en Europe !
Avec elle, Maurice Perge a obtenu l'oscar de l'innovation à la Foire de Paris.
Il a embauché 30 personnes, en majorité des jeunes.
Et il est devenu n° 1 Français.
MAURICE PERGE
Lauréat des "20" de la réussite
LA DRÔME VOUS REUSSIT

Politique

A Paris

Les abstentionnistes des 5 et 12 juin proviennent du PS et de l'extrême droite

Par Françoise Subileau
et Marie-France Toinet
chercheurs à la
Fondation nationale
des sciences politiques

Au premier tour des élections législatives, plus du tiers des électeurs (34 %) se sont abstenus. Au second, ils étaient encore 30 % à se détourner des urnes. Partout en France cette abstention constitue un record absolu, pour chaque tour, dans une consultation législative : jamais, sous les IIIe, IVe et Ve Républiques, on avait aussi peu voté dans une élection à enjeu national. Paris, comme à l'accoutumée, et comme les autres grandes villes, a été plus abstentionniste encore (39 % et 36 %).

Il eût été légitime d'attribuer ce refus du vote au découragement d'un électorat fatigué de scrutins à répétition. De fait, il est indéniable qu'une partie des électeurs ont boudé les urnes par lassitude : tous les sondages n'affirmaient-ils pas que les jeux étaient faits et qu'une marée rose allait pousser une forte majorité socialiste à l'Assemblée ? Même entre les deux tours, il semblait encore certain que les socialistes disposeraient, au soir du 12 juin, de la majorité absolue à l'Assemblée. Pourtant, loin d'insister sur cette « *apathie* », les observateurs ont unanimement souligné la « subtilité » des électeurs.

Les résultats bruts de l'abstention ne suffisent pas pour rendre compte de cette subtilité, car ils annulent les différences. Ainsi, par exemple, si l'on regarde les résultats d'un bureau du dix-huitième arrondissement, il y a eu 592 abstentions au premier tour et 587 au second tour des élections législatives. En apparence, par rapport à 1 228 inscrits, 5 personnes seulement (0,4 % du corps électoral) semblent être sorties de l'abstention entre le premier et le second tour. En réalité, selon les listes d'émargement, 227 électeurs (18 % des inscrits) ont modifié leur comportement entre les deux tours des législatives : près de la moitié sont sortis de l'abstention entre les deux tours – et près de la moitié y sont entrés. On comprend que les instituts de sondage aient pu s'y tromper, en ne retenant que des résultats bruts.

La stratégie abstentionniste des électeurs n'apparaît dans toute son ampleur et sa signification qu'en analysant les comportements individuels, sur les quatre scrutins de 1988, relevés sur les listes d'émargement. Nous avons procédé à l'étude de trois bureaux, un bureau très à gauche, un bureau très à droite et un bureau moyen. Les comportements abstentionnistes y sont très semblables : *il existe une même structure* des itinéraires de participation-abstention, à quelques points près, quelle que soit la tendance politique des bureaux. C'était déjà vrai en 1981, où des élections législatives anticipées avaient aussi suivi l'élection présidentielle. Comme on peut le voir dans le tableau 1, aussi bien en 1981 qu'en 1988, les abstentionnistes sur quatre tours sont relativement peu nombreux : 13 % et 15 %. *Les participationnistes* constants représentent un peu plus de la moitié de l'électorat. Mais plus du tiers des électeurs modulent leur participation : ils ont une stratégie de l'abstention qui a une signification politique. Laquelle ?.

Celle-ci se manifeste nettement si l'on compare les quatre élections (présidentielles 1981 et 1988 et législatives 1981 et 1988) : des différences apparaissent clairement dans le tableau 2. Ainsi il y avait 72 % d'électeurs constants à la présidentielle 1981, il n'y en a plus que 52 % aux législatives de 1988. En revanche, le nombre d'abstentionnistes constants double. Et les comportements différenciés, au sein de l'abstention, entre les deux tours, passent de 11 à 17 %. Dans une même élection (deux tours des législatives 1988), les résultats bruts ne font apparaître qu'une progression de la participation de 3 % sur l'ensemble de Paris. Mais, en réalité, 10 % des électeurs n'ont voté qu'au deuxième tour et 7 % ont fait l'inverse. Au total, 17 % des électeurs ont choisi, à un moment ou à un autre, le refuge abstentionniste lors des élections législatives de 1988.

Il reste à déterminer ce qu'ont voulu *signifier ces électeurs. L'abstention* traduit, en particulier, les réticences variées de l'électorat, différentes en 1981 et 1988.

A cet égard, la comparaison est éclairante. Certes, aucun parti n'est propriétaire des abstentionnistes – pas plus d'ailleurs de ses électeurs. Tous ont souffert de l'abstention. Mais, de plus en plus, depuis 1978, la différence en matière d'abstention s'accroît entre les bureaux les plus à gauche (de tendance communiste), de plus en plus abstentionnistes, et les bureaux les plus à droite (de tendance UDF), où la participation décline moins (*cf.* tableau 3). En outre, ce ne sont pas les mêmes électeurs qui se sont réfugiés dans l'abstention en 1981 et en 1988. L'analyse des résultats observés à partir d'un échantillon de bureaux de vote parisiens (27 sur 957) que nous suivons depuis 1978, représentatif de l'ensemble de Paris, en fait foi.

Le choix centriste censuré

Fortement typés dans leur tendance politique, ces bureaux – nettement communistes, socialistes, chiraquiens ou UDF, – sélectionnés en 1981, restent constamment représentatifs des résultats globaux de Paris (ce qui remet d'ailleurs en cause, pour une bonne part, les théories sur la volatilité de l'électorat). Si l'on compare, en termes d'inscrits, la progression ou le recul des diverses forces politiques entre les premiers tours des élections présidentielles et législatives de 1981 et de 1988, on constate qu'en 1981 la gauche, quelle que soit la tendance des bureaux, se maintenait, à un point près, entre le premier tour présidentiel et le premier tour législatif. En revanche, la droite perdait quatre à huit points, selon la tendance des bureaux. En 1988, la droite « civilisée » perd un peu moins qu'en 1981 entre ces mêmes premiers tours (sauf dans les bureaux de tendance UDF). Le fait est d'autant plus remarquable qu'elle a perdu, plus que la gauche, une partie de ses voix au profit du Front national.

Mais la gauche, quant à elle, est globalement, et partout, en recul en *1984* (– 4 à – 8 points). L'analyse, bureau par bureau, le confirme. Certes, les transferts ne se font pas seulement par le biais de l'abstention mais aussi entre forces politiques : des électeurs chiraquiens (1981) ou lepénistes (1988) ont voté en nombre non négligeable pour M. François Mitterrand lors des deuxièmes tours présidentiels. Mais l'inversion 1981-1988 s'explique aussi largement par le recours différencié à l'abstention. Ce constat est renforcé par une étude plus fine des diverses forces politiques en présence.

A droite, si les partis de la droite classique se maintiennent mieux aux législatives 1988 qu'en 1981, le Front national perd jusqu'à 7 points de ses voix du premier tour présidentiel. A gauche, le Parti communiste augmente légèrement ses scores entre les premiers tours de 1988 alors qu'il chutait en 1981 (jusqu'à 5 points dans ses zones de force). A l'inverse, le Parti socialiste progressait partout en 1981, *mais il recule* nettement entre les premiers tours de 1988, notamment dans les bureaux de tendance communiste. C'est le Parti socialiste qui a particulièrement souffert du retrait de ses électeurs. Certains d'entre eux ont choisi de voter communiste, vraisemblablement moins pour soutenir la ligne Marchais que pour éviter la disparition du PCF, pour ancrer le PS à gauche et manifester *le refus d'une ouverture trop nette* vers le centre. Les « abstentionnistes socialistes » ont eux aussi censuré le choix centriste.

Bref, les nouveaux abstentionnistes des législatives 1988 proviennent principalement, à Paris, du Parti socialiste et du Front national. Les résultats du deuxième tour confortent cette analyse. Le sursaut participationniste (+ 4 % nationalement, + 3 % à Paris) n'a pas, contrairement aux attentes, profité à la gauche : preuve supplémentaire que les abstentionnistes « subtils » (ceux qui participent habituellement aux élections) du premier tour se situent plus à gauche qu'à droite.

Cette analyse, encore succincte, des résultats recueillis sur les listes d'émargement elles-mêmes montre une fois encore que l'abstention n'est pas seulement un signe d'apathie politique mais l'expression d'une stratégie électorale.

Itinéraires de participation – Abstentions

Itinéraires	Election présidentielle et élections législatives : 1er et 2e tour (% des inscrits)	
	1981	1988
Participants constants (1er et 2e tour)	53	51
Abstentionnistes constants	13	15
Participants aux scrutins présidentiels, abstentionnistes aux législatives	7	8
Participants constants sauf au 1er tour des législatives	8	8
Participants constants sauf au 2e tour des législatives	4	5
Participants constants sauf au 1er tour de la présidentielle	4	3
Participation au seul 2e tour de la présidentielle	2	3
Autres itinéraires mixtes	9	7
	100	100

La participation selon la tendance politique des bureaux de vote
(Premier tour)

Tendance	Lég. 78	Prés. 81	Lég. 81	Lég. 86	Prés. 88	Lég. 88
PC	76	75	62	66	71	53
PS	80	80	67	75	76	60
RPR	78	76	67	74	76	62
UDF	78	79	69	79	81	66

Les comportements de participation-abstention
suivant les scrutins

	11*	00	10	01		11	00	10	01
	%	%	%	%		%	%	%	%
Président. 1981	72	16	3	9	Législat. 1981	60	23	6	11
Président. 1988	70	19	4	7	Législat. 1988	52	31	7	10

(*) 11 = Participation aux deux tours d'une élection donnée ;
00 = Abstention aux deux tours ;
10 = Participation au premier tour et abstention au deuxième tour ;
01 = Abstention au premier tour et participation au second.

Évolution des votes en faveur du PS et de l'UDF-RPR
selon la tendance des bureaux
(Premiers tours, pourcentages des inscrits)

Tendance bureaux	Votes pour le PS				Votes pour l'UDF-RPR			
	P. 81	L. 81	P. 88	L. 88	P. 81	L. 81	P. 88	L. 88
PC	18	25	26	19	25	17	16	14
PS	23	24	26	23	36	30	29	26
RPR	19	20	23	20	42	38	32	31
UDF	12	13	14	11	55	49	55	46

S A I N T - G O B A I N L A C R É A T I V I T É

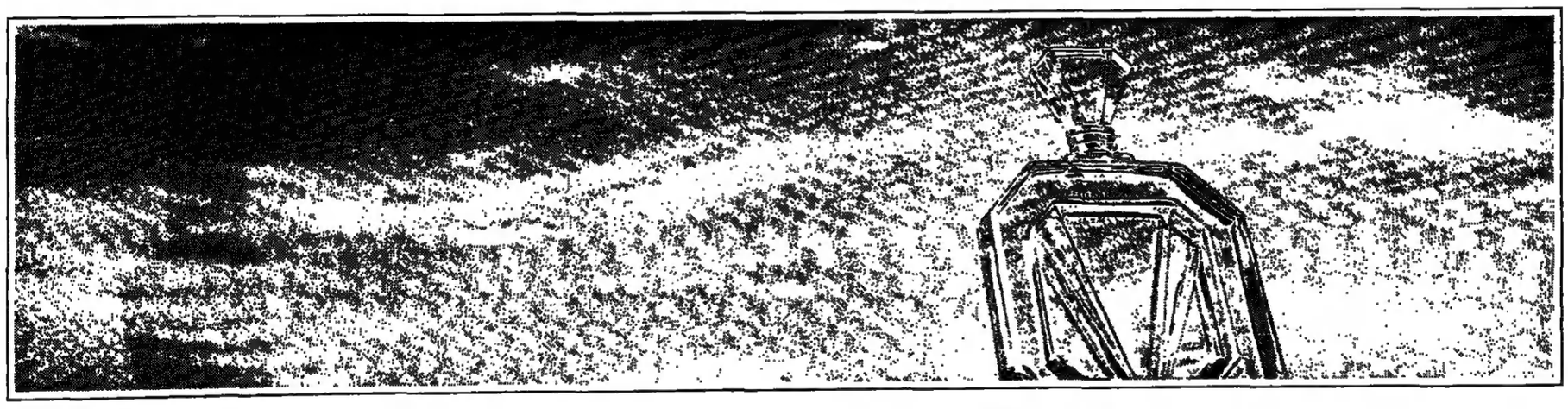

SAINT-GOBAIN EST LE PREMIER PRODUCTEUR MONDIAL DE FLACONS ET LE DEUXIÈME PRODUCTEUR MONDIAL DE BOUTEILLES.

Chaque année, 9 milliards de bouteilles, flacons et pots sont fabriqués dans les usines de Saint-Gobain.

Chaque jour, 13000 professionnels du verre travaillent à faire reculer, encore, les frontières de la technique verrière.

Témoin, ce flacon GEM de Van Cleef & Arpels, flacon à deux faces jointives, réalisé pour la première fois en automatique, véritable prouesse technique récemment couronnée par un Oscar Mondial de l'Emballage.

SAINT-GOBAIN

NOTRE MÉTIER : LA COMPÉTITION

LA MAGIE
D'UNE GRANDE RENCONTRE:

NOTRE-DAME
DE PARIS
ET
LA SCALA
DE MILAN

MESSA DA REQUIEM
de
Giuseppe Verdi

Orchestre et Choeurs
de La Scala de Milan
direction musicale
de Riccardo Muti

avec
Daniela Dessi - Dolorès Zajic
Chris Merrit - Evgueni Nesterenko

Notre-Dame de Paris
le 22 juin 1988 à 20 h 30

Avec la contribution de
Béghin-Say

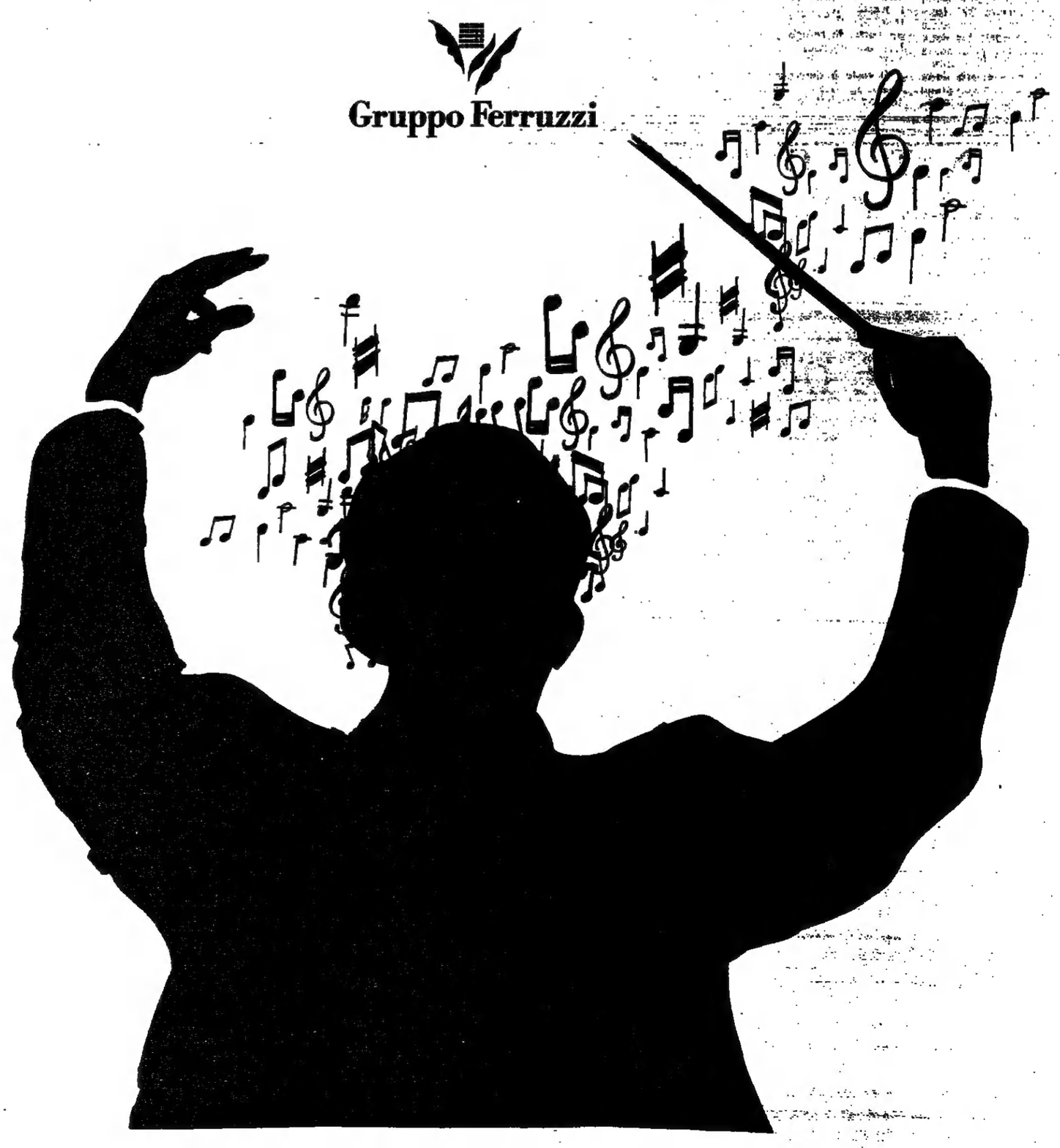

MÉDECINE

Les donneurs de sang devront apprendre à donner leur plasma

Plus de cent vingt personnes ont participé à Tours, les 18 et 19 juin, à la première opération d'envergure de collecte de plasma. Cette « première » illustre la volonté des autorités françaises de la transfusion sanguine de diminuer le nombre de dons de sang total au profit des dons de plasma. Il s'agit là d'une modification importante imposée, notamment, par l'évolution des techniques médicales, la progression de l'épidémie du SIDA, ainsi que par la volonté des autorités transfusionnelles de parvenir à une autosuffisance nationale en matière de produits dérivés du sang. Toutes ces questions seront traitées lors du 14e congrès de la Société nationale de transfusion sanguine qui se tient du 22 au 24 juin à Rennes.

TOURS
de notre envoyé spécial

« Le don de plasma ? Une petite pause pour une grande cause. » Dans une grande salle du quartier des Halles, au-dessus même du cœur marchand de la ville, ils furent plus de cent vingt à venir apprendre concrètement ce qu'est une « plasmaphérèse » et à donner, chacun, 600 millilitres de leur plasma. Organisée conjointement par le Centre national de transfusion sanguine et par le Centre régional de transfusion sanguine de Tours, cette opération voyait, pour la première fois, quatorze appareils miniaturisés de « plasmaphérèse » réunis en un même lieu, en dehors de tout cadre hospitalier.

En apparence, les choses ne changent guère. En réalité, tout est différent. Le sang prélevé chez les donneurs est conduit à un appareil miniaturisé qui sépare le plasma (la partie liquide du sang) des cellules qu'il contient. Ces cellules sont progressivement réinjectées dans la veine du donneur. Plus complexe que le don de sang, cette intervention, totalement indolore, dure beaucoup plus longtemps (de quarante-cinq minutes à une heure). On prélève au total 600 millilitres de plasma chez chaque donneur, et il est possible de prélever jusqu'à 12 litres de plasma par an chez le même donneur alors que le don de sang total est, lui, limité à trois fois par an chez les femmes et cinq fois par an chez les hommes.

Pourquoi diminuer ainsi le recours au sang total au profit du seul plasma ? *« Nous observons aujourd'hui une diminution importante des besoins médicaux et chirurgicaux en globules rouges. Cette diminution est due à la fois à une certaine rationalisation de l'utilisation du sang et des produits sanguins ainsi qu'à la crainte des risques de contamination virale »*, explique-t-on au Centre national de transfusion sanguine. Tout, en pratique, se passe comme si les risques infectieux post-transfusionnels liés au SIDA bien sûr *(voir encadré ci-contre)*, mais aussi à hépatites dites « non-A – non-B », et aux infections à cytomégalovirus, avaient été un élément de nature à réduire une consommation excessive et injustifiée de certains produits sanguins.

Parallèlement à ce phénomène, les besoins en plasma purifié ne cessent d'augmenter. A la fois pour le traitement des brûlés, mais aussi en tant que matière première indispensable à la fabrication de nombreux produits thérapeutiques. Il s'agit en particulier des médicaments antihémophiliques (facteurs VIII et IX), d'immunoglobulines (antitétanique, antihépatite B, anti-rhésus, etc.) et d'albumine. Ce sont les médicaments antihémophiliques qui, pour l'essentiel, posaient jusqu'à ces dernières années un sérieux problème puisque, faute d'une production nationale suffisante, ils devaient être en partie importés. Une situation difficile à comprendre et qui fut à l'origine de la contamination par le virus du SIDA de près de la moitié des hémophiles français.

La France est depuis peu devenue totalement autonome en ce qui concerne la fabrication des médicaments anti-hémophiliques. Les responsables estiment toutefois qu'il faudrait aujourd'hui passer de 950 000 litres de plasma actuellement recueillis chaque année à plus de 1 200 000 litres dans deux ou trois ans.

Outre le fait d'augmenter de manière très notable les volumes recueillis, les collectes de plasma permettent d'en purifier totalement les différents composants, chose qui était techniquement plus difficile après la séparation au laboratoire des constituants du sang total. Derrière ce nouvel appel à la générosité et à la compréhension des donneurs de sang, l'enjeu apparaît clairement. Il s'agit, dans l'attente des prochains succès dus aux biotechnologies appliquées aux produits sanguins et dans l'attente aussi du marché unique de 1993, de tout faire pour que la France conserve dans ce domaine son potentiel productif ainsi que son système original et humaniste de transfusion sanguine fondé, pour l'essentiel, sur le bénévolat.

JEAN-YVES NAU.

Entre 1978 et 1985

226 Français ont contracté le SIDA à partir d'une transfusion sanguine

Le ministère de la santé vient, pour la première fois, de rendre public le nombre des cas de SIDA d'origine « présumée transfusionnelle » (1). Sur les 3 628 cas de SIDA officiellement recensés, 259 (soit 6,7 %) ont pu *a priori* être considérés comme la conséquence d'une injection de sang contaminé. Pour 33 d'entre eux, la corrélation entre la transfusion sanguine et la maladie ne pu être établie de manière formelle.

Au total, donc, 226 personnes ont en France, entre 1978 et 1985, contracté le SIDA à partir d'une transfusion de sang contaminé. Il s'agit le plus souvent de personnes âgées de plus de cinquante ans. Paris arrive en tête avec 31,4 % des cas, devant les Bouches-du-Rhône (8,8 %) et la Gironde (6,6 %).

De manière inexplicable, ces enquêtes rétrospectives ne permettent pratiquement jamais d'identifier les donneurs ou les numéros de poche des produits sanguins utilisés. Ces résultats ne concernent pas les nombreux cas de SIDA et de séropositivité observés chez les hémophiles français après leur contamination par des médicaments antihémophiliques eux-mêmes contaminés (*le Monde* daté 22-23 mai et du 25 mai).

Les risques de contamination à partir de transfusions sanguines ont été pratiquement éliminés en France depuis la décision – prise en août 1985 par le gouvernement Fabius – d'imposer le dépistage systématique des donneurs de sang. Ce risque ne peut toutefois être considéré comme totalement inexistant, ce qui explique la demande croissante, tant chez les médecins que chez les malades, du recours à l'autotransfusion. Cette pratique consiste à faire stocker son propre sang dans l'attente d'une possible intervention chirurgicale nécessitant une transfusion.

Deux questions sont aujourd'hui posées. Compte tenu du délai d'incubation de la maladie, le nombre des cas de SIDA post-transfusionnel risque-t-il encore d'augmenter ? Les malades ou les familles concernés poursuivront-ils les établissements et les responsables impliqués ?

J.-Y. N.

(1) « Etude des cas de SIDA d'origine présumée transfusionnelle », par M. Reydiboym, A. Laporte, J.-B. Brunet dans *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (N° 22, 1988).

REPÈRES

Couples mixtes

Les mères d'enfants franco-algériens continuent leur grève de la faim

Les mères françaises, Mmes Annie Turpault et Marie-Josée Hellec, qui, depuis le 31 mai, observent une grève de la faim pour pouvoir revoir leurs enfants retenus en Algérie par leur père (*le Monde* du 8 juin), ont décidé de poursuivre leur mouvement de protestation malgré leur extrême faiblesse. Deux autres femmes, Mmes Josiane Osmont et Muriel Toinon, mères de Rahima, seize ans, et d'Atmane, quatre ans, sont venues, lundi 20 juin, s'installer à leurs côtés sur les banquettes du deuxième étage de l'aéroport d'Orly et refusent à leur tour de s'alimenter.

Les grévistes ont reçu un grand nombre de messages de sympathie, tant de la part des voyageurs que de celle des personnels d'Orly. L'Union régionale des syndicats CFDT d'Ile-de-France leur a officiellement apporté son soutien. Elle demande aux autorités compétentes d'accélérer les négociations pour la rédaction et la signature d'une convention juridique. Mme Turpault a souligné, lundi, que les mères n'avaient toujours pas eu de nouvelles ni de contacts avec les autorités françaises ou algériennes.

En Algérie, la presse commentait, la semaine dernière, en termes peu élogieux pour les mères françaises, la situation des enfants de couples franco-algériens séparés ou divorcés. Décrivant en détail *« l'angoisse »* de pères algériens en difficulté avec la législation française, les articles laissaient entendre que l'Algérie envisage de réviser sa politique de visites et qu'elle exigerait à l'avenir des *« garanties fermes et officielles »* pour le retour des enfants en Algérie. La presse demande par ailleurs la libération d'un ressortissant algérien, M. Mohamed Khelifa, qui purge une peine d'un an de prison en France pour avoir retenu en Algérie ses enfants dont la garde était confiée à leur mère française.

Vandalisme

Les rabbins français s'inquiètent des actes commis contre des synagogues

Le congrès annuel des rabbins français réuni récemment à Carpentras (Vaucluse) s'inquiète *« des actes répétés de vandalisme »* commis contre les synagogues et invite *« les responsables communautaires à redoubler de vigilance »*, a indiqué dans un communiqué le Consistoire central. Les participants au congrès, précise le communiqué, ont lancé *« un appel pressant aux pouvoirs publics pour qu'ils mettent tout en œuvre afin que cesse ces violences gratuites »*. Le dernier épisode de ces actes de vandalisme remonte à la nuit de samedi à dimanche derniers, durant laquelle des livres de prières ont été brûlés et des objets du culte dérobés à l'intérieur de la synagogue d'Allauch, près de Marseille (*le Monde* du 21 juin). D'autre part, M. Charles Dreyfus, petit-fils du capitaine Alfred Dreyfus, a indiqué, le lundi 20 juin, que la tombe de son grand-père, située au cimetière du Montparnasse, à Paris (14e), avait été profanée en début de mois par un ou des inconnus qui y avaient tracé, à la peinture, des croix gammées et inscrit différentes injures racistes.

● **Action antisémite à Épinay-sur-Seine.** – Deux grenades d'exercice ont été lancées, dimanche 19 juin vers minuit, contre le mur du Centre d'études juif, situé 7, impasse Berthier, à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Les grenades, contenant du plâtre et des clous de tapissier, ont explosé avant d'atteindre la salle des prières où se tenaient une dizaine d'étudiants.

● **Nouvel essai nucléaire français.** – La France a procédé à son troisième essai nucléaire, depuis le début de cette année, à Mururoa, selon des sources néo-zélandaises qui situent l'expérimentation à la date du vendredi 17 juin, mais qui ne l'ont annoncée que le lundi 20 juin à Wellington. L'essai aurait atteint une puissance de 5 kilotonnes. La France a décidé de rendre public, désormais, à la fin de chaque année, le nombre de ses expériences nucléaires en Polynésie.

Paris-Glasgow aller et retour dans la journée.
Les écossais apprécieront
de ne pas devoir vous retenir à dîner.

Maintenant, il vous suffit d'une journée pour traiter vos affaires à Glasgow. Vous quittez Paris à 7h 55 et arrivez à Glasgow à 8 h 35, pour en repartir à 18 h 35 et être de retour à 21 h 10.

BRITISH AIRWAYS
The world's favourite airline.

DUPUY SAATCHI & SAATCHI COMPTON

Quand on rend
la technologie 80386
accessible avant les autres,
les autres suivent.
Mais après.

à suivre

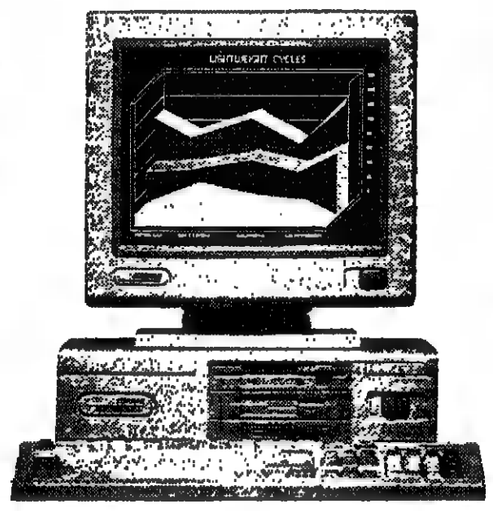

nouveau
COMPAQ
DESKPRO 386s.

- *INTEL 80386SX, 16 MHz, 32 - bit*
- *unité de disquette 5"1/4 - 1,2 Mo*
- *5"1/4 - 360 Ko et 3"1/2 - 1,44 Mo en option*
- *1 Mo de RAM, extensible à 13 Mo*
- *adaptateur graphique VGA (standard)*
- *disque dur 20 Mo ou 40 Mo ou 110 Mo*
- *4 connecteurs d'extension libres*
- *protection par mots de passe*
- *60 % plus rapide que la plupart des micro-ordinateurs 80286 à 10 MHz*

ivre

Quand on lance le micro-ordinateur le plus rapide du monde avant les autres, les autres suivent. Mais après.

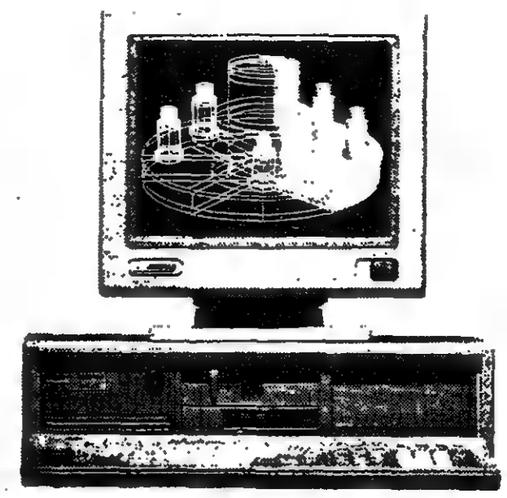

nouveau 25-MHZ COMPAQ DESKPRO 386/25.

- *INTEL 80386, 25 MHz, 32 - bit*
- *unité de disquette 5"1/4 - 1,2 Mo*
- *5"1/4 - 360 Mo et 3"1/2 - 1,44 Mo en option*
- *1 Mo de RAM, extensible à 16 Mo*
- *carte graphique VGA (option)*
- *disque dur 110 Mo ou 300 Mo*
- *6 connecteurs d'extension libres*
- *60 % plus rapide que la plupart des micro-ordinateurs 80386 à 20 MHz.*

Depuis maintenant cinq ans, COMPAQ® bouscule l'industrie de l'informatique. D'abord en concevant les micro-ordinateurs les plus puissants et les plus rapides du monde. Ensuite en battant tous les records de dynamisme et de croissance dans le monde de l'industrie : première société à entrer dans le Top 500 de Fortune au bout de 4 ans seulement, un chiffre d'affaires dépassant le milliard de dollars au bout de 5 ans.

Aujourd'hui, COMPAQ® lance deux merveilles informatiques, largement en avance.

Première merveille : le COMPAQ DESKPRO 386s, premier micro-ordinateur à utiliser le dernier-né des microprocesseurs d'INTEL le 80386SX.*

Cet ordinateur est d'une conception totalement nouvelle qui n'est pas prête d'être rejointe. Il permet à de nombreux utilisateurs de bénéficier facilement des performances offertes par la technologie du microprocesseur 80386.

Deuxième merveille : le COMPAQ DESKPRO 386/25, c'est actuellement le micro-ordinateur le plus rapide du monde ; tellement rapide qu'on en connaît beaucoup qui suivront longtemps avant de le rejoindre.

Cette fois, COMPAQ® est en avance de deux ordinateurs en ouvrant deux routes : la plus grande accessibilité, la plus grande rapidité. Les autres finiront par suivre. COMPAQ® restera le premier.

Pour vous faire mieux connaître ces deux nouveaux micro-ordinateurs, plus de 250 Revendeurs Agréés COMPAQ® vous attendent. Pour connaître le vôtre, appelez le : 16 (1) 69.86.71.71 ou écrivez à COMPAQ, 5, avenue de Norvège, 91953 Les Ulis Cedex.

*80386, 80386SX, 80387 et 80387SX font respectivement référence aux produits INTEL 386, 386SX, 387 et 387SX qui sont des marques déposées de INTEL.

Ogilvy & Mather

COMPAQ

à suivre

Société

JUSTICE

Treize membres d'Action directe en appel

Premier pugilat

Joëlle Aubron ne sortait pas assez vite du box des prévenus. Un gendarme l'a tirée par la manche sans ménagements. Jean-Marc Rouillan s'est jeté sur lui. Quatre gendarmes ont alors plongé sur Rouillan et pendant une bonne minute un pugilat général a opposé les quatre « historiques » d'Action directe — Rouillan, Aubron, Nathalie Ménigon et Georges Cipriani — à leur escorte sous le regard attentif de la « mouvance » qui a soigneusement évité de s'en mêler. On a vu voler quelques képis et une montre.

Les débuts de procès de membres d'Action directe se suivent et se ressemblent. Une semblable mêlée avait déjà opposé les mêmes à leurs gardiens en janvier dernier, devant le tribunal correctionnel de Paris, où ils comparaissaient pour *« association de malfaiteurs »*. Treize d'entre eux ayant fait appel se retrouvaient, lundi 20 juin, devant la onzième chambre de la cour d'appel de Paris siégeant, pour des raisons de sécurité, dans les locaux de la cour d'assises. Extérieurement, les quatre « historiques » ne présentent aucune séquelle de leur longue grève de la faim de l'hiver dernier. Nathalie Ménigon notamment, qui plaisante, s'amuse et converse vivement avec ses avocats, n'a rien de commun avec la grande ombre décharnée et livide qu'on amenait aux audiences sur un fauteuil.

Pour le reste, même décor, même colonel de gendarmerie inspectant soigneusement son dispositif avant l'entrée des prévenus, même déploiement de forces (vingt-huit gendarmes encadraient dans le box les treize personnes à comparaître) et même ratés de l'appareil judiciaire. Dûment convoqué, l'interprète chargé de traduire les débats pour deux prévenus italiens ne s'est pas présenté à l'audience. Dès après l'appel des intéressés, il a donc fallu remettre au lendemain.

Comme l'a souligné le président Jacques Seguin, *« les prévenus ont pu s'entretenir un peu entre eux, ce n'est pas une mauvaise chose. Ils n'en prépareront que mieux leur défense »*...

D. SCHNEIDERMANN.

L'assassinat du juge Michel aux assises des Bouches-du-Rhône

Les aveux habiles de François Checchi

Si les jurés de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône doivent souvent faire des efforts pour retrouver leur chemin dans les méandres d'un dossier qui leur est présenté de manière parfois déconcertante depuis le 16 juin, ils savent désormais qui a tué le juge Pierre Michel le 21 octobre 1981 à Marseille.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Le lundi 20 juin, à la reprise des débats, l'un des accusés, François Checchi, a demandé la parole. *« J'ai lu la presse, j'ai vu la télé, on a fait de moi un monstre. Mais j'ai une conscience, des sentiments. Depuis deux jours j'ai en face de moi la famille Michel, alors je tiens à dire la vérité. Je regrette que les principaux responsables ne soient pas ici parce que ceux qui sont à côté de moi n'ont rien à voir. »*

Après cette déclaration liminaire manifestement destinée à innocenter François Girard, trafiquant de drogue accusé d'avoir commandité le crime, Checchi a lâché une série de phrases d'un seul trait sans donner l'impression de respirer : *« C'est moi qui ai tiré sur le juge, mais je n'étais pas au courant que c'était le juge. Altieri m'a dit que c'était « Joe le Libanais », un homme qui devait faire du mal à Altieri. On s'est servi de moi par l'intermédiaire de Scapula. C'est Scapula qui m'a désigné. »*

L'accusateur accusé

Puis Checchi a expliqué comment on lui avait fait croire que Joe avait fait une *« entourloupe »* à son ami Scapula, qui ne parvenait pas à récupérer une grosse somme d'argent, et comment on lui avait dit qu'il fallait *« bousculer »* un homme décrit comme dangereux. Enfin, ce fut l'aveu des faits, sordides. Charles Altieri conduisait la moto et lui a dit : *« Vas-y »*, en désignant une motocyclette.

« J'ai tiré une première fois, la moto s'est couchée, puis j'ai tiré à nouveau, j'ai cru que je l'avais loupé, j'ai tiré un deuxième coup à terre. » Sans marquer de temps d'arrêt, Checchi a continué pour dire sa colère lorsqu'il avait appris par la télévision que sa victime était le juge Pierre Michel. Mais Altieri, tout en lui avouant lui avoir caché l'identité pour éviter un refus, l'avait rassuré en lui disant que Gaëtan Zampa, l'un des « parrains » du milieu marseillais, était au courant.

« Je pense n'avoir rien oublié », a soupiré Checchi. Mais Me Paul Lombard, conseil de l'agent judiciaire du Trésor, a voulu être sûr d'avoir bien entendu, et l'accusé a confirmé que le crime avait bien été décidé par Scapula et Altieri.

Charles Altieri, arrêté en Suisse le 11 novembre 1985 après la découverte d'un laboratoire de transformation de morphine base près de Fribourg, s'est évadé le 18 novembre 1987 de la prison de la Plaine de l'Orbe (Suisse). Arrêtés avec lui, François Scapula et Philippe Wiesgrill avaient, en mai 1986, dénoncé Altieri et Checchi en désignant François Girard comme étant l'instigateur de l'assassinat. Depuis, ils ont été condamnés à vingt ans de réclusion. Wiesgrill a demandé à effectuer sa peine dans une prison française, Scapula reste dans un établissement pénitentiaire suisse et les autorités helvétiques invoquent son refus pour ne pas le *« prêter »* juste le temps de témoigner devant la cour d'assises.

Aussi l'avocat général André Viangalli a-t-il précisé que à la suite des demandes pressantes du parquet général d'Aix-en-Provence transmises au garde des sceaux, l'ambassadeur de France à Berne avait accompli une démarche pour que Scapula puisse venir déposer. Selon Me Jacques Vergès, les autorités françaises n'auraient pas montré beaucoup d'empressement avant le procès pour convaincre Scapula de confirmer ses accusations à la barre. Mais ce témoignage est-il possible alors que Checchi, après avoir nié un temps, a renouvelé publiquement les aveux faits peu après son arrestation ? Le trafiquant dénonciateur n'a jamais été inculpé dans l'information judiciaire ouverte après l'assassinat du juge Michel. Il est dans cette affaire considéré comme un témoin bien qu'Altieri ait déclaré au magistrat instructeur, avant son évasion, avoir rendu compte du crime à Scapula *« qui était content de cette opération »*. Aujourd'hui, Scapula accusé par Checchi d'être l'un des commanditaires, mais voit sa position de « témoin » devenue juridiquement discutable. D'ailleurs les avocats de la défense devaient souligner : *« Nous allons avoir de plus en plus de mal à nous passer de Scapula. »*

MAURICE PEYROT.

Portrait d'un magistrat par des policiers

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

« Le juge Michel a été un grand magistrat instructeur. Il n'a jamais été autre chose que juge d'instruction et certainement pas un juge shérif menant ses investigations en se défiant des officiers de police judiciaire. C'était un bon magistrat d'une grande orthodoxie et en tous points respectable », a déclaré, le lundi 20 juin, le commissaire divisionnaire Bernard Gravet, chef de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants, venant au-devant des critiques qui pourraient être formulées à l'audience contre le juge Pierre Michel.

« Je suis choqué de ce qui a pu s'écrire sur le juge Michel », a ajouté M. Alain Boide, qui fut le chef du service des stupéfiants au service régional de police judiciaire de Marseille de 1979 à 1982. *« Ce n'était pas un magistrat cow-boy cherchant des affaires l'arme à la main la nuit dans Marseille. C'était un homme de dossiers, un homme de réflexion. »* Toutefois, le policier a admis que le juge, confronté à de nombreux décès par surdose, concevait *« un mépris et un dégoût pour les trafiquants »*.

A propos de ses relations avec Pierre Michel, ce fonctionnaire a noté : *« Je lui confiais très volontiers les renseignements que j'avais en ma possession, y compris ceux que les services de police préfèrent généralement garder pour eux. »* Me Pierre Blazy, défenseur de Girard, s'est abrité derrière ces témoignages pour démontrer que si les policiers étaient *« l'œil et l'oreille »* du juge, son assassinat n'apportait rien à son client.

Cependant, M. Boide s'est montré implicitement sévère envers les autres magistrats en ajoutant : *« Les trafiquants savaient très bien qu'ils ne devaient attendre de la part du juge Michel ni faiblesse, ni erreur, ni indulgence. Ils ont vu dans cet acte le moyen d'éviter un péril. Ils ont d'ailleurs plus ou moins réussi car dans les mois qui ont suivi, aucun laboratoire, aucune affaire impliquant le milieu marseillais, n'a été découvert. »*

M. P.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Cash, une star à éclipses

En battant la Bulgare Manuela Maleeva, la Française Pascale Paradis a fait tomber, le lundi 20 juin, la première tête de série des cent douzièmes championnats de Wimbledon. En second tour, elle affrontera sa compatriote Nathalie Herreman, qui a éliminé l'Américaine Sharon Walsh Pete. Pas de surprise, en revanche, dans le tableau masculin, où toutes les têtes de série au programme se sont qualifiées, à commencer par l'Australien Pat Cash, tenant du titre.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Il y a des traditions qui ne se bousculent pas au All England Awn Tennis Club. Ainsi, l'an dernier, dans l'euphorie de la victoire, Pat Cash avait échappé au protocole de la remise de la Coupe, en se hissant dans les tribunes pour embrasser sa compagne et son entraîneur. Mais, cette année, il n'a pas coupé à la règle : comme tout bon champion en titre, il a été le premier à fouler le gazon du « Centre Court ». Une occasion de faire le point sur ce joueur de vingt-trois ans, à la carrière en dents de scie.

A dix-neuf ans, il dispute les demi-finales de Wimbledon et de Flushing-Meadow, où il s'incline seulement devant un John McEnroe alors au faîte de son talent. A vingt ans, il disparaît au deuxième tour des Internationaux de Grande-Bretagne, face à un obscur Chilien, Acuna. Il souffre tellement du dos qu'il semble perdu pour le tennis. A vingt et un ans, il n'est plus dans les trois cents premiers du classement mondial. Le comité d'organisation de Wimbledon lui accorde néanmoins discrétionnairement une place dans le tableau final. Il arrive à Church Road deux semaines après avoir été opéré de l'appendice. Cela ne l'empêche pas de battre Mats Wilander, alors troisième mondial, en huitièmes de finale. C'est Henri Leconte qui l'arrête au tour suivant.

« Il s'en remettra »

Toutefois, la carrière de l'Australien est relancée ; il finit l'année 1986 sur le vingt-quatrième barreau de l'échelle mondiale et, en 1987, il gagne Wimbledon en battant le numéro un mondial, Yvan Lendl, après avoir éliminé Mats Wilander et Jimmy Connors.

Le voilà propulsé au quatrième rang mondial. C'est une nouvelle star des courts. Mais, un an après, son étoile a, encore une fois, singulièrement pâli. Devant son public, il a laissé échapper en janvier dernier l'Open d'Australie, et il est revenu à Wimbledon sans avoir seulement disputé la finale d'un des cinq tournois dans lesquels il s'est aligné. Défaite la plus humiliante : sur le gazon du Queens, son compatriote Darren Cahill lui a barré la route en huitième de finale la semaine passée.

Nouvelle éclipse donc ? On a de nouveau parié de son mal au dos. Mais la démonstration que Cash a faite lundi après-midi a montré qu'il était en excellente condition physique. Son compatriote Todd Woodbridge, qui, à dix-sept ans, est l'un des juniors les plus prometteurs au monde, a seulement dû à l'inattention du juge de chaise le crédit d'un jeu dans la deuxième manche. Pour le reste, il a reçu une formidable leçon de son aîné.

« Il s'en remettra », a commenté Pat Cash ; sous-entendu : comme moi ! Il parlait d'expérience. Il sait bien en effet qu'il n'y a rien d'irrémédiable pour qui sait reconnaître ses erreurs. C'était un loubard en rupture de bonne famille ; il est devenu, au côté de sa compagne, le père attentionné d'un garçon et d'une fillette. C'était un fêtard qui traversait les nuits australiennes en consommant force bières ; il a découvert les vertus de l'entraînement physique et d'une vie régulière.

C'était une tête de mule qui n'écoutait aucun conseil ; un psychologue l'aide désormais à préparer ses matches en se concentrant. Et c'était un égoïste qui est allé disputer le Tournoi de Johannesburg, pour se qualifier aux Masters, sans se soucier des problèmes de l'apartheid ; il fait maintenant de la publicité pour une course à pied destinée à recueillir des fonds pour les enfants du tiers-monde, un peu à la manière de Band Aid.

Pat Cash a poli son personnage. Même son tennis est moins simpliste, plus élaboré : *« J'ai travaillé des heures certains coups, même si c'est pour les faire une seule fois. »*

Il n'y a guère que dans deux domaines qu'aucun changement notable n'a été enregistré : il continue à se gaver de hard rock, et il reste la coqueluche des groupies de Wimbledon. Pour les satisfaire, il a amené une pleine valise de ses serre-tête à carreaux blancs et noirs, qu'il leur distribue à poignées à chacune de ses apparitions. En clair, Cash paraîtrait bien lancé pour se succéder à lui-même s'il n'y avait pas sur sa route Boris Becker, Henri Leconte et Ivan Lendl, qui, lundi, ont été tout aussi impressionnants.

ALAIN GIRAUDO.

L'affaire Papon

Des résistants prennent la défense de l'ancien secrétaire général de la Gironde

L'association Résistance, Vérité, Souvenir, créée il y a tout juste quelques mois par d'anciens résistants, vient de prendre la défense de M. Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944 et accusé d'avoir joué un rôle dans l'arrestation et la déportation de mille six cent quatre-vingt-dix juifs de la région bordelaise. Le président de cette association, M. Maurice Bourgès-Maunoury, qui fut délégué militaire du général de Gaulle pour la zone sud, puis président du conseil et plusieurs fois ministre de la IVe République, a souhaité, le lundi 20 juin, que son *« ami »* Maurice Papon soit *« définitivement et rapidement mis hors de cause dans cette affaire montée de toutes pièces »*. Et de rappeler le *« verdict »* du jury d'honneur présidé par la résistante Mme Marie-Madeleine Fourcade, elle-même membre de l'association, reconnaissant en M. Papon *« un agent du réseau Jade Amicol »*. Cependant, le jury précisait aussi dans ses conclusions, rendues à l'unanimité en décembre 1981, que le secrétaire général de la préfecture a *« dû concourir à des actes apparemment contraires à la conception que le jury se fait de l'honneur »* et qu'il *« aurait dû démissionner de ses fonctions au mois de juillet 1942 »*.

En fait, ce qui motive aujourd'hui l'association Résistance, Vérité, Souvenir, c'est la lenteur de l'instruction, qui dure depuis maintenant six ans. M. Bourgès-Maunoury, qui a demandé une audience au président de la République, a souhaité que le parquet général de Bordeaux prenne rapidement des réquisitions aux fins de non-lieu. Une grande partie de l'instruction, ouverte le 19 janvier 1983, a, en effet, été annulée le 11 février 1987 par la chambre criminelle de la Cour de cassation à la suite d'une erreur de procédure, et l'instruction a été confiée, en août 1987, à un nouveau magistrat, qui devra reprendre quasiment le dossier à zéro.

« Six ans pour rien, souligne M. Lal Kamara, délégué général de l'association. *On ne peut pas rester éternellement inculpé, surtout lorsqu'on est innocent, comme nous le croyons dans le cas de Maurice Papon. De plus, certains souhaitent visiblement accréditer l'idée que la France a été complice du génocide des juifs pendant l'Occupation. C'est inadmissible. »*

L'association s'est désormais donné pour tâche de défendre, *« au nom de la France tout entière »*, les citoyens *« innocents »* accusés d'actes de collaboration.

ANNE CHEMIN.

SCIENCES

M. Pierre Aigrain est élu à l'Académie

L'Académie des sciences a élu, le lundi 20 juin, cinq nouveaux membres de sa section de physique, dont M. Pierre Aigrain, physicien des solides, ancien secrétaire d'Etat à la recherche et inspirateur, il y a une dizaine d'années, d'une réforme qui redonna une certaine jouvence à ce corps vieillissant. La semaine dernière, l'Académie avait élu quatre mathématiciens et deux chimistes.

Ces élections nombreuses — six biologistes avaient été précédemment élus — sont la conséquence d'une nouvelle réforme de l'Académie, adoptée l'an dernier : l'effectif de l'Académie n'est plus fixé mais seulement le nombre de ses membres âgés de moins de quatre-vingts ans, qui est limité à cent dix. Par ailleurs, le nombre des académiciens âgés de moins de soixante ans devra être progressivement porté à trente. La formule est plus souple que celle qui prévalait depuis la « réforme Aigrain » dans laquelle la moitié des élus devait avoir moins de cinquante-cinq ans. Les académiciens âgés de plus de quatre-vingts ans gardent toutes leurs pérogatives et il n'est plus question d'honorariat. M. Aigrain avait proposé un honorariat quand le président Giscard d'Estaing lui demanda d'étudier une réforme de l'Académie, suggestion qui lui valut l'inimitié de quelques membres de l'Institut et fit échouer son élection il y a trois ans.

Outre M. Aigrain, les nouveaux élus sont M. Ionel Solomon, lui aussi physicien des solides et spécialement des semi-conducteurs amorphes ; Mme Marie-Anne Bouchiat, qui mit en évidence des effets de violation de la parité en physique atomique ; M. Jean Kovalewski, astronome et spécialiste des mouvements du système Terre-Lune ; M. Jean-Louis Le Mouel, dont les travaux ont surtout porté sur le géomagnétisme.

Une semaine plus tôt, l'Académie avait élu quatre mathématiciens : M. Marcel-Paul Schutzenberger, à l'origine médecin et biologiste, qui s'est ensuite orienté vers la linguistique et la théorie de l'information ; M. Bernard Malgrange, qui a fait progresser la théorie des équations différentielles ; M. Jean Salençon, qui a étudié la mécanique des milieux déformables, et M. Haïm Brézis, spécialiste de mécanique des fluides. Avaient aussi été élus deux chimistes, M. Pierre Potier, dont les travaux sont à l'interface entre chimie et biologie, et M. Jean Rouxel, spécialiste des solides anisotropes.

La séance du 20 mai a aussi vu la création de la fondation Maxwell, due à l'initiative du financier britannique Robert Maxwell, pour aider l'Académie à développer ses relations internationales. Des sommes d'un montant annuel d'au moins 600 000 F seront affectées les trois prochaines années, d'une part à des bourses permettant à de jeunes chimistes étrangers de venir travailler en France, d'autre part à des actions communes entre l'Académie des sciences et ses homologues étrangères comme la Royal Society britannique ou l'Académie des sciences de Suède.

● **Un entrepôt ravagé par le feu à Ivry-sur-Seine.** — Un violent et spectaculaire incendie s'est déclaré au début de la matinée du mardi 21 juin dans un entrepôt d'emballage de biscuits et de fruits secs, 55, rue Hoche, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Les flammes se sont propagées très rapidement dans l'ensemble des locaux qui occupent 2 000 mètres carrés. Les pompiers, envoyés sur les lieux en grand nombre, devaient maîtriser le sinistre au bout de deux heures, après avoir fait évacuer, par mesure de sécurité, les habitants de trente-sept pavillons proches des bâtiments en feu.

● **Cambriolage manqué dans une banque marseillaise.** — Les policiers ont découvert, le lundi 20 juin, un tunnel, creusé à partir des égouts, qui débouchait dans la salle des coffres d'une agence de la Banque française et commerciale située au centre de Marseille. Les enquêteurs, qui avaient reçu une information selon laquelle un cambriolage devait être tenté dans cette agence durant le week-end dernier, surveillaient l'établissement depuis plusieurs jours. Ils avaient constaté que le système d'alarme avait été déconnecté depuis une semaine et, ils avaient découvert le tunnel creusé sous la banque.

● **Incendie d'une école pour enfants déficients en Charente.** — Une école pour enfants déficients intellectuels a été détruite par un incendie dans la nuit du [illegible] au 20 juin à Cognac (Charente). Le sinistre n'a pas fait de victimes parmi le personnel et les trente-cinq élèves âgés de cinq à quatorze ans. Une enquête a été ouverte et un homme de vingt-sept ans, dont l'identité n'a pas été relevée, a été gardé à vue. Interpellé en état d'ivresse, il se trouvait en possession d'une somme de 1 200 F provenant de la caisse de l'école.

Les résultats

PREMIER TOUR

Messieurs

● *Premier quart de tableau.* — Lendl (Tch., 1) b. Feigate (G-B, 463), 6-4, 6-1, 6-3 ; Cahill (Aus., 47) b. Muller (Afs., 95), 6-7 (6-8), 6-2, 6-2, 6-0 ; Lundgren (Suè., 35) b. Kroon (Suè., 115), 4-6, 4-6, 6-4, 7-6 (7/5), 6-0 ; Schapers (P-B, 39) b. Antonitsch (Aut., 136), 4-6, 6-4, 6-4, 7-6 (7/4) ; Krishnan (Ind., 42) b. Connell (Can., 124), 6-2, 6-4, 5-7, 1-6, 7-5 ; Woodforde (Aus., 56) b. Krick (E-U, 52), 7-6 (7/4), 6-3, 6-4 ; Narjiso (Ita., 161) b. Goodall (G-B, 342), 6-2, 6-3, 7-6 (8/6) ; Masdorf (Isr., 22) b. Ivanisevic (You., 414), 6-3, 6-2, 1-6, 6-1 ; Mayotte (E-U, 13) b. Anger (E-U, 104), 6-4, 6-4, 6-3 ; Holmes (E-U, 111) b. Fulwood (G-B, 352), 6-3, 3-6, 6-1, 6-3 ; Nystrôm (Suè., 24) b. Pugh (E-U, 55), 2-6, 6-4, 6-4, 6-3 ; Gunnarsson (Suè., 49) b. Bailey (G-B, 305), 6-3, 7-6 (7/5), 6-4 ; Moir (Afs., 158) b. Casal (Esp., 99), 6-2, 6-3, 4-6, 6-1 ; Moraing (RFA, 153) b. Petchey (G-B, 974), 6-3, 7-5, 6-4 ; Chang (E-U, 84) b. Layendecker (E-U, 278), 7-5, 4-6, 6-1, 6-2 ; Leconte (Fra., 10) b. Svantesson (Suè., 174), 6-4, 6-2, 6-2.

● *Deuxième quart de tableau.* — Cash (Aus., 4) b. Woodbridge (Aus., 253), 6-1, 6-1, 6-2 ; Frana (Arg., 75) b. Scanlon (E-U, 193), 4-6, 3-6, 6-3, 6-3, 6-2 ; Fitzgerald (Aus., 30) b. Cancellotti (Ita., 117), 6-3, 3-6, 6-1, 6-4 ; Bergström (Suè., 95) b. Pimek (Tch., 106), 6-1, 6-4, 6-1 ; Olkovski (URSS, 148) b. Smid (Tch., 40), 6-4, 6-4, 6-4 ; Giammalva (E-U, 73) b. Osterthun (RFA, 86), 6-7 (6/8), 6-2, 6-1, 4-6, 6-4 ; Srejber (Tch., 59) b. Odizor (Nig., 140), 6-3, 7-6 (9/7), 4-6, 6-4 ; Becker (RFA, [illegible]) b. Frawley (Aus., 47), 6-3, 6-1, 6-2 ; Amaccne (E-U, 57) b. Laurendeau (Can., 143), 6-0, 6-2, 6-3.

● *Troisième quart de tableau.* — Stoltenberg (Aus., 96) b. Doumbia (Sén., 107), 6-4, 6-4, 6-3 ; Botfield (G-B, 462) b. Navratil (Tch., 125), 6-4, 6-4, 6-3 ; E. Sanchez (Esp., 17) b. J. Sanchez (Esp., 82), 6-3, 6-3, 6-4 ; Korda (Tch., 77) b. Narducci (Ita., 83), 6-3, 3-6, 6-3, 6-2 ; Edberg (Suè., 3) b. Forget (Fra., 31), 6-4, 3-6, 6-3, 6-4 ; Roseberg (E-U, 69) b. [illegible] (RFA, 71), 7-5, 2-6, 6-3, 7-5 ; Jarryd (Suè., 14) b. Nijssen (P-B, 122), 6-2, 6-0, 6-2 ; Grabb (E-U, 63) b. Cihak (Tch., 146), 6-0, 6-3, 6-4 ; Youl (Aus., 150) b. Steeb (RFA, 45), 2-6, 6-3, 4-6, 6-2, 6-4 ; Davis (E-U, 103) b. Dyke (Aus., 97), 5-7, 7-5, 7-6 (7/2), 7-5.

● *Quatrième quart de tableau.* — Masur (Aus., 64) b. Shaw (G-B, 202), 6-3, 7-6 (7/5), 4-6, 6-1 ; Bates (G-B, 68) b. Van Rensburg (Afs., 34), 2-6, 1-6, 6-3, 7-5, 6-4 ; Seguso (E-U, 73) b. Barr (Aus., 241), 6-2, 6-7 (3/7), 6-4, 6-3.

Dames

● *Premier quart de tableau.* — Bollegraf (P-B, 105) b. Romano (Ita., 133), 6-1, 6-4 ; Minter (Aus., 29) b. Holikova (Tch., 44), 4-6, 6-0, 6-2 ; Paradis (Fra., 55) b. M. Maleeva (Bul., 7), 6-4, 6-3 ; White (E-U, 50) b. Wood (G-B, 151), 3-6, 6-3, 6-3 ; Golarsa (Ita., 95) b. Wiesner (Aut., 27), 6-3, 5-7, 6-3 ; Herreman (Fra., 79) b. Walsh-Pete (E-U, 122), 6-2, 6-2.

● *Deuxième quart de tableau.* — Cueto (RFA, 32) b. Gould (G-B, 259), 7-6 (8/6), 6-2 ; Garrison (E-U, 12) b. White (E-U, 49), 6-3, 6-1 ; K. Maleeva (Bul., 14) b. Simpkin (G-B, 313), 6-1, 6-0.

● *Troisième quart de tableau.* — Potter (E-U, 18) b. Lapi (Ita., 129), 6-3, 7-6 (7/3) ; Okamoto (Jap., 148) b. A. Sanchez (Esp., 21), 6-3, 6-4 ; Kijimuta (Jap., 75) b. Miro (Bré., 117), 4-6, 6-0, 6-2 ; Bykova (URSS, 92) b. Krapl (Sui., 127), 6-3, 3-6, 6-3.

(Entre parenthèses la nationalité et le classement des joueurs.)

● **GOLF : US Open.** — L'Américain Curtis Strange a remporté, le lundi 20 juin, à Brookline, l'Open des Etats-Unis, un des quatre tournois du grand chelem, à l'issue du match de barrage qui l'opposait au Britannique Nick Faldo. Dimanche, les deux hommes avaient terminé à égalité les quatre parcours prévus au tournoi, et devancé de deux coups un trio américain composé de Steve Pate, Mark O'Meara et D.-A. Weibring.

(Publicité)

SOLDES D'ÉTÉ

LES SOLDES... CE BEAU MIRACLE!

La société de consommation n'a décidément que des qualités! Elle crée sans cesse des nouveautés pour solliciter nos porte-monnaie, elle anime les rues des villes de belles affiches publicitaires, elle coupe, sans vergogne, les *Enfants du paradis* et, en plus, elle solde! Les périodes de soldes, janvier et juin, sont des périodes fastes. Elles permettent, d'une part, aux commerçants d'assumer les échéances de fin de mois, pour peu qu'il ait fait trop chaud en hiver ou trop plu en été, mais, surtout, les soldes permettent à tout un chacun d'accéder à ses rêves les plus fous. S'offrir ce qu'on ne peut pas s'offrir les autres mois de l'année. Saint Soldes, payez pour nous!

● **GUY LAROCHE**

Chez le grand couturier Guy Laroche, on solde les collections homme et femme. Quelques exemples. Pour Madame d'abord, soyons polis : robes en lin bicolores à 1960 F au lieu de 2800 F, ensembles en shantung à 1770 F au lieu de 2950 F. Pour Monsieur, un feu d'artifice de cravates à 160 F, plein de pulls d'*été* en coton à moins de 40 % prix boutique et, bien sûr, les célèbres costumes sont aussi à des prix imbattables. Guy Laroche, 39, avenue Montaigne, 30, faubourg Saint-Honoré; 7-9, avenue Victor-Hugo, à Paris.

● **GAGNEZ UNE SEMAINE AU JAPON POUR DEUX PERSONNES**

Chez Hémisphères, en plus de faire de très bonnes affaires, vous pouvez gagner une semaine pour deux personnes au Japon en remplissant des cartes de soldes! Mais vous n'êtes pas encore partis et pouvez donc profiter de ces remises exceptionnelles de 20 % à 50 %! Nous vous conseillons particulièrement de regarder les chemises de très près car elles sont fameuses! Bien sûr, pour Madame, la robe à 1000 F au lieu de 1630 F n'est pas à négliger non plus. Bref, deux adresses à retenir : 1, boulevard Emile-Augier et 22, avenue de la Grande-Armée à Paris.

● **SOLDES AVANT TRAVAUX**

Bien sûr, chez Barnett, il y a les soldes d'été, mais figurez-vous que la boutique va entrer dans une phase de travaux et, pour cela, elle vend son stock de manteaux en cachemire à moitié prix, à savoir 1850 F l'un au lieu de 3650 F! Pour ce qui est de l'estival, voici des costumes légers en laine mohair signés Ted Lapidus à 2200 F au lieu de 3500 F. Des costumes toujours *wash'n'wear* pour 980 F au lieu de 1650 F, les chemises manches courtes Lapidus à 228 F au lieu de 328 F, puis des pantalons de golf à 268 F au lieu de 398 F. Barnett, 19, avenue Victor-Hugo, Paris.

● **LES GRANDES MARQUES CHEZ BARLETT**

Vous avez trois raisons de ne pas manquer les soldes de chaussures Barlett. Pourquoi? Parce qu'il y a trois adresses sur Paris : 152, rue de Rivoli, 21, boulevard Montmartre et dans le passage Choiseul! Mais il y a encore d'autres raisons de ne pas manquer ces soldes, quand on sait qu'on y trouve des mocassins Dexter venus des USA, qu'on y déniche des Desborough qui ne sont autres que les vrais Good Year anglais, qu'on y chine aussi des chaussures signées Ted Lapidus, Timberland, Paraboot... Alors!

● **L'EXCEPTIONNEL CHEZ BURBERRYS**

Pour la première fois dans l'histoire, Burberrys solde le trench-coat aussi célèbre que Big Ben et Piccadilly Circus réunis, 3250 F au lieu de 4250 F. Vous trouverez aussi des vestes en pure laine à 1850 F au lieu de 2400F, des imperméables classiques à 1995 F au lieu de 2500 F. Pour Madame, voici que l'on solde des pull-overs en cachemire à partir de 795 F. Si vous avez un cadeau à faire, c'est le moment! On y trouve aussi les chaussures Church à partir de 890 F! 8, boulevard Malesherbes, Paris-8e.

● **LES BONNES AFFAIRES CHEZ JIGGER**

Madame, vous rêvez depuis toujours d'un tailleur de cuir ou de peau. C'est le moment venu pour vous, car, chez Jigger, on en solde à des prix défiant toute concurrence! Vous en trouverez aussi d'autres, des grandes marques, en prince de Galles, ou fantaisie, en manches courtes, de coloris bleu, bleu dur, vert, rouge, jaune, fuchsia... Des ensembles en jersey de coton signés Côte à côte pour 100 F et, de la même marque, des T-shirts brodés à 50 F! N'oublions pas le rayon de chaussures avec des tennis de toutes couleurs à 50 F! 15, boulevard Saint-Germain à Paris.

● **TOUT DOIT DISPARAITRE**

Vous qui aimez la mode italienne, vous avez une chance folle. Oui, parfaitement! Chez Abi Mode, qui en est le spécialiste, on fait de vraies liquidations et de bonnes affaires. Il y en a aussi bien pour les femmes que pour les hommes! Voici, Madame, des jupes en jersey de coton à 100 F, en gabardine de coton à 300 F et de superbes robes à partir de 400 F. Pour Monsieur, le pantalon à 300 F, deux à 500 F! La cravate à 100 F, la veste Armani à 800 F! Vous pouvez même vous préparer votre garde-robe d'hiver. 54, avenue Victor-Hugo, Paris.

● **L'ADRESSE DES PRIVILÉGIÉS**

L'élégance a ses prix? Certes, si l'on ne connaît pas les bonnes adresses du Club des dix et de David Shiff. Au départ, il y a déjà des prix à moins de 30 % et 50 % et en plus il y a maintenant des soldes! Pour femmes, tout un rayon de jupes, pulls, etc., au prix de 500 F au lieu de 1295 F ou 1495 F!.. Dans ces magasins, on dégriffe de grands noms comme Dior, Balmain, Féraud, Fath. Un exemple, pour vous, Monsieur : deux costumes pour 2500 F, mais aussi des blousons en daim ou cuir à moins 50 %. Club des dix, 4, rue Marbeuf; 58, faubourg Saint-Honoré, Paris (au 1er étage).

● **DÉPÊCHEZ-VOUS, CHEZ HECHTER**

Oh là, il faut faire très vite, même très très vite, si vous voulez profiter des soldes chez Daniel Hechter. Oui, les stocks sont très limités, et si vous connaissez la mode de ce créateur parisien, vous savez qu'elle est désirable comme tout. Si en plus elle est soldée, alors là il faut se dépêcher! Bref, le grand chic pour hommes et femmes dans des prix chocs et dans les deux boutiques, au 71, rue de Passy à Paris et au centre commercial de Créteil-Soleil. Vite!

● **DES PARABOOTS A 450 F**

Dans votre magasin Cobbler favori, le bonheur est à vos pieds : les chaussures sont en effet en soldes. Voici, pour hommes et femmes, dans des couleurs à la mode, des chaussures de bateau en toile à 150 F au lieu de 225 F. Les véritables mocassins américains sont vendus à 300 F au lieu de 395 F en marron ou en noir. Et puis, tenez-vous bien, des Paraboots en toile et cuir dans les beige et kaki pour 450 F au lieu de 745 F. Et encore des chaussures « trappeur » pour 700 F au lieu de 895 F.

● **PARFUMS DE LUXE**

Chez Michel Swiss on ne rentre pas dans une boutique sur rue, non, on monte au deuxième étage! Cela en vaut vraiment la peine puisque vous y trouvez tous les parfums que vous adorez. A des prix défiant toute concurrence puisque l'on ne paie pas le pignon sur rue! Pas seulement des parfums, d'ailleurs, mais aussi des foulards, des bijoux, de la maroquinerie, des porcelaines et des cristaux. Tout cela vous attend avec des griffes de grandes marques. 16, rue de la Paix, Paris (2e étage).

● **DAKS ET LES VRAIS SOLDES**

Chez Daks, un grand nom de la mode british, on baisse les prix sur tout ce que vous avez voulu acheter sans avoir pu! Explication chez Daks : on fait de vrais soldes avec la vraie collection et non pas avec des modèles spécialement conçus pour cette occasion. Ainsi, donc, la veste de vos rêves en laine ou coton au prix de 2450 F est maintenant soldée à 1715 F, le pantalon à 455 F au lieu de 650 F. Chemises et cravates à moitié prix et, pour Madame, jupes, tailleurs et chemisiers eux aussi en solde.

Ça vient de sortir

Société Nouvelle Chaumet

Voici que le joaillier Chaumet propose de nouvelles créations superbes, qui sont des colliers mélangeant deux matériaux; ainsi, vous trouverez si vous le souhaitez, sur le cou de votre femme, des boules d'hématite de perles de culture, ou alors des poires de quartz roses mariées avec des boules d'améthyste, ou bien encore des boules d'hématite en parfaite harmonie avec de l'agate verte torsadée. 12, place Vendôme, 75001 Paris.

Marier l'art

Artcurial, le centre d'art plastique contemporain, vend, comme tout le monde le sait, de la peinture et de la sculpture du XXe siècle, mais saviez-vous que vous pouvez y déposer votre liste de mariage? Parce qu'on y trouve aussi de la vaisselle signée Delaunay, Dumitresco et Jean-Michel Meurice. Et aussi des vases, des cendriers, des chandeliers... Artcurial, 9, avenue Matignon, 75008 Paris.

Du vroum au tic-tac

Ah non, toutes les Ferrari ne font pas que vroum, vroum! Il y en a même certaines qui font un tout léger tic-tac comme, par exemple, la nouvelle montre City Boxer qui vous est proposée en trois versions : gris damier, rouge circuit ou gris compteur! Et, contrairement à la voiture, celle-ci est tellement peu chère que vous pouvez vous l'offrir sans hésiter : plaqué or 2 300 F, acier 2 100 F. Points de vente au téléphone : 47-42-71-00.

Les farfelunettes de l'été

On ne risque pas de ne pas vous reconnaître si vous portez les farfelunettes de Mattel, un des gadgets de l'été. Des lunettes aux verres protecteurs, dont les montures sont en pop-corn-esquimeau, en hamburger-milk-shake, en guitare-piano... A partir de 40 F, un peu partout.

Un masque froid

Nouvelle découverte des cosmétologues d'Helena Rubinstein : le froid! Oui, il s'agit bien du froid et, en compagnie de principes actifs restructurants et raffermissants, cela donne « Existence », un masque froid qui vous procure un coup de jeunesse immédiat, et puis c'est rigolo! 150 F le tube de 50 ml (9 ou 10 applications).

Bijoux de golf

Pour les fous de golf, de plus en plus nombreux, voici que le joaillier Anshindo réputé dans le monde pour ses perles de culture, propose deux créations inspirées de la petite balle! Un collier, avec un petit parcours en or jaune entre deux petits clubs en or blanc, plus un brillant pour la balle! 10 800 F, chaîne comprise; ou alors, du même style, voici deux boutons de manchettes pour 17 500 F. Anshindo, 8, rue de la Paix, 75002 Paris, ou Hôtel Nikko.

Pour les extrêmement grands

Savez-vous où s'habillent les énormes champions japonais de sumo? Et les basketteurs, et les rugbymen? Chez Berdy, bien sûr! Le spécialiste des géants qui, cette année, bat tous les records de mensuration en largeur et en hauteur. 79, avenue des Ternes, 75017 Paris.

G.P.

Barnett
Chemisier Habilleur
SOLDE
TOUT SON STOCK AVANT TRAVAUX
OUVERT SANS INTERRUPTION DE 10 H À 19 HEURES
19, AV. VICTOR-HUGO, 16e

MICHEL SWISS
vous accorde les mêmes remises exceptionnelles qu'aux touristes étrangers
PARFUMS
ACCESSOIRES HAUTE COUTURE
PRODUITS DE BEAUTÉ
MAROQUINERIE
PORCELAINE
PLACE DE L'OPÉRA
16, rue de la Paix 75002 Paris 2e étage TÉL. 42.61.61.11
Du lundi au Samedi de 9 h à 18 h 30 sans interruption
PLACE VENDÔME
TOUTES LES GRANDES MARQUES

SOLDES
HEMISPHERES
1 Boulevard Emile Augier. Paris 16e
22 Avenue de la Grande Armée. Paris 17e

A PARTIR DU 17 JUIN
BOUTIQUES FEMMES
29, AV. MONTAIGNE, 75008 PARIS
30, FG ST-HONORÉ, 75008 PARIS
47, RUE DE RENNES, 75006 PARIS
9, AV. VICTOR-HUGO, 75116 PARIS
FORUM DES HALLES, 75001 PARIS
BOUTIQUES HOMMES
30, FG ST-HONORÉ, 75008 PARIS
7, AV. VICTOR-HUGO, 75116 PARIS
Guy Laroche
SOLDES

daniel hechter
SOLDES
71, rue de Passy, 75016 Paris
Centre commercial Créteil Soleil

cobbler
LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE CHAUSSEUR
SOLDES
Chaussures
hommes - femmes - enfants
11, rue Monsieur-le-Prince, 75006 43-29-02-60
40, rue Saint-Honoré, 75001 42-33-98-48
30, rue de Miromesnil, 75008 42-65-82-09
14, avenue Mozart, 75016 46-47-41-46
50, rue du Bac, 75007 42-22-52-21
5, place des Ternes, 75017 42-27-09-23
Printemps Haussmann - Parly II - Vélizy II - Galeries Lafayette

JIGGER

SOLDES A L'ANGLAISE
ACTUELLEMENT CHEZ
Burberrys
OF LONDON
8, BD MALESHERBES, 75008 PARIS – TEL. 42.66.13.01
56, RUE DE PASSY, 75016 PARIS – TEL. 42.88.88.34
55, RUE DE RENNES, 75006 PARIS – TEL. 45.48.52.71

Barlett
SOLDES
152, rue de Rivoli
75001 PARIS
Métro Louvre
99 F, 149 F, 199 F, 299 F

JIGGER Fashion Center
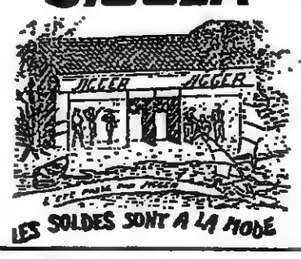
LE ROCK
LA MODE
LES PRIX
15, Bd. St. Michel
75005 Paris
Mo ST. MICHEL
LES SOLDES SONT A LA MODE

CLUB des 10
SOLDES -50%
Couture hommes et femmes
Ouverts tous les jours (Dimanche inclus)
58, Fg Saint-Honoré (1er ét.) Paris 8e

ABIMODE SN.
Prêt-à-porter italien hommes et femmes
LIQUIDATION TOTALE DU STOCK
FEMMES
Robe KRIZIA ..... 5 200 F → 1 500 F
Ensemble KOSHINO 3 800 F → 1 700 F
Jupe à partir de ..... 300 F
Robe à partir de ..... 400 F
HOMMES
Pantalon à partir de 300 F
Costume à partir de 2 000 F
Chemise à partir de 200 F
Etc.
54, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris
Tél. : 45-00-01-82

DAKS
SOLDES
289, rue Saint Honoré
75001 Paris
Téléphone 42.60.22.19
ONE LOOK TELLS YOU IT'S DAKS

Culture

ARTS

L'été Dubuffet

Hourloupé et monumental

Dubuffet monumental en quatre œuvres extraites de l'inépuisable fonds de maquettes qui ont marqué le cycle de l'Hourloupe : à Flaine, Issy-les-Moulineaux et Paris.

A la mort de Dubuffet, en 1985, il fallait bien se rendre à l'évidence : aucun de ses projets monumentaux du long cycle de l'Hourloupe n'avait encore été réalisé sur le territoire français. A l'exception de la *Closerie Falbala*, que le peintre, d'ailleurs, avait décidé d'édifier pour lui-même dans le jardin de Périgny-sur-Yerres – devenu depuis la Fondation Dubuffet – où il avait son atelier. Alors qu'à New-York un *Groupe de quatre arbres* de 12 mètres de haut, dès 1972, imposait sa croissance indisciplinée au pied des gratte-ciel de la Chase Manhattan Plaza ; que le Musée Kroller-Muller, en 1973, faisait construire dans son parc de sculptures le *Jardin d'émail* blanc et glaciaire comme la *Closerie Falbala* ; qu'au début des années 80 le Musée Luisiana, au Danemark, commandait *le Manoir d'Essor* ; que le *Monument aux fantômes* prenait place à Houston et le *Monument à la bête debout* à Chicago.

Au début des années 70, l'Etablissement public d'aménagement de la Défense avait bien projeté la réalisation d'une grande pièce de Dubuffet, mais il n'y eut jamais assez d'argent pour le faire. Quant au *Salon d'été* commandé pour le siège des usines Renault en 1974, il ne plut pas au successeur de M. Dreyfus à la présidence de la Régie, qqui décida d'en arrêter la construction déjà bien entamée en 1975, et, un peu plus tard, d'enterrer ce qui avait été réalisé sous une chape de béton gazonné. On connaît l'affaire : neuf ans de procès, d'appel en cassation, jusqu'à ce que Dubuffet, après s'être battu comme un beau diable, eut obtenu gain de cause, puis décidé de ne pas profiter du droit lui permettant d'obliger la Régie à construire le jardin. La victoire juridique, désormais, lui suffisait.

Comment ne pas évoquer ce passé malheureux alors que, coup sur coup, comme pour réparer enfin, quatre Dubuffet sont ou vont être inaugurés cet été, ou à l'automne, dont deux sont de grande importance : *le Boqueteau* fêté à Flaine, en Haute-Savoie, le week-end dernier, et la grande *Tour aux figures* dont la construction dans l'île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux, sera certainement terminée en octobre. Entre-temps, on aura célébré *le Réséda*, qui a pris place depuis peu dans la cour d'honneur de la Caisse des dépôts et consignations à Paris, et *l'Accueillant*, personnage de 6 mètres qui n'est pas encore tout à fait fixé, mais dont on peut voir désormais la silhouette plate recouverte d'alvéoles striées faire face, d'une terrasse, à la courbe des bâtiments du nouvel hôpital Robert-Debré.

Soit quatre sites forts différents pour quatre commandes venues d'initiatives variées et diversement financées (1). Elles ont aussi été prises dans plusieurs moments de l'Hourloupe et ses douze ans d'écriture cursive particulièrement envahissante, après que le pas pour échapper au tableau eut été franchi en prenant tournure de maquette. Qui gagnant les formes naturelles comme *le Boqueteau*, qui celles de l'architecture, comme la *Tour aux figures* prometteuse d'une promenade mouvementée comme seuls les utopistes, et peut-être Gaudi, sont capables d'en imaginer, à des fins d'évasion par confection de surprenantes excroissances inutiles, mais propices au travail de l'imagination. Qui tenant tout à la fois du buisson et de l'humain, comme *le Réséda*. Qui, enfin, prenant figure de carte à jouer, comme *l'Accueillant*.

Mais *le Boqueteau* ? C'est une grande merveille, faite de sept « arbres » recouverts de peinture polyuréthane blanche, historisée (pour reprendre le descriptif de l'artiste) de tracés noirs, sans rouge, ni bleu, ni stries comme les autres, qui s'intègre si bien dans l'espace du Forum de Flaine qu'on se demande comment on a pu jusque-là s'en passer. Il est de la veine du groupe de Manhattan, mais un peu moins haut puisqu'il culmine à 9,20 mètres.

Le poids de la neige

L'échelle et les aménagements nécessaires au lieu ont d'ailleurs été définis par Dubuffet avant sa mort à partir de la maquette de 1969. C'est qu'il fallait penser à tout, au poids de la neige, faire en sorte qu'elle glisse sur les corolles en festons et pavillons d'oreille. Cela, sans doute, n'explique pas que, souhaité par les inventeurs de Flaine, Eric et Sylvie Boissonnas, dès 1983, Le Bosquet ait tardé à venir. Sans doute fallait-il, outre les préparatifs techniques, quelques préparatifs psychologiques, les montagnards n'étant pas censés approuver d'emblée et sans réserve le nouveau cadeau qu'on leur faisait. En pensant qu'un peu de gymnastique visuelle et de sport mental ne ferait pas plus de mal aux usagers des pistes enneigées qu'aux musiciens en herbe qui montent à la station l'été. En pensant aussi que bousculer un peu la stricte ordonnance de l'architecture de Marcel Breuer pourrait bien être source de richesse. Et c'est juste. Et c'est bien, d'autant mieux que, pour la première fois, un autre type de dialogue s'instaure, par-delà l'architecture, entre l'œuvre et la nature, et quelle nature !

Le Boqueteau résiste vaillamment, impose sa folle présence sans pour autant vraiment déranger. Parce que ces arbres-là n'ont pas de corps, sont de la ronde-bosse qui ne tourne pas rond et ne fait pas de bosse, et n'a pas de poids, qu'ils sont dessin et dessein d'arbres doublant la nature sur son propre terrain, celui de la prolifération, virtuellement ; qu'ils sont idées d'arbres, épures d'arbres, schémas concurrents, échappant à la géométrie comme à la raisonnable poussée des sapins, qui leur servent de toile de fond, et du coup paraissent un peu bêtes. Quand les bâtiments de Breuer, eux, crachent leur vérité, leur sobriété, leur austérité. Une belle rudesse.

Ils sont blancs, on l'a dit. Ils tiennent de la cristallisation, de la glace et de la neige, de la pétrification. Comment, dès lors, le dialogue ne s'instaurerait-il pas avec la montagne encore froide, et elle aussi un peu folle, un peu informe ? Comme *le Boqueteau*, rond de sorcières, danse, dessin sculpté qui défie toute qualification autre que celle d'une vue de l'esprit entrant dans le projet d'une autre planification du monde.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) La *Tour* est une commande d'Etat financée par le Centre national des arts plastiques ; *le Boqueteau*, une réalisation de la Fondation Scaler, qui en a fait don au Musée national d'art moderne – qui le prête *ad vitam aeternam* à Flaine, et veille sur lui de loin. *Le Réséda* est une idée de l'architecte de la Caisse des dépôts, Gérard Thurnauer, et son financement a été assuré par la Caisse au titre du mécénat. Quant à *l'Accueillant*, c'est un produit de l'Assistance publique, né de l'argent réservé aux œuvres d'art lors de la construction de nouveaux bâtiments hospitaliers.

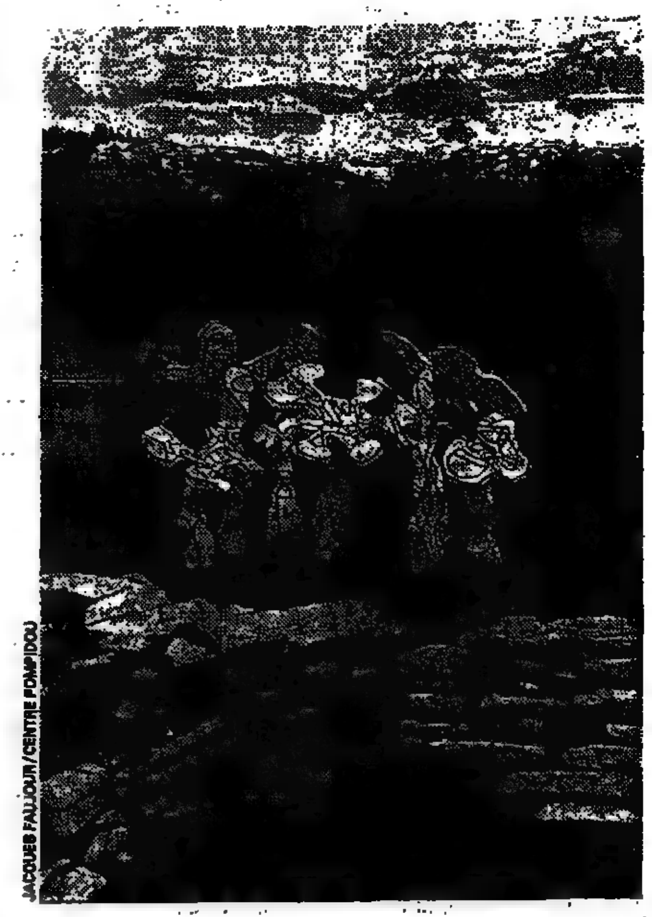

JACQUES FAUJOUR/CENTRE POMPIDOU

Au château de Tanlay

Textures et matières

Double exposition au château de Tanlay dans l'Yonne : d'abord Dubuffet avec une cinquantaine d'œuvres toujours corrosives et, sous le titre « Regard d'un collectionneur », les acquisitions contemporaines d'un amateur guidé par la passion.

On aurait pu croire que, au château de Tanlay, folie de la Renaissance où architecture et eau dormante conjuguent un doux art de vivre, Jean Dubuffet serait un hôte incongru. Ses portraits photographiques où John Craven l'a saisi à Vence dans ses sites familiers – décharge publique, murs incisés de graffiti, roches parcheminées, – et qui préludent à l'exposition, ne rassurent qu'à moitié tant, chauve et glabre, il a la gueule d'un ogre de film expressionniste. Mais l'œuvre, si provocatrice qu'elle fût, a pris le poids de l'histoire, et Louis Deledicq, l'animateur du centre culturel de Tanlay, a su répartir peintures, dessins, sculptures, dans l'espace des anciennes écuries aménagées, avec l'air de grandeur qui convient à une rétrospective et suffisamment d'intimité pour que le scandale demeure.

A cet égard, la première salle rassemblant « matériologies » et « texturologies », depuis les premières expériences de 1945 jusqu'à des œuvres plus récentes, concentre ce qui rattache Dubuffet à l'insolence des inscriptions d'urinoir, à la sensualité d'un magma indécent trituré comme un limon originel.

Un portrait gravé dans le cambouis, une charrette sur une surface de peinture lépreuse, des silhouettes d'arbres griffés sur une pâte brune et élimée, un « jardin noir » informulé de papier mâché et de plastique, un « paysage aux oiseaux » fait de sédiments, un personnage « collet monté » aux couleurs de vieux lichen, témoignent de sa science à solliciter le « génie » d'un matériau insolite ou indigne et à inventer avec lui. Pourtant des dessins, un « Paulhan » de 1945, deux « pisseurs » à l'encre de Chine et surtout une « tête hideusement ridée », monstrueuse et vaguement sacrée, montrent que Dubuffet savait retrouver une aube d'avant la culture par la seule vertu du trait et de la tache.

Dans la seconde salle, la violence radicale du vieux contestataire s'y exprime aussi bien dans une couleur agressive que par un trait plus épais et plus appuyé. Les « sites » de 1981 sont aussi hurlants dans la couleur crue que les œuvres au noir de 1947.

Au-dessus de l'exposition Dubuffet, Louis Deledicq présente les œuvres acquises par un collectionneur depuis dix-sept ans. Ingénieur, en activité dans la région, il a accumulé tableaux et dessins dans le petit appartement d'un grand ensemble dont ces œuvres l'ont finalement expulsé. Il n'y vient désormais que pour s'y recueillir, « *comme dans un sanctuaire* », écrit Dominique Bozo. S'il tient à conserver l'incognito, il n'en donne pas moins au dévoilement public de ses trouvailles une signification militante. Il entend démontrer qu'on peut aujourd'hui former une collection d'art contemporain avec des moyens relativement modestes. Ainsi s'est-il accordé avec des galeries qui ont consenti à sa ferveur obstinée des paiements par mensualités.

Cet homme de culture scientifique a procédé par coups de cœur en explorant de larges secteurs de l'expression artistique. Cela donne une manière de petit musée avec des artistes fondateurs comme Léger, Kandinsky, Giacometti, Hélion, Bazaine (une œuvre très lyrique de 1952), Tal Coat (une petite peinture sobre et délicate), Michaux. Une salle entière d'abstraits et minimalistes a été constituée avec Kelly, Martin, Sol Lewit, Barré, Morellet et l'*arte povera* de Pennone, Sam Szafran avec des dessins aux précisions de planche botanique dans la montée d'escalier... Boltanski pas très loin d'Ubac... Des effervescences colorées avec Twombly, Viallat, Sam Francis, Mitchell, Hantaï.

Mais il y a dans cet ensemble aussi bien une petite peinture réaliste et mystique de Raysse que des assemblages de détritus de Pons, le marginal, de robustes affiches lacérées et peintes de Bleis que les portraits d'un « *fini* » photographique de Van Eck ou qu'un jeu de géométries décalées, avec plusieurs supports, de Buraglio. L'accrochage accuse les ruptures, ménage les transitions et suggère des rapprochements entre des œuvres qu'a scellées la curiosité panoramique du collectionneur bourguignon.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ Château de Tanlay (Yonne). Jusqu'au 3 octobre.

Bernard Frank absent de Paris reprendra sa chronique mardi prochain (numéro daté 29 juin).

châtelet 1988 - 1989
THEATRE MUSICAL DE PARIS
charles trenet
claudio monteverdi
le couronnement de poppée
p. schneider • p. strosser
ballet antonio gades
création
intégrale gustav mahler
p. boulez • r. chailly • c. dutoit
c.p. flor • h. graf • e. inbal
m. janowski • f. leitner • l. maazel
k. nagano • v. neumann • c. perick
s. rattle • g. samuel
francis poulenc
la voix humaine
s. baudo • a. françon
récitals
t. adam • m. arroyo
s. bishop kovacevitch • j. bolet
i. cotrubas • l. cuberli • s. estes
m. horne • p. lorengar • p. schreier
l. valentini-terrani • t. vasary
m. zimmermann
les midis musicaux
dimanche à 16 heures
concerts
grands interprètes et jeunes talents
renseignement abonnements (1) 42.33.44.44
2, rue édouard-colonne, 75001 paris.
FONDATION SOCIETE GENERALE POUR LA MUSIQUE

LE SINFONIETTA
ORCHESTRE RÉGIONAL DE PICARDIE
Direction : Alexandre MYRAT
CONCOURS DE RECRUTEMENT SEPTEMBRE 1988
Lundi 5 ● VIOLON SOLO
Date limite du dépôt des candidatures le 20 août 1988
Pour tous renseignements complémentaires LE SINFONIETTA
61, rue Saint-Fuscien, 80000 AMIENS
Tél. : 22-92-15-84

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS
Abbaye de Royaumont (Val d'Oise) Dimanche 26 juin à 17 h 30 Rens. : 30-35-30-16 (p.a. Mondial Musique Musilyre) — A. MELLON, J. BOWMAN, P. LIKA, C. COIN, ENSEMBLE MOSAIQUES, TELEMANN OUVERTURE, J.-S. BACH CANTATE BWV 49 ET BWV 189, Parrainage Télédiffusion de France
Théâtre GREVIN Lundi 27 juin à 20 h 30 Rens. : 42-46-84-47 (p.a. Mondial Musique) — ENTR'ACTES QUATUOR PARISII, Clarinette : MICHEL ARRIGNON, IBERT – FRANCAIX, BEETHOVEN
PRINCIPAUTÉ DE MONACO Du 17 juillet au 10 août 1988 Renseignements ATRIUM CASINO DE MONTE-CARLO Tél. : 93-50-76-54 (p.a. Mondial Musique) — CONCERTS DU PALAIS PRINCIER, ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONTE-CARLO, Palais princier - Cour d'honneur, 17-7 : LAWRENCE FOSTER, JANET PERRY (soprano), WOLFGANG BRENDEL (baryton), « Requiem allemand de Brahms », 20-7 : MSTISLAV ROSTROPOVITCH, A la mémoire d'HENRYK SZERYNG, 24-7 : ALAIN LOMBARD, MICHAEL RUDY (pianiste), 27-7 : SEMYON BYCHKOV, UTO UGHI (violoniste), 7-8 : JUN'ICHI HIROKAMI, ANNE-SOPHIE MUTTER (violoniste), 10-8 : MAREK JANOWSKI, MURRAY PERAHIA (pianiste), C.C.A.M. Concert lyrique, 3-8 : MAREK JANOWSKI, EVA MARTON (soprano)

GALERIE JEAN PEYROLE
14, rue de Sévigné, Paris (4e)
42-77-74-59
GOVERNATORI
peintures
de 14 h à 19 h - jusqu'au 30 juin

1988/1989
ORCHESTRAL
ENSEMBLE DE PARIS
ABONNEMENT
RTL
NUMERO VERT 05.42.67.57
DÉPLIANT GRATUIT

SALLE PLEYEL
ALBERT SARFATI
présente
Vendredi 9 septembre 1988 à 20 h 30
NEW YORK PHILARMONIC ORCHESTRA
direction
ZUBIN MEHTA
ZWILICH : Symbolon
SCHUBERT : 2e Symphonie
STRAWINSKY : Le Sacre du printemps
Parraine par la CITICORP/CITIBANK
Location Salle Pleyel
Par téléphone : 45 63 88 73 de 13 h à 18 h
45 61 06 30 de 9 h à 18 h
Agences et 3 FNAC

PIANO ★ ★
SALLE PLEYEL PARIS
LOC. 45.63.88.73
Vendredi 24 juin, 20 h 30
Récital
ASHKENAZY
SCHUMANN-BEETHOVEN

ORCHESTRE DE PARIS
Directeur musical Daniel Barenboïm
Directeur général Pierre Vozlinsky
SALLE PLEYEL 20H30
22, 23 juin
Pascal Verrot, direction
Maria Joao Pires, piano
Berlioz, Chopin, Landowski, Strauss
RENSEIGNEMENTS - LOCATION : SALLE PLEYEL - 45 63 07 96

Culture

MUSIQUES A PARIS

Les peuples du Pacifique

Le fossile et le vivant

(Suite de la première page.)

Le Pacifique est peut-être la région du globe où l'acharnement destructeur des missionnaires a le plus complètement abouti, pour laisser finalement aux populations soumises l'amère découverte que ce qu'on leur a inculqué n'a plus, depuis longtemps, force de loi réelle dans la vie des Européens.

Cependant, une entreprise comme celle de la Maison des cultures du monde n'est pas seulement le prolongement des protestations de Segalen, des surréalistes, de la décolonisation et, pour finir, des idées de mai 1968. Ce qui se même à la reconnaissance tardive du pluralisme culturel, c'est aussi l'inquiétude sourde d'être, nous aussi, une culture menacée. En regardant ce mélange de gestes quotidiens mis en scène et de survivance de grandes traditions oubliées, on se prend à rêver de ce qui va peut-être nous arriver un jour prochain : pour un public et dans un théâtre indéterminés, on verra peut-être une séance organisée comme celles-ci, pour livrer dans un temps mesuré une synthèse de ce que fut la civilisation « occidentale » : suite de Bach transcrite au synthétiseur, retraite aux flambeaux avec majorettes, clip publicitaire, deux minutes de procession chantant l'*Ave Maria* et cinq minutes de manif avec slogans au mégaphone. Il ne nous reste pas beaucoup plus de ce que furent la plupart des grandes civilisations.

Mais la mélancolie est loin d'être la couleur dominante des musiques du Pacifique. Les Maoris de Nouvelle-Zélande se sont adaptés depuis longtemps aux normes du spectacle à l'occidentale. Leur physique, comme pour la plupart des populations qui se sont succédé dans ce cycle de spectacles, va de la plénitude des sculptures de Gauguin à des Elvis Presley on au long nez de quelque marin français qui a laissé parmi eux quelques traces. Leur énergie n'est pas celle d'une fin de race, et leurs danses guerrières avec force roulement d'yeux et langues de Méduse longuement dardées nous jettent à la face une image plausible de leurs redoutables ancêtres.

On ne retrouve pas ici l'affleurement de cette couche très archaïque qui, de l'Epire à Taïwan en passant par les Nagas de l'Assam, a laissé de splendides polyphonies basées sur des harmonies de secondes et de quartes. L'harmonie des *himene* polynésiens est sans doute une synthèse de ces antiques traditions et des cantiques protestants qui leur ont laissé leur nom (les *hymns*). Les mêmes Maoris qui commémoraient si bien leur passé d'avant Cook donnent volontiers dans la musique tahitienne moderne, qui rapproche par moments leur excellent spectacle des productions hollywoodiennes des années 50 style *Aventures dans les mers du Sud*.

Effet ambigu

Il faut pourtant résister à la tentation du purisme, qui ne serait au fond, ici comme chez certains « baroqueux », que l'expression d'un manque de confiance dans notre avenir. Entre une immobilisation de l'histoire qui fige ces traditions en objets de musée et un métissage culturel qui leur garantit une certaine survie, on ne peut que choisir le mouvement et la vie. Un problème toujours irrésolu est celui de la vitesse de cette évolution, qui risque toujours d'échanger des saveurs bizarres et fortes contre la fadeur standardisée des fast-food culturels.

Une autre question que pose l'adaptation à la scène de celles de ces cultures qui n'ont pas encore opté – comme les Maoris – pour un show-business de qualité est l'effet « porte-bouteille » à la Duchamp, ou, si l'on préfère l'effet « vitrine », bien connu des musées ethnographiques. N'importe quel objet trivial, convenablement isolé et éclairé, prend rang d'objet d'art. Cet effet ambigu joue certainement pour certains épisodes comme le décorticage virtuose d'une noix de coco par un jeune citoyen des îles Cook, car même si notre distinction entre travail et divertissement n'a pas une pertinence universelle, le jeu qui permet simplement d'alléger une tâche plus ou moins pénible et celui qui cherche à définir symboliquement les valeurs d'une société n'ont ni la même portée ni la même qualité.

Avec les rites de la petite cour rustique du royaume de Tonga (cent mille habitants au total), nous sommes en présence d'un art véritable. Les gestes souples des mains des danseurs ont la finesse de certaines mudras indiennes, même si les clubs de vacances en ont extrait de grossiers stéréotypes qui brouillent un peu notre perception. Et la gentillesse euphorique qui déborde la scène et finit par impliquer une partie du public dans le rite du *kava* reste contrôlée par un strict respect des préséances hiérarchiques.

On croirait de même que la musique est totalement occidentalisée, mais après une longue alternance dominante-tonique, une cadence sur un accord de septième nous laisse dans une savoureuse incertitude. Même ambiguïté pour ces danses respirant une volupté suave et candide : faut-il voir dans ces danseurs couverts de cotillons multicolores, dans cette danseuse bien huilée sur qui on colle des billets de banque et dans les guitares l'irrémédiable empreinte d'un commerce avide de paradis frelatés, ou tout simplement la adésinvolture d'une culture populaire qui, là comme partout où il en subsiste une, ne s'embarrasse pas de scrupules et reste exempte de tout raidissement nationaliste ?

Les musiques polynésiennes ont peut-être adopté d'autant plus facilement les influences européennes qu'elles présentaient avec elles, comme les populations à peau claire qui les pratiquaient, de mystérieuses affinités. La question des universaux, farouchement écartée par les ethnologues actuels férus de sociologie, devra un jour ou l'autre être reposée. En attendant, les musiques métisses de Polynésie, comme celles des îles Cook, continuent, en dépit du rock et des pasteurs, à garder un arrière-goût plaisant de leur joyeuse obscénité d'autrefois : on a pu s'en convaincre en se laissant porter par l'énergie folle de la danse à refrain *Ura pa'u*, par exemple, avec ses tambours de bois et de peau, et ses mouvements qui pourraient être des ancêtres du charleston.

L'apparition des Papous Melpa et Huli du mont Hagen, en Nouvelle-Guinée centrale, est un phénomène à ne pas manquer. Ils sont encore là jusqu'au 22 juin inclus, avec leurs fantastiques maquillages, leurs coiffes extravagantes, leur jupettes de feuillage et leur gaucherie qui cautionne l'authenticité de cette aventure. C'est probablement la dernière fois qu'on peut, sans voyager, avoir une image directe de cette humanité des premiers âges : leur montée en scène ne les laissera pas indemnes, et leurs enfants n'auront sans doute plus envie de se percer le nez pour y insérer des plumes ou des rondelles de coquillage (à moins que ce ne soit du plastique, déjà !...). Là, ce n'est plus seulement l'effet « porte-bouteille », c'est le choc de deux mondes, avec des courts-circuits paradoxaux, comme celui qu'illustre une vitrine du Musée de Berkeley en Californie, où l'on voit des pointes de flèche en verre taillées dans des bouteilles de bière, selon la technique paléolithique, par Ishi, le dernier des Indiens Yahis.

Nos Papous transformés en acteurs échapperont-ils au sort des « fossiles vivants », qui est le rôle auquel beaucoup aimeraient les réduire ? La politique intelligente que mène la Maison des cultures du monde, que dirige Cherif Khaznadar, essaie précisément d'éviter cet effet pervers en jouant à la fois sur le respect des différences et l'échange des cultures.

FRANÇOIS-BERNARD MACHE.

★ A l'occasion de la Fête de la musique, la soirée du 21 juin à la Maison des cultures du monde est consacrée aux Papous de Nouvelle-Guinée. Entrée libre. 101, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : (1) 45-44-72-30.

● **Festival.** – Le deuxième Festival de « Musiques du soleil » consacré aux rythmes africains et afro-cubains aura lieu du 23 au 25 juin à Embrun dans les Hautes-Alpes. Ray Lema et Mori Kante sont de la fête.

La fête de la musique

Le 21 juin, jour du solstice d'été, on célèbre la Saint-Jean, mais aussi, depuis 1982, la Fête de la musique.

A Paris on pourra apercevoir au coin des rues, dans les églises ou sur les places :

1er arrondissement
A l'église Saint-Eustache le premier concert public de l'Orchestre philharmonia de Paris (19 heures) ; au nouveau Forum des Halles, place Carrée, l'Ensemble à vent des nouveaux conservatoires de Paris (17 heures).

2e arrondissement
Les gospel de Kandy Brown, 44 rue Notre-Dame-des-Victoires (22 heures).

3e arrondissement
Récitals de piano aux Archives de France (jusqu'à 21 h 30) ; au Musée Picasso, Formation de chambre de Radio-France (18 heures).

4e arrondissement
A Beaubourg, les Tambours du Bronx (21 heures) et le groupe camerounais les Têtes brûlées (23 heures) ; place des Vosges, vieilles chansons françaises (18 heures) ; Quatuor Simon à l'hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine (18 h 30) ; place du marché Sainte-Cathenne, flamenco (20 heures).

5e arrondissement
Musique baroque au Musée de la sculpture, quai Saint-Bernard (21 heures) ; place de Contrescarpe, jazz avec le groupe EB (21 heures).

6e arrondissement
Au Luxembourg, Orchestre Paris rive droite (20 heures) ; mairie du 6e arrondissement, récital André Krust (17 heures) ; église Saint-Germain-des-Prés, chœurs Tchaïkovski (20 h 30) ; Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, les Papous de Nouvelle-Guinée (20 h 30).

7e arrondissement
Au Champ de Mars, carrousel de la gendarmerie royale du Canada (19 heures).

8e arrondissement
Eglise de la Madeleine, chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine (18 h 30) ; à Pleyel, répétition publique de l'Orchestre de Paris (14 h 30).

9e arrondissement
Restaurant le Lancepierre, 2, rue de Provence, Quartet Nicolas Germain (19 heures).

10e arrondissement
Hôpital Lariboisière, Standard jazz (18 heures) ; hôtel Goutière, 6, rue Bullet, Conservatoire Berlioz (20 heures).

11e arrondissement
Café de la Danse, passage Louis-Philippe, Reinette l'Oranaise (20 heures).

12e arrondissement
A l'église luthérienne de la Trinité, Negro Spirituals (19 heures) ; Podium Bobillot, place Paul-Verlaine, Sarah Petronio claquettes jazz (22 heures).

14e arrondissement
Mairie du XIVe, place Ferdinand-Bruno, 400 élèves du conservatoire Darius-Milhaud (18 heures).

15e arrondissement
Boucicaut, 78, rue de la Convention, La Camusette, instruments anciens (18 heures).

16e arrondissement
Esplanade du Palais de Tokyo, Orchestre symphonique européen, Quintet Mistral, Quatuor Aria (19 heures) ; Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, percussions africaines (20 h 30) ; Trocadéro, Fête de la Musique TF 1, Guesh Patti, les Innocents, Au bonheur des dames, Bill Baxter, Jean-Louis Aubert, Les Communards, Charlélie Couture, Alpha Blondy, Shona, Desireless... (22 heures).

17e arrondissement
Restaurant la Sofranee, 12, place du Reflet, Preservation hall jazz band (19 heures).

18e arrondissement
Place des Abbesses, Pretty Town, jazz funk (21 heures) ; Porte de Clignancourt, Rap Break sur disco mobile, Kwame Nkruma (18 heures).

19e arrondissement
Cité des sciences et de l'industrie, Peter Knee dans l'expo Explora (toute la journée) ; L'usine éphémère, 14, rue David-d'Angers, le Cri de la mouche, Little Nemo, Suzy, Animals... (23 h 30).

20e arrondissement
Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers, Ateliers de chansons (19 heures).

« La Naissance de l'aurore », d'Albinoni

Guirlandes fleuries

Le Festival de Paris a présenté deux soirs de suite un joli divertissement au Théâtre Marigny, révélant au grand public que Tomaso Albinoni n'était pas seulement l'auteur d'un célèbre *Adagio*, d'ailleurs apocryphe... mais un vrai petit maître vénitien qui, au début du dix-huitième siècle, a écrit quelque cinquante opéras pour la plupart disparus.

C'est pour le fameux Teatro Olimpico de Vicence que Claudio Scimone avait réveillé cette « Naissance de l'aurore » une pastorale conservée à Vienne, sans doute composée en l'honneur de la future impératrice Marie-Thérèse qui y vit le jour en 1717.

Sur un podium situé à mi-hauteur devant un ciel de tiepolo, quatre dames et un seigneur, en fastueux costumes baroques et mythologiques, chantent le fleuve Pénée, lié au culte d'Apollon et à la nymphe Daphné, et multiplient les références aux fleuves de l'univers, du Tage au Rhin.

Ainsi s'enchaînent vingt-six numéros de récitatifs et airs à la manière de l'opéra seria en guirlandes et vocalises étincelantes dont le charme s'émousse quelque peu à la longue. Mais au milieu de ce « prêt-à-porter » vocal qui met en valeur la virtuosité des interprètes, surgissent par moment quelques fleurs miraculeuses. Ainsi cet air de Daphné (Cecilia Gasdial) où la voix s'enveloppe de parfums et de rêve, s'envole sur le murmure pianissimo des instruments, nous entraîne très loin sur des figures nouvelles, mystérieuses comme du Purcell ; ou bien cette majestueuse méditation d'Apollon (Margarita Zimmermann), soutenue par un archiluth et des pizzicati de violoncelle qui nous plongent dans une sorte d'extase hypnotique comme le sommeil d'Atys...

Marilyn Schmiege (Flore), Sumi Jo (Zéphyr) et Mario Bolognesi (Pénée) complètent cette brillante équipe de chanteurs qui accompagnent leurs airs de gestes gracieux et conviviaux comme dans une conversation de salon ; ils surplombent les délicieux instrumentistes des Solisti Veneti que Claudio Scimone déchaîne comme des volées d'oiseaux, brandissant parfois sa baguette dans les airs comme un archet sur un immense violon imaginaire, ou filtrant au compte-gouttes les notes d'or d'un adagio.

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'enregistrement de cette œuvre par Scimone, les Solisti Veneti et d'autres solistes, dont June Anderson, publié en 1984 par ERATO, doit reparaître en compact à la rentrée prochaine.

La chanson française à la reconquête du marché européen

Six mois après la baisse du taux de la TVA, qui est passé de 33,33 % à 18,60 %, la chanson d'expression française se porte mieux : 30 % de vente d'albums, de disques compacts et de cassettes supplémentaires durant le premier semestre 1988, a affirmé M. Jean-Louis Tournier, responsable de la SACEM au cours d'une conférence de presse tenue le mardi 21 juin. La Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique a réparti en 1987 1 milliard 300 millions de francs pour la diffusion d'environ 450 000 chansons.

Les bons résultats obtenus par la chanson française se traduisent par des percées significatives à l'exportation. Succès de Desireless, numéro un des ventes en Allemagne, Espagne et Autriche, de Vanessa Paradis en Grande-Bretagne et en Allemagne, de Caroline Loeb et de Guesch Petti en Italie, Espagne et Allemagne, et de France Gall enfin, dont la chanson *Ella* triomphe en Allemagne, où la chanson française semble s'installer en force.

C. F.

Communication

Numéro un sur le marché du kiosque téléphonique

Le groupe Hersant lance « le Journal du téléphone »

Le groupe de M. Robert Hersant lance un nouveau magazine *le Journal du téléphone*. Le projet est modeste : un trimestriel tiré à 20 000 exemplaires et destiné, pour le moment, à faire de la vulgarisation scientifique pour les revendeurs et les gros utilisateurs des nouveaux services de télécommunication. Mais il confirme l'intérêt que le groupe de presse porte au développement de ce marché.

En 1986, une filiale du groupe, la Société du journal téléphoné rachetait, à la Direction générale des télécommunications, une petite structure, TMS, spécialisée dans le kiosque téléphonique. Les fondateurs de TMS, Alain Bernard et Didier Dupraz, deux ingénieurs, passaient avec armes et bagages au service du groupe Hersant. En deux ans, ils ont développé, avec un succès évident, quantité de services allant de l'information à la messagerie conviviale en passant par les répondeurs « érotiques ». Le kiosque téléphonique fonctionne, en effet, comme la télématique, mais en mode purement vocal. La communication, limitée à 140 secondes, coûte à l'usager 1,12 francs ; les P et T gardent le reste.

La Société du journal téléphoné règne, aujourd'hui, sur 35 % à 40 % du marché. Même si la DGT reste très avare de chiffres sur la progression du kiosque téléphonique, on estime qu'il draine quelque vingt millions d'appels par mois. Les ressources tirées du « *téléphone rose* » sont donc loin d'être négligeables pour le groupe Hersant, qui espère voir se développer cette manne, puisque le kiosque téléphonique ne touche enore que 25 % des abonnés français et que la technique est facilement exportable. A moins que le nouveau ministre des P et T ne confirme les velléités « moralisatrices » de son prédécesseur et donne un coup d'arrêt à la prolifération des messageries.

La situation dominante du groupe Hersant sur ce marché n'est pas du goût de tout le monde. La Fédération des radios répondeurs (FN2R) vient de porter plainte contre Alain Bernard et Didier Dupraz. Elle les accuse d'avoir enfreint l'article 175 du code pénal qui interdit à un fonctionnaire passant des contrats avec une entreprise privée de se retrouver, quelques mois plus tard, salarié de celle-ci. Une règle trop souvent bafouée dans l'administration française.

Mais la filiale du groupe Hersant ne limite pas ses ambitions au « *téléphone rose* ». Elle participe aussi à Operator, la radio-messagerie mise en place il y a quelques mois par Télédiffusion de France. Elle vient de s'associer au réseau d'informations télévisées mis en place par le PMU pour ses bureaux. C'est elle, enfin, qui éditera directement *le Journal du téléphone*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le nouveau bureau de la Société des rédacteurs du « Monde »

A la suite de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société des rédacteurs du *Monde*, qui s'est tenue le 16 juin, le conseil d'administration a désigné, le lundi 20 juin, son nouveau bureau. Manuel Lucbert a été réélu à la présidence. Les autres membres du bureau sont : vice-présidents : Serge Marti, Charles Vial et Claude Lamotte ; secrétaire : Bertrand Le Gendre ; trésorière : Josyane Savigneau. Le conseil d'administration compte deux nouveaux membres : Guy Herzlich et Jean-Louis Perrier, qui remplacent Jacques Isnard et Alain Faujas, arrivés en fin de mandat et qui ne se représentaient pas.

D'autre part, le conseil a décidé que son président serait assisté au conseil de surveillance et l'assemblée des porteurs de parts de la SARL, respectivement par Eric Le Boucher et Frédéric Gaussen.

FONDATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LA MUSIQUE

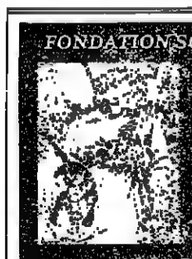

5e RENCONTRES INTERNATIONALES DE MUSIQUE BAROQUE ET CLASSIQUE

BEAUNE 88

1er - 15 juillet

Hospices de Beaune

WEEK-END 1

Vendredi 1er juillet 21 h — Concertos pour 2 clavecins et Orchestre — Suite n° 1 pour Orchestre de BACH — European baroque Orchestra — Dir. Ton Koopman, clavecin

Samedi 2 juillet 21 h — « Magnificat » et Cantates de BACH — Chœur Nederland Bachvereniging — European Baroque Orchestra — Dir. Roy Goodman

Dimanche 3 juillet 21 h — « Grands Airs » d'opéra de HAENDEL — Carolyn Watkinson, mezzo-soprano

WEEK-END 2

Vendredi 8 juillet 21 h — « Stabat Mater » de VIVALDI — Concertos pour cordes de VIVALDI — René Jacobs, Haute-contre — Orchestre Concerto Köln

Samedi 9 juillet 21 h — Intégrale des « Concertos Brandebourgeois » de BACH (en 2 entractes) — Orchestre Amsterdam Bach Soloists — Dir. Frans Brüggen

Dimanche 10 juillet 21 h — Youri Baschmet, alto et direction — Les solistes de Moscou — TCHAIKOVSKI, BACH, MENDELSSOHN

WEEK-END 3

Mercredi 13 juillet 21 h — Opéra-Bouche « Les Plaisirs du Palais » — Ensemble Clément Janequin — Mise en scène Mireille Larroche

Jeudi 14 juillet 21 h — Opéra « Didon et Enée » de PURCELL — Chœur et Orchestre Les Arts Florissants — Dir. William Christie

Vendredi 15 juillet 21 h — Symphonies Nos 39, 40, 41 de MOZART — Scottish Chamber Orchestra — Dir. James Loughran

FORFAIT-SÉJOUR 3 JOURS AUTOUR DU FESTIVAL : CONCERTS, ROUTE DES VINS, BOURGOGNE ROMANE

RENSEIGNEMENTS, LOCATIONS, PROGRAMME DÉTAILLÉ OFFICE DU TOURISME DE BEAUNE, 21200 BEAUNE. Tél. : 80.22.24.51

FNAC PARIS, LYON, DIJON - BILLETEL par Minitel : 3615 - Billetel et aux bornes Billetel - 3615 code PSTL

Télérama

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

YOUPI, TRALALA, BOUMBOUM. Foyer des artistes (43-48-73-69) 21 h 30.

NOUVEAU SPECTACLE DE SMAIN, Café de la Gare (42-78-52-51) 20 h 15.

GÉNÉRATION 45. LA FAMILLE FAUCULARD, Théâtre de la Main d'or (48-05-67-89) 20 h 30.

LE SAUT DU LIT, Théâtre des Variétés (42-33-09-92) 20 h 30.

LE PRINCE DE LA DYNAMITE. LAWRENCE D'ARABIE, Théâtre de la Main d'or (48-05-67-89). Le 19 à 17 heures, [illegible] heures.

CINQ PIÈCES SUR SQUARE, Ecole-théâtre de la Belle-de-Mai (43-56-64-37), 20 h 30.

L'HISTOIRE DU SOLDAT, Bagneux, cour du Conservatoire (47-35-58-78), 21 heures.

GROS CHAGRINS, restaurant-théâtre Arlequin (45-89-43-22), 20 h 30.

POT-POURRI DES THÈMES D'UN AUTEUR INCONNU, Berry (43-57-51-55), 20 h 30.

IL Y A DES SALAUDS QUI PILLENT LE CŒUR DES FEMMES, Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80), 20 h 30.

LE DÉFUNT, LE SACRIFICE DU BOURREAU, DEUX FEMMES, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h 30.

MA COUSINE DE VARSOVIE, Théâtre de la Michodière (47-42-95-23), 20 h 30.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). ◇ Gros Chagrins Suivi de Armistice au pont de Grenelle : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. ◇ Pot pourri des thèmes d'un auteur inconnu : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h.

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h 45. Signe blaireau, ascendant mouton : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : [illegible] h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac précédé de la Poudre aux yeux : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ESPACE ACTEUR (42-23-90-90). ◇ Le Prince travesti IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Montreur : 20 h 30. Salle II. Paroles d'or : [illegible] h 30.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're a good man Charlie Brown : 20 h 30.

GALERIE ART (47-37-31-36). Dialogue sur Minetti : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Basse Epoque : 20 h 30.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). L'Epreuve : 20 h 30. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Il y a des salauds qui pillent le cœur des femmes : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : [illegible] h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : [illegible] h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◇ Ma cousine de Varsovie : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). La Force de tuer : 18 h.

ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). La Mouette : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Frio-Frac : 20 h 30.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Finie la comédie : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. ◇ Le Prince de la dynamite : 22 h. Salle II. ◇ Génération [illegible] ou la Véridique Histoire de la famille Fauculard : 20 h 30.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Le Défunt, le Sacrifice du bourreau, Deux Femmes pour un fantôme : 20 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Jeanine Truchot a disparu : [illegible] h 30. Mr Bemol : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle : 19 h. Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ Le Saut du lit : 20 h 30.

Comédie musicale

THÉÂTRE MOGADOR (42-61-19-83). Nous les Tziganes, 21 h.

Opéras

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). La Célestine, 20 h mar. Tragi-comédie lyrique en neuf tableaux de M. Ohana, d'après F. de Rojas. Mise en scène J. Lavelli, dir. musicale A. Tamayo, avec J.-L. Boutté, L. Mazeron, R. Allouche, S. Belling, S. Dickson, 2 h 20.

Opérette

THÉÂTRE TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle. 19 h. Opérette d'Offenbach. Mise en scène J.-M. Lecoq, dir. musicale L. Dunoyer de Segonzac, avec J. Sand, L. Durand, V. Vittoz, B. Valdeneige, I. Grandet (piano).

Les concerts

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, 18 h 30, mar. Dir. J. Havard de la Montagne. Œuvres de Mozart.

EGLISE RÉFORMÉE DE PORT-ROYAL. A. Thieulin, M. Dupuy, V. Rodde. 20 h 30, mar. Voix, guit. Œuvres de Monteverdi, Purcell, Ravel, Schumann, Schubert. Entrée libre dans le cadre de la Fête de la musique.

EGLISE SAINT-MERRI. Soirée des amateurs, 21 h, mar. Dans le cadre de la fête de la musique.

Mardi 21 juin

MAIRIE DU VIe (43-29-12-78). André Krust, 18 h 30, mar. Piano. Œuvres de Schumann, Chopin. Salle des fêtes. Entrée libre. Dans le cadre de la Foire Saint-Germain.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Christophe Coin, Pascal Moraguès, Patrick Cohen, 12 h 30, mar. Cello, clar., piano. Œuvres de Chausson, Debussy, Fauré. Entrée libre.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France, 20 h 30. Dir. Rudolf Barshaï. B.-L. Gelber (piano). Œuvres de Beethoven.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Arabella. 20 h., mar. Opéra en trois actes de Richard Strauss, livret de H. von Hofmannsthal. Avec G. Benackova, L. Dawson, A.-M. Rodde, H. Shaer, D. Rendall.

En région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉÂTRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). L'Oiseau bleu : 20 h 30.

CERGY (THÉÂTRE QUATRE VINGT QUINZE) (30-38-11-99). Eau de cologne : 21 h.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Manèges (1950), d'Yves Allégret, 16 h ; la Parole donnée (1962), d'Anselmo Duarte, 19 h : Découverte et sauvegarde du cinéma britannique : l'Héroïque Parade (1944, v.o.), de Carol Reed, [illegible] h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Les artistes étrangers aiment toujours Paris. – Modes : Azzedine Alaïa (1987) de Robert Rea, Issey Miyake (1984) de Didier Ranz, Angelo Tarlazzi (1980) de Jeannick Laudouar, Kenzo (1980), Variations pour le Roi-Soleil (1968) d'Henri Champetier, l'Art cinétique et Paco Rabanne (1966) d'Henri Champetier, Paris pour mémoire (1985) de Didier Ranz, 14 h 30 ; Rythmes : Afrique en Seine (1984) de F. Hausser, Musiciens immigrés (1982) de Jean-Luc Orabona, Pierre Cohen, 16 h 30 ; Jazz : le pianiste Memphis Slim à Paris (1982), le Jazz à Paris (1965) de Leonard Keigel, Autour de minuit (1985-1986) de Bertrand Tavernier, 18 h 30 ; Chanson kitsch : Rita Pavone chante Bonjour la France (1971) de David Boyer, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BILOXI BLUES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'ENFER VERT (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FRANTIC (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; [illegible] Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRISON (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

AMÈRE RÉCOLTE. Film allemand d'Agnieska Holland, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; [illegible] Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE BONHEUR SE PORTE LARGE. Film français d'Alex Métayer : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CORPS Z'A CORPS. Film français de André Halimi : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JEUX D'ENFANTS. Film soviétique de Leida Lajus et Arvo Iho, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA JOYEUSE REVENANTE. Film américain de Frank Perry, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MANHATTAN LOTO. Film américain de Roger Young, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA MÉRIDIENNE. Film suisse de Jean-François Amiguet : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE. Film britannique de John Mackenzie, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

UN MOIS A LA CAMPAGNE. Film britannique de Pat O'Connor, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA VIE EST BELLE. Film belgo-zaïrois de Benoît Lamy et Ngangura Mweze : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 JUIN

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, 2, boulevard du palais (Tourisme culturel).

« Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (Christine Merle).

« Jardins et hôtels de la rue du Bac », 14 h 30, métro Bac (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« La Bastille, [illegible] quartier en pleine expansion », 15 heures, devant la Tour d'Argent, métro Bastille (Paris et son histoire).

« Au temps de Proust, le quartier Monceau », 15 heures, métro Monceau (Approche de l'art).

« Au Marais, en nocturne », 21 h 30, métro Saint-Paul (Approche de l'art).

Monuments historiques

« Eglise Saint-Roch et souvenirs révolutionnaires de la rue Saint-Honoré », 15 heures, devant l'église.

« L'île de la Cité », [illegible] heures, portail central de Notre-Dame.

« La Nouvelle Athènes », 15 heures, sortie métro Saint-Georges, place Saint-Georges.

« La villa des Jardies », 15 h 30, 14, rue Gambetta, à Sèvres (train gare Saint-Lazare).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Les méthodes d'une nouvelle psychanalyse », par Yves Diénal (Psycho-santé).

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 16, rue Charles-Pathé, 20 h 30 : « Indiens d'Amérique du Nord », projection du film *l'Indien*, de Card Reed et débat avec P. Désy, D. Newman, J. Pictet, J. Serguine (Librairie Millepages).

199, rue Saint-Martin, 20 h 30 : « A la rencontre de la Rose-Croix », par Raphaël Veliot. Entrée gratuite (Ordre de la Rose-Croix AMORC).

GALERIE BARMES 5, quai de Montebello, Paris-5e - Tél. 43-25-61-11
DALI A MOSCOU
Mise en vente de 100 affiches estampillées de l'exposition de Moscou
Du 23 juin au [illegible] juillet 1988

UN SERVICE MINITEL avec Le Monde et EDUC
TAPEZ
36.15 LM
36.15 EDUC
LES CORRIGÉS DU BAC ET DU BREVET LE JOUR MÊME !
Le soir même de l'épreuve, *Le Monde* – avec EDUC – vous propose un corrigé de votre épreuve, préparé par une équipe de professeurs.
Le service des corrigés du bac et du brevet vous est proposé avec :
36.15 Libé — HACHETTE Éducation — Onisep — Europe 1 — MNEF Mutuelle nationale des étudiants de France

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 21 juin

TF 1

20.40 Cinéma : les Grands Fonds ■ Film américain *de Peter Yates (1977).* Avec Robert Shaw, Jacqueline Bisset, Nick Nolte. **22.50 Magazine : Ciel, mon mardi !** Emission de Christophe Dechavanne. Invitée : Marie Laforêt. **0.10 Documentaire : Génération.** 7. Berkeley-Saïgon-Nanterre, d'Irène Richard. **0.40 Journal et la Bourse. 1.00 La nuit de la musique.** En direct du Trocadéro, émission présentée par Jean-Luc Lahaye. Avec L'Affaire Louis Trio, Elli Medeiros, Mory Kante, Max Valentin, Florent Pagny, Guesh Patti, Les Innocents, Au bonheur des dames, Vaya con Dios, Indochine, Charlélie Couture, Gérard Blanc, Kassav', Les Avions, Bros, Etienne Daho. **3.00 Documentaire : Histoires naturelles.** Daniel, François, le Blavet et les autres ; Le plomb et l'acier.

A 2

20.10 Football. Championnat d'Europe des nations, en direct de Hambourg (RFA-Hollande). ▶ **22.15 Documentaire : Le SIDA, après l'aveu.** De Daniel Costelle et Nadine Lermitte, Jean-Paul Aron. **23.05 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Tennis** (résumé). **23.50 Musique au cœur des amateurs.** En direct de l'esplanade du Musée d'Orsay. Emission présentée par Eve Ruggieri. **0.50 Documentaire : Le cœur musicien.** De Frédéric Rossif. 2. Une musique pour Toulouse ; Rock et fort la musique ; Mélodie alsacienne.

FR 3

20.35 Cinéma : Zorro ■ Film franco-italien de Duccio Tessari (1974). Avec Alain Delon, Stanley Baker, Ottavia Piccolo, Moustache. **22.40 Journal. 23.05 Fête de la musique.** En direct des jardins du Palais-Royal, émission présentée par Alain Duault. Au programme : des musiciens français de jazz et de musique classique ; des extraits des meilleures émissions de l'année.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Levy et Goliath ■ *Film français de Gérard* Oury (1986). Avec Richard Anconina, Michel Boujenah, Jean-Claude Brialy, Souad Amidou. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Basket.** France-Etats-Unis, match amical, en différé de Bercy. **23.40 Cinéma : la Baie sanglante** ■ Film italien de Mario Bava (1971). Avec Claudine Auger, Luigi Pistilli, Isa Miranda, Laura Betti. **1.10 Cinéma : les Clowns de Dieu** ■ *Film français de Jean Schmidt (1985).* Avec Daniel Kenigsberg, Jean-Paul Roussillon, Jean-Roger Milo.

LA 5

20.30 Cinéma : La main à couper ■ Film français d'Etienne Périer (1964). Avec Léa Massari, Michel Bouquet, Bernard Blier, Michel Serrault. **22.10 Série : Hitchcock présente.** Un simple accident. **22.45 Série : Star Trek. 23.30 Mission impossible** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (suite). **0.25 Baretta** (rediff.). **1.15 La grande vallée** (rediff.). **2.05 Journal de la nuit. 2.10 Arsène Lupin** (rediff.). **3.10 Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.). **3.35 Les globe-trotters** (rediff.). **4.05 Star Trek** (rediff.). **4.35 Top nuggets** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Sept femmes commandos. De Chu Yin Ping. Avec Venus Lin, Teresa Tsui, Elsa Yeung, Hilda Lan. *Sept superbes guerrières affrontent une armée puissante qui veut détruire le monde.* **22.05 Série : L'homme de fer.** Le chroniqueur mondain. **22.55 Série : Cagney et Lacey.** Le médium. **23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips.** Spécial Fête de la musique.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Portrait Roger Henrion. **21.30 La Fête de la musique. 22.40 Nuits magnétiques.** Des larmes. 1. L'écran des larmes. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Egmont, ouverture en fa mineur, op. 84, Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut mineur, op. 37, Symphonie nº 8 en fa *majeur, op. 93, de Beethoven, par l'Orchestre national de* France, dir. Rudolf Barshai, sol. : Bruno Leonardo Gelber, piano. **23.07 Club d'archives.** Hommage à Serge Koussevitsky : Symphonie nº 4 en la majeur, de Mendelssohn ; les premiers enregistrements de la musique de Stravinski.

Mercredi 22 juin

TF 1

14.00 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Club Dorothée. Spielvan ; Goldorak ; Silver Hawks ; Les chevaliers du zodiaque ; GI Joe ; Punky Brewster ; Jem ; Bioman. **17.30 Série : Chips. 18.20 Météo. 18.25 Feuilleton : Santa-Barbara. 18.55 Jeu : La roue de la fortune. 19.25 Tirage du Tac-O-Tac. 19.30 Journal. 20.00 Météo et Tapis vert. 20.10 Football.** Championnat d'Europe des nations : demi-finale à Stuttgart. **20.55 Tirage du Loto. 21.10 Football.** Deuxième mi-temps. **22.00 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 22.50 Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray. Sommaire : Cap Horn ; Bestiaire d'amour ; Retour au Vietnam ; Un autre papillon ; A l'est d'Eden ; Le voyage de M. Trigano. **23.50 Documentaire : Génération.** 8. La Commune étudiante, de Michel Fresnel. **0.20 Journal. 0.30 La Bourse. 0.35 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial sexe : La mission. **1.05 Magazine : Minuit sport. 2.05 Documentaire : Histoires naturelles.** Pêcheurs des Landes ; La tenderie aux grives.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Golf. 14.55 Tennis. Tournoi de Wimbledon, en direct de Londres. Avec les commentaires de Daniel Cazal, Lionel Chamoulaud, Christian Quidet. **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Les deux font la paire. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC.** La carte des stations-service. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Variétés : Frenchie folies. 20.00 Football. 20.30 Météo. 20.35 Téléfilm : Dans les griffes de soie.** De Jerrold Freedman, avec Gregory Harrison, Cybill Shepherd, José Ferrer. *Un scandale financier, un milliardaire assassiné, une veuve... et un brillant procureur d'Etat qui mène l'enquête.* **22.10 Spécial caméra cachée.** Emission de Jacques Rouland. ▶ **23.00 Documentaire : Paris mondial.** De Lise Deramon et Tari Wehn Damish. Portraits de jeunes créateurs étrangers contemporains ayant choisi depuis plusieurs années de vivre à Paris. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.55 Tennis** (résumé). **0.25 Documentaire : Le cœur musicien.** De Frédéric Rossif. 3. Paris universel ; Musique pour la pluie du Nord ; Musique dans la rue.

FR 3

13.30 Magazine : La vie à pleines dents. Spécial jeunes. **14.00 Magazine : Une pêche d'enfer.** Le magazine des 15-25 ans. **14.30 Série : Bizarre, bizarre.** Au pied de la lettre. **15.00 Flash d'informations. 15.03 Jeu : On va gagner.** Présenté par Vincent Perrot et Cerise Leclerc. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.10 Feuilleton : Galtar.** Le labyrinthe de Magus. **17.30 Magazine : Astr3naute.** Le magazine de l'espace, de Jacques Degray et Anne Ray, présenté par Patrice Drevet. **17.55 Magazine : Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.00 Feuilleton : Sur la piste du crime.** Le fauve. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Souriez à l'objectif. **20.02 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Théâtre : la Dame de chez Maxim.** Comédie de Georges Feydeau, mise en scène de Jean-Paul Roussillon, avec Annie Ducaux, Denise Gence, Yves Gasc, Jean Le Poulain, Claude Winter. **23.40 Journal. 0.05 Musiques, musique.** Spécial Trio Henri : Trio Dymki nº 4, 5 et 6.

CANAL PLUS

14.00 Série : La malédiction du loup-garou. 14.20 Série : Un flic dans la Mafia. 15.10 Documentaire : Les allumés du sport. Vas-y, Lapébie ! **15.35 Téléfilm : Le voyage de la peur.** De Daniel Mann, avec Sam Waterston, Yvette Mimieux, Ian McShane. **17.15 Série : Max Headroom. 17.40 Série : A chacun sa vérité. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Paul Belmondo, Claude Jade, Robert Charlebois. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invités : Beatmasters. **20.35 Bandes annonces cinéma dans les salles. 21.00 Cinéma : l'Aube rouge** ■ Film américain de John Milius (1984). Avec Patrick Swayze, C. Thomas Howell, Ron O'Neal. *Une petite ville du Colorado est envahie par des parachutistes cubains et soviétiques. Une guerre conventionnelle commence. Un groupe de lycéens fait de la résistance dans la montagne. Le scénario est ahurissant et voilà ce qu'on appelle de l'anticommunisme primaire ! Milius y croit. Il est bien le seul. Mais la mise en scène, percutante, rappelle les films américains des années 60.* **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Xtro** ■■ Film anglais de Harry Bromley Davenport (1983). Avec Bernice Stegers, Philip Sayer, Danny Brainin. **0.05 Cinéma : la Cité des femmes** ■■■ Film italien de Federico Fellini (1979). Avec Marcello Mastroianni, Ettore Manni, Anna Prucnal (v.o.). **2.15 Documentaire : Une vallée engloutie.**

LA 5

13.35 Série : L'homme de l'Atlantide. 14.25 Série : Wonder Woman. 15.15 Série : Superminds. 16.05 Variétés : Childéric. 16.55 Les Schtroumpfs. 17.20 La famille Koala. 17.45 Dans les Alpes avec Annette. 18.10 Charlotte. 18.30 Série : Captain Power. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : A cœur perdu. De Harry Winer, avec Tony Danza, Paul Michael Glaser, Keith Gordon. *Au Bandini, un bar pour célibataires...* **22.10 Série : Hitchcock présente. 22.45 Série : Star Trek. 23.35 Série : Mission impossible. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (suite). **0.30 L'homme de l'Atlantide** (rediff.). **1.20 Wonder Woman** (rediff.). **2.10 Le journal de la nuit. 2.15 Superminds** (rediff.). **3.05 Star Trek** (rediff.). **3.55 Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **4.45 Top nuggets** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Laredo. 14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.00 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** Le b.a.-ba. **19.00 Série : L'incroyable Hulk.** Expérience non concluante. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** Bonjour Sondra. **20.30 Téléfilm : L'ange du diable.** De John Berry, avec Peter Strauss, Richard Kiley, Barbara Hershey. *Condamné à mort et exécuté pour un meurtre qu'il n'a pas commis, il va néanmoins se venger...* **22.05 Série : L'homme de fer. 22.55 Série : Cagney et Lacey. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antilopes. Les rencontres de Montreuil. **21.30 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Des larmes. 2. Qui pleure ? **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Berlin) : Tannhauser, ouverture, de Wagner ; Concerto pour harpe et orchestre nº 2 en si bémol majeur op. 4 nº 6, de Haendel ; Symphonie nº 7 en mi majeur, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Seiji Ozawa ; sol. : Naoko Yoshino, harpe. **22.20 Concert du GRM** (donné le 25 janvier au Grand Auditorium) : Desert Tracks : Mojave Desert, Death Valley, Palm Canyon, de Redolfi. **23.07 Jazz-club.** En direct du Petit Opportun : Le quintette du batteur Tony Williams.

Audience TV du 20 juin 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRÈS-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37.4	Santa-Barbara 17.9	Actual. région. 5.6	Actual. région. 4.1	Nulle part 2.1	Porte magique 5.6	Hulk 2.1
19 h 45	41.0	Roue fortune 21.0	Frenchie folies 3.6	Actual. région. 3.1	Nulle part 3.1	Boulev. Bouvard 6.7	Hulk 3.6
20 h 16	56.9	Journal 17.4	Journal 15.9	La classe 7.7	Nulle part 1.5	Journal 7.7	Cosby show 7.2
20 h 55	64.1	Le Cow-Boy 21.0	Heure vérité 14.9	Gueule du loup 12.8	Roar 3.6	Double assass... 8.7	Tesss Adieu 4.1
22 h 8	62.6	Le Cow-Boy 22.1	Heure vérité 13.8	Gueule du loup 14.9	Indiana Jones 1.0	Accords diable 8.7	Homme de fer 4.6
22 h 44	31.3	Choco 8.7	1 juge 1 flic 3.8	Océaniques 3.8	Indiana Jones 3.6	Hitchcock 7.2	Homme de fer 4.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 juin à 0 heure et le dimanche 26 juin à minuit.

Jusqu'à la fin de la semaine, la France va bénéficier de conditions anticycloniques. Cependant, une perturbation atténuée traversera le pays mercredi et jeudi. Elle sera peu active et se manifestera par une couverture nuageuse plus importante. Son passage pourra cependant déclencher des orages sur les massifs montagneux de l'Est et du Sud.

Mercredi : grand soleil au Sud, nuages au Nord.

Les régions de la moitié Sud bénéficieront d'une journée particulièrement ensoleillée. Seules les régions montagneuses auront à craindre quelques orages isolés en soirée.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord-Picardie, la matinée s'annonce grise et humide. Nette amélioration dès la mi-journée avec le retour de larges éclaircies.

De l'Ile-de-France à la Champagne et à la Lorraine, les nuages prédomineront et s'accompagneront de quelques ondées parfois orageuses en montagne. Seules l'Ile-de-France et la Champagne verront le retour des éclaircies en cours d'après-midi.

Sur l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et le nord de Rhône-Alpes, prédominance du soleil dans un premier temps. Mais des nuages abondants envahiront le ciel dans l'après-midi, annonçant pour la soirée un risque d'orage.

Le vent, généralement faible, soufflera du Nord.

Les températures minimales seront comprises entre 12 et 14° C, excepté près de la Méditerranée où elles atteindront 16 à 17° C.

Quant aux températures maximales, elles avoisineront 18° C près de la Manche et dans le Nord-Pas-de-Calais, 20 à 23° C sur le reste de la moitié Nord, 26 à 30° C sur la moitié Sud du pays.

SITUATION LE 21 JUIN 1988 A 0 HEURE TU

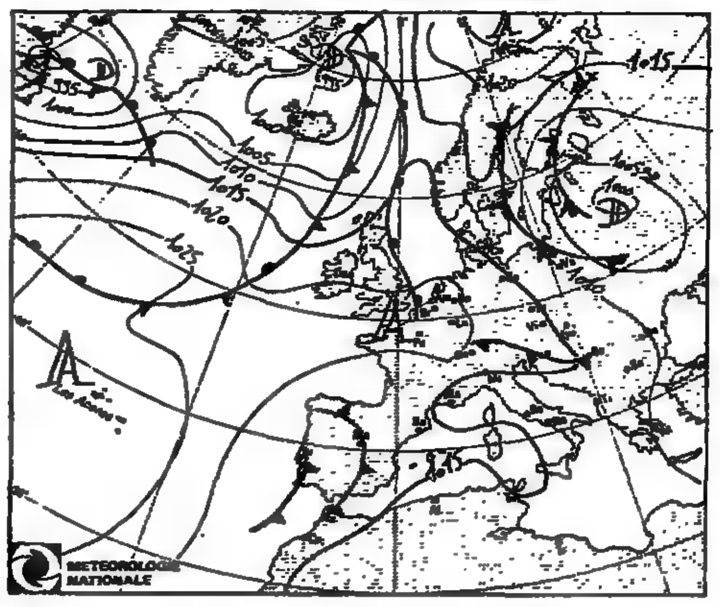

PRÉVISIONS POUR LE 23 JUIN A 0 HEURE TU

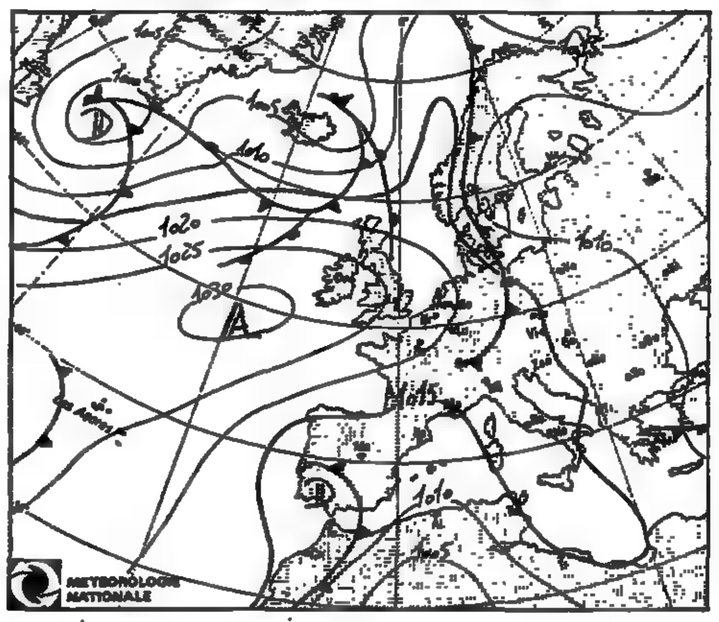

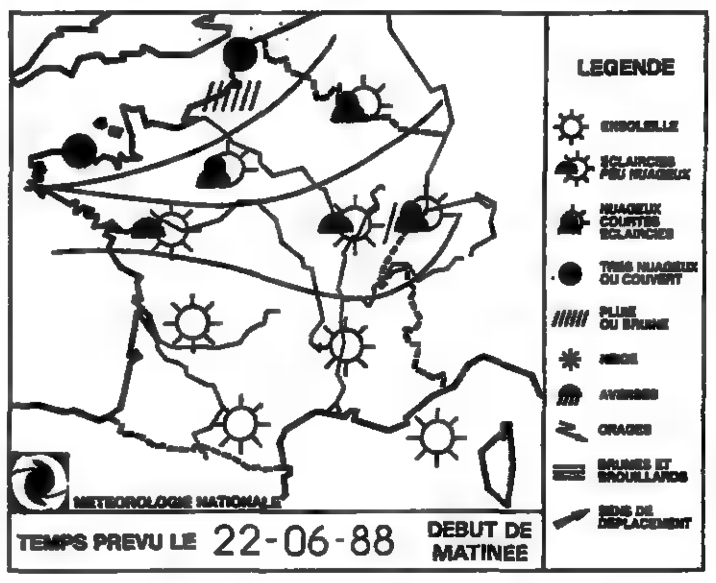

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-6-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-6-1988 à 6 heures TU et le 21-6-1988 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	24	12	D
BIARRITZ	22	17	D
BORDEAUX	27	15	D
BOURGES	24	12	D
BREST	24	12	N
CAEN	23	13	B
CHERBOURG	21	13	N
CLERMONT-FERR.	22	10	D
DIJON	22	11	D
GRENOBLE St-M-H	27	15	D
LILLE	21	14	P
LIMOGES	23	13	D
LYON	24	14	D
MARSEILLE-MAR.	28	14	D
NANCY	20	12	D
NANTES	26	14	D
NICE	24	18	D
PARIS-MONTS.	24	14	D
PAU	26	15	-
PERPIGNAN	31	16	D
RENNES	26	14	D
ST-ETIENNE	23	10	D
STRASBOURG	21	10	C
TOURS	24	12	D
TOULOUSE	27	14	D
POINTE-A-PITRE	31	24	A

ÉTRANGER							
ALGER	26	19	N	LOS ANGELES	21	15	D
AMSTERDAM	20	10	C	LUXEMBOURG	16	9	N
ATHÈNES	30	10	D	MADRID	29	13	N
BANGKOK	33	23	D	MARRAKECH	25	17	C
BARCELONE	28	17	D	MEXICO	25	13	B
BELGRADE	25	14	D	MILAN	28	17	N
BERLIN	23	10	N	MONTRÉAL	32	20	D
BRUXELLES	20	11	C	MOSCOU	23	14	D
LE CAIRE	44	26	D	NAIROBI	20	15	N
COPENHAGUE	25	13	A	NEW-YORK	24	19	B
DAKAR	28	24	D	OSLO	27	16	D
DELHI	34	24	P	PALMA-DE-MAL.	30	13	D
DJERBA	26	22	N	PÉKIN	29	21	D
GENÈVE	24	13	N	RIO-DE-JANEIRO	25	16	D
HONGKONG	32	27	A	ROME	26	15	D
ISTANBUL	24	16	D	SINGAPOUR	33	20	C
JÉRUSALEM	32	22	D	STOCKHOLM	16	12	A
LISBONNE	26	17	C	SYDNEY	18	7	N
LONDRES	24	14	N	TOKYO	27	19	C
				TUNIS	28	21	N
				VARSOVIE	23	13	N
				VENISE	24	15	D
				VIENNE	20	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4770

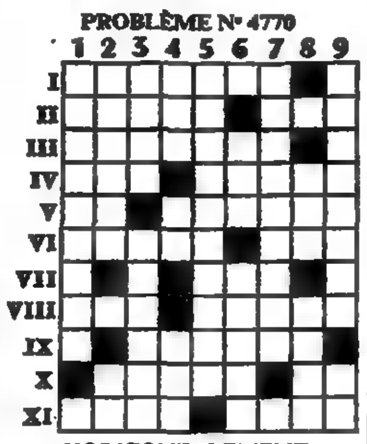

HORIZONTALEMENT

I. A plus d'un trou dans son emploi du temps. – II. Utilisé par certains pour piquer et voler. Lettre grecque. – III. Parmi elles, on peut ranger les cravates. – IV. Pousse à se répéter. Font en sorte qu'il y ait une nette évolution. – V. En entier. Qui n'a donc pas avalé ce qui était de mauvais goût. – VI. S'enrichit grâce à ceux qu'elle fait travailler. Prise de bec. – *VII. Comprenait* bien ce qui était du chinois pour nous. – VIII. On peut la mettre dans certains sabots. Est très bien constituée. – IX. Avec lui, on ne peut que se retrouver sur le sable. – X. Obligea à affronter la tempête. Article. – XI. Tombe de haut. Passent sous le nez de certains sans qu'ils s'en aperçoivent.

VERTICALEMENT

1. Des chevaliers qui ont des airs de combattants. – 2. Indispensable pour faire de longs développements. Saint. – 3. Permettent parfois de tirer la couverture à soi. Avec elles, il faut s'attendre à devoir remonter la pente. – 4. A une case vide ou bien est placé sur une case qui n'est donc pas vide. Ses cours sont très suivis. D'un auxiliaire. – 5. Fait diminuer de beaucoup la qualité d'un timbre. – 6. Vit. Ennemis possibles des jours heureux. – 7. Partie d'un « clou ». – 8. Poussée à se faire voir. Fit preuve d'une remarquable habileté. – 9. Endroit où l'on voit des gens tendre la main. Puissance au carré.

Solution du problème nº 4769

Horizontalement

I. Crécelles. – II. Haridelle. – III. Ite ; Isaïe. – IV. Feint. – V. Fane ; Pore. – VI. Outre ; Sem. – VII. Eire ; Ua. – VIII. Neutrons. – IX. Réalisé. – X. Ers ; Niais. – XI. Otés.

Verticalement

1. Chiffonnier. – 2. Râteau. – 3. Ereinteurs. – 4. Ci ; Nérite. – 5. Edit ; Errant. – 6. Les ; Eolie. – 7. Llanos ; Nias. – 8. Eli ; Réussi. – 9. Sée ; Ems ; Est.

GUY BROUTY.

● **Le sixième Marché de la poésie se tiendra sur la place Saint-Sulpice, à Paris, du 23 au 26 juin.** – Près de trois cents éditeurs français et étrangers sont attendus au cours de cette manifestation qui s'est imposée comme l'une des plus importantes dans le domaine de la poésie. Un journal sera diffusé à cette occasion ; une « revuexpress » composée sur ordinateur permettra au public de découvrir des textes inédits ; enfin, 200 m² de surface libre seront à la disposition de peintres et d'écrivains.

★ **Renseignements : association Circé, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris. Tél. : 43-29-08-45.**

(Publicité)

BANQUE FRANÇAISE DES YEUX, FONDÉE EN 1948
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1961

REDONNER LA VUE,

est l'un des objectifs de la Banque française des yeux : en développant en France les dons volontaires d'yeux, elle œuvre en faveur des greffes de la cornée qui permettent à des aveugles et mal-voyants de recouvrer la vue.

En effet, quand la cécité est liée à une lésion de la cornée (par malformation, maladie, brûlure, accident du travail ou de la route), une greffe de cornée peut permettre à un aveugle ou mal-voyant de « *REVOIR* ».

Alors, rejoignez le groupe « *REVOIR* » en donnant vos yeux ou en devenant membre cotisant de la Banque française des yeux :

ÉCRIVEZ : groupe « *REVOIR* », Banque française des yeux
54, avenue Mathurin-Moreau 75019 Paris, CCP : Paris 7448 82 K.

Education

Le SNES réclame un « plan ORSEC »

Le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) a annoncé, le lundi 20 juin, le lancement, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, d'une campagne d'opinion « *géante* » sur la nécessité d'un « *véritable plan ORSEC* » pour l'éducation.

Avec quatre autres syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (tendance minoritaire Unité action) représentant l'enseignement agricole, le supérieur, l'éducation physique et les écoles normales, le SNES a souligné l'urgence des mesures à prendre en faveur des élèves et des enseignants.

Estimant qu'il ne faut « *ni différer, ni renoncer à ce qui est essentiel* », Mme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, s'inquiète de savoir si la priorité accordée à l'éducation sera « *autre chose qu'un discours* ».

Pour l'instant, a-t-elle précisé, « *rien n'est engagé de sérieux pour remédier aux grands problèmes auxquels le système éducatif est confronté* ». « *Rien pour améliorer les taux d'encadrement puisqu'aucun poste n'est créé, ni pour attirer les étudiants vers l'enseignement et la recherche, ni pour prérecruter* ».

Echecs

La Coupe du monde à Belfort

La journée des ajournées

Grâce à sa victoire sur Hjartarson, le Soviétique Jaan Ehlvest a rejoint Garry Kasparov à la première place du Tournoi de Belfort, comptant pour la Coupe du monde d'échecs.

Ehlvest a signé la seule victoire de la sixième ronde, le lundi 20 juin : le champion du monde n'a pu vaincre Speelman, Karpov n'a pas l'avantage dans sa partie ajournée contre Andersson, Beliavski, malgré un pion de plus, aura du mal à battre Ljubojevic dans une finale Dames-pions, enfin, dans cette journée des ajournées, Sokolov a bien un pion de plus contre Timman mais une fin de partie complexe et incertaine.

Résultats de la sixième ronde :

Karpov-Andersson : aj. ; Beliavski-Ljubojevic (You.) : aj. ; Ehlvest-Hjartarson : 1-0 (en 41) ; Short-Spassky 0,5-0,5 (43) ; Kasparov-Speelman : 0,5-0,5 (41) ; Sokolov-Timman : aj. ; Youssoupov-Huebner : 0,5-0,5 (24) ; Nogueiras-Ribli : 0,5-0,5 (15).

Classement :

1. Ehlvest et Kasparov, 4,5 pts ; 3. Spassky, 3,5 pts (1 aj.) ; 5. Huebner, Ribli et Short, 3 pts ; Andersson, Beliavski, Ljubojevic et Sokolov, 2,5 pts (1 aj.) ; 12. Nogueiras, Speelman et Youssoupov, 2,5 pts ; 15. Timman, 1,5 pt (1 aj.) ; 16. Hjartarson, 1,5 pt.

CAMPUS

Soixante vendeurs en une journée

UNE soixantaine d'élèves d'écoles commerciales ou d'étudiants en fin de second cycle ont décroché un emploi de vendeur, le jeudi 16 juin, chez AGRR, Auchan, Manpower, Renault-Véhiculesindustriels ou Winterthur. Le club Business Partners organisait en effet une journée de rencontres entre les représentants de ces entreprises et de jeunes diplômés, afin d'inciter ces derniers à s'engager dans la fonction commerciale. Les entreprises ont besoin de vendeurs : avec l'ouverture récente de trois cent cinquante agences, Manpower souhaitait trouver de toute urgence des commerciaux pour prospecter des entreprises. Le représentant de Renault-Véhicules industriels espérait rencontrer des techniciens capables de prendre en main, d'ici deux ans, la structure commerciale de la société.

La vente a mauvaise presse auprès des jeunes diplômés qui lui préfèrent le marketing stratégique. « *Pourtant, ce n'est plus une activité de « camelot » ; elle requiert des compétences de haut niveau* », affirme M. Patrick Deullin, directeur de l'agence Copers, spécialisée dans le conseil en force de vente et fondateur de Business Partners (*le Monde* du 23 octobre 1987). La fonction souffre également d'un fort « turn-over ». « *On ne reste pas dans la vente : c'est un tremplin vers un poste à responsabilités*, déclarait l'un des étudiants. *La vente est un poste opérationnel qui exige un fort tempérament. Elle n'est bien payée que si l'on travaille comme un fou pour décrocher de forts pourcentages. Néanmoins, elle est appelée à prendre de plus en plus d'importance...* »

R. Ri

(Business Partners, 15, cité Malesherbes. 75009 Paris. Tél. : (1) 48-74-24-82, 48-74-38-44.)

● Journalisme

Les épreuves éliminatoires de la sélection d'entrée au Centre de formation des journalistes auront lieu le 1er juillet à Paris et à Lyon. Les inscriptions sont reçues au CFJ jusqu'au 24 juin. Les candidats doivent être titulaires d'un DEUG, d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

(CFJ, 33, rue du Louvre, 75002 Paris, 75002 Paris. Tél. : (1) 45-08-86-71.)

● Eiffel à Centrale

L'Ecole centrale de Paris organise dans ses locaux l'exposition « Le monde de Gustave Eiffel ». Inauguration jeudi 23 juin.

(Ecole centrale, Grande-Voie-des-Vignes, 92295 Châtenay-Malabris Cedex. Tél. : (1) 46-83-64-64.)

● Gestion d'entreprise

L'IUT de Sceaux met en place, à la rentrée 1988, une formation à la gestion d'entreprise en un an après le DUT ou le BTS, comprenant notamment un stage dans une université étrangère.

(Institut universitaire de technologie, département GEA II, 8, avenue Cauchy, 92330 Sceaux. Tél. : (1) 46-60-06-83.)

SANS LUI,
L'AIRBUS A 320 N'AURAIT
PAS DE COMMANDES !

Pierre Raynal, "pilote" de l'usine Sarma de St Vallier, exporte avec son "équipage" 90% de ses productions.
La Sarma a l'exclusivité mondiale des bielles en matériaux composites pour les programmes aéronautiques européens et mondiaux dont Boeing !
Réalisation 1987 : Interface des commandes de vol électriques de l'Airbus A 320, seul avion équipé au monde actuellement.

PIERRE RAYNAL
Lauréat des "20" de la réussite

LA DRÔME VOUS REUSSIT

Le Carnet du Monde

Décès

– Le professeur et Mme Maurice Tubiana,
Le docteur et Mme Patrice Carde,
Iris et Daphné Carde,
les enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul BERT,
née Suzanne Gelis,

survenu le [illegible] juin 1988, dans sa quatre-vingt-treizième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 juin, à 16 h 30, en l'église Saint-Urcisse de Cahors (Lot).

53 *bis*, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris.

– Mme Christiane Coccoz,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert COCCOZ,

survenu le 18 juin 1988, à Gassin.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 23 juin, à 9 h 45, en l'église de Saint-Tropez.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Françoise Grassin,
Le docteur Daniel Mak,
Axel et Alois Mak,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucette GRASSIN,
ancien membre du mouvement Combat,
médaillée de la Résistance,

veuve de

M. Jean GRASSIN,
sous-préfet,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,

survenu le 11 juin 1988, dans sa soixante-quinzième année.

106, rue Nollet,
75017 Paris.

– L'encadrement
et le personnel du groupe Casino
font part du décès de

M. Pierre GUICHARD,
président du conseil de surveillance
des Etablissements économiques
du Casino,
dernier fils de leur fondateur,
Geoffroy Guichard.

Ses obsèques ont eu lieu ce mardi 21 juin, à 10 h 30, en l'église de Salt-en-Donzy, par Feurs (Loire).

– Le comité central
des Etablissements économiques du Casino,
Les comités centraux d'entreprise
des sociétés Epargne, Cedis, Somaca
et autres filiales du groupe,
Le comité du groupe Casino,
font part du décès de

M. Pierre GUICHARD,
président du conseil de surveillance,
ancien président
pendant de longues années
du comité de direction.

Ses obsèques ont eu lieu ce mardi 21 juin, à 10 h 30, en l'église de Salt-en-Donzy, par Feurs (Loire).

(*Le Monde* du 21 juin.)

– Sa famille,
Mme Francisque Joubert,
M. et Mme François Joubert,
Jonathan Joubert,
Eric et Xavier Frantz,
M. Alexandre Terrasse,
M. et Mme Jean-Louis Terrasse,
M. et Mme Jean-Claude Terrasse,
M. et Mme François Gonin,
M. et Mme Philippe Terrasse,
Mme Anne Terrasse
et M. Yannick Gaillard,
Jean-Bernard, Marie-Pierre, Hélène, Anne-Laure, Adeline, Véronique, Alexandre, Alice, Amélie, Alexandra, Jazon, Damien, Raphaëlle, Alban, Morgan et Pierre,
Mme Pouzadoux et ses enfants,
Mme Mareuge et ses enfants,
Ses fidèles amis,
Les familles Ambiard, Dichamp, Fages-Lachman, Plaizc de Beaupuy, Studnia, le docteur Philippe Jauzac, M. Jacques Rebeyrole,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa soixante-et-onzième année, de

Francisque JOUBERT,
croix de guerre 1939-1945
(Italie, Rhin-et-Danube),

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami.

Une messe sera célébrée à 14 heures, jeudi 23 juin, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 23, rue de Verdun, à Suresnes (92).

Ni fleurs ni couronnes.

Seuls sont acceptés les dons au profit de la Fondation de France et de l'Association Perce-Neige.

19, rue Jacques-Decours,
92150 Suresnes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. et Mme Félix Spitz
et leur fils Bernard,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur mère et grand-mère,

Mme vve Edith KONSTANTYNER,

survenu en sa quatre-vingt-septième année, le 19 juin 1988.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 juin, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira à 15 h 15, devant la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris,
Martinique, Guadeloupe,
Franconville.

M. Raymond Lafaye,
son époux,
MM. Ariel, Alex, Alain Placide,
ses frères,
et leurs enfants,
Sa famille,
Et ceux qui l'ont aimée,
ont l'immense douleur d'annoncer la perte si cruelle de

Mme Alfrède LAFAYE,
née Placide,
chef de service
à la Caisse régionale
d'assurance-maladie de l'Ile-de-France,
maître ès sciences et techniques
de la communication
de l'université de Paris,

survenue le 30 mai 1988, à l'âge de quarante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le 3 juin, en l'église d'Auteuil, suivies de l'inhumation au cimetière de Bagneux parisien.

– Châlons-sur-Marne - Paris.

Mme François Le Dref,
son épouse,
Bruno et Marie-Hélène Le Dref,
Chloé et Morgane,
Olivier et Marie-Hélène Le Dref,
Louis et Martin,
ses enfants
Et petits-enfants,
Mme François Chureau,
Mme Yvette Schmitt,
ses sœurs,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François LE DREF,

survenu le dimanche 19 juin 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 juin, à 14 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, 96, boulevard Murat, Paris-16e, et l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

140, avenue Paul-Doumer,
92500 Rueil-Malmaison.

[Agé de soixante ans, M. Le Dref était, depuis plus de trente ans, dépositaire de presse à Châlons-sur-Marne, où il tenait la Maison de la presse. Il avait été pendant plusieurs années vice-président du Syndicat national des dépositaires. *Le Monde* présente à son épouse et à ses enfants ses très sincères condoléances.]

– On annonce le décès de

M. René MONDON,
sous-préfet en retraite,

survenu le [illegible] juin 1988, à Dijon.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale le 16 juin, à Dijon.

32, rue des Voiliers,
17000 La Rochelle.

– Nous avons appris la mort de

Adrien MOUTON,

décédé le dimanche 19 juin, à Arles, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

[Né le 12 février 1902, à Mollères-sur-Cère, dans le Cher, Adrien Mouton adhère très tôt au Parti communiste. Délégué des Jeunesses communistes auprès de l'IJC dans les années 20, candidat malheureux aux élections législatives de 1928 et de 1932, il est élu dans la circonscription d'Arles en 1936. Mobilisé en 1939 puis fait prisonnier, il s'évade et entre dans la Résistance, ce qui lui vaudra de participer à l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945) puis aux deux Assemblées constituantes de 1945 à 1946. Conseiller municipal d'Arles de 1947 à 1959 puis de 1971 à 1978, il sera également député des Bouches-du-Rhône de 1946 à 1956.]

– Mme Jean-Baptiste Novaro,
Jérôme et Monique Abeille,
née Novaro,
Jeanne Novaro,
Léa, Louis, Jean-Baptiste et Pierre,
ses petits-enfants,
Mme veuve Mazet,
Les familles Labeyrie, Lercari, Sbriglio et Abeille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Baptiste NOVARO,
officier de l'ordre national du Mérite,

le 18 juin 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, le 20 juin, à Marseille.

Le Grand Balcon,
A, rue Protis,
13007 Marseille.

– Saint-Ismier - Grenoble - Paris - Nancy.

Angeline et Jean-Philippe Rebosi,
Sylvain, Florent et Hélène,
Florence et Jean Coiffier,
Laurent, Denis et Anne
Sylvie Pêcher,
Olivier,
Arnaud et Agnès Pêcher,
Matthieu, Capucine et Antoine, Ariel Pêcher,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Pêcher,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme le docteur Yves PECHER,
née Claude Guillemette Seyrig,

survenu à l'âge de soixante-seize ans.

Une célébration œcuménique aura lieu à l'église de Saint-Ismier le mercredi 22 juin 1988, à 9 h 45.

« *L'Eternel est mon berger* », psaume 23.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être faits à la Cimade, 176, rue de Grenelle, Paris-7e.

– Clermont-Ferrand.

Mme Thai Minh Phat,
Mme Thai Ngoc Thanh,
M. Thai Minh Bach
et sa famille,
M. et Mme Hillion Joseph
et leurs enfants,
M. et Mme Belakis David
et leur fille,
M. et Mme Thai Minh Danh
et les enfants,
M. et Mme Thai Minh Phuong,
Mme Raguin Thai Renée
et ses enfants,
M. Thai Minh Trong Albert,
Mlle Thai Ngoc Trinh Marie-Rose,
M. Thai Georges,
ont la douleur de faire part du décès de leur fille, sœur et tante

Mme THAI Ngoc Nhàn Françoise.

L'incinération aura lieu le jeudi 23 juin, à 15 h 30, au crématorium de Croisel (Puy-de-Dôme).

Ni fleurs ni couronnes.
Pas de condoléances.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Gérard et Monique Thirion,
Rosine et Clément Thirion,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Nancy THIRION,
née Gaillardot,

survenu à Paris, le 16 juin 1988, dans sa soixante-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu ce jour 21 juin, à Versailles, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paris - Genève.

– Mme François Toutain,
Isabelle et Florence,
M. et Mme Jean-François Toutain,
M. et Mme Philippe Toutain
et leurs enfants,
La famille, les amis,
ont la douleur d'annoncer la disparition soudaine le 20 juin 1988, en son domicile, de

François TOUTAIN,
directeur de la communication
d'Alcatel-CIT,

dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Verrières-le-Buisson, suivie de l'inhumation au cimetière de Verrières-le-Buisson.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, avenue Cambacérès,
91370 Verrières-le-Buisson.

[Né le 10 janvier 1927 à Paris, François Toutain, ingénieur, a occupé de nombreux postes de direction au sein du groupe Thomson. Il fut ensuite directeur central industriel, secrétaire général (1972) puis directeur délégué (depuis 1974) de la Compagnie internationale pour l'informatique (CII). De retour chez Thomson, il fut administrateur-directeur général (1976), puis vice-président directeur général (depuis 1978) de la Société européenne de mini-informatique et de systèmes (Sema), directeur attaché à la direction de la branche communication de Thomson CSF (depuis 1980) et enfin administrateur et vice-président d'Alcatel Electronique (depuis 1984), après le rachat par la CGE de Thomson-Télécommunication, ainsi que vice-président délégué de la Société des ingénieurs et scientifiques de France (depuis 1986).]

– La direction générale de

Alcatel-CIT,

Ses collaborateurs,
Et tout le personnel
d'Alcatel-CIT,
ont la tristesse d'annoncer la disparition le 20 juin 1988 de

François TOUTAIN,
directeur de la communication
d'Alcatel-CIT.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 22 juin, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Verrières-le-Buisson.

Alcatel-CIT,
10, rue Latécoère,
78141 Vélizy.

– Le conseil d'administration de la

Société des ingénieurs et scientifiques de France,

a le regret de faire part du décès de son président

François TOUTAIN,
CNAM 47,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de la construction électrique.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 juin 1988, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Verrières-le-Buisson, suivie de l'inhumation au cimetière de Verrières-le-Buisson.

ISF,
19, rue Blanche,
75009 Paris.

Remerciements

– Montvicq (03) - Paris.

Mme Raymond Passat,
M. et Mme Claude Lagardère
et leur fille,
Mme Brigitte Aflalo
et sa fille,
Toute la famille,
vous remercient pour la part que vous avez prise à leur peine, lors du décès de

M. Raymond PASSAT.

Services religieux

– Le mercredi 22 juin 1988, à 19 heures, en l'église Saint-Irénée, 96, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e, sera lieu la liturgie du neuvième jour après la naissance au ciel de

Maxime KOVALEVSKY,
compositeur de musique liturgique,
professeur de liturgies comparées,
doyen de l'institut orthodoxe français
de Paris (Saint-Denys),
président de la société musicale
russe en France.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée, le mardi 28 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e, à l'intention de

M. Jean-Claude REGAMEY,
président du directoire
de la Société générale de courtage
d'assurances (SGCA),
président d'Alexander Stenhouse
International à Genève,

décédé à Genève, le 13 juin 1988.

Soutenances de thèses

– Ecole des hautes études en sciences sociales : le jeudi 30 juin, à [illegible] heures, au 44, rue de la Tour (salles I et II), M. Harris Memel-Fote : « L'esclavage dans les sociétés lignagères d'Afrique noire. Exemple de la Côte d'Ivoire précoloniale, 1700-1920 ».

– Institut d'études politiques de Paris : le jeudi 30 juin, à 15 h 15, salle 302, M. Philippe Jumel : « La conduite de la dissuasion ».

– Université Paris-II : le mardi 5 juillet, à 14 h 30, salle des Conseils, M. Erik Colmant : « Les sanctions des règles de concurrence du droit des Communautés européennes ».

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	79 F
Abonnés	69 F
Communicat. diverses	82 F

Renseignements : 42-47-95-03

SES NORMES DE SECURITE
FONT REFERENCE
DANS LE MONDE ENTIER !

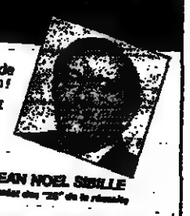

Jean Noël Sibille (Ateliers Sibille à Montélimar) crée de l'outillage pour électriciens avec 54 salariés. Banal ? Non !
Ses dernières créations, nouvelle gamme de tournevis et nons-échelle, ont remporté les concours EDF et PTT et atteignent les marchés étrangers.
Adoptées à Genève, les normes Sibille feront référence dans le monde entier d'ici 3 à 4 ans !

JEAN NOEL SIBILLE
Lauréat des "20" de la réussite

LA DRÔME VOUS REUSSIT

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Autisme : le silence bouge

La découverte de facteurs biologiques liés à l'autisme conduit les spécialistes à reconsidérer la prise en charge et l'éducation des enfants atteints par cette mystérieuse affection.

EN finira-t-on jamais avec l'autisme ? Identifiée pour la première fois il y aura bientôt cinquante ans, cette affection a longtemps été le terrain privilégié du conflit passionné qui oppose toujours deux conceptions radicalement opposées de la psychiatrie, schématiquement baptisées « biologique » et « analytique ». Une toute récente découverte américaine, la publication de deux ouvrages essentiels, et une série de colloques et de réunions scientifiques sur cette maladie viennent de relancer le débat sur la meilleure conduite thérapeutique à tenir face à cette affection dont on est encore loin d'avoir épuisé le mystère (1).

L'autisme est généralement perçu comme un ensemble de symptômes qui, apparaissant très tôt chez l'enfant, ont rapidement pour effet d'interdire toute relation sociale normale. L'enfant semble ainsi muré dans une solitude absolue, toute tentative d'échange avec lui étant irrémédiablement vouée à l'échec. En dépit de multiples travaux, d'une littérature considérable et d'innombrables débats, l'autisme sembla longtemps rester inaccessible à tout projet thérapeutique. Cette situation difficile ne fit qu'alimenter le combat entre les psychiatres organicistes et les tenants du courant psychanalytique. Bien souvent ces derniers, en postulant que ce trouble avait pris racine dans les mauvais rapports entre l'enfant et son milieu, ont consciemment ou non exacerbé l'angoisse et la douleur des parents et de la famille plus qu'ils ne les calmaient.

Une fracture géographique séparait aussi une conception anglo-saxonne, plus organiciste, et les *a priori* analytiques de beaucoup de pays latins au premier rang desquels la France. Les choses pourraient, dans ce domaine, progressivement changer. « *Une page noire de l'histoire de la psychiatrie a été tournée dans le champ des autismes : celle qui refusait à tout prix de reconnaître un non-savoir et préférait désigner des coupables* (...) : *tantôt mauvais parents ou mauvais professionnels* », écrit le docteur Catherine Milcent dans la préface à l'édition française de l'ouvrage d'Eric Schopler et de ses collaborateurs.

On l'oublie régulièrement, mais il faudrait, en toute rigueur, parler non pas de l'autisme mais *des autismes*. Le combat des différentes écoles de psychiatrie sur ce thème a eu entre autres pour conséquence de retarder l'adoption de critères objectifs pour définir quel enfant à problème était autiste et quel enfant ne l'était pas. Dans les années 50 et 60, la controverse portait à la fois sur l'existence même de cette entité (que certains tenaient pour une simple forme de schizophrénie infantile) et sur les relations qu'elle pouvait entretenir avec d'autres pathologies, organiques ou non.

Des enfants cloquemurés

Les études entreprises à cette époque concernant une corrélation entre la fréquence de l'autisme et certaines caractéristiques sociales (la maladie apparaissant, pensait-on, plus fréquemment dans les milieux aisés) ne permirent pas d'aboutir. « *Vers les années 60 des évidences substantielles commencèrent à émerger, indiquant que des facteurs biologiques divers jouaient un rôle dans l'apparition de ce trouble* », écrivent les docteurs Fred R. Volkmar et Donald J. Cohen (Université Yale, Newhaven) dans l'éditorial d'un tout récent numéro du *New England Journal of Medicine*.

A cause de cet ensemble de controverses, il fallut attendre 1980 pour que l'on commence à pouvoir s'entendre sur une définition claire et stricte, mettant notamment en évidence l'importance qu'il faut accorder aux troubles d'acquisition du langage et aux déficits précoces de communication. Selon cette définition, et compte tenu de diverses études épidémiologiques, on estime aujourd'hui que la fréquence d'apparition de cette affection est de quatre ou cinq cas pour dix mille naissances. Les petites filles sont quatre ou cinq fois moins atteintes que les petits garçons et, dans l'état actuel des données, le pronostic médical est le plus souvent sévère : seule une petite proportion des enfants diagnostiqués « autistes » peuvent acquérir à terme une autonomie relative.

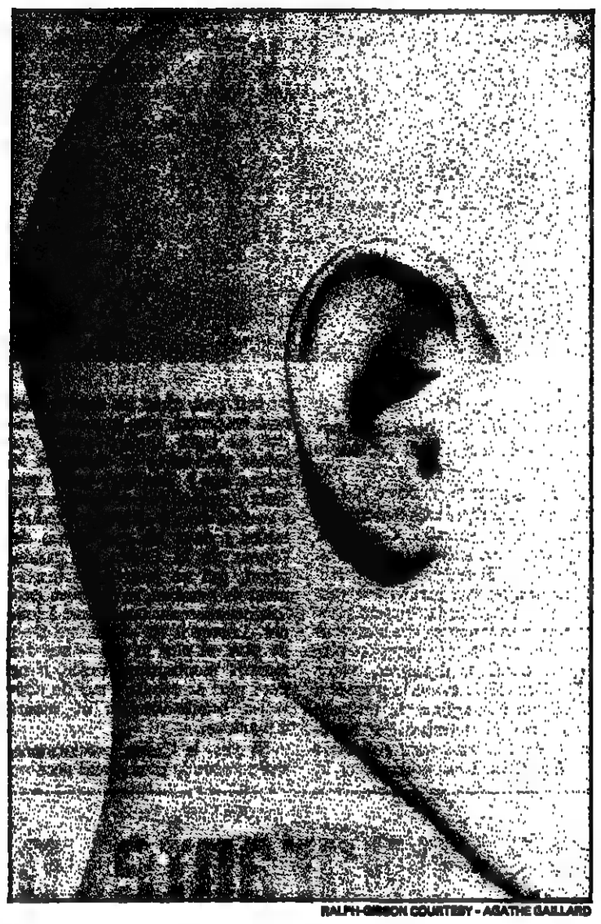

RALPH-GIBSON COURTESY - AGATHE GAILLARD

Pour les docteurs Volkmar et Cohen, les chances sont plus grandes lorsqu'on a affaire à un enfant d'un niveau intellectuel élevé ou à tout le moins moyen et avec lequel on a pu établir une forme de communication avant l'âge de cinq ans. C'est dire l'importance qu'il faudrait accorder au diagnostic et à la prise en charge la plus précoce qui soit de ces enfants et donc à la collaboration entre les généralistes, les pédiatres, les services de protection maternelle et infantile, et les équipes spécialisées en pédopsychiatrie.

A l'heure actuelle, malheureusement, la chose est en France loin d'être faite. La plupart des autistes restent ainsi mutiques ou quasi-mutiques tout au long de leur vie, hébergés plus qu'hospitalisés dans des structures asilaires. Face à cette situation douloureuse dans laquelle le courant psychanalytique est loin d'être sans responsabilité, le rôle des tenants de l'étiologie organique de l'autisme ne fut pas pendant longtemps d'une efficacité particulière. On voyait mal, en particulier, comment traduire en programmes thérapeutiques cohérents l'ensemble des données faisant état d'anomalies neurologiques, de facteurs de risques génétiques ou de troubles biologiques. Il semble notamment que l'enthousiasme né il y a quelques années avec l'utilisation de fenfluramine (une substance employée dans le traitement de l'obésité) était sans véritable fondement : ce médicament réduit parfois certains des symptômes sans apporter d'amélioration thérapeutique fondamentale.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 23.)

(1) *Stratégies éducatives de l'autisme*, E. Schopler, R.J. Reichler, M. Lansing. Traduction par C. Milcent. Masson éditeur, 232 p., 145 F.

Autisme du nourrisson et du jeune enfant, D. Sauvage. Masson éditeur, 211 p., 165 F.

Vient de paraître également *Écouter et comprendre les enfants autistiques*, Renée Marti. Editions ESF, 17, rue Vitée, 75017 Paris, 142 p., 80 F.

« GARDE A VIE » POUR LES INNOCENTS

IL ne réclame ni pouvoir ni, surtout, d'argent. Il voudrait seulement que ceux *qui ont le pouvoir* ■ *donnent* un peu de leur temps. Vingt-deux ans après avoir découvert, tout à fait par hasard, les souffrances des enfants polyhandicapés profonds et l'exil dans lequel trop souvent on les place, Michel Creton, comédien, vient de lancer une croisade d'un nouveau genre. « *Le problème est simple*, explique-t-il, *la quasi-totalité des pouponnières ou des hôpitaux qui accueillent des enfants polyhandicapés profonds ne peuvent plus les garder quand ils ont six ou huit ans. D'autres établissements spécialisés peuvent alors les accepter mais ne sont agréés que jusqu'à vingt ans. Lorsque l'enfant arrive à cet âge (sa majorité !) aucune suite n'est prévue. Ils sont alors, à vingt ans ; déportés dans les hôpitaux psychiatriques.* »

Pour Michel Creton, la solution est aussi simple que ■ problème : prendre « à vie » les enfants polyhandicapés profonds dans des centres, de taille réduite, prévus pour eux dans chaque département par exemple. Son expérience (il est administrateur depuis vingt-deux ans d'un centre pilote spécialisé à Gouville (Eure) lui permet d'affirmer que l'on peut, avec beaucoup d'amour et un peu de technique professionnelle, venir en aide à des enfants gravement handicapés, déficients intellectuels et souvent privés de toute autonomie.

Un tel projet ne bute pas sur des obstacles financiers : des dons privés existent, et le prix de journée est inférieur à celui des hôpitaux psychiatriques. La difficulté est d'ordre législatif, une loi d'orientation de 1975 et celle (de 1982) de décentralisation interdisant en pratique les structures spécialisées de garder leurs patients au-delà de vingt ans.

Michel Creton a profité de ■ récente campagne pour l'élection présidentielle pour *partir publiquement à l'assaut*. « *Jacques Chirac, François Mitterrand, qu'allez-vous faire pour ceux qui ne voteront jamais pour vous ?* », demande-t-il au nom des trente mille handicapés profonds français. L'entourage de Jacques Chirac répondit que ■ premier ministre avait ouvert un établissement spécialisé en Corrèze. M. Pierre Bérégovoy, directeur de campagne de François Mitterrand, explique que « *les hôpitaux psychiatriques font souvent preuve d'ingéniosité pour accueillir des handicapés profonds et les personnels d'un très grand dévouement qui mérite notre respect* ».

L'opération Michel Creton ne fut pas non plus sans bouleverser quelques habitudes. Ainsi, tout en parvenant au même constat dramatique que Michel Creton, l'UNAPEI (Union nationale des parents d'enfants inadaptés) crut devoir préciser que les propos du comédien « *ne reposent sur aucune base légale* ».

Depuis quelques semaines les choses semblent bouger. Des kilogrammes de lettres pathétiques, une audience à l'Elysée, une première réunion de travail au ministère de la santé, Michel Creton attend impatiemment d'être reçu par François Mitterrand. En toute hypothèse, le comédien n'abandonnera pas la mission qu'il s'est fixée. « *Si les choses durent trop longtemps, je convoque la presse écrite et la télévision*, dit-il, et *nous montrerons de quelle manière on déporte, à vingt ans, un enfant en hôpital psychiatrique* ».

J.-Y. N.

★ Pour soutenir cette initiative, on peut prendre contact avec Michel Creton au 116, rue du Bac, 75007 Paris

La mort en piqué

Chaque année en France plus de vingt personnes meurent de piqûres d'hyménoptères

CHAQUE été, la presse régionale et la presse nationale se font l'écho de décès consécutifs ■ un choc allergique brutal (choc anaphylactique) provoqué par une piqûre d'hyménoptère, abeille, guêpe ou frelon. Ces accidents viennent rappeler dramatiquement la haute gravité de ces réactions allergiques, dont la fréquence est grande et qui sont le plus souvent méconnues par l'intéressé et par son médecin.

La réaction aux venins d'hyménoptères se traduit par l'apparition, rapidement après la piqûre, de manifestations générales. Les unes concernent la peau et les muqueuses : plaques d'urticaire disséminées sur le corps, œdème des tissus sous-cutanés ou œdèmes de Quincke, dont le siège d'élection est la face et qui peut s'accompagner d'un œdème du larynx responsable de difficultés respiratoires. Les autres, plus redoutables encore, consistent en un choc vasculaire : chute brutale de la tension artérielle, accompagnée de malaise et même de perte de connaissance, voire d'un décès brutal. En France, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale dénombre chaque année 20 à 25 décès ayant cette origine, soit trois fois plus que les morts consécutives aux morsures de serpent. Encore ces chiffres officiels sont-ils largement sous-estimés : une enquête américaine publiée en 1984 a retrouvé des signes d'allergie à ces venins chez près d'un quart d'un groupe de 95 sujets âgés de quinze à soixante ans décédés brutalement, et sans cause évidente.

Dans la région provençale on a, depuis 1984, interrogé, par la technique du sondage aléatoire, plus de 8 000 personnes, adultes âgés de dix-huit à soixante-cinq ans. Ces personnes résidaient soit à Marseille, soit dans des communes rurales des Bouches-du-Rhône ou des Hautes-Alpes. Si les ruraux sont plus souvent piqués par les hyménoptères que les citadins, le pourcentage de personnes ayant eu, immédiatement après piqûre, des réactions évocatrices d'une allergie aux venins, est remarquablement fixe, très proche de 2 %. Surpris par l'importance de ce chiffre, il a été demandé à la SOFRES de réaliser un sondage utilisant le même questionnaire, mais portant sur des échantillons de population provenant des différentes régions françaises. Ce sondage confirme nos résultats régionaux, sans mettre en évidence de disparités locales. Pour préciser ces résultats, qui sont uniquement fondés sur la réponse au questionnaire, nous avons pratiqué, dans une autre étude portant sur 2 000 cas, des tests allergiques aux venins chez les personnes intéressées par ce sondage et ayant eu des réactions générales évocatrices d'allergie aux hyménoptères. Un pour cent des sujets examinés ont présenté une allergie à ces venins dûment authentifiée. Ainsi, dans la seule ville de Marseille, 6 000 personnes, parmi la population adulte, seraient sujettes à ces réactions parfois dramatiques.

Elles sont méconnues du public puisque la plupart des « piqués », qui ignorent la possibilité de réactions générales, sont dans l'impossibilité de rapporter de telles réactions à la piqûre d'hyménoptère. Nous avons ainsi eu l'occasion d'interroger un camionneur qui avait, quelques semaines plus tôt, été frappé de plein fouet sur le visage par un insecte, alors qu'il était au volant. Il avait immédiatement ressenti un grand malaise, des démangeaisons sur tout le corps, sa vue s'était troublée, et il n'avait eu que le temps d'arrêter son camion avant de s'affaler, sans connaissance, durant trois heures sur ■ bas-côté de la route. Il n'avait après cet accident, pas consulté de médecin, et ce n'est que par hasard que son allergie fut reconnue et traitée.

Cette allergie est également méconnue des médecins, qui, s'ils identifient parfois la réaction allergique, ne percoivent en général pas la nécessité de recourir aux tests, qui seuls pourtant permettent, rapidement et sans risque, d'affirmer un rapport à ces venins.

Cette médiocre prise en charge des personnes allergiques aux hyménoptères est d'autant plus regrettable que les allergologues disposent depuis cinq ans de traitements de désensibilisation, utilisant le venin purifié de l'hyménoptère en cause, extrêmement efficaces. Ces traitements de désensibilisation préviennent de façon constante, lors d'une nouvelle piqûre, l'apparition d'une réaction allergique, comme l'ont montré les centres d'allergologie qui proposent systématiquement à leurs patients en cours de traitement une repiqûre par l'hyménoptère qu'ils craignaient.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, le progrès technologique précède de beaucoup l'intégration de ces nouvelles connaissances par le grand public et le corps médical.

Docteurs Daniel Vervloet et Denis Charpin
allergologues
(Marseille.)

IL CREE UN CHOCOLAT GRIFFE SONIA RYKIEL !

Valrhona, à Tain l'Hermitage, produit des chocolats haut de gamme appréciés des plus grands chefs et des gourmets.
Présent maintenant au Japon et aux USA, Valrhona lance une ligne griffée Sonia Rykiel.
Son ambition : devenir en 1995 le chocolatier français le plus prestigieux du monde.

JACQUES CHEMEL
Lauréat des "25" de la réussite

LA DRÔME VOUS REUSSIT

Le bambou ne fleurit qu'une fois

Une plante très répandue dans le monde et dont les botanistes ignorent encore les secrets.

PARADOXE du bambou : une plante utilisée depuis la nuit des temps dans les régions les plus populeuses du globe, mais dont on ignore des éléments essentiels comme la floraison. C'est que le bambou n'a commencé à intéresser les botanistes qu'au XIXe siècle, lorsque les premiers spécimens furent importés en Angleterre (1827), puis en France, aux Etats-Unis et en Allemagne. Et il a fallu attendre les années 70 pour qu'apparaissent les premiers réseaux de chercheurs, comme l'Association internationale de recherche sur le bambou, l'American Bamboo Society, et enfin l'Association européenne du bambou (1987). Le premier congrès international consacré à cette plante s'est réuni à Porto-Rico (Etats-Unis) en 1985, et le deuxième vient de clore ses travaux dans le cadre magnifique de la bambouseraie de Prafrance (1), près d'Anduze (Gard), avec la participation d'une trentaine de spécialistes venus du monde entier.

La difficulté, avec le bambou, commence lorsqu'il s'agit de le définir. Plante ligneuse dans la plupart des cas – il existe au moins 1 200 à 1 400 espèces, depuis la frêle tige d'un mètre jusqu'à la perche géante de trente mètres, – le bambou n'est pourtant pas un arbre. C'est en fait une graminée monocotylédone, comme nos céréales ou l'herbe de nos prairies. Mais, à la différence du blé, qui se reproduit toujours par graines, le bambou se multiplie surtout par un réseau de tiges souterraines qui rappelle le mycélium du champignon et que l'on appelle rhizome. Ce rhizome, à ne pas confondre avec les racines qui en sortent, permet à la plante de s'étaler sous terre et, par moment, de bourgeonner en lançant une nouvelle hampe vers le ciel.

Les botanistes distinguent deux types de rhizomes : le « cespiteux » ou « pachymorphe », qui se déploie en touffe, et le « traçant » ou « leptomorphe », qui progresse en ligne et se ramifie sous terre comme un arbre. Les bambous les plus traçants, comme les *phyllostachys*, se développent parfois sur plusieurs mètres avant de faire une pousse aérienne, de sorte que le sous-sol d'une bambouseraie peut comporter jusqu'à vingt kilomètres de rhizomes enchevêtrés à l'hectare ! Ce qui en fait une plante idéale pour fixer les berges d'un fleuve ou le flanc d'une montagne sujet au ravinement. Mais le schéma de progression du rhizome est mal connu. A l'institut de botanique tropicale de l'université de Montpellier, des chercheurs comme Francis Hallé et Isabelle Valade s'efforcent actuellement de reconstituer ce qu'ils appellent *l'« architecture »* du bambou, c'est-à-dire son cheminement souterrain et ses bourgeonnements.

Une fleur par siècle

La croissance du bambou, elle aussi, reste pleine de mystère. Dès sa sortie de terre, le « brin d'herbe » – qui peut mesurer jusqu'à vingt centimètre de diamètre ! – pousse comme une asperge, dont il a d'ailleurs la forme, avec son diamètre définitif. Et il ne déploiera son feuillage que lorsqu'il aura atteint toute sa hauteur, invariable elle aussi au fil des ans. La tige, que les botanistes appellent chaume, peut pousser très vite dans certaines conditions. Chez le *Phyllostachy edulis*, par exemple, les Japonais ont noté des croissances allant jusqu'à 1,20 mètre en vingt-quatre heures ! Mais ces records de vitesse ne sont observés que lorsque le chaume a déjà atteint deux ou trois mètres, et la croissance se ralentit en fin de course, qui dure au total une ou deux semaines.

Une fois parvenue à sa hauteur, la tige de bambou ne grossira ni ne grandira plus. Elle va seulement se durcir au fil des ans, devenant bonne à couper vers l'âge de quatre ou cinq ans. Le « pied-mère », quant à lui, étend son réseau et donne des pousses de plus en plus hautes, jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge adulte – vers dix ou quinze ans – et ne produise plus alors que des perches « standards », toutes de la même taille.

BERNARD DESCAMPS

Mais le bambou est-il alors vraiment adulte ? Ne dit-on pas que c'est la capacité de reproduction sexuée qui détermine cet âge ? Pas pour le bambou, qui ne daigne fleurir que très épisodiquement, voire jamais. Certaines espèces comme le « bambou carré » *(Tetragonocalamus angulatus)* n'ont jamais été vues en fleur. D'autres fleurissent presque en permanence. Presque tous ont des cycles très longs – plusieurs dizaines d'années, voire plus d'un siècle avant la première floraison. Mais, pour la plupart, c'est aussi la dernière, car beaucoup de bambous meurent après la fructification, comme si la mobilisation de ses réserves épuisait le rhizome.

Phénomène plus curieux encore : la floraison semble se déclencher simultanément chez tous les sujets d'une même espèce, sans qu'on sache vraiment pourquoi. Est-ce le fait de quelque empreinte génétique, ou bien assiste-t-on à une confusion due au fait que, chez les espèces les plus traçantes, une grande quantité de tiges appartiennent au même pied-mère et ont donc le même âge ? Toujours est-il que cette floraison mortelle collective a parfois des conséquences redoutables : dans les montagnes de l'ouest de la Chine, le panda géant, qui se nourrit exclusivement de bambou, se retrouve parfois brutalement condamné à jeûner. Lorsqu'il vit – comme c'est de plus en plus le cas – sur des massifs montagneux isolés, il ne peut plus se rabattre sur de nouvelles bambouseraies et meurt d'inanition.

Si c'est la Chine, précisément, qui possède le plus grand nombre d'espèces de bambou (entre 300 et 400) et qui en a multiplié l'usage, c'est aujourd'hui l'Inde qui en détient les plus grandes plantations : près de 10 millions d'hectares, soit presque la moitié de toutes les bambouseraies du monde, que M. Wenyue Hsiung, professeur à l'institut forestier de Nankin, évalue à 21 millions d'hectares. C'est que le bambou, pour l'essentiel, reste une plante sauvage que l'on trouve par bouquets épars depuis le sud des Etats-Unis jusqu'au nord de l'Argentine, du Sénégal au Mozambique et de l'extrême nord du Japon à l'Australie.

Le « nu » d'Extrême-Orient

En Europe, où il n'existait pas naturellement, on ne le trouve que sous forme de plante ornementale, jusqu'en Suède. Bien qu'il s'agisse d'un végétal « tropical » à feuilles persistantes, certaines variétés résistent à des températures de – 24°C. On trouve le bambou jusqu'à 3 500 mètres en Himalaya et presque 5 000 mètres dans les Andes.

Sous l'impulsion de chercheurs comme Walter Liese, professeur de biologie du bois à l'université de Hambourg, on a décidé de cultiver le bambou comme une plante de rapport. Grâce à ses extraordinaires qualités de résistance, de souplesse et de légèreté, le bambou peut servir à tout. En Colombie, on le transforme en contre-plaqué et en panneaux de lamellé-collé. En Tanzanie, on l'a utilisé pour installer 200 kilomètres de conduite d'eau potable. En Inde, 75 % des besoins en pâte à papier journal sont couverts par la bambouseraie. *« Nous savons maintenant comment gérer une forêt de bambou pour en tirer le maximum sans épuiser les sols,* explique Walter Liese. *Mais on a beaucoup de mal à extirper l'idée que le bambou est « le bois du pauvre. »*

De fait, le rendement de cette étonnante plante est largement supérieur au bois d'arbre. *« Une forêt classique a un taux de croissance de 2 % à 3 % par an,* observe David Farrelly, l'auteur américain d'une somme consacrée au bambou (2). *Une bambouseraie peut croître de 10 % à 30 % par an. »* L'essence la plus productive, le *Phyllostachys pubescens*, donne couramment 7 tonnes de canne à l'hectare au Japon, et 10 tonnes en Chine, mais ces rendements peuvent être doublés grâce à une gestion attentive. Dans certaines bambouseraies, on récolte aussi entre 15 et 20 tonnes de pousses de bambou fraîches à l'hectare, un légume apprécié dans toute l'Asie.

Tant de vertus – et de mystères – ont élevé le bambou au niveau du mythe. Il a tellement inspiré les artistes chinois et japonais que David Farrelly voit en lui *« le modèle nu de l'Orient »*, l'équivalent de la femme pour les artistes occidentaux. Un bel hommage pour cette « herbe » fastueuse.

ROGER CANS.

(1) Ouverte tous les jours jusqu'au 31 octobre (tél. : 66-61-70-47).

(2) *The Book of bamboo* (Edition Sierra Club Books, San Francisco). Non traduit en français.

L'*Alabama* et ses quarante plongeurs

Coulé devant Cherbourg en 1864, le plus célèbre bateau des confédérés va être étudié et peut-être même renfloué.

LE [illegible] juin 1864, l'*Alabama*, un des raiders (nous dirions « bateaux corsaires ») des Etats confédérés d'Amérique (les onze Etats sudistes, qui avaient fait sécession des Etats-Unis en 1861) coulait devant Cherbourg après une heure de combat avec [illegible] bateau de guerre *Kearsarge* de la marine américaine. Ainsi la guerre de Sécession (1861-1865), qui faisait rage aux Etats-Unis depuis plus de trois ans, se manifestait-elle devant les côtes françaises.

Le 19 juin 1988, les quelque quarante plongeurs, dirigés par [illegible] commandant Max Guérout, sont en train de mener leur troisième campagne d'exploration de l'épave de l'*Alabama* qui gît sur le fond de la Manche, sous 60 mètres d'eau, à 11,11 kilomètres de Cherbourg (1). Une Association CSS Alabama (2) (française) et la CSS Alabama Association (américaine) ont, en effet, été constituées respectivement en 1988 et 1987 pour étudier les possibilités de renflouement – ou tout au moins d'études *in situ* – de l'épave, et le ministère de la culture et de la communication a confié au commandant Guérout la mission de coordination de l'ensemble du projet.

L'*Alabama* est très intéressant par son histoire et sa technologie. Il a été construit à Birkenhead (Grande-Bretagne, en face de Liverpool) en 1861-1862 pour un « pays de paille », en fait, pour les confédérés, c'est-à-dire en violation de la neutralité britannique. A la veille d'être saisi par les douanes anglaises, l'*Alabama* s'échappe, à peine fini, [illegible] 29 juillet 1862 et va aux Açores recevoir son armement. L'équipage britannique, embarqué pour faire un voyage de commerce aux Bermudes, accepte de rester à bord pour un tout autre travail, moyennant la solde proposée par la Confédération.

Le commandant Raphael Semmes – avocat de formation et procédurier très habile – part alors pour sillonner les océans. L'*Alabama* traverse l'Atlantique nord et va aux Antilles puis au Cap et à Singapour. Il revient au Cap au printemps 1864, puis remonte vers l'Europe en juin. En vingt-deux mois de navigation ininterrompue, il a pris ou coulé soixante-cinq navires des Etats-Unis, dont l'*Hatteras*, un bateau de guerre à roues, créant une véritable psychose dans les Etats du Nord. L'odyssée de l'*Alabama* donnera à l'Allemagne nazie l'idée des bateaux corsaires.

Le commandant Semmes est autorisé à entrer dans [illegible] port de Cherbourg : il veut débarquer quelque cinquante prisonniers, et surtout il a un besoin urgent de réparer son *Alabama*, qui, ravitaillé en pleine mer, n'a pu avoir aucun entretien ni aucun carénage à cause du blocus efficace auquel était soumise la Confédération. Les autorités impériales françaises lui accordent deux puis quatre jours.

Le consul des Etats-Unis à Cherbourg prévient les autorités américaines : le *Kearsarge*, un navire de guerre des fédérés du Nord, arrive bien vite des Pays-Bas et se poste devant Cherbourg. Le 19 juin 1864, l'*Alabama* tente une sortie : soixante minutes de combat et le raider est coulé. Ce bref combat naval a un retentissement énorme : le jour même, en effet, est inauguré le casino de Cherbourg, et plusieurs milliers de personnes massées sur la côte assistent à [illegible] bataille. Manet peint [illegible] combat – le tableau est au musée d'art de Philadelphie.

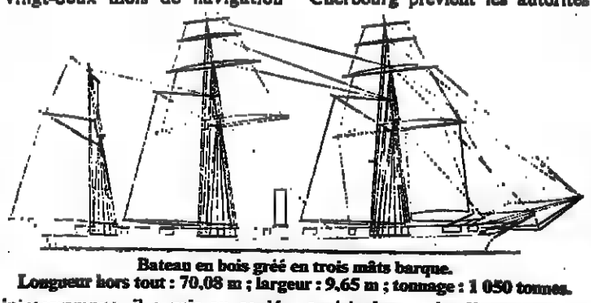

Bateau en bois gréé en trois mâts barque.
Longueur hors tout : 70,08 m ; largeur : 9,65 m ; tonnage : 1 050 tonnes.

Après de laborieuses négociations et un arbitrage international – le premier de l'histoire, – [illegible] Grande-Bretagne accepte de payer aux Etats-Unis, en 1872, une indemnité de 15,5 millions de dollars en compensation des pertes infligées à la flotte américaine par l'*Alabama*.

L'histoire de l'*Alabama* fait ainsi partie de l'histoire des Etats-Unis. D'où l'intérêt manifesté par les Américains (dès le repérage de l'épave en 1984 par le chasseur de mines *Circé* de la marine française) pour l'éventuel renflouement et pour l'étude du plus célèbre raider de la guerre de Sécession. Mais l'*Alabama* est aussi intéressant pour l'évolution des techniques navales. Le bateau, en effet, naviguait soit à la voile, soit à la vapeur, ce qui lui donnait une longue autonomie et une vitesse de 12,8 nœuds (23,7 kilomètres à l'heure). Il était muni d'une hélice rétractable qui, ainsi, ne freinait pas la navigation à voile.

Autre nouveauté de l'époque : l'*Alabama* était doté de sept canons à âme lisse lançant des boulets et surtout d'un canon à âme rayée envoyant des obus explosifs. Enfin, les spécialistes d'architecture et d'histoire navales voudraient bien comprendre ce qui a causé la perte de l'*Alabama*.

Tout cela explique que la marine française et son service hydrographique et océanographique (SHOM) ainsi que l'IFREMER (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) apportent leur concours à l'opération Alabama. Le coût de la campagne 1988 est estimé à 1,5 million de francs. Non compris l'intervention d'un petit sous-marin d'Intersub.

La semaine dernière, en effet, le *SO-450* (sous-marin d'observation), équipé d'appareils de vidéogrammétrie, a commencé à dresser le plan détaillé de l'épave. C'est la première utilisation, pour la topographie, de ce système conçu et fabriqué par la société SECIA (de Manosque) pour faire des images en trois dimensions dans les milieux hostiles tels que les piscines de réacteurs nucléaires. Si cette expérience inédite réussit, le système pourra rendre les plus grands services en archéologie sous-marine à grande profondeur.

Le site de l'épave est difficile à cause des violents courants qui obligent à ne travailler que pendant l'étale de la mer, soit pendant seulement quarante-cinq minutes par jour. En outre, le ciel est souvent nuageux, ce qui réduit beaucoup la visibilité sous 60 mètres d'eau.

On sait que l'*Alabama* n'est pas démantibulé : sa cheminée est même encore en place. Il repose sur le fond, « debout », mais incliné à 30° sur sa droite. Tous les objets sont encore dans l'épave : on est donc quasiment certain de remonter des « choses » fort intéressantes. Comme toujours en pareil cas, tous les objets qui ont séjourné plus de cent vingt ans dans l'eau de mer devront être soumis à des traitements spéciaux si on ne veut pas les voir se désagréger rapidement. EDF, qui a mis au point de tels traitements, apportera ses conseils et ses connaissances dans le cadre de son mécénat technologique.

YVONNE REBEYROL.

(1) Les eaux territoriales s'étendent actuellement jusqu'à 12 milles nautiques (22,22 kilomètres) vers le large. En 1864, elles n'étaient que de 3 milles nautiques (5,55 kilomètres). La bataille de 1864 a donc eu lieu hors des eaux territoriales, mais l'épave est aujourd'hui dans celles-ci.

(2) CSS : Confederate State Ship.

La famille est un facteur de cohésion et d'unité sociale face à des fléaux comme la drogue ou le Sida.
CHIRAC. Conférence annuelle de la Famille. 12/87.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

La famille, c'est mon équipe pour la vie... la source où l'on puise la force d'agir.
Publicité pour le Ministère de la Santé et de la Famille. 2/88.

Quand on est môme, pour être quelqu'un, il faut être plusieurs.
Romain GARY / La vie devant soi.

La famille est l'institution à laquelle les jeunes accordent le plus de crédit.
Sondage SVB sur les 16/24 ans. 6/87.

هكذا من الاصل

La météo impossible

La théorie mathématique des attracteurs étranges trouve des applications [redacted] météorologie, [redacted] qui interdirait de prévoir le temps à long terme.

L'ÉTONNANTE théorie des attracteurs étranges, que des physiciens et des mathématiciens explorent activement depuis une vingtaine d'années, commence à trouver des applications aussi nombreuses que variées. Dernière en date : la météorologie. Si l'on en croit un article de la revue britannique *Nature*, les mouvements verticaux de l'atmosphère sont sous la dépendance d'un attracteur étrange. Ce qui confirmerait une intuition purement théorique, émise en 1963 par [redacted] météorologiste Lorenz, dont la conséquence pratique serait l'impossibilité de la prévision météorologique à plus de quelques semaines.

La Palice l'aurait dit : un attracteur étrange est un attracteur dont la forme est surprenante. Mais déjà, qu'appelle-t-on attracteur ?

Une image explique la notion. Supposons qu'on pose une bille sur une surface bosselée. La bille va se mettre en mouvement selon [redacted] ligne de pente, puis suivre un trajet qui dépend de la forme de la surface. En raison des frottements, elle finira par s'arrêter quelque part, en un point qui est plus bas que ses voisins. Ce point est un attracteur pour la trajectoire de la bille. Si on change le point de départ, on aboutira aussi à un attracteur, le même ou un autre. On peut diviser la surface en bassins d'attraction, chaque bassin regroupant tous les points d'où la bille rejoint un même attracteur.

Un attracteur n'est pas nécessairement un point isolé, un objet mathématique sans dimension. Ce peut être une ligne ou une surface horizontale, de dimension un ou deux. En géographie, le bief d'un canal ou la surface d'un lac seraient de tels attracteurs.

Supposons maintenant que, au lieu de poser la bille, on la lance. La trajectoire et le point d'arrivée dépendent à la fois de la position de départ et de la vitesse initiale. On ne peut plus parler d'attracteurs et de bassins sur la surface, mais on peut retrouver ces notions en raisonnant dans un espace abstrait, dont les « points » sont des couples position-vitesse. C'est « l'espace des phases » des mécaniciens. A tout système mobile est associé un tel espace des phases. Les mouvements possibles sont des lignes de cet espace, lesquelles conduisent à des attracteurs.

Des utilisations en climatologie

Ceux-ci peuvent être des points, des lignes, des surfaces, mais aussi des objets mathématiques fort compliqués, étudiés par le mathématicien américain d'origine française Benoît Mandelbrot sous le nom de « fractals » et qu'on peut caractériser par un « nombre de dimensions » qui n'est pas un nombre entier. Ce sont ces attracteurs qu'on qualifie d'étranges. Leur existence a une conséquence fâcheuse. Ces attracteurs sont tellement contournés que si un point de départ conduit à un attracteur, des points de départ très proches conduiront à des attracteurs différents. Or dans toute situation réelle, le point de départ n'est connu qu'avec des incertitudes et l'on ne peut, en pratique, savoir vers quel attracteur le mouvement se fera. Ce qui interdit toute prédiction à long terme. L'existence d'attracteurs étranges se traduit toujours par des mouvements chaotiques et imprévisibles en pratique.

Dans le cas précis, deux géophysiciens de l'université du Wisconsin, A. Tsonis et J. Elsner, ont analysé des mesures de vitesse verticale de l'air, faites [redacted] quelques mètres au-dessus du sol, le 26 septembre 1986, entre le lever et le coucher du soleil. La courbe représentant ces mesures est une suite d'oscillations très serrées dont l'amplitude est faible le matin et le soir, grande en milieu de journée. Le phénomène n'a rien d'étonnant. L'air s'échauffe au voisinage du sol, monte, se refroidit, redescend... Les deux auteurs ont analysé la courbe par une méthode mathématique qui permet d'estimer la dimension d'un éventuel attracteur étrange. Ils concluent à l'existence de ce dernier, et rapprochent ce résultat d'un modèle théorique des courants de convection établi par Lorenz il y a vingt-cinq ans, qui prévoyait justement l'existence d'un tel attracteur.

En un sens, ce n'est pas un résultat surprenant. L'existence d'attracteurs étranges a déjà été fortement suggérée par les spécialistes de climatologie, qui analysent l'évolution du climat sur des années ou des siècles. Mais c'est la première fois qu'elle apparaît pour analyser des observations dont l'échelle de temps est beaucoup plus courte. Dans un article de commentaires du même numéro de *Nature* du 9 juin 1988, l'un des auteurs de la méthode utilisée par les deux géophysiciens considère que leur résultat, s'il est exact, *« conduit à une percée conceptuelle d'importance considérable qui changera la manière de prédire le temps »*. Mais simultanément le commentateur jette un doute sur le résultat. Il n'est pas certain que les données dont sont partis les auteurs soient assez nombreuses pour que la méthode mathématique qu'ils ont utilisée soit applicable. Il s'agit donc d'une première indication, qu'il faudra confirmer par des travaux ultérieurs.

MAURICE ARVONNY.

Autisme : le silence bouge

(Suite de la page 21.)

Tout cela, pourtant, n'enlève rien à la somme des données qui confèrent aux syndromes autistiques des bases biologiques qui correspondent à des troubles du développement.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la publication dans le *New England Journal of Medicine* d'une découverte qui pourrait être importante, de nature anatomique (2). Un groupe de médecins californiens révèlent en effet avoir mis en évidence, grâce à la technique de la résonance magnétique nucléaire, une anomalie spécifique dans certaines régions précises du cervelet. Cette anomalie (hypoplasie) est d'autant plus intéressante qu'elle concerne des structures nerveuses (lobules VI et VII du vermis du cervelet) dont on sait qu'elles jouent un rôle important, notamment en ce qui concerne les fonctions cognitives, sensitives, et motrices. Si elle ne constitue pas la pierre de Rosette de l'autisme, une telle découverte apporte un nouvel argument en faveur de l'hypothèse d'une étiologie organique de cette affection.

« Une série d'autres constatations récentes aident aussi à mieux cerner le problème, explique le professeur Dominique Sauvage, spécialiste de pédopsychiatrie (CHU de Tours). *En cherchant à préciser l'hétérogénéité clinique, étiologique et physiopathologique des syndromes autistiques, on a identifié chez certains enfants des anomalies spécifiques comme le syndrome de l'« X fragile » ou le syndrome de Rett. »* C'est ainsi que chez 8 % à 10 % des enfants autistiques, on retrouve un X fragile, caractéristique génétique particulière dont on sait par ailleurs qu'elle peut être corellée à certains types de débilités (*le Monde* du 17 décembre 1986). A l'inverse, on sait que 20 % environ des fragiles sont des autistes.

Le syndrome de Rett — du nom du médecin autrichien qui l'a identifié en 1965 — est aussi depuis peu isolé au sein des syndromes autistiques. Il s'agit d'un ensemble de signes cliniques apparaissant quasi exclusivement chez les petites filles après un développement apparemment normal dans les premiers mois. *« L'un des signes caractéristiques*, explique le professeur Sauvage, *est la perte de fonctions des mains, que l'enfant tient plaquées contre sa poitrine. »* Le caractère très spécifique de ce syndrome pourrait constituer une nouvelle piste pour remonter jusqu'à l'origine organique de l'un des aspects des syndromes autistiques.

Ainsi, tout se passe comme [redacted] l'intérêt marqué et sans *a priori* des équipes spécialisées en pédopsychiatrie conduisait sinon à démasquer le « mystère » de l'autisme, du moins à démembrer ce que l'on croyait être une entité et qui se révèle un ensemble beaucoup plus complexe. Mais, et il s'agit là d'une affaire importante, cette recherche ne va pas sans bouleverser la prise en charge thérapeutique des enfants concernés. Le problème posé est en effet très simple : si les syndromes autistiques ont une base biologique et s'ils correspondent à des troubles du développement, pourquoi ne pas tout faire dès maintenant pour leur fournir une assistance éducative spécialisée ? Ou, en d'autres termes, pourquoi continuer à développer des pratiques souvent mal vécues par les parents et l'entourage familial et dont l'efficacité reste sujette à caution, pour ne pas dire plus ?

« Les enfants autistiques ou atteints de handicaps apparentés ont à présent droit à l'éducation, écrit Eric Schopler dans l'introduction de son ouvrage. *Cette affirmation raisonnable représente pourtant une approche révolutionnaire. Il y a peu de temps encore, leur choix était restreint. Les parents étaient censés être à l'origine des troubles de leurs enfants. S'ils étaient fortunés, quelques coûteux internats s'ouvraient à eux. S'ils étaient pauvres, leurs enfants étaient envoyés dans des institutions asilaires, énormes et impersonnelles. »* Ce spécialiste peut parler au passé parce qu'il a réussi à développer — grâce notamment à une loi américaine stipulant que tout enfant handicapé a droit à l'éducation — un système de prise en charge éducative qui, résume le docteur Catherine Milcent, permet *« de ne pas sur-handicaper l'enfant autistique et de ne pas stresser ou agresser inutilement un groupe familial déjà soumis à une très rude épreuve ». « Eric Schopler*, poursuit-elle, *a su ainsi atténuer l'immense détresse des individus autistiques — jadis considérés comme « invivables » — et de leurs proches en enseignant aux uns et aux autres comment communiquer, comment partager, en résumé comme vivre ensemble dans les meilleures conditions possibles. »*

En France, de telles expériences demeurent, pour diverses raisons, rarissimes (3). Il reste aux pédopsychiatres et aux associations de parents à faire valoir les droits des enfants autistiques. L'emprise de moins en moins forte, dans le champ médical du moins, des théories psychanalytiques constitue de toute évidence à cet égard une véritable opportunité. Il reste pourtant à savoir si les pouvoirs public (l'éducation nationale notamment) et la collectivité dans son ensemble sont prêts aujourd'hui à faire un geste pour tous ceux dont la souffrance tient à l'impuissance dans laquelle ils sont de communiquer avec leur semblables.

JEAN-YVES NAU.

(2) « Hypoplasia of cerebellar Vermal lobules VI and VII [redacted] autism », E. Courchesne et coll. *New England Journal of Medicine*, 26 mai 1988.

(3) On pourra regarder avec le plus grand intérêt le reportage sur l'expérience de l'école Fernand-Buisson de Meudon que diffusera, le mercredi 22 juin, le journal de 13 heures d'Antenne 2.

Un ménage sur deux est composé d'une personne seule.

INSEE 1982

(Publicité)

POUR AIDER L'ARMÉE DU SALUT

dans son travail de réinsertion sociale, donnez meubles, vêtements, appareils de chauffage, et tous objets encore utilisables ou réparables... son camion viendra à votre domicile.

APPELEZ : 45-83-54-40

Pour mieux connaître ses autres activités, lisez son hebdomadaire EN AVANT ! ABONNEZ-VOUS : 76, rue de Rome, à Paris-8e.

Union libre, vie maritale, concubinage... un nouvel art de vivre.

Segolène ROYAL, conseiller du président de la République. LIBÉRATION 23/2/88

Les grandes phrases n'ont pas réponse à tout.

50 spécialistes sous la direction de Jean-Claude BENOIT et Jacques-Antoine MALAREWICZ font le point sur les thérapies familiales, une nouvelle façon d'aborder les problèmes relationnels familiaux et conjugaux.

DICTIONNAIRE CLINIQUE DES THÉRAPIES FAMILIALES SYSTÉMIQUES

AUX ÉDITIONS ESF 17, rue Viète - 75017 PARIS

SECTEURS DE POINTE

Labours profonds

Une « charrue » qui permet d'enfouir les câbles au fond des mers pour éviter les dégâts du chalutage.

SI les câbles sous-marins ont déjà une longue histoire, leur véritable essor est récent, comme celui des satellites, dont ils sont en fait plus complémentaires que concurrents...

Le tout premier câble télégraphique intercontinental fut posé en 1858 par le célèbre *Great Eastern* (voiles, vapeur et roues à aubes), entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Il fonctionna les quelques minutes nécessaires aux chefs d'Etat concernés pour échanger un télégramme de félicitations ! Il faudra attendre un siècle (1950) pour voir apparaître les premiers câbles téléphoniques intercontinentaux. Quant aux images, elles ont d'abord été acheminées par satellite, la télévision n'ayant pas fait d'efforts pour s'adapter aux câbles coaxiaux (métalliques). Un canal de télévision couleur à 6 MHz aurait occupé en effet l'équivalent de 1 200 à 1 300 voies téléphoniques.

C'est [redacted] fibre optique, tout récemment, qui a permis une transmission télévisuelle dans de bonnes conditions techniques et économiques, grâce à un système de traitement du signal (compression et codage). A 34 Mbits, la transmission occupe l'équivalent de 480 voies. Actuellement, 55 % à 60 % des communications passent par les câbles sous l'Atlantique nord. Proportion plus importante en Méditerranée, le câble revenant moins cher sur des distances plus courtes, alors que [redacted] coût du satellite reste constant.

Quels que soient le câble et les merveilles technologiques qu'il représente, le problème de base reste le même depuis plus d'un siècle : la résistance mécanique. A cela près que les données évoluent très vite. Les chalutiers, qui prospectaient encore récemment les fonds marins jusqu'à une profondeur de 500 mètres environ, le font aujourd'hui parfois jusqu'à 1 000 mètres. Quand on sait qu'un câble est posé pour une durée minimale de dix [redacted] quinze ans, il est évident que certains moyens de protection déjà en place ne sont plus suffisants.

Ces protections sont de deux ordres. D'abord, le câble lui-même est armé par une ou deux couronnes extérieures de torons d'acier tressés, jusqu'à [redacted] profondeur « névralgique ». Surtout, il est « ensouillé » (enterré au fond d'un sillon). La partie du câble non armée, dite de grand fond, est [redacted] plus vulnérable, seulement gainée de résine synthétique. Un câble de grand fond casse sous une pression de quelques dizaine de tonnes. Les énormes chaluts actuels, et plus encore les ancres des gros bateaux, sont reliés [redacted] des treuils de plusieurs centaines de tonnes.

L'ensouillage est donc primordial. En première pose, on fait appel à une... charrue spéciale de [redacted] tonnes (dans l'air), qui creuse le sillon et pose [redacted] câble au fond. L'opération s'effectue à une vitesse de 0,5 nœud, au lieu de 6 nœuds normalement. Cette charrue est reliée au navire par un câble de traction, tandis qu'un autre câble l'alimente en énergie, assure les liaisons électroniques, la surveillance vidéo par caméras, etc. Les premiers ensouillages étaient de 60 centimètres de profondeur. Cela suffit pour les chaluts, mais non dans les zones où des navires jettent leur ancre. La charrue peut actuellement poser un câble au fond d'un sillon de 1,20 mètre. En revanche, elle est incapable de reprendre un câble endommagé sans le couper.

Réparations à répétition

Pour les réparations, ou pour ensouiller une portion de câble qui ne l'était pas, on fait intervenir un *SCARAB* (1). Cet engin, relié à la surface par un lien souple, peut inspecter, vérifier, améliorer un ensouillage, saisir un câble, réensouiller, etc. Pour l'anecdote, c'est un *SCARAB* du navire câblier français *Léon-Thévenin* qui a récupéré, il y a trois ans, les boîtes noires du Boeing indien qui s'était abîmé à 2000 mètres de profondeur.

Cet engin est capable de travailler à 1 000 mètres de profondeur et d'explorer à 2000 mètres. Il envoie des jets d'eau sous pression, qui peuvent aussi bien creuser un sillon que lui permettre de se déplacer. Son emploi demeure cependant assez délicat, souligne M. Jean-Claude Mouret, qui dirige la division des télécommunications sous-marines de France-Télécom. En particulier à grande profondeur dans les zones de courants, et surtout à cause de l'indispensable synergie entre l'équipage du bateau et l'équipe qui pilote le SCARAB. Par ailleurs, il est limité à une profondeur d'ensouillage de 60 centimètres.

Les SCARAB en service viennent des Etats-Unis, et même si certaines charrues sont fabriquées en France, ce sont les Américains, les Canadiens et les Anglais qui restent à la pointe dans ce domaine bien particulier de l'ensouillage.

Il n'en reste pas moins que certains secteurs continuent à poser de véritables casse-tête. Comme sur le Singapour-Marseille, le tronçon Suez-Djeddah, dans la zone de transit et de chalutage actif située juste avant le canal de Suez, en mer Rouge. Ce câble, posé il y a trois ans, a nécessité cinq réparations depuis deux ans. Il en va de même dans [redacted] détroit de Sicile, où le câble n'est plus armé à partir de 500 mètres, alors que le chalutage dépasse aujourd'hui cette profondeur. En moyenne, un câble mal protégé dans une zone de chalutage (et de trafic) intensif casse une fois par an.

Labourage et ensouillage vont-ils devenir les deux mamelles, insolites mais indispensables, des télécommunications ?

MICHEL DROULHIOLE.

(1) *Submersible craft assisting repair and burial.* Cet appareil appartient à la catégorie des ROV *(remote and operated vehicles)*, capables d'assumer plusieurs missions à distance.

aux III Quartiers

BOULEVARD DE LA MADELEINE, PARIS

SOLDES*

A PARTIR DU MERCREDI 22 JUIN

* DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

AUX III Quartiers

BOULEVARD DE LA MADELEINE, PARIS

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Jeunes Ingénieurs Informaticiens

Contactez NCR.

Mettre en valeur vos compétences et votre potentiel... une réelle ambition, une ambition que nous reconnaissons et que nous respectons.

Jeunes ingénieurs, (ENSIMAG, ENSEEIHT, IDN, ISEN...) débutants ou 1re expérience, nous vous offrons la performance de nos produits dans un environnement UNIX, mais aussi mini et gros systèmes pour commencer une carrière sur le rythme de l'excellence.

Ingénieur technico commercial ou Ingénieur support, NCR, parmi les premiers constructeurs du monde, vous propose toute la gamme de l'informatique dans des secteurs tels que Finance, Assurance, Industrie, Distribution et surtout, un esprit d'innovation et de recherche permanents.

Pour ces postes basés à la Défense, la connaissance de l'anglais est souhaitable.

Voilà, maintenant c'est à vous de jouer ! Contactez-nous...

Adressez votre candidature à Christophe Gouriou, Service Recrutement, Tour Neptune, 92086 Paris la Défense.

NCR

Pour créer la valeur

Laboratoires de Marcoussis

- COMMUNICATIONS OPTIQUES
- INFORMATIQUE AVANCÉE
- OPTRONIQUE
- ENERGETIQUE ET SUPRACONDUCTIVITE
- PRODUCTIQUE et ROBOTIQUE

CENTRE DE RECHERCHES DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

recherchent pour leur division informatique dans le cadre de la croissance de ses activités en INFORMATIQUE AVANCEE :

CHEFS DE PROJETS INGENIEURS

confirmés et débutants

DOMAINES D'ACTIVITES :
- **SYSTEMES EXPERTS**
- **LANGAGE NATUREL**
- **GENIE LOGICIEL**
- **ENVIRONNEMENTS DE PROGRAMMATION**
- **ROBOTIQUE MOBILE.**

Connaissances informatiques modernes souhaitées incluant LISP, PROLOG, UNIX.

Ces différents postes impliquent une formation grande école d'ingénieur ou Universitaire (Thèse). Pratique de l'anglais indispensable.
Postes de travail individuels. Ambiance de travail stimulante dans le cadre d'un Grand Groupe Industriel. Moyens matériels de premier ordre : réseau local, plusieurs VAX, machines LISP, SUN, MAIA...

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, Route de Nozay - 91460 MARCOUSSIS.

CGE

---

intercontrôle

Filiale du Commissariat à l'Energie Atomique, INTERCONTROLE apporte le concours de ses méthodes, de ses équipements et de ses spécialistes aux opérations de contrôle non destructif effectuées sur les centrales nucléaires en France et à l'étranger. Il n'est pas de mission plus exigeante sur le plan de la qualité. Son constant développement l'amène à étoffer ses équipes et à recruter

JEUNES INGENIEURS DEVELOPPEMENT
ENSAM, ENSI, INSA...

Au sein du service courants de Foucault, vous devrez étudier et développer des ensembles mécaniques utilisés dans les opérations de contrôle et d'inspection effectuées sur les cuves et générateurs de vapeurs des centrales nucléaires.

Agé de 25 ans minimum, la MECANIQUE est votre point fort mais vous avez de bonnes connaissances en automatisme et robotique.

Une première expérience acquise dans un B.E. d'une industrie de pointe serait un atout supplémentaire. Réf. 3118/M.

Rattaché au groupe Méthodes du service ultra-sons, votre mission sera double :
- apporter une aide technique à la réalisation de projets de développement de machines automatiques d'examen mettant en œuvre des contrôles par ultrasons (établissement des cahiers des charges, choix des sous-traitants, réalisation...)
- participer aux opérations de contrôle effectuées sur les cuves des centrales nucléaires.

Débutant, vous vous êtes intéressé aux CND et voulez développer vos compétences dans ce domaine. Réf. 3119/M.

Les postes sont basés à RUNGIS mais comportent des déplacements ponctuels en France comme à l'étranger. La connaissance de l'anglais est impérative.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération souhaitée en précisant la référence du poste choisi à Claudine FERRY-CLEMENT, Sélé-CEGOS, Tour Vendôme, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES

recherche

pour le développement de son activité en région parisienne de :

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS (H./F.)

(ETP, INSA...)

- Ayant de préférence 2 à 3 ans d'expérience professionnelle. Les postes à pourvoir concernant :
- Soit un rôle d'ingénieur d'affaires assumant la responsabilité et la coordination d'études tous corps d'état pour des interventions de maîtrise d'œuvre dans les domaines de l'infrastructure et du bâtiment ;
- Soit un rôle d'ingénieur généraliste dans des interventions relatives au patrimoine logement plus spécifiquement axées sur la maîtrise d'œuvre, réhabilitation et l'assistance à la gestion du patrimoine.

Adresser candidature manuscrite + C.V. et prétentions à : OPF UNIVAS - 2, rue de Sèze, 75009 PARIS, qui transmettra.

EN VAL DE LOIRE

La société (CA : 1 milliard) filiale d'un des tout premiers groupes mondiaux de l'industrie alimentaire, recherche

INGENIEUR (AM, INSA, ENSI...)

RESPONSABLE MAINTENANCE

Rattaché au Directeur d'établissement (500 personnes), sa mission sera principalement : d'améliorer l'organisation de son service (sections techniques, méthodes, achats, magasin, soit 50 professionnels, et un budget de 20 KF +), développer l'entretien préventif, augmenter la performance d'un outil de production de plus en plus automatisé.

Ingénieur diplômé (généraliste + bonnes connaissances en automatismes), il a 30-35 ans, et a, par une première expérience de l'entretien, confirmé sa compétence et sa motivation pour une telle responsabilité.

Pour un premier contact, merci d'écrire sous réf. 8062 M avec CV, photo et salaire actuel à

Gallos & Associés — 116, avenue Champs Elysées, 75008 PARIS

Société d'Etude et Réalisation de Matériel Electronique et Informatique, recherche pour accompagner son extension

INGENIEURS ELECTRONICIENS
INGENIEURS INFORMATICIENS

Débutants à 3 ans d'expérience en étude. Motivés. Sens des responsabilités et de l'organisation.
Compétences en : • Electronique numérique, analogique, microprocesseurs • Informatique temps réel, multitâches, langages PASCAL, C.
Adresser lettre, Curric.Vitae et prétentions à **DACTEM S.A.**, Z.I. de Croupillac – Avenue J.P. Rameau – 30100 ALES

Rivoire & Carret — LUSTUCRU

Notre groupe en fort développement (1,7 milliards de CA) recherche pour son unité de production "riz, légumes secs" un

Ingénieur entretien

ARLES

Responsable d'une équipe de 15 personnes dont il coordonnera les activités, il aura en charge l'entretien du matériel de fabrication sous ses aspects maintenance mécanique et électrique...
Il conduira et mettra en œuvre les plans d'actions curatives et préventives appropriées avec le souci permanent de réduction des taux de panne et d'optimisation du rendement des lignes.
Il participera également aux études de projets d'implantation de matériel nouveau.
Il veillera enfin au maintien en bon état des bâtiments et locaux de l'unité.
De formation ingénieur, complétée par une expérience professionnelle de 5 ans dans un poste similaire, vous saurez démontrer une solide compétence technique et de réelles qualités d'organisation et d'animation.
Les perspectives d'évolution sont possibles pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions) à RIVOIRE et CARRET Direction du Personnel, 33 bd de la Liberté 13001 Marseille.

JAY électronique

GRENOBLE

leader français en

OPTOÉLECTRONIQUE et TÉLÉCOMMANDE RADIO

recherche, pour renforcer son équipe de RECHERCHE et DEVELOPPEMENT, UN **INGÉNIEUR** possédant :

expérience radio et microprocesseurs.
Bonne connaissance du marché allemand et parlant cette langue.

Dossier candidature : JAY électronique, B.P. 57 38701 LA TRONCHE Cedex

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

LA RADIOTELEPHONIE EN EUROPE

IL Y A DES PERSPECTIVES DANS LESQUELLES IL FAUT SAVOIR S'INSCRIRE

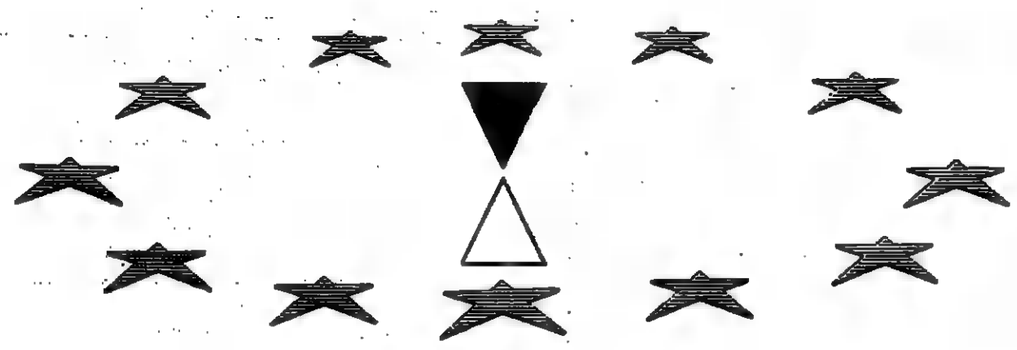

PERSPECTIVE EUROPE : un dessein ambitieux pour des hommes passionnés engagés sur des marchés très concurrentiels et de haute technologie.
Aujourd'hui, ALCATEL RADIOTELEPHONE est leader en FRANCE pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés.
[illegible] de mettre en oeuvre ce projet "PERSPECTIVE EUROPE", ALCATEL RADIOTELEPHONE cherche à [illegible]grer des

INGENIEURS

disposés à relever un des plus grands défis technologiques de cette fin de siècle : construire avec nous l'EUROPE des radiotéléphones.
Nous vous proposons de relever ce défi dans l'un des secteurs suivants :

- CIRCUITS ANALOGIQUES R. F.
- ARCHITECTURE VLSI NUMERIQUES
- TRAITEMENT NUMERIQUE DU SIGNAL
- DEVELOPPEMENT CIRCUITS LOGIQUES À MICROPROCESSEURS
- CONCEPTION ASIC ANALOGIQUES UHF
- ARCHITECTURE MULTIPROCESSEURS EN TNS
- CONCEPTION CIRCUITS NUMERIQUES
- CONCEPTION ET SPECIFICATION SYSTEMES RADIO
- INTEGRATION SYSTEMES RADIOMOBILES
- LOGICIEL TEMPS REEL

Ces postes s'adressent à des ingénieurs grandes écoles confirmés (type ENST, ESE...) ayant déjà eu des responsabilités d'encadrement, parlant l'anglais couramment, et disponibles pour des déplacements de courte durée en Europe, mais aussi à des jeunes ingénieurs diplômés d'études type ENST, ESE, INSA, ENSERG, ISEP...
Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant le secteur, à Patrick CELAUDOUX
ALCATEL RADIOTELEPHONE - 56, avenue Jean Jaurès - 92707 COLOMBES CEDEX

ALCATEL
RADIOTELEPHONE

L'EUROPE EN PERSPECTIVE

un chef de projet, entreprenant
pour notre système d'information bancaire...

Service informatique d'un groupe financier implanté à PARIS SUD, nous élaborons aujourd'hui la refonte du système d'information du banquier du Logement Social.

L'une de nos équipes (25 informaticiens) vous attend : ingénieur, vous avez 3 à 5 ans d'expérience comme responsable d'applications en secteur tertiaire, de préférence bancaire.

Venez seconder le responsable de notre équipe en participant à nos projets ; vous réalisez aussi des études d'opportunité, coordonnez nos développements et lancez nos nouveaux projets dans un environnement performant (IBM gros système, DB2, PAC BASE, MERISE) et en relation avec nos utilisateurs.

Taillez-vous un poste à votre mesure !

Notre consultante, Mme E. PRIMAULT, vous remercie de lui écrire (réf. 5284 LM) à «Carrières de l'Informatique»

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

Ingénieurs jeunes diplômés scientifiques

Vous venez d'obtenir votre diplôme d'Ingénieur ou une Maîtrise scientifique, et vous êtes dégagés des obligations militaires.

Devenez informaticiens en région toulousaine

- Vous êtes intéressés par l'Informatique de gestion - Grands Systèmes.

- Nous vous proposons, au sein d'une équipe informatique dynamique de 120 personnes, une formation complète et de réelles possibilités d'évolution vers des postes de responsabilités.

Adressez rapidement votre curriculum vitae accompagné d'une lettre manuscrite indiquant vos motivations pour travailler dans notre région à Evelyne REDON - Henri THOMAS - CAPFOR G.S.O. - « Centre Communica » - 2, rue Emile Pelletier - 31082 TOULOUSE Cedex.
(Une réponse vous donnera tous renseignements sur notre entreprise, les dates exactes de recrutement et de formation).

CAPFOR
PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - CLERMONT-FERRAND
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - NICE - NIORT - QUIMPER - ROUEN - STRASBOURG

Informatique Industrielle — Grenoble

Support Technique:
un jeune ENSIMAG, ESE, ENST, ISEP,...

Rattaché à un groupe industriel important (850 personnes en France), ce département, basé à Grenoble, est spécialisé dans la conception et la fabrication de cartes et systèmes informatiques à usage industriel (Robotique, Vision, Traitement Numérique du signal, Télécom...). Il est l'un des leaders français des BUS industriels grâce à des produits novateurs, s'appuyant sur une équipe R et D Hard + Soft, développant une gamme complète en VME.

Intégré à l'équipe Support, vous prendrez en charge - pour deux familles de produits (Télécom : X25 - Ethernet et Temps Réel : OS-9, pSOS) - l'ensemble des actions d'assistance technique auprès des clients et du réseau de distributeurs en France et en Europe : formation clients, expertises, installations, qualification fonctionnelle des produits.

Une première expérience en R et D (Logiciel Système) ou en Support Technique a développé vos connaissances des systèmes UNIX, Temps Réel, pSOS, Télécom : X 25 - Ethernet et des microprocesseurs Motorola 68000/68020.

Ces solides compétences techniques, alliées à de réelles qualités relationnelles sont indispensables, ainsi que la pratique de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALGOE en écrivant à Carole de CHILLY sous la référence 257 M.

ALGOE
9 bis route de Champagne
69134 ECULLY CEDEX

ALGOE
MEMBRE DE SYNTEC

Centre Scientifique et Technique du Génie Electrique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris :
- Une Grande Ecole d'Ingénieurs
- Une Ecole de Techniciens Supérieurs
- Des programmes de Formation Continue
- Des programmes de Recherche et Développement
- Des partenariats technologiques avec l'industrie

Pour la poursuite de son plan d'expansion en automatique et productique, en informatique industrielle, en microélectronique et en signaux et télécommunications

LE GROUPE ESIEE recherche :

Un Ingénieur Technico-Commercial
pour conduire avec dynamisme ses relations d'affaires avec les industriels (réf. D100)

Un Expert en Automatisation de la Production
Ingénieur grandes écoles, meneur d'équipe ; plusieurs années de pratique industrielle et ouvert aux missions pédagogiques (réf. D200).

Un Enseignant-Chercheur en Automatique
Ingénieur titulaire d'une thèse dans cette discipline, sensibilisé à la problématique industrielle (réf. D300).

Un Ingénieur expert en Automatisation de la Production
pour son Institut de Techniciens Supérieurs à Singapour (réf. D400).

Merci d'adresser votre candidature à la Direction du Personnel, Groupe ESIEE, B.P. 99, Cité Descartes, 93162 NOISY-LE-GRAND CEDEX.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

RANK XEROX

INGENIEURS VENTE SYSTEMES

nous confions nos réseaux à ceux qui veulent découvrir de nouveaux itinéraires

Un grand nom de l'informatique se doit aujourd'hui d'être connu par la qualité de ses produits autant que par la compétence de ses commerciaux. Aussi Rank Xerox leur donne-t-il les moyens d'être les interlocuteurs crédibles dont les entreprises ont besoin.

Confrontés très vite à la réalité des affaires, disposant des meilleurs atouts pour convaincre les décideurs, les Ingénieurs Commerciaux trouvent chez Rank Xerox un environnement ouvert à tous les talents, propice à toutes les ambitions.

Aussi à l'aise dans le diagnostic des besoins que dans la mise en œuvre des applications informatiques, grâce à votre maîtrise des systèmes, à votre connaissance des logiciels et des réseaux, vous saurez apporter une réponse adaptée à nos clients grands comptes.

Diplômé d'une école de commerce ou de gestion, avec spécialisation informatique, vous avez une expérience de l'environnement des gros systèmes et des réseaux.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. S LM 111, à Laurent Amelineau, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

un avenir riche de talents

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

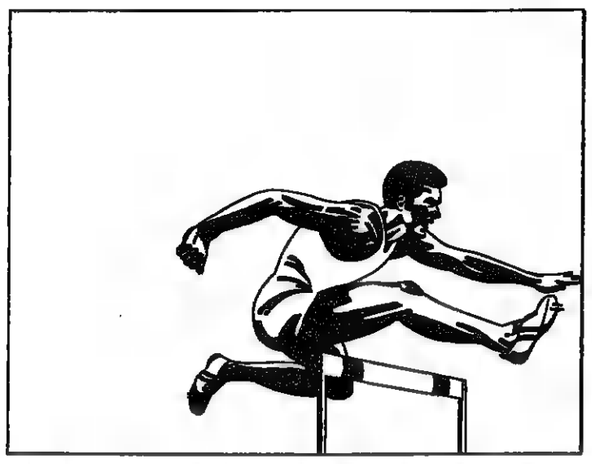

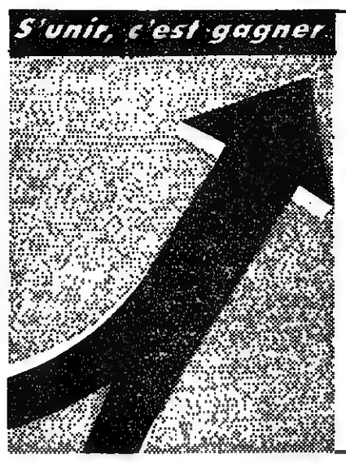

PRENEZ LA RESPONSABILITE DE NOTRE ACTIVITE C.E.M. / I.E.M.N.

Nous sommes la **DIVISION RADARS, CONTRE-MESURES, ELECTRONIQUE DE MISSILES** du groupe THOMSON. Parmi les leaders mondiaux, nous concevons et réalisons des équipements électroniques aéroportés haute performance. Au coeur de cet environnement High Tech, notre Direction Technique intervient en conseil auprès de nos 3 Départements Produits, de la conception au contrôle qualité final. Ses équipes spécialisées assurent le développement des équipements constituant les produits et la réalisation de prototypes. Elle souhaite intégrer

INGENIEUR D'ETUDES

COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE ET DURCISSEMENT A L'IMPULSION ELECTROMAGNETIQUE NUCLEAIRE

Responsable de l'activité CEM et IEMN de notre division, vous prenez en charge les études et l'encadrement d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau. De formation ENST, Paris VI ou équivalent, vous possédez 5 ans minimum d'expérience dans le domaine des hyperfréquences et de la compatibilité électromagnétique. Votre fort potentiel vous ouvrira de réelles perspectives d'évolution au sein d'une entreprise dynamique, dans un domaine en expansion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) à **THOMSON CSF - DIVISION RCM** - 66, avenue Pierre Brossolette - 92240 MALAKOFF

THOMSON

HCAD

Compagnie Générale d'Informatique

AVEC CGI, PRENEZ GOÛT A LA RÉUSSITE

1988 : Le Groupe CGI passe à 1900 collaborateurs, accroît, comme les années précédentes, son chiffre d'affaires et ses résultats de 30 % et étend ses activités à de nouveaux domaines du Conseil et de l'Ingénierie.

1989 : Des performances au moins aussi élevées, que nous sommes assurés d'atteindre par la qualité et la diversité de nos prestations, par notre notoriété et notre implantation internationale et par les apports très importants de nos méthodes et outils spécifiques (MERISE, PACBASE...).

Nos ambitions et nos projets nous amènent à proposer une carrière de haut niveau dans l'informatique à 300 jeunes

Diplômés d'Études Supérieures

Ingénieur Grande École ou universitaire scientifique, vous êtes attiré par le monde des technologies avancées appliquées à la gestion et au management des grandes entreprises.

Les missions que nous vous confierons après une première formation à nos activités et nos outils vous permettront d'acquérir rapidement des compétences opérationnelles et diversifiées.

Vos responsabilités s'élargiront ensuite à la prise en charge de projets informatiques d'envergure croissante, ce qui vous ouvrira d'intéressantes possibilités de développement de carrière dans le domaine technique, commercial ou du Conseil.

Pour faire acte de candidature ou pour disposer d'informations complémentaires sur ces emplois, adressez-nous lettre, C.V. et photo sous la référence JLS/M-688 à l'attention de Monsieur

CGI, 28/34, rue du Château des Rentiers, 75640 PARIS Cedex 13

Compagnie Générale d'Informatique

L'énergie créative

MANNESMANN DEMAG S.A.

DIVISION MANUTENTION

recherche dans le cadre de son expansion

FORMATEUR

De formation ingénieur électrotechnicien, automaticien et informaticien industriel, vous parlez allemand couramment.

Lieu de travail : CHALONS S/MARNE (51).

Ce poste «tremplin» est ouvert à un premier emploi.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à MANNESMANN DEMAG S.A. - Service du Personnel 5, avenue Ampère - 51012 CHALONS SUR MARNE.

ADMINISTRATEUR DE DONNEES DE PROJETS INFORMATIQUES H/F

Notre service Administration des Données du système d'information vise à :

- instaurer et diffuser un langage de référence pour les concepteurs informaticiens et les utilisateurs de notre système d'information, puis administrer les dictionnaires de données,
- coordonner les actions de fiabilisation des systèmes actuels et les travaux de conception des futurs systèmes d'information CLIENTS, PRODUITS, STATISTIQUES.

Votre mission :
en liaison avec de nombreux interlocuteurs, vous validerez les descriptions de données mises en jeu dans les projets informatiques et participerez à la promotion de normes.
De formation Ingénieur ou ENSAE, vous avez de solides connaissances en informatique (MERISE impératif) et en statistiques, ainsi qu'une première expérience bancaire.
D'excellentes capacités d'abstraction, de synthèse et de dialogue sont indispensables.

Notre groupe offre de réelles possibilités d'évolution au terme de ce premier poste basé à PARIS.

Merci d'adresser vos C.V. et prétentions, sous la référence MOD, à Anne LAHAYE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement - 7, rue Coumartin - 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA

GUERLAIN PARIS

Recherche pour son

LABORATOIRE DE DEVELOPPEMENT DE PRODUITS COSMETIQUES

situé à CHARTRES (28)

CHIMISTE

(École d'Ingénieurs ou Universitaire)

Pour créer et animer une nouvelle équipe de recherche cosmétique.
Expérience indispensable en produits de soins ou maquillage.

TECHNICIEN SUPERIEUR H/F

Possédant première expérience en formulation cosmétique.

Merci d'adresser votre candidature à :
GUERLAIN S.A.
service du personnel
68, avenue des Champs-Elysées
75008 PARIS

Affiness

SAP
SYSTEMES APPLICATIONS PROGICIELS

EXCELLENCE ET COMPETITION

jeunes diplômés grandes écoles

LE GRAND MARCHÉ EUROPÉEN... VOTRE 1ÈRE ÉTAPE : LA R.F.A. !

Leader en Europe des Progiciels de Gestion pour gros systèmes (150 ■ de DM - 600 personnes), nous vous offrons :
- un environnement technologique et humain de premier plan
- une formation personnalisée d'une année à notre siège social en R.F.A.
- un potentiel d'évolution rapide vers l'ensemble des fonctions industrielles, financières et commerciales,
- des équipes jeunes, motivées et autonomes.

Nous concevons et commercialisons des PROGICIELS d'APPLICATION de GESTION - haut de gamme - SAP/R2. Plus de 1000 entreprises dans le monde ont fait confiance au système SAP.

Présents dans plus de 20 pays, le succès de nos produits nous conduit à entrer sur ■ marché français avec SAP FRANCE.

Nous avons une stratégie européenne, nous menons donc un ambitieux programme de recrutement sur les années 1988 et 1989.

JEUNES DIPLOME(E)S GRANDES ECOLES, de formation scientifique et/ou de gestion, vous êtes débutant et vous souhaitez donner une dimension internationale à votre carrière. Vous maîtrisez l'anglais (l'allemand serait un plus).

Avec nous, vous deviendrez de véritables Managers et vous pourrez valoriser votre goût du challenge ainsi que votre sens de la communication. Vous souhaitez mieux nous connaître ? Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil :

CODEPLAN
Référence DG 30
2, rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16 - 11, rue Victor Hugo - 69002 - Lyon

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Organisation et Publicité

CONJUGUEZ VOTRE AVENIR AU FUTUR

Notre groupe (plus de 3000 personnes) offre à

3 INGENIEURS DEBUTANTS

GENERALISTES OU DIPLOMES ELECTROMECANIQUE

Dégagés des OM.

la possibilité d'acquérir immédiatement une expérience enrichissante dans des **TECHNIQUES NOUVELLES** en **MAINTENANCE INDUSTRIELLE ET NUCLEAIRE**.
Les postes basés à l'Est de la Région Parisienne, impliquent de nombreux déplacements dans toutes les centrales nucléaires de l'hexagone et requièrent de votre part une très grande disponibilité.
Travail en 3 × 8. Formation sur le site.
Salaire très motivant. Voiture de service.
Merci d'adresser votre dossier de candidature + photo sous réf. 90662 ME à MEDIA SYSTEM MEDITERRANEE, 44, Bd Longchamp, 13001 MARSEILLE qui transmettra.
Les entretiens auront lieu soit en Région Parisienne soit en Provence.

MEDIA-SYSTEM

SOMMAIRE

■ La Bundesbank décide de relever d'un quart de point son taux directeur. La France n'envisage pas moins de réduire à nouveau ses taux d'intérêt (*lire ci-dessous*).

■ Il y a quarante ans, les forces alliées introduisaient le deutschemark dans leurs zones d'occupation en Allemagne (*lire ci-dessous*).

■ Air France et Lufthansa font alliance pour la desserte de Berlin-Ouest avec des appareils et du personnel britanniques (*lire ci-contre*).

■ Les ministres des Douze s'engagent à créer des « cellules de crise » pour coordonner le transfert aérien en Europe. Les ministres ont, d'autre part, débloqué le dossier des transports routiers de marchandises (*lire ci-dessous*).

La Bundesbank relève d'un quart de point son taux directeur

La France maintient son intention de baisser ses taux d'intérêt

Le mardi 21 juin, la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) a relevé d'un quart de point le taux de ses pensions à très court terme, en fait son taux directeur, porté de 3,25 % à 3,50 %. En novembre dernier, ce taux avait été ramené, en deux étapes, de 3,80 % à 3,25 %, d'abord pour aider le franc à surmonter une défaillance passagère face à un mark tout puissant, ensuite pour freiner la baisse du dollar, en pleine coopération avec les Etats-Unis. La décision de la Bundesbank était attendue depuis plusieurs jours par les marchés financiers internationaux, qu'avaient mis en alerte des rumeurs insistantes à ce sujet (*le Monde* daté 19-20 juin).

Dès la fin du mois d'avril, ces mêmes milieux financiers étaient persuadés qu'une telle mesure serait prise avant l'été. Les dirigeants de la Bundesbank, ils le savaient, étaient préoccupés par deux phénomènes. Le premier était le gonflement trop rapide de la masse monétaire allemande, qui débordait largement ses limites officielles et laissait craindre à la banque centrale une reprise de l'inflation à terme. Le second était l'ampleur des sorties de capitaux hors d'Allemagne, attirés irrésistiblement par les taux d'intérêt beaucoup plus élevés (6 points parfois) pratiqués à Londres, à New-York et même à Paris. De janvier à avril dernier, les sorties ont atteint 30 milliards de marks (100 milliards de francs), un véritable record.

Un contexte différent ?

Les conséquences furent doubles. En premier lieu, les taux d'intérêt à long terme se mirent à monter en Allemagne, par contagion et par nécessité, passant en cinq mois de 5,50 % à plus de 6,70 %, ce qui creusait dangereusement l'écart avec les taux à court terme, restés à 3,25 %. En second lieu, le mark se mit à faiblir vis-à-vis de toutes les devises, même celles réputées « faibles », comme la lire italienne, toujours en raison des différences de taux d'intérêt. Cette faiblesse était accentuée par le net redressement du dollar, à la suite de la contraction du déficit commercial des Etats-Unis.

Ces dernières semaines, la Bundesbank a été obligée de soutenir sa monnaie en vendant plus de 3 milliards de dollars sur les marchés des changes, ce qu'elle n'a pas du tout apprécié. Certes, l'ampleur de ses réserves de change – plus de 50 milliards de dollars – la met à l'abri des soucis, de ce côté-là. Mais à Francfort, les autorités monétaires aiment un mark fort, dont la revalorisation constante permet d'abaisser continuellement le coût des produits importés et de peser sur les prix intérieurs, donc de contenir l'inflation. Pour elles, tout fléchissement du mark est un signal d'alarme, d'autant que l'indice des prix monte lentement en RFA. Leur religion était donc faite : l'Allemagne est victime de sa politique de taux d'intérêt bas, consentie à la fin de l'année dernière au nom de la solidarité internationale.

Aujourd'hui, le contexte est radicalement différent. Comme on a vu, le dollar se porte bien, trop bien même au gré des Allemands, la santé du franc s'est rétablie, et la Bundesbank peut reprendre sa liberté, ne risquent plus de déclencher un orage du côté de Washington, comme elle l'avait fait en octobre dernier, en essayant précisément de relever ses taux. Aux Etats-Unis, en effet, la Réserve fédérale (banque centrale du pays) a fait monter le loyer de l'argent de plus d'un point pour lutter contre la surchauffe, et le gouvernement américain ne voit plus d'objection à l'initiative allemande.

Le seul pays que cette dernière puisse gêner est la France, où le nouveau ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, a entrepris de faire baisser les taux, avec une diminution d'un quart de point, le 26 mai, du taux directeur de l'Institut d'émission. « *Très préoccupé* » par la décision de la Bundesbank, le ministre a toutefois déclaré, à Toronto, que la France envisageait, malgré tout, de baisser ses taux « *dans quelques semaines* », car il lui restait une « *marge suffisante* ». C'est probable, car, sur les marchés, la décision allemande a été largement anticipée : à Francfort, les taux d'intérêt ont déjà augmenté d'un demi-point en huit jours, le mark ne se redresse pas et le franc ne faiblit pas. De toute façon, un quart de point en plus ou en moins ont rarement influencé les marchés.

FRANÇOIS RENARD.

Le deutschemark, un quadragénaire fringant...

(Suite de la première page.)

C'était bien peu, mais cela suffit – miracle de la psychologie – à faire revenir dans les vitrines des magasins les denrées essentielles qui manquaient cruellement. Aujourd'hui, tous les Allemands de cette génération se souviennent des 40 deutschemarks qui furent attribués à chacun : le chancelier Helmut Kohl se rappelle qu'avec les 50 pfennigs d'argent de poche hebdomadaire que lui accordaient ses parents il pouvait s'acheter une place de cinéma et une part de gâteau. M. Franz Josef Strauss se souvient avoir utilisé ces 40 deutschemarks pour acheter l'essence lui permettant de voyager à travers la Bavière pour animer des meetings politiques : un bon investissement s'il en fût...

Les hommages à la monnaie nationale qui sont prononcés aujourd'hui s'appuient sur des chiffres qui parlent d'eux-mêmes : avec une moyenne annuelle de dépréciation de 2,7 %, le deutschemark est, après le franc suisse, la monnaie la moins sensible à l'érosion.

Les 650 milliards de deutschemarks représentant les dépôts étrangers en RFA témoignent de la confiance dont bénéficie la monnaie ouest-allemande à l'étranger. La parité de 4 deutschemarks pour 1 dollar, fixée en 1948, s'établit aujourd'hui à 1,70 dollar pour ce même deutschemark. La décote est encore plus importante pour le franc français et la livre sterling : la valeur nominale des monnaies française et britannique par rapport au deutschemark n'est plus que le quart de ce qu'elle était en 1948...

Tout cela est certes remarquable et traduit la puissance et la compétitivité d'une économie performante mais ne suffit pas à expliquer cette sorte d'idolâtrie d'une pièce de monnaie fort ordinaire. Les Allemands se souviennent du temps où l'inflation avait détruit les patrimoines : les grands-parents évoquent les temps horribles où l'on achetait une miche de pain avec des milliards de reichsmarks.

Inflation, malheurs et destructions

Inflation, malheurs et destructions sont liés dans la conscience collective. Chaque année depuis 1948, les vacanciers ouest-allemands à l'étranger, et Dieu sait qu'ils sont nombreux, ont pu se rendre compte qu'avec la même somme ils pouvaient s'offrir quelques douceurs en plus. Dans la concurrence qui oppose sourdement les deux Etats allemands, l'incontestable supériorité du deutschemark sur son petit frère pauvre de l'Est – le change au noir s'établit actuellement à un contre cinq – compense les succès sportifs de la RDA.

On comprend, dans ce contexte, la méfiance que manifestent les Allemands à propos de l'idée d'une monnaie européenne. « *Au cas où ce jubilé serait le dernier, et si le deutschemark devait être dans l'avenir remplacé par une monnaie européenne, nous devrions déployer tous nos efforts pour que celle-ci soit aussi stable et sa valeur aussi constante* », écrit M. Karl Otto Pöhl, pour un article commémoratif dans *Die Welt*. Les Allemands sont prêts à changer d'idole, à condition, bien sûr, que la nouvelle soit en tous points semblable à l'ancienne...

LUC ROSENZWEIG.

Pour éviter l'encombrement des aéroports et de l'espace aérien européen

Les ministres des Douze s'engagent à constituer des « cellules de crise »

Les ministres des transports de la CEE se sont engagés, le lundi 20 juin, à constituer des « cellules de crise » afin d'éviter l'encombrement dans les aéroports et l'espace aérien européen pendant les grandes vacances. A l'automne, les Douze feront le bilan de l'opération avec l'idée de prendre des mesures à plus long terme. Le Conseil de la Communauté a en outre décidé de procéder à la libération complète du transport par route à la fin de 1992.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre envoyé spécial

Préparer les vacances le mieux possible : tel est le mot d'ordre que se sont donné M. Louis Mermaz et ses collègues du Marché commun : « *L'engagement des Douze*, a constaté le ministre français, *officialise les travaux conduits le 1er juin par les directeurs de l'aviation civile des Etats membres* » (*Le Monde* du 3 juin).

A l'instar des actions engagées par la France pour les fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, les « cellules » vont réunir les responsables des administrations nationales, des aéroports et des compagnies. A celles-ci il sera demandé de ne plus afficher des horaires qu'elles savent pertinemment ne pas pouvoir respecter, et aux contrôleurs aériens d'appliquer une plus grande souplesse dans leur temps de travail.

La principale priorité reste, surtout en ce qui concerne la sécurité, l'établissement de meilleures prévisions du trafic. A cette fin, il est prévu d'étendre la coopération qui existe entre la France, l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni en matière de gestion automatique des plans de vol à d'autres pays, notamment l'Espagne et l'Italie.

Cette mesure ne peut donner dans l'immédiat que des effets limités. Pour mieux organiser le ciel européen, les Douze doivent pouvoir relier leurs systèmes informatiques. Ce qui suppose l'adoption de normes communes mais aussi de matériel sophistiqué. C'est l'objectif pour les prochaines années, avec l'idée aussi d'accroître le nombre de contrôleurs aériens dont la formation demande quatre à cinq ans. Ainsi sera-t-il possible de surmonter l'autre réelle difficulté que constitue la cohabitation des petits et grands avions. Reste enfin à aboutir à un accord avec les armées de l'air afin qu'elles cèdent une partie de leur espace réservé, que beaucoup considèrent comme trop vaste.

En réalité, la tentative d'aujourd'hui vise à pallier les prévisions erronées sur l'évolution du trafic. La « démocratisation » des voyages par air a été en effet sous-estimée : 2 à 4 % d'augmentation prévus par an alors qu'au cours des dix-huit derniers mois la hausse a été de 20 %. L'exemple le plus significatif est celui de l'Italie qui a atteint, en 1985, le nombre de vols prévu pour 1995.

Compromis pour la route

Après de longs mois de divergences, voire d'oppositions farouches, les Douze ont finalement abouti à un compromis sur la libération du transport des marchandises par camion. Les Allemands demandaient qu'avant de s'engager dans cette voie le Conseil prenne la décision de procéder à une harmonisation des règles de concurrence, s'agissant notamment de la taxe à l'essieu, de la fiscalité sur les carburants et des péages routiers. Bonn, soutenu par Paris et Rome, souhaitait en outre qu'un contrôle sérieux s'opère sur les temps de conduite des chauffeurs, à propos duquel une législation communautaire existe depuis deux ans et demi mais n'est pas respectée, estiment ces trois capitales, par la plupart des pays européens.

La RFA a obtenu partiellement satisfaction : « *Le Conseil statuera* » sur l'ensemble de ce dossier le 30 juin 1991 au plus tard. En attendant, les Pays-Bas et le Royaume-Uni – les Etats les plus « libéraux » – engrangent une augmentation de 20 %, en 1988 et en 1989, des licences permettant aux véhicules de circuler librement sur le territoire de la CEE, le marché devant être, en tout état de cause, totalement ouvert au 1er janvier 1993.

Actuellement le trafic intercommunautaire est libéré à concurrence de 20 % et représente la moitié du transport routier. Les autres 50 % qui ne font l'objet d'aucune autorisation sont couverts par les entreprises qui acheminent elles-mêmes leur production.

MARCEL SCOTTO.

BILLET

L'Europe aérienne décolle de Berlin

La compagnie nationale Air France et son homologue ouest-allemande Lufthansa veulent fonder une compagnie commune, projet baptisé pour l'instant Euro-Berlin. Le capital de la nouvelle compagnie sera à 51 % propriété d'Air France et à 49 % de Lufthansa. Ce nouveau transporteur utilisera les droits de trafic d'Air France au départ et à destination de Berlin, pour desservir Francfort, Cologne, Munich et Stuttgart.

Les quatre premiers Boeing 737-300 mis en ligne seront britanniques, tout comme leurs pilotes. En revanche, les hôtesses et stewards seraient de nationalité ouest-allemande. Depuis la fin de la dernière guerre, Berlin est réservé aux transporteurs américains (68 %), britanniques (26 %) et français (6 %).

Cette création représente une manœuvre astucieuse et subtile dans la perspective du grand marché européen du 1er janvier 1993. En jouant cette carte, Allemands et Français ne poursuivent pas moins de quatre objectifs, dont les deux derniers, moins apparents, ne sont pas les plus secondaires.

Tout d'abord, la compagnie franco-allemande va contrer la tentative en cours des compagnies américaines (Panam, TWA et American) de faire de Berlin un territoire quasiment réservé, d'où elles pourraient prétendre desservir en cabotage et en toute liberté l'Europe des Douze. C'est la première fois que s'amorce un front commun européen pour faire pièce aux transporteurs américains qui devront être considérés et traités, à partir de 1993, comme des transporteurs étrangers par la Communauté européenne, si celle-ci veut exister.

Le virus britannique

Deuxième raison : M. Jacques Friedmann, président d'Air France, tient à illustrer la thèse selon laquelle l'Europe de l'air n'a pas besoin du fusions, mais d'associations entre ses compagnies pour respecter les particularismes et les sensibilités nationales. Après « Amadeus », l'organisme de réservation informatique conçu avec SAS, Lufthansa et Iberia, après une compagnie de charters cofinancée avec des investissements espagnols, la compagnie franco-allemande est le troisième jalon posé par M. Friedmann.

Troisième raison : depuis plusieurs années, Air France a fondé toute la stratégie de déréglementation lente et maîtrisée sur une alliance privilégiée avec Lufthansa dont elle partage les préventions à l'égard du libéralisme « échevelé » prôné par les Britanniques et les Néerlandais, mais dont elle partage aussi les agacements à l'égard des protectionnismes grec et italien.

En créant une compagnie qui flattera l'amour-propre aérien allemand – frustré, ô combien !, – Air France se fait un obligé de poids. L'axe aérien Paris-Francfort passe désormais... par Berlin.

La quatrième raison est d'ordre social et explique la présence d'avions et d'équipages anglais. Air France sait qu'elle n'est pas en état d'affronter British Airways et la cohorte de compagnies charters aux dents longues qui, de l'autre côté de la Manche, brûlent d'offrir aux Continentaux des tarifs plus intéressants grâce à des coûts de personnel navigant inférieurs de 30 % à 35 % à ceux du personnel français.

M. René Lapautre, président d'UTA, compagnie privée, a choisi de forcer les syndicats à lui céder des avantages acquis (*le Monde* du 5 mai). La direction d'Air France est trop proche des pouvoirs politiques, syndicaux et techniques pour avoir ce comportement. Elle avait besoin d'infuser, à dose supportable, pour le personnel navigant, un peu du virus britannique compétitif. Acheter une partie d'une compagnie de Sa Majesté comme l'a fait le hollandais KLM avec Air UK aurait été un peu voyant.

En revanche, l'usage d'appareils et d'équipages anglais pour desservir la RFA ne pourra être considéré comme un *casus belli* par les syndicats français de pilotes, d'autant qu'Air France n'a ni les appareils ni les hommes pour équiper Euro-Berlin.

L'accord fera peut-être comprendre aux pilotes que des Français pourraient aussi bien faire et utiliser des droits de trafic français avant 1993.

ALAIN FAUJAS.

La lente reprise de la production industrielle

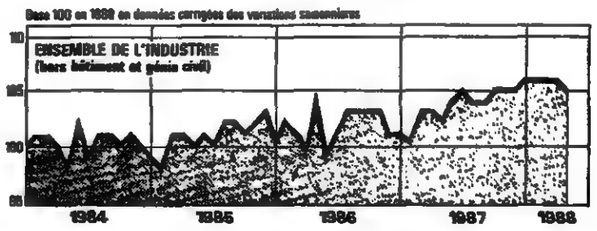

Bien que fléchissant légèrement en avril, la production industrielle se situe à l'indice 105 sur la base 100 en 1980. Cette progression, cependant, s'est faite pratiquement sur un an (+ 5 % entre février 1987 et février 1988). Ce regain, qui selon l'INSEE, devrait continuer mais à un rythme plus modéré, survient après une longue période de stagnation : de 1980 à 1987, la production industrielle est restée pratiquement égale.

SA CIBLE, LA DETRESSE DES AUTRES !

L'association qu'il préside s'appelle Archer à Romans
Créée en 1987 et travaillant d'arrache-pied avec les entreprises, associations, élus, administrations, elle a déjà aidé 334 personnes démunies d'emploi "à reconstruire leur vie" (comme disent ses bénévoles si impliqués, passionnés et efficaces)
Pas mal, non ?

PATRICK PICHAVANT
Lauréat des "20" de la réussite

LA DRÔME VOUS REUSSIT

Économie

SOCIAL

Le gouvernement ne corrigera que partiellement le plan Séguin d'économies sur l'assurance-maladie

Le gouvernement ne reviendra que sur une partie du « plan Séguin » de *« rationalisation »* et d'économies sur l'assurance-maladie, notamment sur le remboursement des médicaments. Mais il a plus de mal que prévu à trouver la bonne correction de trajectoire, faute de pouvoir apprécier de façon suffisamment précise les effets financiers, sociaux et *« psychologiques »* de ce plan.

Le gouvernement de M. Rocard veut en effet conjuguer la justice sociale avec la rigueur gestionnaire. Il faut, a dit M. François Mitterrand le jeudi 9 juin devant le congrès de la Fédération nationale de la mutualité française, corriger les mesures qui ont *« privé »* des personnes *« parmi les plus vulnérables »* de *« la prise en charge à 100 % de soins et de médicaments »*. Mais l'équilibre financier du régime général est *« un impératif »*, il n'est pas un objectif en soi, comme l'a souligné M. Claude Evin, le nouveau ministre de la santé et de la protection sociale, le jeudi 26 mai.

Or les effets sociaux du plan Séguin sont mal connus. De nombreuses plaintes se sont élevées contre la suppression du remboursement à 100 % de tous les médicaments pour les personnes atteintes de maladies longues, graves et coûteuses, en particulier pour les médicaments à vignette bleue (dits aussi *« de confort »* (1). Mais qui, précisément, en a souffert, et combien de gens ? On sait que la part des dépenses laissée à la charge des assurés a augmenté en 1987, mais on ne sait comment cette augmentation a affecté les différentes catégories sociales.

Ainsi 660 000 personnes sur les 2 672 000 atteintes d'une maladie prise en charge à 100 % par l'assurance-maladie ont demandé – et obtenu – le remboursement total des médicaments à vignette bleue prescrits pour cette maladie, ce qui a représenté une dépense de 500 millions de francs. Elles avaient gagné au maximum 6 870 F par mois en 1986 (plus 3 435 F par personne à charge), puisque cette somme était le *« plafond »* prévu pour bénéficier de ce remboursement. Mais quel était exactement leur niveau de revenu ? Les 2 millions de personnes qui n'ont pas demandé ce remboursement avaient-elles des revenus supérieurs à ce *« plafond »* ? Ignoraient-elles cette possibilité ? Ont-elles hésité devant les démarches ou plus simplement la dépense sypplémentaire était-elle faible ?

Les effets financiers exacts du plan Séguin ne sont pas moins difficiles à mesurer. On sait que la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés a terminé 1987 avec un excédent global de 7,83 milliards de francs, alors que les comptes prévisionnels de juillet 1987 tablaient sur un déficit de 2,332 milliards. Le gain est donc de 10,162 milliards de francs. Mais quelles ont été les parts respectives du plan lui-même, de la conjoncture, du « climat » général, dans les résultats constatés après coup ? Les effets (et lesquels ?) seront-ils durables ? Ne faut-il pas craindre un retour du balancier, comme il s'en est produit après les plans précédents ?

D'ores et déjà, les dépenses d'assurance-maladie ont dépassé les prévisions de 1 milliard de francs au premier trimestre 1988. La poussée semble se calmer, en particulier sur les prescriptions des médecins, et l'on n'escompte qu'un « dépassement » de l'ordre de 500 millions de francs sur le second semestre. Mais certains, au ministère des affaires sociales comme du côté des finances, doutent des changements de comportement que discernent les experts de la Caisse nationale d'assurance-maladie : cela les rend encore plus prudents sur les dépenses nouvelles.

D'autant que toutes les mesures du plan Séguin – en particulier la remise en ordre des maladies graves, longues et coûteuses – n'ont pas fait l'objet des mêmes critiques que les décisions concernant les médicaments.

Le cas des pathologies multiples

Trois points sont acquis : on ne reviendra pas sur la liste des trente maladies longues graves et coûteuses (*le Monde* du 15 avril 1987), ni sur la suppression du système (dit de *« vingt-sixième maladie »*) qui permettait naguère la prise en charge à 100 % des gens qui devaient payer de leur poche (remboursements déduits) plus de 80 F par mois pendant six mois. Pas davantage ne souhaite-t-on revenir sur la distinction entre la maladie « principale », grave, prise en charge à 100 %, et les maux divers sans rapport (baptisés *« maladie intercurrente »*), même si cette distinction est parfois contestée par les médecins et interprétée de façon assez large.

Reste le problème, soulevé souvent par les médecins, des *« pathologies multiples »*, plus fréquentes notamment chez les personnes âgées, qui peuvent demander des soins fréquents et prolongés et, du même coup, entraîner des dépenses importantes. Pour ces cas-là, on compte, moyennant un accord en bonne et due forme entre le médecin traitant et le médecin conseil de la caisse primaire d'assurance-maladie, élargir le *« filet de sécurité »* prévu dans le plan Séguin, et qui permet déjà de prendre en chargé à 100 % des maladies ne figurant pas sur la liste des 30 : 17 000 personnes seulement en ont bénéficié, des consignes très strictes ayant été données aux caisses primaires.

Pour les médicaments à vignette bleue, en revanche, la mesure la plus impopulaire, où s'arrêter dans la prise en charge ? A quel niveau et à quelles catégories de personnes peut-on accorder systématiquement le remboursement sans démarches administratives ? Le gouvernement cherche une mesure socialement efficace, politiquement significative... et pas trop chère. La prise en charge complète de ces médicaments pour les maladies reconnues graves, longues et coûteuses (les *« trentes »*) entraînerait en effet une dépense supplémentaire de 1,2 milliard de francs, estime-t-on. En revanche, le surcoût ne serait que de 60 millions si on limitait la mesure à des assurés à revenus particulièrement bas : bénéficiaires de l'allocation d'adulte handicapé, d'une pension d'invalidité ou de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité. Entre les deux, où placer le curseur ?

GUY HERZLICH.

(1) Ces médicaments sont normalement remboursés à 40 % seulement.

Revenu minimum d'insertion : le projet de loi se précise

Décidé dans son principe le mai, le revenu minimum d'insertion fera l'objet d'un projet de loi qui sera examiné le 6 ou le 13 juillet par le conseil des ministres.

Une série de consultations et de réunions d'information auront lieu avant cette date. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, se chargera des préfets, des conseils généraux et des élus locaux. M. Michel Delebarre, ministre des affaires sociales, rencontrera les représentants de la Caisse nationale d'allocations familiales, les partenaires sociaux et les associations caritatives.

Dans ses grandes lignes, le schéma du dispositif est cependant arrêté depuis la réunion interministérielle d'arbitrage qui s'est tenue le 20 juin à Matignon. Le premier ministre a tranché, au moins pour une période de trois ans, en faveur des thèses centralisatrices du ministère de l'intérieur contre celles de la décentralisation, défendues par le ministère des affaires sociales. Le gouvernement voulant être opérationnel au plus vite, il est apparu que, pour faire de l'*« expérimental institutionnel »*, les services de l'Etat étaient les mieux placés dans ce qui constitue un programme de transition.

Toutefois, des souplesses ont été introduites, les préfets pouvant désigner les organismes qui, localement, seront chargés d'attribuer une rémunération. Pour l'heure, les mécanismes d'attribution du revenu minimum sont distincts des formules d'insertion, à la charge des collectivités locales, qui pourront signer des conventions. L'aspect d'insertion reste donc vague. Son contenu devra être précisé avant le conseil des ministres.

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Les Mutuelles du Mans recherchent la flexibilité

Les Mutuelles du Mans viennent de dénoncer leurs conventions collectives (employés et agents de maîtrise, cadres), qui dataient de 1955, mais resteront en vigueur selon la loi jusqu'en juin 1989. Une première réunion pour de nouvelles conventions a eu lieu le 3 juin, une deuxième est prévue le mercredi 22. La direction trouve trop parcellisée la définition et la hiérarchisation des postes (sept niveaux seulement pour les employés, vingt échelons successifs de l'employé de base au directeur général). Déjà, il a fallu prévoir des dispositions parallèles pour les jeunes diplômés embauchés.

La direction souhaite aussi introduire des aménagements d'horaires en fonction des activités saisonnières et créer un collège spécifique pour les agents de maîtrise (sept cents sur cinq mille salariés), dont elle veut renforcer le rôle. Les syndicats CFDT (près de 45 % des voix aux dernières élections), CGT et FO ont boycotté la réunion du 3 juin et organisé des arrêts de travail. La CFDT va déposer un recours devant les tribunaux contre la dénonciation de la convention des cadres. Elle soupçonne la direction de vouloir peser sur les négociations de la convention nationale des assurances, en cours depuis 1985, pour abaisser les normes nationales.

● **Chez Bongard** (fours de boulangerie, deux cent quatre-vingt salariés), à Strasbourg, un accord de modulation des horaires a été signé avec FO, seul syndicat représenté. En fonction des commandes, l'horaire hebdomadaire pourra être de 35 heures, 38 h 50 (horaire normal) ou de 42 heures selon les services, pour quatre semaines consécutives au maximum, avant de revenir une semaine à l'horaire normal. La semaine s'achevant le vendredi, celui-ci sera travaillé ou non. Les heures au-dessus de 39 heures donneront lieu à une majoration de 25 % versée en fin de mois. Un bilan de l'horaire effectué sera fait chaque année : si l'on a dépassé les 38 h 30 en moyenne, les salariés pourront choisir entre le paiement des heures et un repos compensateur.

● ***Chez Technip*** (*société d'ingénierie, mille cinq cent cinquante salariés*), la CGT a déposé une plainte en référé après l'entrée en vigueur, le 16 juin, de l'affiliation de la société à la convention collective de Syntec (*le Monde* du 2 juin). Dans sa plainte, qui sera examinée, le 24 juin, par le tribunal de Nanterre, la CGT estime que la direction n'a pas dénoncé, dans les délais légaux, la convention collective du pétrole, à laquelle l'entreprise était précédemment affiliée.

● **Le groupe Liaisons** vient de lancer un nouveau service télématique permettant aux salariés, aux représentants du personnel et aux chefs d'entreprise de s'y retrouver dans le maquis de la réglementation sociale. En composant le 36-17 sur son minitel (code Liaisons), il est possible de s'informer, au jour le jour, sur la réglementation sociale.

EN BREF

● **Un chalutier espagnol en infraction arraisonné dans le golfe de Gascogne.** – Un chalutier espagnol d'Ondarroa (Pays basque espagnol), qui pêchait en infraction aux lois internationales, a été arraisonné le 10 juin par la vedette des affaires maritimes *Mauve* et conduit à Bayonne. Il s'agit du premier chalutier espagnol pris en infraction dans les eaux françaises depuis le début de l'année. Le chalutier *la Morenita primera* se trouvait à 16 milles au large d'Hossegor (Landes) et pêchait au mouillage dans les eaux territoriales françaises.

● **Trois Airbus pour l'Allemagne de l'Est.** – Pour la première fois, le consortium Airbus Industrie devrait vendre des avions à un pays de l'Est. Après l'autorisation donnée la semaine dernière par le Comité de coordination pour le contrôle des exportations de matériel de haute technologie vers les pays communistes (COCOM), ce sont trois Airbus A-310 qui seront prochainement achetés par la compagnie est-allemande Interflug. La compagnie ouest-allemande Lufthansa formera gratuitement les pilotes et entretiendra les appareils ; elle devrait obtenir le droit d'atterrir à Dresde (RDA), tandis qu'Interflug serait autorisée à se poser à Hanovre (RFA).

D.E.S.S. « BANQUES ET FINANCES »

Gestion bancaire et prospective des institutions financières

(Université René-Descartes – Paris-V)
Professeur responsable : Eugène Schaeffer

La préparation de ce diplôme d'études supérieures spécialisées est assurée par un corps professoral composé de praticiens de haut niveau et de professeurs d'université. Son obtention permet l'inscription en thèse. L'enseignement, de trois cents heures environ, de novembre à juin, est dispensé en fin de journée, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-VIe.

Cette formation est destinée aux :

1. – Etudiants titulaires d'une maîtrise voulant faire carrière dans la banque, ou préparer un concours d'entrée à la Banque de France, au C.F.F., etc. ;

2. – Cadres bancaires désirant améliorer leur formation générale par un diplôme universitaire de 3e cycle ;

3. – Cadres confirmés souhaitant accéder au titre de « Docteur en banques et finances ».

Dépôt des dossiers d'inscription 1988/1989 jusqu'au 22 juillet 1988 (date de fermeture de la faculté)

FACULTÉ DE DROIT – Secrétariat du 3e cycle
10, avenue Pierre-Larousse, 92241 MALAKOFF Cedex
(Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.)

ELLE VOUS ECLAIRE "PUR CUIR" !

Corinne David (société Arcoine à Génissieux) a obtenu la médaille d'argent au Salon des Innovations de Genève.
Cette créatrice habille ses luminaires de cuir ! Halogènes, lampes, lampadaires. Des produits d'un raffinement extrême qui plaisent beaucoup : en 1 an, elle a créé sa société, embauche 3 salariés, déposé un brevet, exporté dans les pays du Golfe, trouvé un importateur en Suisse et ouvert une société de commercialisation en Allemagne !

CORINNE DAVID
Lauréate des "26" de la réussite

A
LA DRÔME VOUS REUSSIT

HÔTEL DU RHÔNE GENÈVE

Centre ville, au bord du Rhône.
Confort raffiné.
2 restaurants renommés.
Grand parking privé.

1, quai Turrettini Tél. 41/22/319831
Tx 22213 HRNO CH Fax 324558

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SCGPM

Assemblée générale ordinaire des actionnaires

SCGPM informe ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987 se tiendra le 29 juin 1988 à 15 heures, au parc Saint-Christophe dans les locaux de SPIE-BATIGNOLLES, Pôle Vinci, 10, avenue de l'Entreprise, 95862 CERGY-PONTOISE.

Une carte d'admission sera remise à ceux des actionnaires qui désireraient assister à ces assemblées sur demande adressée trois jours avant la date de l'assemblée générale ordinaire au siège social de la société, et cinq jours au moins avant ladite date à l'établissement financier gestionnaire des titres de la société, à savoir :

BANQUE NATIONALE DE PARIS
8, rue Sofia
75018 PARIS

Des formulaires de vote par correspondance et de procuration ainsi que les documents prévus par la législation en vigueur ont été transmis quinze jours avant la date de réunion de l'assemblée générale ordinaire auprès de cet établissement et ont été adressés à tous les actionnaires nominatifs.

Les titulaires d'actions au porteur désirant voter par correspondance pourront se procurer auprès de cet établissement des formulaires de vote.

L'avis préalable de réunion prévu par l'article 130 du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales a été publié dans le numéro du Bulletin des annonces légales obligatoires du 26 mai 1988.

IL FAIT PLANCHER 30 INGENIEURS SUR LA COURGETTE !

Edouard Chermat est président de la société Tézier à Portes-lès-Valence.
Avec 350 personnes, il est devenu l'un des leaders européens des semences des espèces potagères et florales.
Un domaine de 50 hectares dont 20 en serres et tunnels plastique, une ferme expérimentale de 15 hectares, plusieurs laboratoires, 30 ingénieurs.
En ce moment, ils travaillent sur la courgette et en 1987, leur semence hybride du melon charentais a représenté 80 % du marché français !

EDOUARD CHERMAT
Lauréat des "26" de la réussite

LA DRÔME VOUS REUSSIT

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 11 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde », 1, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1988

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
9 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BADMOOS

Économie

AFFAIRES

Vente aux enchères des marques de Manufrance

On achève bien les hirondelles...

La marque de bicyclettes L'Hirondelle, qui avait donné son nom aux agents de police patrouillant naguère dans les villes françaises, n'a pas suscité l'enthousiasme et a été adjugée pour 10 000 F au cours de la vente aux enchères des marques et brevets industriels de Manufrance qui a eu lieu, le lundi 20 juin, à Saint-Etienne. C'est un promoteur immobilier local, M. Jacques Tavitian, quarante-deux ans, qui a acquis, pour 2,9 millions de francs, le droit d'utiliser à nouveau les marques Manufrance, MF et Manufrance Saint-Etienne.

Installé à Saint-Chamond (Loire) et spécialisé jusqu'ici dans l'immobilier industriel, il a déclaré *« vouloir exploiter à nouveau cette marque restée fameuse »*, et il a l'intention d'éditer à nouveau le catalogue vert, après avoir consacré trois mois à l'étude du marché et des produits.

La « Manu » avait été fondée en 1885 par deux jeunes Stéphanois, Etienne Mimard et Pierre Blachon. Ils éditèrent dès la première année leur « tarif-album », envoyé gratuitement à tous les chasseurs de France. Au fil des ans, Manufrance enrichit son catalogue de centaines d'articles, lui adjoignit *le Chasseur français*, qui sera revendu en 1980. En 1945, à la mort d'Etienne Mimard, la ville récupère par testament une part importante des actions. La société passe au rouge pour la première fois en 1975. En 1979, c'est le dépôt de bilan et le début d'une succession de restructurations sans effet.

Après six mois de lutte

Accord entre Suez et M. De Benedetti sur la Générale de Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

L'assemblée générale du mardi 21 juin de la Société générale de Belgique qui devait *être « sans histoire »* — à tel point que M. Carlo De Benedetti avait refusé de faire le voyage de Bruxelles, — a marqué un tournant important du feuilleton, mouvementé s'il en est, pour le contrôle du premier holding belge. Pour la première fois, en effet, depuis le début de « l'affaire », le 16 janvier 1988, les deux groupes qui se disputent la « vieille dame », le groupe CERUS de M. Carlo De Benedetti et la Compagnie financière de Suez, ont profité de cette réunion pour rendre public un compromis.

Le président de Suez, M. Renaud de La Genière, a en effet lu une déclaration selon laquelle les parties en présence ont entamé des négociations en vue d'*« un accord efficace »* et qu'il comptait y parvenir avant vendredi prochain. Cet accord comprendrait deux étapes.

Pour ce qui est de l'assemblée générale proprement dite et la nomination — controversée — d'un administrateur délégué chargé de diriger la société, le groupe Suez et ses alliés belges ont voté pour la nomination d'Hervé de Carmoy — ancien PDG de la Midland Bank — comme simple administrateur, tandis que le groupe CERUS s'est abstenu. Ce qui ne devrait pas empêcher toutefois M. de Carmoy d'être nommé ensuite, hors assemblée générale, directeur exécutif. M. De Benedetti s'opposait jusqu'ici à cette nomination qu'il avait avait qualifiée d'*« inacceptable »* à cause du profil trop financier et pas assez industriel du candidat. Les autres points à l'ordre du jour ont été retirés de l'assemblée générale.

Le deuxième volet de l'accord, plus important car il engage l'avenir même de la société, aurait encore besoin d'être finalisé et ne devrait être rendu public que le vendredi 24 juin. Il apparaîtrait toutefois que M. De Benedetti accepterait maintenant ce qu'il a refusé jusqu'à présent et qui constituait la pierre d'achoppement dans toutes les discussions : une position minoritaire au sein du conseil d'administration.

L'assemblée générale extraordinaire du 14 avril qui avait en quelque sorte clos le premier acte du feuilleton, avait vu la « victoire » sur le fil de la Compagnie financière de Suez. Celle-ci, avec ses alliés belges, avait, en effet, montré qu'elle possédait une courte majorité qui lui avait suffi toutefois pour monopoliser les sièges au conseil d'administration sans même laisser uns strapontin au « condottiere ».

M. De Benedetti avait toujours revendiqué une position au conseil d'administration correspondant aux 47 % des actions de la Générale qu'il possède. Considérant qu'il représentait un bloc soudé « de référence », il désirait assumer la gestion de la société belge. Il semblerait donc maintenant disposer à occuper une place moins hégémonique, voire minoritaire.

La question reste de savoir si cette décision est le prélude d'une sortie honorable et échelonnée dans le temps de l'homme d'affaires italien ou, au contraire, d'une phase nouvelle de sa stratégie de conquête du premier holding belge.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Les mouvements revendicatifs au palais Brongniart

Les quelque 6 000 salariés des sociétés de Bourse étaient appelés, le lundi 20 juin, par leurs organisations syndicales, à se prononcer sur une éventuelle action revendicative pouvant aller jusqu'à des arrêts de travail si les négociations salariales n'aboutissent pas. Sur 5 720 inscrits, 3 133 sont venus voter (54,7 %) ; 2 907 d'entre eux (92,7 %) ont pris position en faveur d'une action.

Une réunion de l'intersyndicale devait avoir lieu ensuite pour décider de la suite des événements. A cet effet, une nouvelle assemblée générale du personnel devait avoir lieu mercredi 22 juin à 12 h 30.

POINT DE VUE

Sociétés de Bourse : la leçon d'un drame

par ALAIN BOSCHER
président de la Société de Bourse Boscher

EN jouant sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers), la Chambre syndicale des agents de change, devenue Société des Bourses françaises (SBF), a perdu une large partie du fonds de garantie dont elle avait la charge. Le premier réflexe est de reconstituer ce fonds de garantie en obligeant les sociétés de Bourse à souscrire une augmentation de capital. Je ne crois pas que cela soit nécessaire, et cette démarche n'est pas aussi pertinente qu'il apparaît.

1°) En reconstituant le « trésor de guerre », il va également falloir assurer sa gestion par une équipe compétente et doter la SBF d'un organisme de contrôle pour surveiller cette gestion. Une fois de plus, on va augmenter les coûts de fonctionnement de la SBF.

2°) Par définition, la garantie collective tend à éliminer la responsabilité individuelle, et c'était à l'évidence le problème majeur de la Compagnie des agents de change. Le développement des charges a été freiné et même empêché par le développement de la Chambre syndicale. Le coût de fonctionnement du marché de Paris mesuré par le budget de la Chambre syndicale a toujours été le plus élevé du monde. La Chambre syndicale est devenue avec le temps une administration boulimique qui a confondu les dotations en capital et les frais de fonctionnement.

3°) Le marché lui-même est une mécanique qui a besoin d'un budget de fonctionnement, mais la bonne fin des opérations appartient aux intermédiaires.

Prenons l'exemple du MATIF, où certains opérateurs ont perdu beaucoup d'argent. Le marché lui-même n'a jamais été en péril, et pourtant la CCIFP (Chambre de compensation des instruments financiers de Paris) n'a pas été constituée à coups de milliards.

4°) La crédibilité d'un marché repose sur la qualité de son fonctionnement et sur la sécurité qu'offrent sur ses intermédiaires. Mes clients pas plus que moi-même ne se sont réellement sentis protégés par un fonds de garantie dont personne n'a jamais connu le montant. C'est ainsi qu'aucune société de Bourse n'a jamais écrit à l'actif de son bilan sa part du fonds de garantie.

5°) L'énorme perte que vient d'enregistrer la SBF nous apporte la preuve que le capital doit être entre les mains des entreprises dont le métier est de prendre des risques et de couvrir ces risques. Si MM. Dupont et Cosserat (1) ont pris l'initiative de maintenir cette position vendeur à l'insu de tout le monde et pendant si longtemps, c'est qu'ils étaient convaincus qu'un nouveau krach était imminent et qu'ils ont voulu protéger les sociétés de Bourse contre cette seconde catastrophe. Cette attitude était aussi généreuse qu'absurde. Elle est l'héritage de cette tradition bourgeoise où le syndic était le bon papa de tous les petits agents de change. Aujourd'hui, les sociétés de Bourse cherchent à gagner leur émancipation, elles ne croient plus et ne veulent plus du paternalisme d'antan.

Il faut donc faire des sociétés de Bourse fortes, riches et compétentes. Les autres seront éliminées.

En tant que président de société de Bourse, j'accepte de souscrire à une augmentation de capital de la SBF si on m'apporte la preuve que je place bien et avec intérêt l'argent de mon entreprise. En revanche, si c'est uniquement pour boucher les trous des entreprises concurrentes en difficulté, je ne souscrirai pas à cette solidarité-là.

Les temps ont changé

Il faut que la SBF produise des comptes certifiés, il faut que la SBF assure le bon fonctionnement du marché et emploie toutes ses ressources à cette seule fin. Il faut que son président soit à l'écoute de ses actionnaires et de son conseil d'administration. Il faut qu'il conduise notre marché vers sa modernisation et son indépendance. Il n'est plus le bras séculier d'un ministre de tutelle, pas plus que nous ne sommes des officiers ministériels.

Reste à savoir s'il ne faut pas repenser l'organisation et le rôle tant de la SBF que du Conseil des Bourses de valeurs qui ont repris sans la moindre modification les attributions de l'ancienne Chambre syndicale. Les temps ont changé, les plus grandes banques et institutions françaises et étrangères ont acheté des sociétés de Bourse, le président de la Bourse a perdu le pouvoir régalien de son prédécesseur syndic des agents de change. La confiit de prérogatives entre la COB et la Chambre syndicale est révolu. Autant que toutes ces choses soient clairement dites.

(1) NDLR : respectivement ancien président et ancien directeur général de la SBF.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE PALUEL-MARMONT

CAPITAL PLUS
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

*
* *

Le conseil d'administration, réuni le 16 juin 1988, sous la présidence de M. Jean-Marie Paluel-Marmont, a décidé de compléter la rubrique « souscriptions et rachats » par la mention suivante : Cependant, la SICAV pourra déduire une commision de rachat de 1 % maximum de la valeur liquidative pour couvrir les frais de ventes éventuelles lorsque celles-ci seront rendues nécessaires pour faire face à une demande de rachat importante. »

legrand

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire se sont réunies à Limoges le 13 juin 1988 sous la présidence de M. François Grappotte. Les résolutions présentées ont toutes été adoptées.

Les comptes consolidés de l'exercice 1987 font ressortir :
- un chiffre d'affaires h.t. de 4 936 MF, en progression de 8 %,
- un bénéfice net de 458 MF, en augmentation de 40 %.

La distribution globale (+ 17 %) permet la répartition d'un dividende unitaire en progression de 12 %, soit :
- 38,00 F (57,00 F avoir fiscal compris) pour l'action ordinaire,
- 60,80 F (91,20 F avoir fiscal compris) pour l'action à dividende prioritaire (ADP).

Compte tenu des acomptes versés en janvier 1988, le mise en paiement du solde, soit 21,00 F pour l'action ordinaire et 33,60 F pour l'ADP, sera effectuée à compter du 1er juillet 1988.

M. Olivier Bazil, directeur financier, a été nommé administrateur.

L'assemblée extraordinaire a notamment décidé :
- d'adapter les statuts pour permettre de donner aux actions au porteur la forme de « titres au porteur identifiables » et créer une obligation de notification à la société de chaque franchissement de seuil de participation de 1 % au-delà de 5 %,
- d'autoriser le conseil à procéder éventuellement à différentes émissions et à mettre en place un plan d'options de souscription d'actions en faveur des salariés du groupe.

Dans son allocution, le président a notamment indiqué que le groupe avait pour objectif, sans renoncer à maintenir, voire à améliorer ses marges, de renforcer sans relâche ses positions dans son métier, tant en France qu'à l'étranger.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
45-55-91-82, poste 4330

labinal

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 17 juin 1988 sous la présidence de M. Amaury HALNA du FRETAY. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

Au cours de cet exercice, l'activité industrielle du groupe s'est caractérisée par une légère récession des divisions travaillant pour l'aéronautique et l'armement et une forte croissance des divisions d'équipement automobile.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe LABINAL s'est élevé à 2 613 MF, en progression de 15,2 % sur celui de l'exercice précédent (9,5 % à périmètre constant).

Le bénéfice consolidé a atteint 145,20 MF contre 87,30 MF en 1986.

La capacité d'autofinancement consolidé a été de 212 MF (8,11 % du chiffre d'affaires) contre 184,23 MF (8,13 % du chiffre d'affaires) en 1986.

Le bénéfice de la société mère LABINAL s'est élevé à 84,05 MF contre 71,36 MF en 1986. Il a été prélevé 4,2 MF pour doter la réserve légale. Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent de 42,8 MF, le bénéfice distribuable ressort à 122,73 MF.

L'assemblée a décidé les affectations suivantes :

Dividende aux actionnaires	48,58 MF
Réserve de plus-value à long terme	12,20 MF
Réserve facultative	12,00 MF
Report à nouveau	49,95 MF
	122,73 MF

Les actionnaires recevront ainsi, sur un capital augmenté de 25 %, un dividende de 15 F par action d'une valeur nominale de 100 F, donnant droit à un avoir fiscal de 7,50 F, soit un revenu global de 22,50 F, contre 13,50 F, soit 20,25 F avec avoir fiscal, au titre de l'exercice précédent. Ce dividende dont le montant global est de 48,58 MF contre 34,98 MF au titre de 1986 sera mis en paiement à partir du 4 juillet 1988.

Dans son allocution, le président a tenu à souligner qu'à la suite des opérations de croissance externe intervenues l'année dernière, le groupe LABINAL a abordé 1988 avec une dimension considérablement accrue et une assise de ses marchés beaucoup plus internationale qu'auparavant.

C'est ainsi que le chiffre d'affaires consolidé s'est accru de près de 50 % par l'acquisition à TRW des divisions américaines CINCH et GLOBE et qu'en outre LABINAL possède une participation de 45 % dans TURBOMECA, dont le chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs est du même ordre que celui réalisé par le groupe *en 1986*.

Les ventes à l'étranger représentent maintenant près de 50 % du chiffre d'affaires dont la moitié environ par exportations directes de France et le reste par production locale à partir d'usines à l'étranger qui emploient plus de 2 500 personnes.

Pour 1988, si le ralentissement annoncé de l'industrie automobile au cours du second semestre reste dans des limites raisonnables, et si le dollar se maintient à un niveau voisin du cours actuel, le groupe prévoit un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 3,8 milliards de francs, soit 45 % de progression (10 % à périmètre constant), un résultat net de l'ordre de 160 MF et une marge brute d'autofinancement de l'ordre de 300 MF. A fin mai 1988, les résultats sont dans la ligne de ces objectifs (chiffre d'affaires en progression de 60 %, dont 22 % à périmètre constant).

De son côté, TURBOMECA, dont le chiffre d'affaires à fin mai est en progression de 11 %, prévoit une augmentation d'environ 5 % pour l'ensemble de l'exercice 1988.

Le président a enfin indiqué que le groupe LABINAL reste ouvert à toutes nouvelles opportunités qui pourraient se présenter, en particulier à l'étranger, dans le cadre de sa stratégie d'être parmi les leaders mondiaux dans ses différentes lignes de produits. C'est ainsi que la société CROSLAND FILTERS, spécialisée dans la filtration automobile, vient d'être acquise en Angleterre.

*
* *

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire s'est tenue une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle un certain nombre de décisions portant modifications statutaires et autorisations financières ont été prises.

En ce qui concerne les modifications statutaires, il a notamment été décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui portera désormais le nom de « LABINAL » aux lieu et place de « PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL ». L'ACO a en outre décidé d'autoriser la société à obtenir les renseignements relatifs à la détention des titres composant son capital et d'instaurer l'obligation de déclaration de toute acquisition ou cession d'un nombre d'actions représentant 2,5 % du capital.

Diverses dispositions de mise en harmonie des statuts avec les textes légaux et réglementaires en vigueur ont également été prises.

Dans le domaine financier, L'ACO a renouvelé son autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital social, sur ses seules décisions, pour éventuellement le porter à un montant maximum de 600 millions de francs.

Elle a, en outre, autorisé le conseil d'administration à émettre de nouvelles valeurs mobilières, autres que des actions, telles que des obligations convertibles, des obligations à bons de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions.

CARIPLO

Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde - Milano

une des toutes premières banques italiennes et

CIB

Compagnie Internationale de Banque - Paris
récemment entrée dans le Groupe Cariplo

Pour fêter leur important accord de collaboration visant à développer les échanges culturels et commerciaux entre l'Italie et la France, sont heureux de parrainer dans le cadre du Festival International de Paris la Messa di Requiem *de Giuseppe Verdi qui sera donnée à Notre Dame de Paris le mercredi 22 juin à 20h30 avec l'Orchestre et le Choeur de*

LA SCALA DE MILAN

sous la direction musicale de RICCARDO MUTI

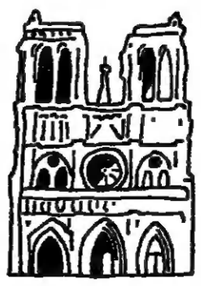

Marchés financiers

Le Crédit mutuel n'est pas opposé à la généralisation du Livret bleu

Face à la revendication pressante des membres de l'Association française des banques (AFB), le Crédit mutuel, cinquième groupe bancaire français, ne serait pas opposé à *« la généralisation du Livret bleu »*, ce compte d'épargne rémunéré et exonéré d'impôt pour le déposant, pour l'instant uniquement distribué par les quatre mille trois cents points de vente du Crédit mutuel. S'exprimant devant la presse, le lundi 20 juin, M. Etienne Pflimlin, le président de la Confédération nationale du Crédit mutuel, pose cependant deux conditions à cette banalisation *« à terme »* du Livret bleu : qu'elle soit mise en œuvre par étapes de manière à permettre les adaptations nécessaires et qu'elle soit accompagnée de mesures visant à créer une réelle égalité de concurrence entre les différents réseaux bancaires.

Reconnaissant que le Livret bleu avait constitué *« un avantage historique »* pour le Crédit mutuel, M. Pflimlin a indiqué qu'aujourd'hui l'épargne collectée sur ce produit représente une part décroissante des ressources du groupe (64,2 % en 1983, mais seulement 52,3 % en 1987). Son rôle de *« produit d'appel »* — tant vanté par les banquiers de l'AFB — s'est *« dilué avec le temps »*. Dans ces conditions, le Crédit mutuel ne craint pas la perspective d'une banalisation.

S'exprimant à titre personnel (*« la discussion est en cours au sein du groupe »*), M. Pflimlin *« revendique »* la liberté de rémunération des dépôts à vue, s'opposant ainsi à la position officielle adoptée par le conseil de l'AFB la semaine dernière.

Le groupe du Crédit mutuel, qui souhaite poursuivre son développement sur l'ensemble du territoire et accroître sa présence sur le marché des PME-PMI, gérait, à la fin de 1987, un encours de 168,4 milliards de francs de dépôts (plus 10 % par rapport à fin 1986). Il a enregistré une forte hausse des crédits distribués, notamment les crédits à la consommation (plus 47 %) et les crédits professionnels. Ses résultats bruts (2,3 milliards) et nets (1 milliard) ont été pratiquement identiques en 1987 à ceux de 1986.

Projet d'OPA américaine sur Sfernice

Le groupe américain Vishay Technology, producteur de résistances fixes et de jauges de contraintes, compte lancer une OPA (offre publique d'achat) sur le fabricant de composants Sfernice.

Vishay se propose d'acquérir les actions au prix de 848 F (dernier cours : 785 F) ou de les échanger contre deux titres Vishay assortis d'une soulte qui sera déterminée dès que l'OPA aura été déclarée recevable par les pouvoirs publics. Si tous les actionnaires optaient pour le paiement en espèces, le coût total de cette acquisition serait de l'ordre de 415 millions de francs. En 1987, la Sfernice a enregistré un bénéfice net consolidé d'environ 11 millions de francs, en baisse de 46 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que le chiffre d'affaires a progressé de 12,3 % à 558,4 millions.

Déjà, selon un communiqué de la société, *« les actionnaires principaux de Sfernice, et notamment ceux représentés au conseil d'administration de la société, qui détiennent ensemble 44 % du capital de la société, ont été informés des termes de l'offre projetée et considèrent que cette offre est acceptable sur le plan financier et devrait bénéficier à la Sfernice sur les plans industriel et commercial. Néanmoins, ils ont estimé que l'offre devrait être étendue à 100 % du capital afin de préserver complètement les intérêts de tous les actionnaires »*.

Ce projet d'OPA porte à vingt-cinq le nombre de propositions d'achats lancées de cette manière à la Bourse depuis le début de l'année. Treize d'entre elles ont émané de groupes étrangers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

L'assemblée générale du 17 juin 1988 a approuvé les comptes de l'exercice 1987 et décidé la distribution d'un dividende net de 21 F.

Elle a nommé administrateur M. Jacques d'Espine, président de la Compagnie financière de Paris, en remplacement de M. Paul Plazonich, dont le mandat venait à expiration et qui n'en demandait pas le renouvellement.

Les actionnaires ont également autorisé le conseil d'administration à opérer en Bourse sur les actions de la société en vue d'en régulariser les cours.

***

A l'occasion du conseil d'administration réuni ce même jour, M. Bernard Laplace a fait part de sa volonté de quitter les fonctions de président et proposé la nomination de M. Pierre Conso pour le remplacer. Le conseil a nommé M. Bernard Laplace président d'honneur et désigné comme président directeur général M. Pierre Conso qui était administrateur et directeur général depuis 1986. Le poste de directeur général a été confié à M. Jean-Claude Bastide, précédemment directeur général adjoint.

AVIONS MARCEL DASSAULT-BREGUET AVIATION
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES
DU 16 JUIN 1988

I. — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1) AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION :

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires s'est réunie le 16 juin 1988 sous la présidence de M. Serge DASSAULT. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1987. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 15 545 MF contre 15 602 MF en 1986, demeurant au même niveau que celui de l'exercice précédent malgré un décalage de livraison d'un contrat exportation.

Le bénéfice net après impôts et provisions s'est établi à 191,6 MF (après déduction de 70 MF répartis au personnel sous forme de participation et d'intéressement), contre 293,4 MF en 1986.

Compte tenu de ce résultat, l'assemblée générale a décidée la distribution de 96 MF sur 191,6 MF, soit un dividende de 9,50 F par action (14,25 F avoir fiscal compris). Ce dividende sera payé à partir du 1er juillet 1988.

Dans son allocution, M. Serge DASSAULT a déclaré que l'exercice 1987, année de transition, s'est caractérisé par l'amorce d'une reprise d'activités, la société ayant, avec 13,4 milliards de francs de commandes (contre 8,8 milliards de francs en 1986), retrouvé un niveau de commandes voisin de celui des années antérieures à 1986.

Il a par ailleurs souligné que la société a :
- engagé un plan industriel et social visant à améliorer sa compétitivité et rationaliser sa capacité de production,
- entrepris un effort important de réduction des coûts et de modernisation,
- renforcé son potentiel d'études.

Toutes les actions entreprises en 1987 (lancement des prototypes RAFALE, préparation de coopérations avec des pays étrangers pour développer des avions de combat nouveaux, action intense de prospection, poursuite des ventes des FALCON 50 et 900, démarrage des activités HERMES) devraient porter leurs fruits en 1988.

L'assemblée générale a enfin ratifié la nomination de M. Jean-Benoît RAME comme nouvel administrateur et le transfert du siège social de la société au 9, rond-point des Champs-Élysées à PARIS.

2) GROUPE AMD-BA et FILIALES :

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé, compte tenu des facturations internes, à 15 030 MF et le bénéfice consolidé à 185,6 MF.

II. — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires ont approuvé la fusion par absorption de la GÉNÉRALE DE MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE par les AVIONS MARCEL DASSAULT-BREGUET AVIATION.

Cette fusion s'inscrit dans le cadre de la rationalisation des structures du groupe et de la politique de réduction des coûts.

NEW-YORK, 20 juin ↓

Repli

La semaine s'est ouverte à New-York sous le signe de la baisse. Pourtant, la séance n'avait pas trop mal commencé, et le Dow Jones avait franchi la barre des 2 100 points (2 100,11 très exactement). Mais des ventes ont dès lors commencé à peser sur les cours et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 083,93, soit à 20,09 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 944 valeurs traitées, 867 se sont repliées, 585 ont monté et 492 n'ont pas varié.

Ce n'est pas la première fois que la Bourse américaine bute sur le seuil des 2 100 points. Mais son nouvel échec a été en très large part dû aux craintes d'une poussée inflationniste et d'une remontée des taux d'intérêt, craintes avivées par la hausse des matières premières, la faiblesse du marché obligataire et les rumeurs sur une possible tension des taux en Allemagne fédérale. Les ventes ont, cependant, d'autant plus facilement imprimé leur marque que l'activité s'est ralentie avec 117,21 millions de titres échangés, contre 343,92 millions vendredi. Après la récente bouffée de hausse, bien des investisseurs ont préféré jouer la prudence.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 20 juin
Alcoa	52	51 1/4
A.T.T.	27 1/8	26 3/4
Boeing	54 7/8	54 5/8
Chase Manhattan Bank	28 3/4	27 3/4
Du Pont de Nemours	89 5/8	87 5/8
Eastman Kodak	44 7/8	44 7/8
Exxon	46 7/8	46 1/4
Ford	52 3/4	52
General Electric	43 1/4	43 1/8
General Motors	80 1/8	79 1/2
Goodyear	66	65 3/8
I.B.M.	117 1/2	117 1/8
I.T.T.	51 1/4	51 1/2
Mobil Oil	45 7/8	45 5/8
Pfizer	51 1/2	51 3/4
Schlumberger	36	35 1/2
Texaco	48 1/4	46 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	86 3/4	85 3/4
Union Carbide	21 5/8	21 1/2
U.S.X.	31 3/8	31 3/8
Westinghouse	54 1/2	54 1/8
Xerox Corp.	54 1/2	53 1/2

PARIS, 20 juin =

Séance perturbée

Journée pour le moins agitée à la Bourse, où les cotations ont été fortement perturbées dès 12 heures. A l'appel des organisations syndicales, l'ensemble du personnel était appelé à un arrêt de travail jusqu'à 16 heures. Devant un parquet comble, les délégués ont fait le point sur les négociations salariales. Depuis plus d'un an, des discussions se déroulent entre les organisations syndicales et patronales à propos de la nouvelle grille des salaires, suite à la réforme de la Bourse. Il s'agit avant tout d'augmenter les salaires fixes, les gratifications annuelles étant appelées à disparaître dans certains cas. Les syndicats proposent de les porter de 14,5 mois à 17,15 mois, tandis que les dirigeants des charges ne souhaitent les augmenter qu'à 15,98 mois. Pour cela les organisations patronales se réfèrent à une comparaison entre les salaires fixes reçus dans les sociétés de Bourse et ceux versés dans les banques. Ils ont été l'an dernier du même ordre. Refusant les propositions des instances de direction, les organisations syndicales ont demandé au personnel un vote pour savoir s'il était *« prêt à soutenir les propositions syndicales en participant à des actions pouvant aller jusqu'à des arrêts de travail »*. La motion fut largement approuvée. Sur 3 133 votants, 2 907 se sont prononcés en faveur d'une action.

Les organisations syndicales se sont, par ailleurs, étonnées qu'on trouve rapidement 1 milliard de francs pour compenser les 500 millions de francs perdus par la Chambre syndicale des agents de change, alors que les négociations sur les salaires durent depuis plus de treize mois.

Dans ces conditions, la plupart des marchés étaient perturbés, une alerte à la bombe, à 14 h 30, ayant achevé de désorganiser la journée, notamment ceux où les valeurs étaient cotées à la criée, le second marché et le comptant. L'indicateur instantané se maintenait à – 0,39 %.

Parmi les actions cotées par ordinateur en continu, on notait la hausse d'Intertechnique et de Géophysique. Les baisses étaient emmenées par Euromarché.

LONDRES, 20 juin ↓

Recul

L'International Stock Exchange a clôturé en baisse lundi, malgré la tentative d'une reprise en début d'après-midi. La possibilité d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt en Grande-Bretagne a pesé sur le marché. L'indice FT a terminé en recul de 3,9 points, à 1 468,7 (– 0,26 %). 327 millions de titres ont été échangés dans une ambiance calme. La majorité des firmes exportatrices se sont affaiblies, de même que les valeurs bancaires. Le groupe BET, tourné vers la construcion, les transports, les services industriels et les loisirs, a enregistré une hausse de près de 38 % de son bénéfice avant impôt pour l'année terminée fin mars. Il atteint 216,4 millions de livres (2,2 milliards de francs), contre 157,4 millions de livres (1,6 milliard de francs) en 1986-1987. D'autre part, le patronat britannique a appelé à la création d'un organisme de contrôle des fusions et acquisitions des sociétés dans la perspective de l'ouverture du marché unique de 1993.

Enfin, si les mines d'or se sont raffermies, les fonds d'Etat étaient orientés à la baisse.

TOKYO, 21 juin ↓

Nouvelle baisse

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont baissé mardi à Tokyo. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli s'est ensuite sensiblement accentué, et l'indice Nikkeï, qui perdait 91,31 points en fin de matinée, enregistrait un recul de 213,46 points à la clôture, pour s'établir à 27 925,57. Comme partout, les craintes d'une hausse des taux d'intérêt sont vives au Japon. Pour tenter de les calmer, la Banque du Japon a acheté des obligations à dix ans. Mais elle n'entend pas pour autant modifier sa politique monétaire.

Les maisons de titres, les banques, la communication et l'immobilier ont compté parmi les compartiments les plus éprouvés. L'alimentation, les textiles, le gaz et la sidérurgie sont restés relativement fermes. L'activité a été modérée avec 1 milliard de titres échangés.

VALEURS	Cours du 20 juin	Cours du 21 juin
Akaï	704	709
Bridgestone	1 460	1 450
Canon	1 230	1 180
Fuji Bank	3 200	3 200
Honda Motors	1 690	1 690
Matsushita Electric	2 500	2 480
Mitsubishi Heavy	836	830
Sony Corp.	5 150	5 070
Toyota Motors	2 300	2 300

FAITS ET RÉSULTATS

● **Texaco : M. Icahn reconnaît son échec.** — Le financier Carl Icahn a reconnu qu'il avait perdu la lutte contre la direction de Texaco pour obtenir cinq sièges au conseil d'administration de la compagnie pétrolière, après que la société d'investissements Kohlberg, Kravis and Roberts (KKR) eut annoncé qu'elle avait voté en faveur de la liste d'administrateurs présentée par la direction. Toutefois, M. Icahn, PDG de la TWA, n'a pas dit s'il abandonnait son OPA hostile sur Texaco ou s'il allait vendre les parts qu'il détient dans cette compagnie (14,9 %), qui font de lui le principal actionnaire.

● **Michelin Allemagne : recul des profits.** — Michelin Reifenwerke KGaA annonce une baisse de son bénéfice net pour 1987 (59,4 millions de deutschemarks, contre 62,7 millions pour 1986). Selon la direction, cette dégradation est imputable à la baisse des prix des pneumatiques et à une augmentation des coûts de personnel. Le chiffre d'affaires a augmenté de 1 % pour s'établir à 2,21 milliards de deutschemarks (contre 2,19 milliards). La production a, pour sa part, augmenté de 15,7 % en volume. Malgré cette forte progression, des goulets d'étranglement sont apparus dans la distribution. Michelin Reifenwerke entend améliorer sa capacité de livraison cette année. La demande est particulièrement forte pour les pneus d'hiver pour automobiles.

● **M. Régis Rousselle remplace officiellement M. Xavier Dupont à la COB.** — M. Régis Rousselle, nouveau président du Conseil des Bourses de valeurs, a été nommé, lundi 20 juin, par arrêté, membre de la Commission des opérations de Bourse (COB), en remplacement de M. Xavier Dupont, démissionnaire. Son mandat prendra fin le 31 décembre 1989.

● **Jean Lefebvre : bénéfices en hausse.** — L'entreprise Jean Lefebvre (EJL), dont l'actionnaire majoritaire est le groupe GTM-Entrepose, devrait réaliser, en 1988, un bénéfice consolidé *« d'au moins 20 % »* supérieur à celui de 1987 (119,7 millions de francs), soit 145 millions de francs, selon un communiqué publié, le 20 juin, par le groupe. Un dividende net de 15 F (+ 61 %) sera payable à compter du 4 juillet. L'assemblée a nommé deux nouveaux administrateurs : M. Jean-Paul Parayre, président du directoire de Dumez, et M. Denis de Baecque, directeur général adjoint de GTM-Entrepose.

● **BTP : Razel Frères acquiert HE Sargent (USA).** — La société Razel Frères, une des principales entreprises françaises de terrassement, avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,5 milliard de francs, a annoncé, le 20 juin, qu'elle venait de signer un protocole d'accord pour l'acquisition aux Etats-Unis de la majorité du capital de l'entreprise HE Sargent de Bangor (Etat du Maine). Cette entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 29 millions de dollars (environ 178 millions de francs) et un bénéfice net de 0,9 million de dollars (5,3 millions de francs).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	262	....	IM2	143	....
Arnault & Associés	500	....	Int. Metal Service	300	....
Asystel	263	....	La Commande Electro.	285	....
B.A.C.	460	....	Le gd livre du mois	285 10	....
B. Demachy & Assoc.	380	....	Loca Investissement	256 10	....
B.I.C.M.	627	....	Locamic	146	....
B.I.P.	468	....	Marlin Immobilier	297	....
Boiron	330	333	Metallurg. Minière	147 70	....
Bolloré Technologies	820	....	Métrologie Internat.	387	....
Buitoni	1091	....	Métroservice	140	....
Câbles de Lyon	1410	....	M.M.B.M.	585	....
Calberson	682	....	Molex	228	....
Canal Plus	537	....	Navale-Delmas	537	....
Cardif	936	....	Olivetti-Logabax	175	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	270	....	Om. Gest.Fin.	320	....
C.A.T.C.	130	....	Presbourg (C. In. & Fin.)	39	....
C.D.M.E.	865	....	Présence Assurance	437	....
C. Equip. Elect.	298	....	Publicat. Filipacchi	495	....
C.E.G.I.D.	840	840	Razel	950	....
C.E.G.E.P.	164	....	St-Gobain Emballage	1295	....
C.E.P.-Communication	1460	....	St-Honoré Matignon	179	....
C.G.I. Informatique	685	....	S.C.G.P.M.	348 10	....
Ciments d'Origny	485	....	Segin	366	364
C.N.I.M.	308	....	Sema-Metra	481 60	511 d
Concept	280	....	S.E.P.	1287	....
Conforama	749	....	S.E.P.R.	1455	....
Creeks	370	....	S.M.T.Goupil	280	....
Dafsa	148	....	Sodiforg	796	....
Dauphin	4150	....	Sopra	245	....
Davantay	1224	....	TF 1	230	....
Deville	688	....	Unilog	164 20	....
Dumenil-Leblé	942	....	Union Financ. de Fr.	403	....
Editions Belfond	148 50	....	Valeurs de France	330	....
Elysées Investiss.	23	....			
Finacor	680	....			
Gaimoli	514	....			
Guy Degrenne	856	....			
I.C.C.	236	....			
IDIA	240	230 40			
I.G.F.	128	....			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 20 juin 1988

Nombre de contrats : 3 078

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	400	47	54	–	8
CGE	240	–	41	–	–
Elf-Aquitaine	280	–	47,50	0,75	4,50
Lafarge-Coppée	1 200	95	135	2	31
Michelin	160	50	52	–	1,80
Midi	1 400	78	200	36	120
Paribas	360	16,50	33	0,80	9
Peugeot	1 000	145	163	0,13	21
Saint-Gobain	440	50	53	0,50	–
Thomson-CSF	160	35	40	–	3

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 20 juin 1988

Nombre de contrats : 34 754

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	104,10	102,55	101,45
Précédent	104,65	103,15	101,95

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
100	2,89	–	0,31	1,12

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,93 F ↑

La décision de la Bundesbank de relever de 3,25 % à 3,50 % son taux de prise en pension est resté sans effet sur le dollar. Mardi, la devise américaine a poursuivi son avance pour coter 5,93 F (contre 5,9180 F la veille), alors même que l'on attendait un renchérissement du loyer de l'argent à Londres. Les affaires ont cependant été calmes.

FRANCFORT	20 juin	21 juin
Dollar (en DM)	1,7539	1,7590

TOKYO	20 juin	21 juin
Dollar (en yens)	126,09	126,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 juin) ..... 7 1/8-7 1/4 %
New-York (20 juin) .. 7 1/2-7 9/16 %

BOURSES

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	17 juin	20 juin
Valeurs françaises	121,7	121,9
Valeurs étrangères	113	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)
Indice général ... 343,2

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	17 juin	20 juin
Industrielles	2 104,02	2 083,93

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	17 juin	20 juin
Industrielles	1 472,60	1 468,70
Mines d'or	215,50	218,70
Fonds d'Etat	89,35	89,06

TOKYO

	20 juin	21 juin
Nikkei Dow Jones	28 139,03	27 925,57
Indice général	2 204,19	2 189,87

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9110	5,9120	– 30	– 15	– 55	– 30	– 135	– 55
$ can.	4,8730	4,8860	– 93	– 65	– 177	– 142	– 521	– 418
Yen (100)	4,6875	4,6902	+ 99	+ 122	+ 214	+ 249	+ 670	+ 754
DM	3,3710	3,3725	+ 79	+ 98	+ 173	+ 198	+ 532	+ 599
Florin	2,9997	3,0013	+ 75	+ 86	+ 150	+ 166	+ 438	+ 486
FB (100)	16,1194	16,1266	+ 127	+ 212	+ 279	+ 414	+ 947	+1 325
FS	4,0556	4,0577	+ 119	+ 138	+ 253	+ 279	+ 792	+ 873
L (1 000)	4,5391	4,5433	– 136	– 90	– 259	– 214	– 746	– 645
£	10,5807	10,5884	– 142	– 104	– 317	– 255	–1 056	– 855

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 13/16	7 15/16
DM	3 5/8	4 1/8	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16
Florin	3 1/2	4	3 7/8	4	4	4 1/8	4 3/8	4 1/2
F.B. (100)	5 3/8	5 7/8	5 13/16	6 1/8	5 7/8	6 3/16	6 1/16	6 3/8
F.S.	2 1/2	3	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
L (1 000)	8 7/8	9 3/8	10 1/8	10 1/2	10 1/4	10 5/8	10 1/2	10 7/8
£	7 1/2	8	8 11/16	8 13/16	8 15/16	9 1/16	9 1/2	9 5/8
F. franç.	7 1/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16	7 5/8	7 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 20 JUIN

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3870	C.N.E. 3%	3940	....	....	....
1040	B.N.P. T.P.	1078	....	....	....
1080	C.C.F. T.P.	1025	....	....	....
1060	Créd. Lyon. T.P.	1065	1065	1065	....
1240	Renault T.P.	1295	....	....	....
1510	Rhône-Poul. T.P.	1640	....	....	....
1265	St-Gobain T.P.	1278	....	....	....
1220	Thomson T.P.	1250	....	....	....
410	Accor	443 80	443 50	441 50	- 0 52
490	Air Liquide	562	563	563	+ 0 18
1750	Alcatel ★	2179	2195	2145	- 1 56
1130	Als. Superm.	1240	1256	1256	+ 1 29
220	A.L.S.P.I.	289	291	279	- 3 46
270	Alsthom ★	313	315	310	- 0 96
2000	Arjom. Prioux ★	2161	2150	2140	- 0 97
505	Aussedat-Rey	508	....	....	....
790	Axa. Entrepr. ★	895	904	895	....
780	Av. Dassault ★	785	780	780	- 0 65
296	BAFP ★	339 90	332	330	- 2 91
280	Bail-Equipem. ★	290	285	295	+ 1 72
805	Bail Investis.	859	855	855	- 0 47
240	B.N.P. C.I.	294	....	....	....
405	Cie Bancaire ★	447	450	437 50	- 2 13
305	Bazar H.-V.	397	385	385	- 3 02
390	Béghin-Say ★	445	444 50	439	- 1 35
715	Berger (Ma)	818	818	818	....
655	Bic ★	690	685	681	- 1 30
1080	B.I.S.	1330	1330	1360	+ 2 26
2040	Bongrain S.A. ★	2332	2395	2346	+ 0 58
860	Bouygues ★	800	800	893 c	+ 1 14
72	B.P. France ★	77 50	78	77 50	....
4190	B.S.N. ★	4615	4640	4650	+ 0 76
1940	Cap Gem. S. ★	2146	2146	2145	- 0 05
1380	Carnaud	395	....	....	....
2280	Carrefour ★	2510	2475	2475	- 1 39
120	Casino	157 50	155	152 50	- 3 17
102	Casino A.D.P.	114 80	113	110 60	- 3 66
975	C.C.M.C.	960	960	960	....
600	Cetelem	743	720	739	- 0 54
430	Cerus ★	442 10	440	439	- 0 70
1430	C.F.A.O. ★	1450	1450	1447	- 0 21
235	C.G.E.	278	290	283	+ 1 80
910	C.G.I.P. ★	1097	1109	1080	- 1 55
945	Chargeurs S.A. ★	1090	1100	1080	- 0 92
960	Ciments franç. ★	1008	1000	972	- 3 57
400	Club Méditerr. ★	447	445 10	446	- 0 22
155	Codetel ★	156 70	156 90	153	- 2 36
275	Colimeg	296	295	295	- 0 34
1850	Coles ★	2101	2109	2085	- 0 76
260	Compt. Entrepr.	222	228	231 50	+ 4 28
625	Compt. Mod. ★	680	672	680	....
825	Créd. Foncier ★	924	927	890	- 3 68
380	Crédit F. Imm. ★	410	410	406	- 0 98
107	C.C.F.	118 50	118 50	120	+ 1 27
435	Créd. Lyon. (CI)	520	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
785	Crédit Nat. ★	934	931	941	+ 0 75
545	CSEE (ex-Sign.) ★	538	535	520	- 3 35
255	Creusot ★	275	270	273 80	- 0 44
2190	Damart S.A. ★	2360	2349	2390	+ 1 27
....	Darty	400 80	400	390 50	- 2 57
....	Darty (DP)	305 10	305 10	300	- 1 67
1580	De Dietrich	1670	1660	1624	- 2 75
193	Dév. R.d.C. (Li)	192	192	192	....
420	D.M.C.	453	458	448 c	....
300	Drouot Assur.	339 50	....	....	....
1810	Docks France ★	1771	1788	1779	+ 0 45
515	Dumez ★	638	635	626	- 1 88
1120	Eaux (Gén.)	1188	1198	1224	+ 3 03
1130	Ecco ★	1327	1330	1335	+ 0 60
610	Electrofinanc. ★	824	825	810	- 1 70
390	El. S. Dassault	468	467	453	- 3 21
275	Elf-Aquitaine	328	325	328	....
240	— (certific.)	283	....	....	....
610	Epeda-B-Faure	696	....	....	....
2170	Essilor	2601	2540	2501	....
1460	Essilor Int. (DP)	1616	1672	1668	+ 3 28
290	Esso S.A.F. ★	326	327	315	- 3 37
1290	Eurafrance	1494	1485	1485	- 0 60
1050	Eurocom ★	1100	1062	1061	- 3 55
2280	Euromarché	2560	2445	2455 c	- 4 11
480	Europe n° 1 ★	588	583	580	- 1 36
34	Eurotunnel ★	33 20	32 90	32 95	- 0 75
860	Exor ★	914	924	910	- 0 44
800	Facom	860	851	849	- 1 28
830	Fichet-bauche	934	932	932	- 0 21
186	Finextel ★	195	195	195	....
112	Fives-Lille ★	125	127	122 50	- 2
1080	Fromageries Bel	1220	1210	1195	- 2 05
900	Gal. Lafayette ★	860	870	852	- 0 93
280	Gascogne	298	299 90	299 90	+ 0 64
1210	Gaz et Eaux	1389	1389	1399	+ 0 72
460	Géophysique ★	505	518	518	+ 2 57
495	Gerland	549	544	548	- 0 18
445	GTM-Entrepose	528	522	528	....
520	Guyenne-Gas. ★	590	575	588	- 0 34
1820	Hachette ★	2300	2328	2300	....
525	Havas ★	621	620	620	- 0 16
385	Hénin (La)	530	534	510	- 3 77
960	Hutchinson ★	1026	1055	1060	+ 3 31
179	Imétal	212 50	....	....	....
305	Imm. Plaine-M.	321	318	318	- 0 93
1000	Ingénico ★	1125	1120	1115	- 0 89
3140	Inst. Mérieux	3390	3301	3399	+ 0 27
510	Interbail ★	540	541	550	+ 1 85
1240	Intertechnique	1017	1080	1084	+ 6 59
710	J. Lefebvre	950	940	955	+ 0 59
1080	Lab. Bellon	1500	1515	1500	....
1130	Lafarge-Coppée	1310	1305	1314	+ 0 31
1100	Lebon ★	1296	1290	1260	- 2 78

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2550	Legrand ★	2766	2761	2772	+ 0 22
1980	Legrand (DP) ★	2149	2053	2180	+ 1 44
605	Leroy-Somer ★	815	810	819	+ 0 49
1910	Lesieur	1856	1861	1845	- 0 59
640	Locabail Immob.	670	670	670	....
380	Locafrance ★	403 20	402	392 50	- 2 65
790	Locindus	917	911	905	- 1 31
265	Luchaire	270 50	271	268 50	- 0 74
1950	L.V.M.H. ★	2495	2502	2482	- 0 52
1170	Lyonn. Eaux ★	1330	1336	1339	+ 0 68
50	Mais. Phénix	63	62	62 20	- 1 27
345	Majorette (Ly)	245	247	247	+ 0 82
265	Mar. Wendel ★	339	339	341	+ 0 59
148	Matra ★	182	187	181 20	- 0 44
2170	Merlin-Gerin ★	2300	2231	2241	- 2 57
177	Michelin	213 10	210 20	210 50	- 1 22
1470	Midi (Cie)	1421	1430	1470	+ 3 45
161	Midland Bk SA ★	183	185	184	+ 0 55
460	Min. Salsig. (Ma)	515	515	520	+ 0 97
47	M.M. Penarroya	83 80	84 10	83 85	+ 0 06
69	Moulinex	76 10	76 10	75 50	- 0 79
980	Navig. Mixtes ★	1042	1040	1040	- 0 19
80	Nord-Est ★	111	112 50	107 50	- 3 15
385	Nordon (Ny)	412 30	413	413	+ 0 17
380	Nouvelles Gal.	431	429 50	425 10	- 1 37
605	Occid. (Gén.) ★	779	780	771	- 1 03
895	Omn.F.Paris	1195	1175	1191	- 0 33
320	Olida-Caby	350 50	....	....	....
3050	Oréal (L')	3219	3201	3210	- 0 28
360	Paribas	376	376	377 80	+ 0 48
315	Paris-Réesc. ★	377	372	367	- 2 65
1010	Pechelbronn ★	1130	1128	1115	- 1 33
275	Penhoet	326	330	338	+ 3 68
930	Pernod-Ricard ★	920	927	940	+ 2 17
1020	Peugeot S.A.	1140	1140	1143	+ 0 26
610	Poliet ★	505	503	507	+ 0 40
640	P.M. Labinal	695	....	....	....
2340	Presses Cité ★	2730	2670	2710	- 0 73
1100	Prétabail Sic.	1140	1137	1145	+ 0 44
570	Primagaz	605	601	613	+ 1 32
420	Printemps ★	490	495	490	....
1380	Promodès	1530	1530	1520	- 0 65
780	Radiotechn. ★	887	885	881	- 0 67
68	Raff. Dist. Total	69 60	....	....	....
2400	Redoute (La) ★	2400	2405	2400	....
315	Robur financière	341	341	341	....
800	Roussel-Uclaf	917	....	....	....
540	Rous.-Ucl.-C.N.I.	625	....	....	....
3070	R. Impériale (Ly)	3390	3380	3360	- 0 88
161	Sade	163	163	163	....
1420	Sagem ★	1590	1580	1585	- 0 31
420	Saint-Gobain	490	483	500	+ 2 04
1000	St-Louis ★	1008	1015	1000	- 0 79
1290	Salomon	1490	1525	1540	+ 3 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
700	Salvepar	630	610	610	- 3 17
660	Sanofi ★	715	708	718	+ 0 42
730	S.A.T. ★	708	719	710	+ 0 28
169	Saun.-Chât. (li)	186	....	....	....
1130	Saupiquet (Na)	1200	1200	1200	....
330	Schneider ★	325	319 50	319 10	- 1 82
47	S.C.O.A.	55 50	55 20	54 60	- 1 62
540	S.C.R.E.G.	583	....	....	....
740	Seb ★	779	768	769	- 1 28
405	Sefimeg ★	412	414	410	- 0 49
1760	S.F.I.M.	1687	1650	1687	....
28	S.G.E.	35 30	35	34 40	- 2 55
660	Silic	700	700	714	+ 2
455	Simco-U.P.H. ★	483	491	482 20	- 0 17
305	Simnor (Li)	307	307	307	....
740	Skis Rossignol	827	828	829	+ 0 24
....	Sligos ★	870	860	864	- 0 69
606	Siminco	614	612	612	- 0 33
255	Société Générale	330	327	330	....
170	Sodecco	159	161	161	+ 1 26
151	Sodero (Na)	171	172	172	+ 0 58
2250	Sodexho ★	2435	2450	2450	+ 0 62
90	Sogenal (Ny)	101 50	100	100	- 1 48
250	Sogerap	274	270	277	+ 1 09
1940	Somm-Allib. ★	2235	2245	2176	- 2 64
705	Source Perrier ★	884	875	861	- 2 60
660	Sovac ★	745	742	742	- 0 40
385	Spie-Batignol. ★	420	418	415	- 1 19
435	Strafor ★	495	490	490 40	- 0 93
225	Suez	242 10	241 60	242	- 0 04
370	Synthélabo ★	393	392	390	- 0 76
855	Talcs Luzenac ★	882	854	855	- 3 06
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	206 50	207	207	+ 0 24
340	Total (CFP) ★	355	355	355 20	+ 0 06
73	— (certific.)	75	78	74 50	- 0 67
1090	T.R.T. ★	1081	1081	1079	- 0 19
365	U.F.B.-Locab. ★	389	382	380	- 2 31
780	U.I.C. ★	922	922	925	+ 0 33
490	U.I.F. ★	500	500	505	+ 1
790	U.I.S.	825	820	815	- 1 21
166	U.C.B. ★	178 60	178	176	- 1 46
635	Unibail	605	600	626	+ 3 47
380	Valéo ★	499 90	500	498	- 0 38
104	Vallourec	120 10	....	....	....
315	Via Banque	328	318 50	321	- 2 13
710	Elf-Gabon	805	....	....	....
109	Amax Inc.	138 80	....	....	....
134	Amer. Express	153 30	....	....	....
151	Amer. Teleph.	156 10	...	....	....
101	Anglo Amer. C.	97 20	....	....	....
465	Amgold	473	....	....	....
815	BASF (Akt)	869	....	....	....
875	Bayer	987	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
101	Buffelsfont.	104	....	....	....
140	Chase Manh.	165	....	....	....
65	De Beers	68 40	....	....	....
1300	Deutsche Bank	1435	....	....	....
795	Dresdner Bank	835	....	....	....
64	Driefontein Ctd	62 50	....	....	....
470	Du Pont-Nem.	624	....	....	....
235	Eastman Kodak	264	....	....	....
32	East Rand	33 25	....	....	....
245	Electrolux	232	....	....	....
240	Ericsson	241	....	....	....
256	Exxon Corp.	288	....	....	....
270	Ford Motors	306	....	....	....
65	Freegold	54 25	....	....	....
84	Gencor	97	....	....	....
230	Gén. Electr.	259	....	....	....
755	Gén. Belgique	721	....	....	....
435	Gen. Motors	463	....	....	....
109	Goldfields	115 90	....	....	....
55	Gd Metropolitain	54	....	....	....
42	Harmony	42 20	....	....	....
65	Hitachi	65 20	....	....	....
885	Hoechst Akt.	909	....	....	....
102	Imp. Chemical	111	....	....	....
640	IBM	696	....	....	....
260	ITT	298	....	....	....
210	Ito-Yokado	215 80	....	....	....
120	Matsushita	118	....	....	....
880	Merck	335	....	....	....
345	Minnesota M.	370 20	....	....	....
260	Mobil Corp.	265	....	....	....
192	Morgan J.P.	216 50	....	....	....
32800	Nestlé	35200	....	....	....
166	Norsk Hydro	190 20	....	....	....
130	Ofsil	125 70	....	....	....
1790	Petrofina	2066	....	....	....
475	Philip Morris	492 50	....	....	....
89	Philips	89 90	....	....	....
74	Placer Dome	81 90	....	....	....
325	Quilmès	342	....	....	....
435	Randfontein	491	....	....	....
665	Royal Dutch	681	....	....	....
41	Rio Tinto Zinc	48 60	....	....	....
52	St Helena Co	53 95	....	....	....
215	Schlumberger	211 80	....	....	....
110	Shell transp.	110 50	....	....	....
1120	Siemens A.G.	1300	....	....	....
245	Sony	240 80	....	....	....
205	T.D.K.	203 50	....	....	....
40	Toshiba Corp.	42 75	....	....	....
310	Unilever	321 50	....	....	....
210	Unit. Techn.	222	....	....	....
475	Vaal Reefs	503	....	....	....
330	Volvo	330 50	....	....	....
210	West Deep	204 10	....	....	....
295	Xerox Corp.	326	....	....	....
1 40	Zambia Corp.	1 80	....	....	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	....	0 699
9,80 % 78/93	....	8 236
10,80 % 79/94	....	8 687
13,25 % 80/90	....	0 653
13,80 % 81/89	....	5 967
16,20 % 82/90	....	7 082
16 % juin 82	....	0 928
14,60 % fév. 83	....	4 627
13,40 % déc. 83	119 45	8 700
12,20 % oct. 84	....	6 567
11 % fév. 85	112 55	2 837
10,25 % mars 86	106 20	2 888
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	105 71	0 685
OAT 9,90 % 1997	107 96	5 195
OAT 9,80 % 1996	104 38	3 829
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	....	4 738
CNB Paribas	....	4 738
CNB Suez	....	4 738
CNI janv. 82	....	4 738
PTT 11,20% 85	....	5 765
CFF 10,30% 86	....	3 575
CNE 11,50% 86	....	0 510
CNT 9% 86	98 70	1 664
CRH 10,90% déc. 85	....	4 664
C.N.C.A. T.P.	1160	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2280	..
Métrologie I, 6% 6/7	78 95	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Fin.)	1900	....
A.G.F. (St Cent.)	607	....
Applic. Hydraul.	880	....
Arbel	365	....
Astorg	198	....
Avenir Publicité	687	....
Bain C. Monaco	191	....
Banque Hypoth. Eur.	290	....
Béghin-Say (C.I.)	366	....
B.G.I.	860	....
Blanzy-Ouest	600	....
B.R.P. Intercontin.	223	....
Bénédictine	6980	....
Bon-Marché	820	....
B.T.P.	120	....
Calif	592	....
Cambodge	822	....
C.A.M.E.	124 80	....
Campenon Bern.	233	385 d
Carbone-Lorraine	860	....
Case-Poclain	28	....
C.E.G.Frig.	536	....
Centen. Blanzy	1490	....
Centrest (Ny)	224	224

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cerabati	130	....
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	180	184
C.I.C. (Franc. de)	198	....
C.I. Maritime	700	....
Cizam (B)	1000	1070 d
Clause	665	....
Cofradel (Ly)	1146	1132
Cogifi	336 90	....
Comiphos	360	....
Cie Industrielle	2631	....
Comp. Lyon-Alem.	454	....
Concorde (La)	760	....
C.M.P.	14 80	....
Créd. Gén. Ind.	645	....
Cr. Universel (Cie)	535	....
Créditel	136 60	....
Darblay S.A.	480	....
Degremont	148	....
Delalande S.A.	1338	....
Delmas-Vieil. (Fin.)	1920	....
Didot-Bottin	820	....
Eaux Bass. Vichy	980	....
Eaux Vittel	2165	....
E.C.I.A.	880	....
Economats Centre	298	309 90 d
Electro-Banque	288	....
Elf-Antargaz	684	....
E.L.M. Leblanc	640	....
Eneli-Bretagne	298	....
Entrepôts Paris	453 30	436 o
Epargne (B)	2979	2950 o
Europ. Accumul.	51	....
Europe Soudure Indust.	133 50	....
Eternit	2060	....
Finalens	203 20	....
FIPP	460	466 d
Frac	810	....
Foncière (Cie)	436	....
Fonc. Lyonnaise	450	....
Foncina	381	406 50 d
Forinter	1082	....
Fougerolle	290	....
France I.A.R.D.	290	....
France (La)	5800	....
From. Paul Renard	976	....
GAN	850	....
Gaumont	440	....
Gévelot	730	....
Gr. Fin. Constr.	365	....
Gds Moul. Paris	395	....
Groupe Victoire	540	....
G. Transp. Ind.	460	....
Immindo S.A.	381 20	....
Immoinvest	273 50	....
Immobail	384	....
Immobanque	647	....
Immob. Marseille	6260	....
Immofice	445	....
Invest. (Sté Cent.)	833	....
Jaeger	171 10	....
Lafitte-Bail	435	....
Lambert Frères	261	....
Lille-Bonnières	760	....
Loca-Expansion	272 10	....
Localfinancière	326	....
Locatel	730	....
Louis Vuitton	3640	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1339	....
Lucia	1200	....
Lyonnaise Immob. (Cie)	315	....
Machines Bull	105	....
Magasins Uniprix	145	....
Magnant S.A.	115	....
Maritimes Part.	312	....
Métal Déployé	410	....
Mors	70	....
Navig. (Nat. de)	85	....
OPB Paribas	245	....
Optorg	308 50	....
Oréal (L') C.I.	2150	....
Origny-Desvroise	1020	....
Palais Nouveauté	465	....
Paluel Marmont	542	....
Parfinance	189	....
Paribas-CIP	370 50	....
Paris France	180 50	....
Paris-Orléans	210	....
Partouches	298	....
Patern. Risq. Div.	1195	....
Pathé-Cinéma	589	....
Pechiney (cert. inv.)	251 50	....
Piles Wonder	598	....
Piper-Heidsieck	1475	....
P.L.M.	124 40	....
Porcher	465	....
Promodès	1145	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	2800	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	390	....
Ricqlès-Zan	285 20	....
Rochefortaise S.A.	580	....
Rochette-Cenpa	50	....
Rosario (Fin.)	649	....
Roudière	184	....
Rougier et Fils	108 20	....
Sacer	529	....
SAFAA	281	....
Safic-Alcan	777	....
SAFT	1640	....
Saga	220	....
St-Gobain C.I.	456	....
Salins du Midi	480	....
Santa-Fé	109	....
Satam	91	....
Savoisienne (M)	204	202
SCAC	460	....
Senelle Maubeuge	385	....
S.E.P. (M)	157	150 70
Sicli	245	....
Sicotel	297	....
Sinvim	242	....
Siph (Plant. Hévéas)	375	....
Sté Générale-CIP	275	....
Sofal financière	1870	....
Sofical	890	....
Soffo	570	....
Softcomi	871	....
S.O.F.I.P. (M)	109 50	109 50
Sofragi	879	....
Soudure Autog.	509	....
Sovabail	570	....
Suez (Fin. de)-CIP	175	....
Stemi	760	....
Taittinger	2550	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	218	....
Tour Eiffel	366	....
Ufiner S.M.D.	500	....
U.A.P.	305	....
U.T.A.	1560	....
Vicat	1610	....
Viniprix	1321	....
Virax	105 60	....
Waterman S.A.	655	....
Bras. du Maroc	129	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	780	....
Akzo	360	....
Alcan Alum.	180	....
Algemeine Bank	120	....
American Brands	260	....
Am. Petrofina	405	....
Arbed	280	310 d
Asturienne Mines	131	....
Banco de Santander	358 50	....
Bco Pop Espanol	483	....
Banque Ottomane	2350	....
B. Régl. Internat.	40100	....
Br. Lambert	500	....
Canadian-Pacific	105	....
Chrysler corporation	144	....
CIR	24 50	....
Commerzbank	725	....
Dart. and Kraft	313	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	536	....
Gén. Belgique	721	....
Gevaert	1080	....
Glaxo	99 90	....
Goodyear	382	....
Grace and Co	150	....
GTE corporation	223 50	....
Honeywell Inc.	456	....
I. C. Industries	187	....
Johannesburg	820	....
Kubota	36 90	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43	....
Mineral-Ressourc.	76 60	....
Nixdorf	1880	....
Noranda	108 20	....
Olivetti	25	....
Pakhoed Holding	265	....
Pfizer Inc.	311	....
Procter Gamble	451	....
Ricoh Cy Ltd	58 50	....
Rolinco	280 10	....
Robeco	273	....
Rodamco	474	....
Saipem	9 80	....
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	255	....
Steel Cy of Can.	110	....
Squibb	378	....
Tenneco	289 50	....
Thorn EMI	66	....
Toray indust. inc	42 90	....
Vieille Montagne	1050	....
Wagons-Lits	830	....
West Rand	10 20	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	260	....
Calciphos	166	....
Cochery	155 10	....
Cogeshor	129	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	398	....
Dubois Inv. (Casto.)	789	782
Gachot	75 10	....
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	13 50	14 20 d
Nicolas	1146	....
Révillon	350	....
Rorento N.V.	173 50	....
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	338	....
Sté Lecteurs du Monde	660	....
Ulmex	390	....
Union Brasseries	115	....

SICAV (sélection) 20/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	806 14	786 46
Actilion	206 18	200 68
Actions France	422 20	408 94
Actions sélectionnées	530 88	511 69
Aedificandi	584 16	543 77
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1014 38	989 64
A.G.F. 5000	521 98	509 26
A.G.F. ECU	1056 87	1046 60
A.G.F. Interfonds	417 57	407 39
A.G.F. Invest	103 10	100 59
A.G.F. OBLIG.	1047 40	1042 19
A.G.F. Sécurité	10372 98	10372 98
Agimo	561 87	549 17
Alali	209 03	201 47
A.L.T.O.	179 52	175 03
Ameri-Gan	5093 46	4962 52
America-Valor	644 53	628 81
Amplitude	517 44	502 37
Arbitrages court terme	5435 15	5429 72
Argonautes	347 82	326 68
Associc	1153 98	1153 98 ◆
Atout Futur	281 95	272 68
Aurecic	1484 75	1441 50 ◆
Axa Europe	122 10	116 59
Axa Investissements	111 05	106 01
Bred Associations	2590 86	2583 11
Bred International	82 20	80 59
Capital Plus	1697 33	1697 33
Caeden-Pierre	26 74	25 59
CIP (voir AGF Actions)	.....	.....
Comptarestraite	108 14	104 99
Convertimmo	344 20	330 98
Cortal court terme	1278 25	1278 25
Cortal Intérêt trim.	1069 98	1048 53
Credinter	483 66	479 28 ◆
Drouot-France	838 91	809 94
Drouot-Investis.	848 16	805 16
Drouot-Sécurité	248 13	234 87
Drouot-Sélection	145 45	138 85
Ecucic	1162 32	1145 14 ◆
Ecureuil Monétaire	30091 43	30091 43
Ecureuil Prévoyance	340 25	330 34
Energie	229 77	219 35
Eparcic	2724 98	2724 98 ◆
Eparcourt Sicav	4141 31	4130 98
Epargne Associations	24450 45	24413 83
Epargne-Capital	8030 07	7950 56
Epargne-Industr.	70 89	67 68
Epargne J	53217 84	53217 84
Epargne Long-Terme	169 53	164 99
Epargne Monde	1068 67	1040 07
Epargne Première	12719 08	12624 40
Epargne-Oblig.	190 78	185 87
Epargne-Ouest	1093 39	1064 61
Epargne-Unie	1167 92	1125 71
Epargne-Valeur	408 76	395 87
Eparoblig	1278 04	1275 49
Epsilon	1085 67	1074 92
Eurinvest Croissance	1139 05	1087 40
Eurinvest Rendement	1126 43	1075 35
Eurocic	9127 44	8962 55 ◆
Eurodyn	1021 48	987 89
Euro-Gan	4899 81	4677 62
Euro-Maif	25 72	25 34
Ficord Placement	59469 50	59469 50
Ficord Valorisation	13499 59	13234 89
Fonsicav (div. par 10)	10797 17	10797 17 ◆
Foncival	242 13	234 51
France-Gan	6004 47	5732 19
France-Garantie	271 43	270 89
France-Investis.	380 72	363 46
France-Obligations	441 75	437 38
Francic	378 89	365 91 ◆
Francic Pierre	94 84	92 08 ◆
Francic Régions	954 62	926 82 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	28 23	28 23
Fructi-Epargne	26 87	26 21
Fructicapi	31 73	31 26
Fructicourt	111561 48	111561 48
Fructidor	246	241 36
Fructifrance	715 28	697 84
Fructimmo	25 12	24 51
Fructivar	4218 48	4202 87
Fructi ECU	581 84	553 54 ◆
Fructi-Première	11894 40	11859 81
Futuroblig	1122 12	1085 22
Gestilion	61844 80	61491 07
Gestion Sécuricourt	11216 71	11105 65
Gestion Associations	147 69	144 44
Gestion Mobilière	618 46	590 43
Horizon	1046 43	1015 95
Interoblig.	12479 66	11999 69
Intersélect France	417 10	404 95
Invest. net	14786 18	14756 67
Invest. Obligataire	18227 81	18191 23
Japacic	186 13	179 74 ◆
Jeune épargne	245 01	241 39
Laffitte-Amérique	240 76	229 83
Laffitte Europe	243 76	232 71
Laffitte-Expansion	267 45	255 32
Laffitte-France	292 60	279 62
Laffitte-Immobilière	228 98	218 60
Laffitte-Japon	381 98	364 56
Laffitte-Oblig.	145 91	139 29
Laffitte-Rend.	207 13	197 74
Laffitte-Tokyo	366 82	350 18
Latitude	5030 09	5022 56
Lion-Associations	11453 94	11453 94
Lion court terme	116981 22	116981 22 ◆
Lion-Institutionnels	23133 81	23076 82
Lionplus	739 62	732 30
Lion Trésor	2046 63	2025 39
Livret Bourse Investis.	419 42	407 30
Livret portefeuille	622 02	603 90
Méditerranée	157 34	150 21
Minimax	26287 46	26287 46
Mondiale Investissem.	410 25	391 65 ◆
Monacic	5909 37	5909 37 ◆
Monédor	54163 65	54163 65
Moné J.	54811 77	54811 77 ◆
Morgan court terme	14070 27	14070 27 ◆
Mutuelle Unie Sél.	145 47	138 87
Natio-Assoc.	6876 07	6881 76
Natio-Epargne	13653 12	13617 84
Natio-Court terme	211542	211542
Natio-Inter.	1167 64	1155 66
Natio-Obligations	549 62	533 94
Natio-Patrimoine	1349 68	1313 55
Natio-Placements	64838 86	64838 86
Natio-Revenus	1056 99	1045 52
Natio-Sécurité	11402 11	11402 11
Natio-Valeurs	651 90	634 45
Nippon-Gan	5462 19	5214 93 *
Nord-Sud Développ.	1182 40	1180 04 ◆
Normat IF	13085 33	12828 76
Obli Association	122 64	121 43
Oblicic Régions	1117 90	1101 38 ◆
Obligations Convert.	408 56	390 03
Oblig. toutes catég.	155 93	151 02
Oblilion	1095 38	1084 63
Optimavalor	188 73	184 13
Oraction	1245 66	1204 70
Orvalor	5808 85	5698 77
Paribas Croissance	581 65	557 94
Paribas Epargne	15703 58	15572 24
Paribas France	90 65	88 01
Paribas Oblimonde	1004 76	989 90
Paribas Opportunités	109 14	105 96
Paribas Patrimoine	515 30	494 29

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	95 66	94 71
Parnasse-Valor	1082 51	1081 43
Patrimoine Retraite	1701 66	1669 29
Pervalor	566 18	551 63
Phénix Placements	248 43	245 20
Pierre Investiss.	665 30	635 13
Placement A	977 66	977 66
Placement court terme	71177 33	71177 33
Placement J	54603 25	54603 25
Placement Premier	53300 55	53300 55
Plénitude	108 47	105 57
Première Obligations	10566 15	10545 06
Prévoyance Ecureuil	107 78	104 88
Pri/Association	22177 17	22177 17
Quartz	114 62	111 60
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	164 59	162 18 ◆
Revenus Trimestriels	5571 05	5515 89
Revenu Vert	1171 98	1170 81
St-Honoré Assoc.	14124 02	14063 75
St-Honoré Bio-aliment.	752 98	718 72
St-Honoré Pacifique	524 46	500 67
St-Honoré P.M.E.	448 65	428 31
St-Honoré Réel	11962 82	11915 26
St-Honoré Rendement	11498 19	11440 88
St-Honoré Services	487 30	468 56
St-Honoré Technol.	712 92	680 59
St-Honoré Valor	11971 37	11971 37
Sécuricic	11573 94	11552 38 ◆
Sécuri Taux	10557 18	10557 18
Sélection Croissance	484 41	460 01
Sicasdem (Caeden BP)	726 80	716 03
Sicav-Associations	1402 39	1400 29
S.F.I. fr. et étr.	606 81	586 94
Sicav 5000	329 34	320 53
S.I. Est	1267 68	1210 10
S.I.G.	780 05	744 34
Silvafrance	526 61	514 46
Silvam	398 26	387 59
Silvarente	220 63	218 64
Silvinter	415 54	404 42
S.N.I.	1137 99	1104 94 ◆
Sogepargne	364 36	351 19
Sogevar	862 88	847 86
Soginter	1290 46	1231 94
Soleil Investissement	474 58	453 08
Stratégie Actions	1064 70	1014 13
Stratégie Rendement	1120 83	1085 55
Technocic	1137 35	1104 22 ◆
Techno-Gan	5724 23	5464 86
Trilion	5294 89	5242 47
U.A.P. Investis.	392 81	378 61
Uni-Associations	112 85	112 85 ◆
Unifrance	444 58	428 49
Unifoncier	1123 03	1092 44
Uni-Garantie	1333 66	1307 48
Uni-Régions	2582 14	2488 81
Unirente	2242 28	2168 55
Univer	183 87	183 87 ◆
Univers-Actions	1067 05	1031 96
Univers-Obligations	1610 27	1557 32
Valorem	490 72	478 75
Valorg	1572 10	1570 53
Valrail	80583 82	80543 55
Vauban	23080 09	23037 03

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/6	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 912	5 918	5 700	6 160
ECU	7 004	7 008	....	....
Allemagne (100 DM)	337 250	337 290	327	347
Belgique (100 F)	16 130	16 118	15 550	16 550
Pays Bas (100 fl.)	300 150	299 830	292	312
Danemark (100 krd)	88 630	88 690	86	93
Norvège (100 k)	93 080	93 090	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 528	10 588	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	4 212	4 212	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 545	4 544	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	405 480	405 980	393	417
Suède (100 krs)	97 240	97 220	94	100
Autriche (100 sch)	47 945	47 930	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 107	5 107	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 132	4 135	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 873	4 890	4 650	5 050
Japon (100 yens)	4 699	4 699	4 540	4 760

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/6
Or fin (kilo en barre)	84900	85900
Or fin (en lingot)	85050	85950
Pièce française (20 fr)	500	504
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	531	533
Pièce latine (20 fr)	492	494
Souverain	619	625
Pièce de 20 dollars	2815	2895
Pièce de 10 dollars	1400	1400
Pièce de 5 dollars	827 50	.....
Pièce de 50 pesos	3180	3200
Pièce de 10 florins	512	516
Or Londres	449 50	.....
Or Zurich	450	454 50
Or Hongkong	451 25	455 65
Argent Londres	.....	.....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER

2 La fin du sommet de Toronto.
3 M. Ochetto, nouveau secrétaire général du PC italien.
– URSS : remise en cause officielle du rôle militaire de Staline.
4 Le coup d'Etat en Haïti.

POLITIQUE

6 M. Giscard d'Estaing à Antenne 2.
7 Des irrégularités dans la onzième circonscription du Val-de-Marne.
8 La préparation de la rentrée parlementaire.
9 L'abstention à Paris les 5 et 12 juin.

SOCIÉTÉ

11 Médecine : les donneurs de sang devront apprendre à donner leur plasma.
12 L'assassinat du juge Michel aux assises des Bouches-du-Rhône.
– Sports : les Internationaux de tennis de Grande-Bretagne.

CULTURE

16 L'été Dubuffet.
17 La Fête de la musique à Paris.
– Communication.

ÉCONOMIE

27 La Bundesbank relève d'un quart de point son taux directeur.
28 La vie dans les entreprises.
29 Mouvement revendicatif au palais Brongniart.
30-31 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 28
Annonces classées . . 24 à 26
Campus 20
Carnet 20
Echecs 20
Météorologie 19
Mots croisés 19
Radio-télévision 19
Spectacles 18

MINITEL

● *Les corrigés du bac et du brevet dès la sortie des épreuves.* BAC
36-15 tapez LM
● *Admissibilités aux grandes écoles : 21-06 ESC Lyon.* ECOLES
36-15 tapez LEMONDE

A l'Assemblée nationale

M. Mermaz élu président du groupe socialiste

M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale, a été élu, par acclamation, le mardi 21 juin, président du groupe socialiste et apparentés de l'Assemblée nationale. Ministre des transports dans le gouvernement démissionnaire de M. Michel Rocard, M. Mermaz, député de l'Isère, est devenu le candidat de recours après qu'il est apparu que les candidatures de MM. Louis Mexandeau, soutenu par la direction du PS, et André Billardon, ancien président du groupe, ne recueillaient pas le consensus nécessaire.

Tous deux mitterrandistes, MM. Mexandeau et Billardon se distinguaient par le fait que le premier, proche de M. Jospin, avait soutenu M. Pierre Mauroy pour le poste de premier secrétaire du parti, tandis que le second était partisan de M. Laurent Fabius. Lié de longue date au président de la République, M. Mermaz, qui était réticent à quitter le gouvernement pour la présidence du groupe, s'y est résolu dès lors qu'aucune autre solution ne pouvait se dégager.

ISRAËL : après le meurtre d'un agriculteur

Les autorités incriminent les Palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'enquête de police est tout juste entamée mais le général Mitzna, commandant la région centre du pays, a déjà son opinion : l'assassinat dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 juin en Israël même d'un agriculteur de trente-trois ans, résident du Moshav de Shekef, a-t-il affirmé, *« a très probablement été perpétré pour des motifs nationalistes »*. *(Nos dernières éditions du 21 juin.)*

Elie Cohen a été tué dans les champs alentour alors qu'il était parti sulfater sa vigne. Son corps a été retrouvé à côté de son tracteur : une plaie à la tête, plusieurs traces de coups de couteau portés à la poitrine et dans le dos. Shekef – trente-trois familles d'agriculteurs – est installé dans le sud-est d'Israël en bordure de cette *« ligne verte »* (qui longe les territoires), côté israélien. A 2 kilomètres de là, quand la rocaille succède aux champs, c'est la Cisjordanie, la région d'Hébron ; la frontière est invisible mais les villages qui surplombent le Moshav sont en territoire occupé.

A la mi-journée, dix-huit *« suspects »* palestiniens résidents de ces villages de Cisjordanie avaient déjà été appréhendés, et les localités avaient été placées sous couvre-feu. L'enquête est plus rapide que lorsque des colons sont impliqués dans la mort d'un Palestinien.

Suspicion grandissante

Dès lundi soir, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, promettait *« un châtiment exemplaire »* si l'hypothèse d'un crime nationaliste devait être confirmée. Il qualifiait l'affaire de très grave; ce serait en effet la première fois depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés qu'un tel acte est commis en Israël même.

Mardi, à l'instar de nombreux autres commentateurs, un éditorialiste du *Jerusalem Post* n'hésitait pas à écrire à propos de cette affaire : *« Lentement mais sûrement, l'Intifada* [le soulèvement] *gagne Israël. »*

Les habitants de Shekef sont plus catégoriques encore que le général Mitzna. *« Ce sont des Arabes d'ici qui ont commis le crime*, affirmait David Illinski, responsable de la sécurité du Moshav. *Avant l'Intifada, on était bons voisins, on ne sentait pas la frontière. Mais, depuis quelques mois, les incidents se sont multipliés : vols, arbres arrachés, incendies criminels. »*

Fondé ou non, le propos est significatif de cette atmosphère d'hostilité et de suspicion grandissante qui s'installe entre Palestiniens et Israéliens depuis que le soulèvement a débordé des territoires pour se faire sentir en Israël même, sous la forme notamment d'une série d'incendies criminels.

L'affaire de Shekef fait suite à une semaine d'affrontements particulièrement intenses en Cisjordanie : cinq habitants ont été tués par l'armée, ce qui doit porter à près de deux cent vingt le nombre de morts Palestiniens depuis le début du soulèvement, en décembre. Sur la même période, deux Israéliens (dont un soldat) ont été tués dans les territoires occupés et un troisième à Jérusalem.

ALAIN FRACHON.

Sur le vif

Patience !

Dis donc, m'sieur Valéry, un peu de tact, un peu de discrétion, je t'en prie. Je sais que t'as un solide appétit, mais c'est pas une raison pour essayer de piquer dans l'assiette de mon Mimi. Qu'est-ce que c'est que ces manières ! C'est comme ça qu'on t'as appris à te tenir à table, hein ? Hier, à dîner, je t'observais, j'ai été scandalisée.

Enfin, quoi, le château, je t'ai permis d'y jouer pendant sept ans au roi et à la reine, avec Anne-Aymone. Même que tu y avais hissé ton petit drapeau personnel. Et, si je t'ai obligé à déguerpir, c'est parce que je pouvais plus te tenir, plus t'approcher, tu ne te sentais plus. Tu étais devenu d'une suffisance insupportable. Alors bon, tu-tu-pan-pan, va donc un peu voir à Authon si j'y suis.

T'as boudé, t'as râlé, j'ai même cru que tu allais me faire une déprime. Et puis, là, depuis quelques mois, avec la sortie de ton bouquin, tout ça, c'est reparti. Monsieur recommence à vouloir écraser les petits copains en cours de récré. C'est pas Bebarre, c'est pas Léo, c'est pas Machin, tous des fayots, tous des menteurs, tous des salauds, c'est moi, c'est moi, le chef de la bande. A nous deux, Rocky ! Faudrait voir à partager le gâteau fifty-fifty. Ordre d'en haut. La France l'exige. Non mais, où tu prends ça ? Occupe-toi de ton URC et n'essaye pas de me faire dire ce que je n'ai pas dit.

J'ai jamais vu un culot pareil ! Quand tu l'avais, toi, le pouvoir, tu y as pensé, peut-être, à en refiler la moitié à l'opposition ? Plutôt crever ! Le seul mot qu'on ait vu tomber de ta bouche en chemin d'œuf, à cette époque-là, c'est celui de « décrispation ».

Ouais, ben, tu me crispes à te foutre ouvertement de ma gueule. Moi, qui n'ai pas voulu prendre parti, pour pas faire de jaloux, dans vos batailles électorales entre politiciens acharnés à vous disputer le même os bien juteux, j'en arriverais à regretter de ne pas avoir voté pour mon Mimi. Pauvre Mimi, dont tu envisages avidement le départ avant l'heure. En voilà, des façons ! On ne pousse pas ses camarades ! Non, m'sieur Valéry, on attend sagement son tour, compris !

CLAUDE SARRAUTE.

Premier président de la Cour de cassation

Mme Simone Rozès est admise à la retraite

***Le Journal officiel* du 21 juin a *publié un décret portant* admission à la retraite de Mme Simone Rozès, premier président de la Cour de cassation, qui est toutefois maintenue en fonctions, jusqu'au 30 juin.**

Née le 29 mars 1920 à Paris, Mme Simone Rozès aura été la première femme à occuper les fonctions de premier président de la Cour de cassation, poste qui est le plus haut de la magistrature française et auquel elle accéda le 12 décembre 1983.

Déjà, en 1976, Simone Rozès, entrée dans la magistrature en 1949, avait été la première femme président du tribunal de grande instance de Paris. Entre-temps, elle avait occupé de 1981 à 1983 les fonctions d'avocat général à la Cour européenne de justice du Luxembourg.

Ce destin d'exception restera celui d'une femme vite remarquée dans les différents postes qu'elle occupa. L'ancienne avocate stagiaire au barreau de Paris de 1947, après un premier poste de modeste juge suppléant à Bourges en 1949, devait, dès 1962, être nommée juge à Paris. Chacun, dès cette époque, savait au Palais de justice que celle qui siégeait en qualité d'assesseur à la dix-septième chambre correctionnelle de Paris n'était pas là pour la figuration. Nombre de jugements rendus en matière de presse par cette juridiction portent la marque de Simone Rozès. Il en va, bien sûr, de même lorsque, en 1969, elle accède à la présidence de cette même dix-septième chambre. Affabilité et fermeté seront chez elle une constante.

Plus tard, directrice de l'éducation surveillée au ministère de la justice (1973-1976), elle connaîtra une autre expérience et d'autres réalités. C'est en 1976 qu'elle revient au *Palais de justice pour succéder à* M. Jean Vassogne dans les fonctions de président du tribunal de grande instance. La juriste se fait administratrice. Sa connaissance du sérail *facilite sa tâche. Mais elle juge* aussi, et quelques décisions de référés rendues par elle sont retentissantes, comme le rejet d'une demande d'insertion dans *le Monde par M. Alain Peyrefitte, alors garde* des sceaux, d'un droit de réponse.

Ce sera ensuite « l'exil » luxembourgeois dans les fonctions confortables d'avocat général et finalement le grand retour au palais de justice de Paris avec le poids de « la plus haute hermine ».

J.-M. Th.

Inculpé en 1984 de corruption et trafic d'influence

M. Jacques-Antoine Gross bénéficie d'un non-lieu

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rendu, le lundi 13 juin, un non-lieu en faveur de M. Jacques-Antoine Gross, ancien président de chambre à la cour d'appel de Colmar, qui avait été inculpé, le 15 octobre 1984, de corruption et trafic d'influence (*le Monde* des 19 et 24 octobre 1984). Déchargé immédiatement de ses fonctions, M. Gross, alors âgé de soixante-trois ans, avait ensuite été rétrogradé au poste de conseiller en surnombre à la cour d'appel de Colmar par décret du 21 mai 1986. Peu après, il avait été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

A l'origine, l'affaire était, semble-t-il, liée à une dénonciation émanant de l'entourage privé de M. Gross accusé d'avoir bénéficié de largesses de la part de justiciables pour lesquels il aurait consenti des interventions visant à obtenir des arrêts de relaxe en appel. C'est à partir de ces éléments que M. Louis Gondre, président de la chambre d'accusation de Paris, avait été désigné pour mener l'instruction qui, quatre ans après, vient d'aboutir à un non-lieu.

M. Gondre ayant été nommé depuis conseiller à la cour de cassation, c'est sous la présidence de M. Albert Moatty que la chambre d'accusation de Paris a rendu, le 13 juin, la décision de non-lieu en faveur de M. Gross, qui avait pour avocat Me Marcel Soroquère, du barreau de Paris. M. Jacques-Antoine Gross avait toujours protesté de son innocence et déclaré, à plusieurs reprises, qu'il était *« victime d'une vengeance personnelle »*, conséquence d'une rupture sentimentale.

Le numéro du « Monde » daté 21 juin 1988 a été tiré à 553 560 exemplaires

En Italie

La Mondadori prend le contrôle de la société d'édition Einaudi

ROME
de notre envoyé spécial

La Mondadori, première maison d'édition italienne, au sein de laquelle M. Carlo de Benedetti a pris récemment le pouvoir (*le Monde* du 12 mai) vient d'investir 30 milliards de lires dans la société mère de la maison d'édition Einaudi. La Mondadori détient maintenant 66,6 % du capital de cette maison d'édition fondée à Turin en 1933. Einaudi édite à la fois des livres scolaires, des livres d'art et offre surtout un catalogue important d'ouvrages des plus grands auteurs de la littérature mondiale.

En 1983, elle a connu une grave crise financière, mais s'est redressée à partir de 1986. A terme, la Mondadori, qui préparait cette acquisition depuis plus d'un an, souhaite contrôler la totalité du capital de cette maison d'édition réputée.

L'arrivée d'Einaudi au sein du groupe éditorial Mondadori va permettre à la fois d'accroître la qualité du catalogue et de donner davantage de place aux essais et aux ouvrages littéraires prestigieux. Ainsi, la Mondadori consolide un peu plus sa position dans le secteur de l'édition en Italie : elle détient aujourd'hui 24 % du marché (dont 6,5 % reviennent à Einaudi) alors que Rizzoli, le second éditeur italien, en représente 11 à 12 %.

Cependant, l'un des actionnaires d'Einaudi, la Messagerie, de M. Luciano Mauri, une société de distribution de livres dont la synergie avec Einaudi est évidente, a l'intention de faire appel aux tribunaux afin de s'opposer à la prise de contrôle totale par la Mondadori. C'est le second procès que devra affronter M. de Benedetti, le premier étant fait par les héritiers Mondadori.

YVES-MARIE LABÉ.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 juin Légère baisse

Dans une ambiance calme, le marché continuait de perdre son avance durant cette journée de réponse des primes. A la veille de la liquidation de juin, l'indicateur instantané perdait 0,63 %, ramenant la progression depuis le début du terme boursier à 10 %. Parmi les hausses, figuraient Fichet-Bauche (+ 2,9 %), La Hénin (+ 2,7 %), Saint-Louis (+ 2,5 %), CFI (+ 2,4 %) et Cérus (+ 2,2 %). En baisse, on notait Penhoët (– 4,1 %), Laboratoires Roger Bellon (– 3,4 %) et BP (– 3,2 %).

EN BREF

● **Manifestation « nationale » du Syndicat du Livre le 23 juin.** – La Fédération des travailleurs des industries du Livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT) appelle à une manifestation nationale le 23 juin à 13 heures, place Vendôme à Paris, pour protester contre *« la répression dans les industries graphiques et papetières »*. Cette journée de mobilisation, qui pourra *ponctuellement s'accompagner d'arrêts de travail, vise à « obtenir du gouvernement l'élargissement de la loi d'amnistie aux salariés, militants victimes de la répression, injustement licenciés et calomniés »*.

● **Nouvelle plainte de la CNCL contre la 5.** – La CNCL vient de déposer une nouvelle plainte contre la 5 pour avoir diffusé, le samedi 21 mai à 20 h 30, un film américain *les Boys de la compagnie C*. Une diffusion interdite ce jour-là et à cette heure-là, par un décret d'application de la loi du 30 septembre 1986. Le 14 mai dernier, la CNCL avait déjà poursuivi la 5 en justice, pour un fait similaire. La chaîne a toujours contesté l'interprétation de la CNCL *en se retranchant derrière le fait que* ces films, diffusés en salles aux Etats-Unis, ne sont jamais sortis en France.

● **Eve Ruggiéri nommée directrice des programmes de France-Inter.** – M. Roland Faure, PDG de Radio-France, a nommé Eve Ruggiéri directrice des programmes de France-Inter. Elle remplacera Jean Garetto, qui occupait cette fonction depuis 1983 et qui reste producteur de l'émission « L'oreille en coin », dont il est le fondateur. Cette décision du PDG a provoqué la surprise à Radio-France, où l'on n'attendait pas de changement immédiat.

HANDICAPE... ET SELECTIONNE POUR LES JEUX DE SEOUL !

Hervé Prisset, de Valence, nage avec bonheur : triple recordman de France du 100 m nage libre, sélectionné en équipe de France pour les 2e jeux mondiaux handisport et pour Séoul

Ce jeune homme paraplégique suit 7 entraînements par semaine, 1 h de musculation chaque matin et ne perd jamais le sourire !

HERVE PRISSET

LA DRÔME VOUS REUSSIT

Avec Le Monde sur Minitel

Admissibilité ESC Lyon

GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

(Publicité)

California, Florida, Nord-Est,
ETUDES EN UNIVERSITÉ USA
● L'année américaine après le bac (17 à 24 ans).
● Diplôme de Business en 12 mois (18 à 35 ans).
● Stages linguistiques : année, semestre, été (18 à 35 ans).
● Préparation tous diplômes (B.A. ; M.B.A. ; MASTER ; Ph. D.).
UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, Inc.
French-Office, 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 47.22.94.94. Doc. contre 3 timbres.

MON ROYAUME POUR CE PRIX-LÀ !

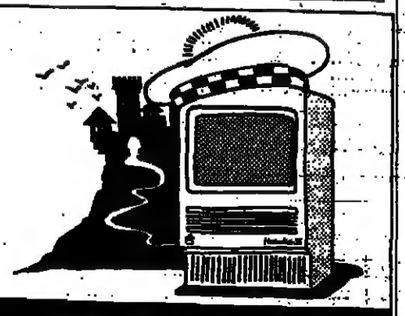

14 900 F HT
ÉCHANGE de votre Macintosh Plus pour un Macintosh SE
disque dur 20 Mo interne

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
■ 26, rue du Renard Paris 4e ■ 42.72.26.26
■ 64, av. du Prado Marseille 6e ■ 91.37.25.03

LE BACCHUS GOURMAND

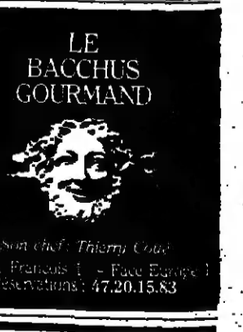

Son chef : Thierry Coté
21, rue François 1er – Face Europe 1
Réservations : 47.20.15.83

MARCEL LASSANCE
SOLDES
à partir du 22 Juin 1988
17, rue du Vieux-Colombier Paris (6e)
Galerie Point Show
66, Champs-Élysées